

L'OFFRE EN FORMATION

*Ce guide a été préparé par le secteur
«Affaires étudiantes» du Rectorat
et par le Secrétaire général*

*Conception et réalisation:
Jean-François Tiercy,
Orientation et conseil aux étudiants*

*Impression:
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux
Octobre 1993 / 3000 exemplaires*

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



L'OFFRE EN
FORMATION

Guide des études

Programme des cours

1993-1994

Sommaire**Introduction**

Convivialité, dynamisme et ouverture, par M. le recteur Pierre Ducrey	7
L'Unil en deux mots	8
L'offre en formation	9
Formation continue	10
Institutions proches ou associées	11
S'inscrire à l'UNIL	14
Etre étudiant	15
Chercher, bouger	16
57 mots pour comprendre l'UNIL	17
Calendrier académique	20
Adresses utiles	21

Faculté de théologie

Définition et finalité des études de théologie	23
Grades décernés	23
Quel plan d'études ?	24
Les enseignements	26
Formations post-licence	28
Les ressources	29
Perspectives professionnelles	30
Programme des cours	31
Adresses utiles	36

Faculté de droit

Définition et finalité des études de droit	37
Grades décernés	37
Quel plan d'études ?	38
Commentaires sur les études	39
Les enseignements	40
Formations postgrades	45
Instituts et centres spécialisés	46
Perspectives professionnelles	47
Programme des cours	48
Adresses utiles	52

**Institut de police scientifique
et de criminologie (IPSC)**

Définition des études menées à l'IPSC	53
Grades décernés	53
Les sciences forensiques	54
Formations postgrades	55
Perspectives professionnelles	56
Programme des cours	57
Adresses utiles	60

Faculté des lettres

Définition et finalité des études de lettres	61
Grades décernés	61
Quel plan d'études ?	62
Structure des études	63
Les enseignements	64
Formations complémentaires	68
Formations postgrades	69
Instituts et centres de recherches	70
Perspectives professionnelles	71
Programme des cours	72
Adresses utiles	88

**Ecole de français moderne (EFM)
et Cours de vacances**

Définition des études menées à l'EFM	89
Grades décernés	89
Structure des études	90
Contrôle des études	91
Cours de vacances	92
Programme des cours	93

Sommaire

Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	Définition et finalité des études de sciences sociales et politiques	97
	Grades décernés	97
	Que veut dire «SSP»?	98
	Quel plan d'études?	99
	Structure des études	100
	Sciences politiques: programme	101
	Sciences sociales: programme	102
	Psychologie: programme	103
	Formations postgrades	105
	Instituts et centres spécialisés	106
	Perspectives professionnelles	107
	Programme des cours	108
	Adresses utiles	112
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	Définition et finalité des études de sciences économiques	113
	Plans d'études	114
	Grades décernés	114
	4 orientations d'études	115
	Etudes post-licence	116
	Départements et instituts	117
	Organisations affiliées	118
	Perspectives professionnelles	119
	Programme des cours	120
	Adresses utiles	129
Faculté des sciences	Définition et finalité des études de sciences	131
	Organisation des études	132
	Grades décernés	132
	Licences et diplômes	133
	Plans d'études des licences	134
	Plans d'études des diplômes	135
	Les sections et leurs instituts	136
	Perspectives professionnelles	141
	Programme des cours	142
	Adresses utiles	170
<i>Ecole de pharmacie</i>	Définition et finalité des études de pharmacie	171
	Grades décernés	171
	Quel plan d'études?	172
	Perspectives professionnelles	173
	Programme des cours	174
	Adresses utiles	176
Faculté de médecine	Définition et finalité des études de médecine	177
	Grades décernés	177
	Quel plan d'études?	178
	Répartition des enseignements	179
	Formation postgrade	181
	Perspectives professionnelles	182
	Programme des cours	183
	Adresses utiles	198
<i>Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)</i>	Définition des études menées au CFMEP	199
	Grades décernés	199
	Quel plan d'études?	200
	Programme des cours	202
Annexe	Adresses du Rectorat	203
	et des services n'intéressant pas directement les étudiants	

Convivialité, dynamisme et ouverture

Née de l'Académie fondée en 1537, l'Université de Lausanne (UNIL) est une institution moderne qui, avec sa voisine l'EPFL, forme à Dorigny un vaste ensemble d'enseignement supérieur et de recherche de pointe, de portée non seulement lausannoise et vaudoise, mais aussi romande, nationale et internationale.

Créer, développer et transmettre le savoir à la faveur d'activités d'enseignement et de recherche, telle est la mission traditionnelle des universités. Assurer la formation de diplômés, mais aussi la formation postgrade et la formation continue, offrir des prestations de service à la collectivité: telles sont les tâches que l'UNIL s'est assignées dans le cadre de cette mission. Elle dispose pour ce faire de multiples compétences réparties en sept facultés (théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, Ecole des hautes études commerciales, sciences et médecine) et compte quelque 800 enseignants, 700 assistants et 400 collaborateurs administratifs et techniques.

Avec ses 8500 étudiants, l'UNIL est une université de taille moyenne: les contacts entre étudiants et professeurs, ainsi que l'interdisciplinarité, y sont favorisés.

C'est en regardant vers l'horizon 2000 que l'UNIL a développé les activités qui la caractérisent aujourd'hui. De par sa position centrale en Suisse romande, elle adhère à un esprit de collaboration et d'ouverture.

- Ouverture au niveau lausannois et vaudois tout d'abord: l'UNIL est associée à plusieurs institutions de recherche de renom, tels la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, l'Institut suisse de droit comparé, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (iMD), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC) et l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer.
- Ouverture sur le plan romand et national ensuite: l'UNIL coopère étroitement avec l'ensemble des hautes écoles de Suisse. Harmonisation, mise en commun de moyens, répartition de tâches: telles sont les exigences qui se présentent quotidiennement à une haute école moderne.
- Ouverture internationale enfin: l'UNIL prend part activement à divers programmes de la Communauté européenne — l'on songe en particulier aux programmes ERASMUS et COMETT qui, favorisant la mobilité des étudiants, comblent une exigence essentielle de la formation académique. L'UNIL participe également à plusieurs réseaux universitaires internationaux; la mise en commun des richesses scientifiques et culturelles par-delà les frontières en est l'enjeu. Enfin, l'UNIL est liée à une quarantaine d'universités européennes, américaines et asiatiques par des conventions bilatérales visant à promouvoir la collaboration scientifique et à faciliter les échanges d'étudiants, d'assistants et de chercheurs.

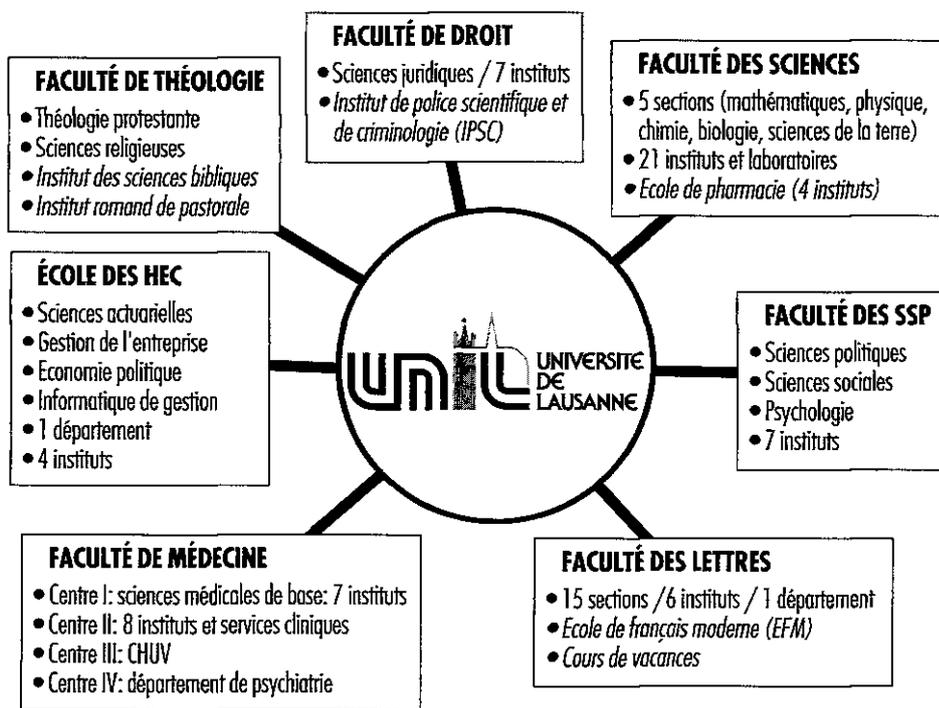
Outil de formation doté de toutes les techniques de pointe, l'UNIL porte en elle les atouts d'un incomparable forum d'échange qui, fort de sa convivialité, de son dynamisme et de son ouverture, participe pleinement à l'évolution de la société. Soyez les bienvenus dans l'un des centres universitaires les plus complets et les plus stimulants de Suisse.

Pierre Ducrey
recteur de l'Université

L'UNIL en 2 mots

7 facultés

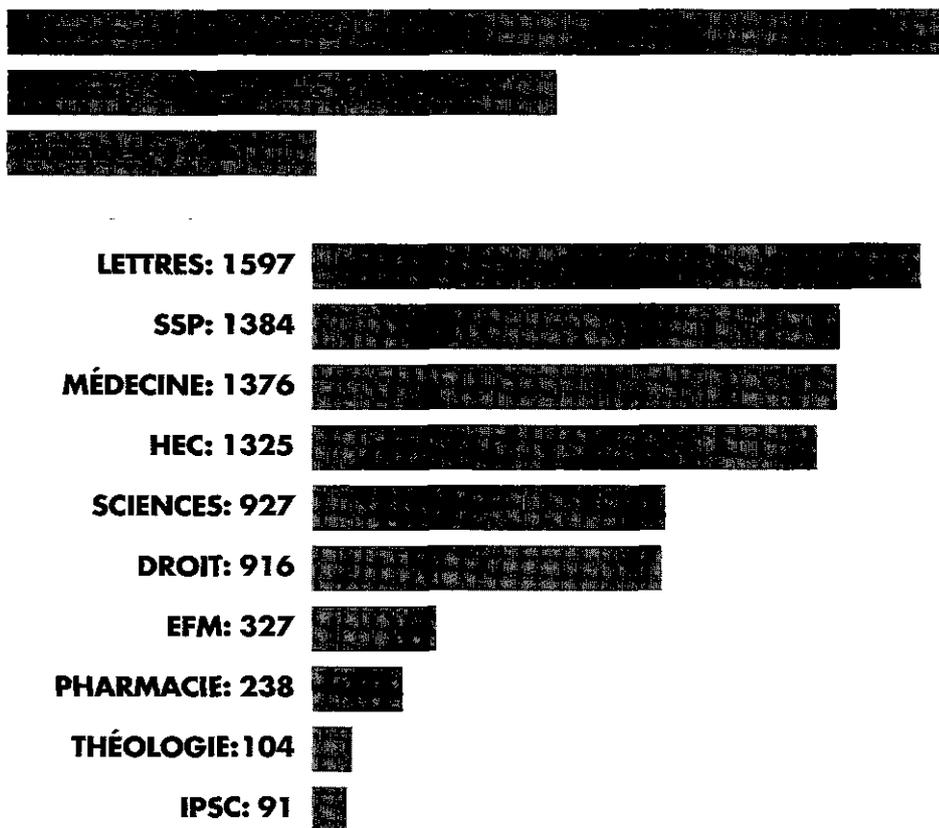
Fondée en 1537, l'Académie de Lausanne a été transformée en Université en 1890. Elle est aujourd'hui l'un des principaux centres universitaires de Suisse. Aux facultés s'ajoutent des institutions associées: la Fondation Jean Monnet pour l'Europe et le Centre de recherches européennes, l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'International Institute for Management Development (IIMD), l'Institut suisse de droit comparé (ISDC), l'Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC), l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA).



Plus de 8000 étudiants: d'où viennent-ils ?

Où sont-ils ?

Ces chiffres ont été arrêtés à fin février 1993 (clôture du semestre d'hiver). Dans le tableau ci-contre, la provenance des étudiants est établie d'après le domicile des parents au début des études.



L'offre en formation

Faculté de théologie	<ul style="list-style-type: none"> • Licence en théologie protestante • Licence ès sciences religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme postgrade de spécialisation • Doctorat
Faculté de droit	<ul style="list-style-type: none"> • Licence, mention «droit suisse» • Licence, mention «législations étrangères» 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme postgrade de droit européen • Doctorat en droit
<i>Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences forensiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes postgrades en criminologie, en criminalistique chimique, en expertise de documents • Doctorat ès sciences forensiques
Faculté des lettres	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès lettres en philosophie, histoire, français moderne et littérature comparée, français médiéval, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, italien, espagnol, anglais, allemand, langues et civilisations slaves, langues et civilisations orientales, histoire et science des religions, linguistique, histoire de l'art, géographie, histoire et esthétique du cinéma, informatique et méthodes mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme postgrade de spécialisation • Doctorat ès lettres
<i>Ecole de français moderne (EFM)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'études françaises • Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français, langue étrangère 	
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences politiques • Licence ès sciences sociales • Licence en psychologie, option psychologie générale, option orientation scolaire et professionnelle, option psychologie scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise en sciences politiques • Maîtrise en sciences sociales • Diplôme en psychologie • Doctorat
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Licence ès sciences économiques, mention «gestion de l'entreprise», mention «économie politique» • Licence ès sciences actuarielles • Licence en informatique de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme postgrade en gestion de l'entreprise (MBA) • Diplôme postgrade en économie politique (MSE) • Diplôme postgrade en informatique et organisation (MBI) • Diplôme postgrade en gestion internationale (MIM) • Diplôme postgrade en finance et banque (MBF) • Doctorat ès sciences économiques
Faculté des sciences	<ul style="list-style-type: none"> • Diplômes de mathématicien, de physicien, de chimiste, de biologiste, de géologue • Licence ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre • Licence ès sciences avec mention secondaire: chacune des mentions ci-dessus peut être combinée avec une 2^e mention obtenue en suivant un programme spécial de 4^e année offert par l'une des 4 autres sections ou l'Ecole de pharmacie • Licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique (5 mentions) • Licence ès sciences pour maîtres de musique (5 mentions) 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ès sciences mathématiques, ès sciences chimiques, ès sciences physiques, en biologie, en sciences de la terre
<i>Ecole de pharmacie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de pharmacien • Diplôme universitaire de pharmacien 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat ès sciences pharmaceutiques
Faculté de médecine	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de médecin • Diplôme universitaire de médecin 	<ul style="list-style-type: none"> • Doctorat en médecine <p>! La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'UNIL. L'obtention par des Suisses du diplôme de médecin spécialiste FMH, dans une discipline reconnue, est réglée par la Fédération des médecins suisses (FMH), d'entente avec les sociétés de spécialistes.</p>
<i>Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral 1 de maître d'éducation physique 	

Formation continue

Centre spécialisé de formation continue

Nous nous sommes habitués à l'idée que les savoirs, les qualifications et les compétences professionnelles s'acquièrent une bonne fois pour toutes pour être exploitées durant la vie entière. Cependant, il devient évident que les savoirs vieillissent. On estime que dans le domaine technique, par exemple en informatique et en matière de gestion d'entreprise, la durée de vie des connaissances a passé de 10-15 ans à 3-4 ans. La formation continue est la réponse à ce phénomène.

L'Université de Lausanne met tout en œuvre pour assumer cette nouvelle tâche. Grâce à des subventions fédérales, un Centre de formation continue a été créé en 1991. Interface entre les milieux universitaires et le monde professionnel, ce Centre a pour mission de faire apparaître les besoins en formation continue et d'y répondre par une offre appropriée. Il s'agit, en d'autres termes, de proposer des cours spécifiques aux universitaires (ou de formation équivalente) engagés dans la vie professionnelle éprouvant le besoin de mettre à jour leurs connaissances à la lumière des recherches récentes. Cela dans tous les domaines propres à l'Université: théologie, droit, lettres, sciences sociales et politiques, hautes études commerciales, sciences et médecine.

Un programme présentant les principales activités de formation continue paraît au début de l'année académique. Des cours «à la carte» sont également organisés à la demande d'entreprises ou d'associations professionnelles.

A titre d'exemple, nous donnerons ici la liste des cours subventionnés qui ont été acceptés par l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES) depuis septembre 1991:

Liste des cours donnés depuis 1991

Titre du cours	Public visé	Durée	Nbre
Psychologie de la santé	<i>Psychologues, praticiens et chercheurs</i>	3 semaines (48 h/semaine)	19
Nutrition humaine	<i>Médecins, biologistes, chimistes, pharmaciens, ingénieurs en sciences alimentaires</i>	8 semaines (30 h/semaine)	14
Lingua, linguistica e narrativa negli anni 70-80	<i>Enseignants d'italien (secondaire supérieur)</i>	4 x 1 semaine (25 h chacune)	29
Analyse écologique et gestion territoriale	<i>Praticiens du développement, cadres des institutions et des administrations</i>	2 semaines (120 heures)	NC
Formation des cadres de police	<i>Cadres de police universitaires</i>	Blocs de 2-3 semaines	17
Paléo-anthropologie funéraire	<i>Archéologues diplômés</i>	Stage théorique 2 semaines Stage pratique: 4 semaines	7
Traduction littéraire	<i>Traducteurs littéraires</i>	Octobre-septembre	22
Sécurité des systèmes d'information	<i>Responsables de sécurité informatique</i>	5 demi-journées	25
Psychologie de la santé II	<i>Psychologues praticiens et chercheurs</i>	3 x 1 semaine	12
Faire de la théologie au quotidien	<i>Licenciés en théologie avec 5 années de pratique ministérielle ou professionnelle</i>	1 semaine intensive (y compris soirées)	NC
Intégration de l'informatique dans l'enseign. des mathématiques	<i>Professeurs des écoles secondaires romandes</i>	9 jours	14
Gestion de décisions complexes et conflictuelles I et II	<i>Responsables politiques et administratifs communaux porteurs d'un titre universitaire</i>	Sept.-oct (cours I) Oct.-nov (cours II)	NC
Médecine et hygiène du travail	<i>Médecins et diplômés des hautes écoles en chimie, physique, biologie et ingénieurs EPFL</i>	1 année	NC

NC = non encore connu

Institutions proches ou associées

Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)

La BCU est une bibliothèque encyclopédique mettant environ un million et demi de volumes à disposition du public et des chercheurs de l'UNIL. Sa mission est de contribuer au rayonnement de Lausanne et de son Université, à l'épanouissement de la vie intellectuelle, culturelle, musicale et artistique de la population du canton de Vaud.

La Bibliothèque de Dorigny, située dans le Bâtiment central, offre 300 000 volumes et 3000 titres de périodiques en libre-accès. 500 000 monographies et 140 000 volumes de périodiques peuvent être obtenus en prêt. Les 1000 places de travail sont réparties sur trois niveaux et dans le secteur spécialisé en droit et sciences économiques (BFSH1).

La BCU dispose d'une médiathèque et d'un service de recherches documentaires informatisées.

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)

L'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) est, aux côtés de celle de Zurich, l'une des deux hautes écoles suisses qui dépendent directement de l'Etat fédéral.

L'EPFL est active dans douze domaines: chimie, physique, mathématiques, mécanique, électricité, microtechnique, informatique, systèmes de communication, matériaux, génie civil, génie rural, architecture. 4000 étudiants y côtoient 170 professeurs entourés de 2600 collaborateurs scientifiques, techniques et administratifs.

L'Ecole polytechnique fédérale assume une triple mission: formation, recherche et appui technologique à l'industrie.

Les ingénieurs et architectes formés à l'EPFL acquièrent des compétences polyvalentes. Ils doivent être capables de s'intégrer à un contexte professionnel, notamment industriel, de participer au développement technologique et de contribuer à la résolution de problèmes contemporains: approvisionnement en énergie, utilisation des ressources naturelles, habitat et environnement.

Un programme toujours plus étendu d'enseignements postgrades répond aux besoins de la formation continue dans des domaines de pointe, souvent interdisciplinaires.

Les recherches fondamentales et appliquées couvrent l'ensemble des disciplines enseignées. Quatre axes généraux sont privilégiés: les matériaux nouveaux, les méthodes modernes de production, les technologies de l'information, ainsi que les rapports entre technique et cadre de vie.

La collaboration entre l'EPFL et l'UNIL se manifeste tant par des programmes de recherche communs que par des enseignements donnés aux étudiants des deux institutions. Cette collaboration est particulièrement active avec la Faculté des sciences et celle de médecine. Les deux hautes écoles partagent en outre les mêmes installations au Centre sportif de Dorigny.

Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes

Cette Fondation a été créée en 1978 par Jean Monnet qui lui a donné l'ensemble de ses archives, soit près de 12 tonnes de documents. Les collaborateurs de la Fondation ont pour objectif d'inventorier et de classer ces archives qui représentent 20 fonds et couvrent le siècle entier.

Jean Monnet a confié à la Fondation la mission de créer avec ses archives (rejointes par les papiers européens de Robert Schuman et Paolo Emilio Taviani ainsi que les archives de Robert Marjolin) une mémoire vivante de la réconciliation et de l'union des Européens. Une photothèque complète cette documentation.

La Fondation sert de lieu de rencontre entre Suisses, représentants des milieux universitaires, politiques et économiques, et les autres Européens. Elle organise en Suisse et au Liechtenstein le concours annuel «L'Europe à l'école» et remet le «Prix européen SICPA» qui récompense des travaux scientifiques sur l'union européenne.

Le Centre de recherches européennes a été créé en 1957. Il a formé une pléiade de chercheurs et édité plus de 200 cahiers.

Institutions proches ou associées

Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)

Après quelques années de vie active ou au terme de leurs études universitaires, des fonctionnaires ou jeunes diplômés des hautes écoles s'interrogent sur leur avenir professionnel. La gestion publique les intéresse. Désirant compléter leur formation initiale, accroître leur efficacité, voire même réorienter leur carrière professionnelle, ces hommes et ces femmes ressentent le besoin de parfaire leur formation en droit, en finances et management publics, en informatique ou dans un domaine spécifique des politiques publiques.

Le programme de diplôme en administration publique a été spécialement conçu par l'IDHEAP pour répondre à ce besoin. Il a pour objectif de familiariser les étudiants avec la structure, le fonctionnement et l'environnement du secteur public suisse à tous les niveaux étatiques. Des cas pratiques, ainsi que des comparaisons avec le secteur privé et les administrations de pays étrangers, permettent le développement des capacités analytiques des participants et les initient à la gestion des administrations et des services publics.

Institut suisse de droit comparé (ISDC)

Créé par une loi fédérale du 6 octobre 1978, l'Institut suisse de droit comparé a ouvert ses portes en 1982. Etablissement autonome de la Confédération, il a pour tâche première d'élaborer des avis de droit concernant le droit étranger pour les autorités fédérales, les tribunaux et les particuliers, ainsi que de mettre à la disposition des chercheurs de tous horizons une bibliothèque de droit étranger et de droit international qui compte à ce jour 140 000 livres et près de 2000 périodiques.

Véritable pierre angulaire de l'Institut, la bibliothèque est une bibliothèque dite de consultation où tous les ouvrages sont mis à disposition en libre-accès. L'essentiel de la bibliothèque est constitué d'ouvrages de droit provenant du monde entier et, en règle générale, en langue originale: textes de lois, jurisprudence, principaux commentaires et traités, monographies particulières, sans oublier les revues juridiques. Aucun domaine du droit n'est ignoré, mais certaines branches, tels le droit fiscal ou l'aménagement du territoire, sont moins représentées en raison soit de leur technicité, soit du caractère très changeant de la législation.

L'Institut emploie quelque 25 personnes, dont une dizaine de collaborateurs scientifiques; presque tous d'origine étrangère, ceux-ci sont choisis de manière à couvrir le plus de systèmes juridiques possibles.

Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)

L'ISREC est une fondation sans but lucratif, placée sous la surveillance de la Confédération. Créée en 1964, elle s'est installée à Epalinges en 1976.

Depuis près de trente ans, les intérêts scientifiques de 14 groupes de chercheurs sont orientés vers la compréhension des mécanismes de développement des cancers. Leurs travaux portent en particulier sur:

- l'origine des cellules tumorales;
- les relations entre virus et cancers;
- les défenses immunitaires contre les cancers;
- l'environnement et les carcinogènes;
- les applications diagnostiques et thérapeutiques de la recherche sur les cancers.

L'ISREC entretient des relations et des collaborations très étroites avec les universités suisses, de même qu'avec ses partenaires du Centre de recherches d'Epalinges: l'Institut de biochimie de l'UNIL, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer, le Centre OMS de recherche et de formation en immunologie et le Centre pluridisciplinaire d'oncologie (CPO) du CHUV; plusieurs de ses chercheurs sont aussi professeurs d'université et plus de trente doctorants, futurs docteurs ès sciences, sont formés en permanence à l'ISREC.

Institutions proches ou associées

Institut Ludwig de recherche sur le cancer

Créé au début des années 1970 par un homme d'affaires new-yorkais, l'Institut Ludwig de recherche sur le cancer est une institution internationale sans but lucratif dont le siège est à Zurich. Son but est de promouvoir la recherche sur le cancer au sein d'unités réparties dans différents endroits du globe. L'Institut finance actuellement dix unités de recherche situées à Melbourne, Sao Paulo, San Diego, New York, Londres, Bruxelles, Stockholm, Uppsala et Lausanne. La décentralisation voulue par l'Institut a pour but de favoriser les interactions entre ses membres et des partenaires scientifiques et médicaux aux endroits où sont situées les unités. Chaque unité est responsable de la réalisation d'un programme de recherche dans un des domaines de pointe de la cancérologie.

L'unité lausannoise de l'Institut Ludwig a été créée en 1974 au sein du département d'immunologie de l'ISREC, puis est devenue autonome en 1976. Reconnue par le Conseil d'Etat du canton de Vaud comme une institution autonome de rang universitaire, elle consacre ses activités à la recherche fondamentale et clinique sur le système immunitaire et ses relations avec le cancer. L'UNIL et l'Institut Ludwig sont liés par une convention de collaboration dans la conduite de recherches sur le cancer. Cette collaboration est mise en œuvre avec l'Institut de biochimie (pour la recherche fondamentale) et avec les oncologues du CHUV (pour la recherche clinique). En outre, l'unité participe à l'enseignement de l'immunologie générale dispensé à la Faculté de médecine et aux cours postgradués consacrés à l'immunologie et à ses applications en oncologie.

International Institute for Management Development (IMD)

L'IMD est né de la fusion en 1989 de deux des plus célèbres instituts de gestion d'Europe, l'IMEDE-Lausanne et l'IMI à Genève. L'IMD est un institut de caractère postuniversitaire, spécialisé dans la formation des cadres supérieurs d'entreprise. L'enseignement, donné exclusivement en anglais, comprend:

- un cours débouchant sur le diplôme de Master of Business Administration (MBA), d'une durée de douze mois (de janvier à décembre);
- une douzaine de cours préparant à des responsabilités de direction générale et destinés à des cadres confirmés;
- une dizaine de séminaires de courte durée portant sur la gestion des diverses fonctions de l'entreprise et sur la planification stratégique;
- une série de programmes d'entreprises répondant à des besoins spécifiques.

Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)

Voir au chapitre consacré à la Faculté des lettres.

S'inscrire à l'UNIL

Admission

Les candidats doivent posséder un certificat suisse de maturité ou un baccalauréat, ou un titre étranger jugé équivalent. Les étrangers dont le titre est reconnu sans être jugé équivalent doivent se soumettre à un examen d'admission, qui a lieu en octobre et en avril à Fribourg pour toutes les universités suisses.

A l'exception des cours de droit allemand et de certains cours de littératures étrangères, tout l'enseignement est donné en français. Avant d'être immatriculés, les étudiants de langue maternelle autre que le français doivent se soumettre à un examen de français qui est éliminatoire.

Pour plus de renseignements, voir les brochures «Conditions d'immatriculation».

Les études universitaires commencent avec le semestre d'hiver, au début de l'année académique; cependant, les cours de droit allemand peuvent aussi être suivis dès le semestre d'été.

Immatriculation

Les candidats doivent se procurer auprès du Service des Immatriculations et inscriptions une formule «**Demande d'immatriculation**» et la retourner à ce service, dûment remplie, dans les délais suivants:

- **avant le 31 juillet** pour les Facultés de théologie, droit, lettres, sciences, sciences sociales et politiques (à l'exception de la psychologie), l'Ecole des hautes études commerciales et l'Ecole de français moderne;
- **avant le 31 juillet** (pour le semestre d'hiver) et le 31 janvier (pour le semestre d'été) pour le droit allemand.
- **avant le 1^{er} juin** pour les études de psychologie.

Pour l'**Institut de police scientifique et de criminologie**, une **inscription préalable avant le 1^{er} juin** est nécessaire. Les formules peuvent être obtenues auprès du Service des Immatriculations et inscriptions.

Pour la **Faculté de médecine** et l'**Ecole de pharmacie**, les formules d'**inscription préalable** peuvent être obtenues au Service des Immatriculations et inscriptions et doivent parvenir à la Conférence universitaire suisse, à Berne, **avant le 1^{er} juin**.

Les candidats admis reçoivent une attestation d'admission à l'immatriculation, et les autres candidats une lettre les informant de la décision prise à leur égard.

Coût des études

Les droits d'inscription forfaitaires aux cours s'élèvent à **Fr. 450.- par semestre** pour les étudiants suisses comme pour les étudiants étrangers. A ce montant, il faut ajouter des taxes semestrielles de Fr. 60.-.

Ces tarifs ne s'appliquent pas aux diplômés postgrades (environ Fr. 2000.- par an, environ Fr. 8500.- pour le MBA).

Logement

Un nombre réduit de chambres sont à disposition dans les foyers d'étudiants. Le Service des Affaires socio-culturelles tient à disposition des étudiants une liste des logements vacants. Chacun doit s'efforcer de trouver un toit lui-même.

Aides financières

L'UNIL n'accorde aucune bourse aux étudiants étrangers, hormis celles prévues dans le cadre des conventions d'échange conclues avec d'autres hautes écoles. Par ailleurs, il n'est pas possible d'obtenir une aide financière — privée ou officielle — en Suisse. Toutefois, la Suisse accorde un certain nombre de bourses à divers Etats. L'étudiant qui souhaite obtenir une bourse de la Confédération prendra contact avec l'ambassade de Suisse dans son pays, qui saura le conseiller sur la manière de procéder. **Le budget minimum d'un étudiant s'élève à environ Frs. 1500.- par mois**, auxquels il faut ajouter les frais d'études qui représentent une somme d'environ Frs. 3000.- par année académique. L'étudiant qui ne dispose pas de ces montants ne pourra pas mener à bien une formation à Lausanne.

Etre étudiant

Choisir l'université

Choisir des études universitaires, c'est privilégier sa formation scientifique, méthodologique et intellectuelle. En effet, l'Université n'est pas une école professionnelle, même si elle prépare aux professions qui exigent une instruction supérieure. Deux exceptions cependant: la médecine et la pharmacie, qui incluent dans leur programme des stages et des cours de pratique professionnelle.

Apprendre à apprendre

Le rôle des professeurs consistera non seulement à transmettre des connaissances, mais aussi à développer chez les étudiants des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que leur esprit critique. Ils leur apprendront à mener une recherche et à en interpréter les résultats. Ils les initieront aux méthodes propres à leur discipline.

1^{er} cycle

La formation universitaire de base — conduisant en général à une licence — est le plus souvent constituée de deux cycles d'études. Le premier cycle (demi-licence, années propédeutiques) comprend des enseignements de base et des cours généraux jugés utiles à la maîtrise de certains aspects de la formation choisie (physique pour les médecins ou mathématiques pour les psychologues, par exemple). Il donne à chacun les bases nécessaires à une future spécialisation.

2^e cycle

Le deuxième cycle permet d'approfondir la connaissance de la discipline choisie, voire d'entamer une première spécialisation. Il se conclut souvent par un travail personnel déterminé d'un commun accord entre l'étudiant et l'un de ses professeurs.

3^e cycle

Il existe également un troisième cycle d'études qui concerne beaucoup moins d'étudiants. C'est à ce niveau que se font les vraies spécialisations (diplômes de spécialisation ou postgrades et, surtout, doctorat) ou l'élargissement de la formation de base (formations postgrades).

Gérer son temps

On admet volontiers que les étudiants s'inscrivent de leur plein gré à l'Université. Cette liberté nouvelle, souvent liée à un premier éloignement du cadre familial, peut être la cause de nombreuses difficultés et de nombreux échecs. Organisation et autodiscipline sont deux maîtres mots de la formation universitaire. En effet, il revient à chacun de fixer ses objectifs de travail, de gérer son horaire et d'équilibrer ses loisirs et son activité académique. Mais il est certainement utile de savoir que, selon des enquêtes effectuées dans des hautes écoles suisses et françaises, les étudiants travaillent en moyenne entre 18 heures et 19 heures par semaine en plus de leurs cours, ce qui peut représenter jusqu'à 60 heures par semaine!

Trouver sa voie

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec motivation: on ne fait bien et volontiers que ce qu'on aime. Le bon choix de la voie d'études est donc un élément capital de la réussite. De même, pour franchir le cap des premières années souvent un peu rébarbatives, il est souhaitable d'avoir quelques idées sur son avenir professionnel. Il ne s'agit pas de choisir en fonction de débouchés difficiles à prévoir — tout au moins quantitativement — mais en fonction de ses goûts et de ses capacités.

S'intégrer

Très peu de facultés organisent des évaluations en cours d'année, les travaux écrits du gymnase n'existent plus. Seuls des examens annuels permettent de faire le point. Ne pas savoir si l'on fait des efforts dans la bonne direction est quelquefois angoissant et peut perturber le bon déroulement des études. Cependant, cela arrive plutôt aux personnes isolées, qui se sont mal intégrées à l'Université. Mener à bien ses études, c'est donc aussi établir des contacts avec ses collègues — il existe de nombreuses associations qui les favorisent — c'est savoir s'adresser aux assistants qui sont à la disposition des étudiants et c'est oser discuter avec les enseignants de ses difficultés et de ses objectifs.

L'Université n'est pas qu'un lieu d'études, elle est également un lieu de rencontres.

Chercher, bouger

La recherche à l'UNIL

Approfondir et étendre le savoir, innover, trouver des solutions aux problèmes suscités par un monde en mutation et confronté à une démographie en expansion, tels sont les défis posés aux chercheurs, universitaires et universités. Indissociable d'un enseignement de qualité, fondamentale ou appliquée, la recherche est pratiquée dans plus de 80 sections, instituts, départements et laboratoires de l'UNIL. Les chiffres ci-dessous l'attestent.

En 1992, sur un budget global de près de 233 millions de francs suisses, l'UNIL a consacré environ 35 millions à l'enseignement et à la recherche. A ce montant se sont ajoutés près de 24 millions de subsides de recherche accordés aux membres de l'UNIL par le Fonds national de la recherche scientifique, ainsi qu'environ 5 millions provenant de diverses fondations et de contrats industriels.

Cette même année, 188 thèses de doctorat ont été soutenues à l'UNIL dans toutes les disciplines couvertes par l'institution et près de 600 membres de l'UNIL ont été auteurs ou coauteurs de livres, publications ou communications scientifiques.

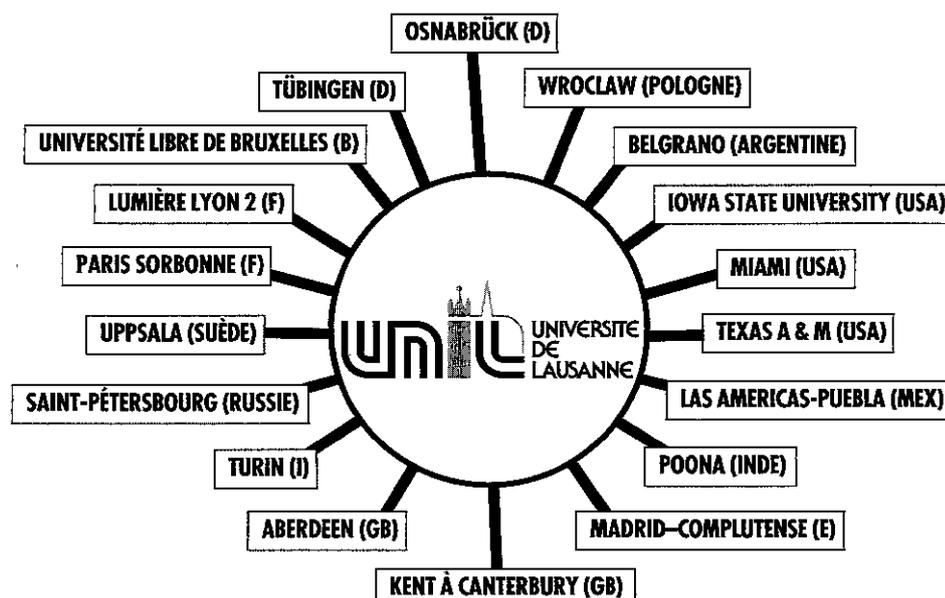
La recherche est une activité qui stimule celui qui la pratique et le fait sortir de son cadre local: elle rime avec connaissance et communication. Les chercheurs de l'UNIL entretiennent de nombreux liens avec leurs collègues d'autres pays et d'autres continents, en accord avec la vocation internationale de la haute école. Sur un plan local, ils collaborent étroitement avec une demi-douzaine d'institutions lausannoises et avec les autres hautes écoles suisses.

La mobilité à l'UNIL

Les étudiants de l'Université de Lausanne bénéficient de nombreuses facilités administratives et financières pour accomplir une partie de leurs études (graduées ou postgraduées) dans une haute école suisse ou étrangère. Plusieurs voies s'offrent à eux:

- **ERASMUS**, programme de coopération interuniversitaire de la Communauté européenne. Offre des programmes d'échanges en réseaux (PICS) et un système de transfert de crédits (ECTS, pour la Faculté de médecine uniquement).
- **CH-UNIMOBIL**, programme d'échange et de reconnaissance académique pour les hautes écoles suisses.
- **CONVENTIONS BILATÉRALES D'ÉCHANGE**, conclues entre l'Université de Lausanne et des hautes écoles du monde entier.
- **CONVENTIONS MULTILATÉRALES D'ÉCHANGE**, conclues entre des Etats ou des hautes écoles du monde entier.
- **ACCORDS SPÉCIFIQUES**, conclus entre des facultés ou des instituts de l'UNIL et leurs homologues à l'étranger.

Quelques conventions bilatérales d'échange conclues entre l'UNIL et des hautes écoles à l'étranger



57 mots pour comprendre l'UNIL

Adjoint de faculté	Personne responsable de l'administration dans chaque faculté. Elle est rattachée au décanat et reçoit en principe sur rendez-vous.
Agrégé de faculté	Il participe comme le maître-assistant aux enseignements pratiques et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur.
Aides financières	Voir bourses d'études et bourses d'échange.
Année académique	L'année académique commence en octobre. Elle se subdivise en un semestre d'hiver et un semestre d'été. Seuls les cours de droit allemand peuvent être suivis dès le semestre d'été.
Armée	Il est recommandé aux futurs étudiants suisses d'effectuer l'école de recrue avant leur entrée à l'UNIL. L'Office de liaison de la Division mécanisée I, 1018 Lausanne, aide à la coordination armée-études.
Assistant	L'assistant seconde un professeur dans l'enseignement et la recherche. Il est un étudiant avancé ou un diplômé universitaire.
Assurances	Tous les étudiants ont l'obligation de s'affilier à une caisse d'assurance contre la maladie.
Auditeur	L'auditeur est autorisé à suivre certains cours de l'UNIL, sans cependant jouir du statut d'étudiant. Il doit s'inscrire aux cours qu'il entend suivre et s'acquitter d'une taxe d'inscription. Il n'a pas accès aux séminaires et travaux pratiques et n'est pas autorisé à se présenter aux examens. Il n'obtient donc ni grade, ni certificat, ni diplôme.
Bourses d'échange	Il s'agit de subsides permettant d'effectuer des séjours d'études à l'étranger ou dans une autre université suisse. Se renseigner auprès du Service des Affaires socio-culturelles.
Bourses d'études	Subsides alloués en tant qu'aide financière aux études. Il existe des bourses cantonales, des bourses communales et des bourses fédérales (pour les étudiants étrangers). Les intéressés s'adressent à l'Office des bourses de leur canton ou de leur commune de domicile. Le Service des Affaires socio-culturelles de l'UNIL peut renseigner à ce sujet.
Certificat	C'est un examen intermédiaire, portant sur un ensemble de branches spécialisées. Le plus souvent, il caractérise l'orientation des études dans le cadre d'une faculté ou d'une section.
CH-UNIMOBIL	Programme d'encouragement de la mobilité en Suisse et plus particulièrement entre les régions linguistiques.
Congé	Un étudiant peut, pour des motifs jugés valables, interrompre ses études pendant un ou deux semestres. Il doit faire une demande auprès de sa faculté dans les délais réglementaires.
Conventions d'échange	L'UNIL a signé des conventions d'échanges d'étudiants, de chercheurs et de professeurs avec de nombreuses universités étrangères. La nature de ces conventions varie selon les pays et les établissements.
Cours	Le cours ex cathedra est une forme d'enseignement fréquemment utilisée dans les premières années d'études. Il peut être dispensé dans de grands auditoriums de plus de cent personnes.
Cycle d'études	Les études universitaires se subdivisent en trois cycles d'études. Le premier cycle comprend en règle générale la première année d'une formation en trois ans et les deux premières années d'une formation en quatre ans. Le deuxième cycle comprend les années suivantes jusqu'à l'obtention de la licence ou du diplôme (1 ^{er} grade). Le troisième cycle comprend les formations post-grades et l'ensemble des enseignements et des recherches nécessaires à la rédaction d'une thèse de doctorat.
Décanat	Autorité exécutive d'une faculté. Elle est composée d'un doyen et d'un ou plusieurs vice-doyens, élus pour deux ans. Les étudiants s'adressent au décanat pour de nombreuses questions administratives (congrés, attestations, examens, etc.).
Demi-licence	A la faculté des SSP et à celle des lettres, examen intermédiaire qui a lieu après les deux premières années d'études.
Département	Il permet la coordination de l'enseignement et de la recherche d'une même discipline principale ou de disciplines apparentées enseignées dans différentes facultés.
Diplôme	Équivaut dans certaines facultés à la licence (en sciences par exemple); dans d'autres, il s'agit de la sanction d'une formation post-licence (diplôme postgrade, diplôme de spécialisation).

57 mots pour comprendre l'UNIL

Doctorat	Formation de 3 ^e cycle comprenant la rédaction d'une thèse soutenue publiquement.
Ecole	Subdivision de l'Université de Lausanne jouissant d'une autonomie académique et administrative. L'Ecole des HEC a rang de faculté. En revanche, l'Ecole de pharmacie est rattachée à la Faculté des sciences, et l'Ecole de français moderne à la Faculté des lettres. L'Institut de police scientifique et de criminologie, rattaché à la Faculté de droit, a rang d'Ecole.
ERASMUS	Programme d'action de la Communauté européenne en matière de mobilité des étudiants. Il vise à promouvoir la mobilité des étudiants et la coopération avec les établissements d'enseignement supérieur de la Communauté.
Etudiant	Est étudiant régulier celui qui est immatriculé à l'UNIL et inscrit aux cours en vue d'obtenir un grade ou un diplôme. Il existe des possibilités de se mettre en congé (voir ce terme).
Examen propédeutique	Examen intermédiaire portant sur des branches générales qui a lieu à la fin de la première, éventuellement de la deuxième année d'études.
Examens universitaires	Ils sont répartis en deux ou trois sessions par année académique (mars, juillet, septembre/octobre), selon les facultés ou écoles.
Exercices	Mise en pratique des connaissances acquises aux cours dans des disciplines comme les mathématiques ou les langues principalement.
Exmatriculation	Procédure mettant fin à l'immatriculation d'un étudiant à l'UNIL. Elle peut être décidée par l'étudiant lui-même ou prononcée par l'Université dans certains cas particuliers (échecs répétés, durée excessive des études, problèmes disciplinaires graves, non-paiement des taxes..).
Faculté (ou Ecole)	Unité administrative et d'enseignement de l'UNIL. Ce terme désigne les principales subdivisions de l'Université où sont effectués l'enseignement et la recherche dans un ensemble de disciplines. L'UNIL compte sept facultés: théologie, droit, lettres, Ecole des hautes études commerciales, sciences, médecine.
FAE	Fédération des associations d'étudiants. Elle rassemble toutes les associations d'étudiants des facultés et écoles de l'UNIL. Elle constitue le principal interlocuteur des autorités universitaires et dispose d'un budget lui permettant de soutenir de nombreux projets estudiantins.
FNRS	Il s'agit du Fonds national de la recherche scientifique, organisme de soutien à la recherche. Il met à disposition des chercheurs des fonds importants et lance des programmes d'intérêt national ouverts à tous les chercheurs suisses (PNR).
Formation continue	L'UNIL dispose d'un Centre de formation continue qui coordonne et encourage les initiatives dans ce domaine. Chaque année, des cours sont proposés à des professionnels de différentes orientations. Une brochure spéciale présente l'éventail de l'offre en la matière.
Horaires des cours	Ils sont publiés chaque semestre, avant la rentrée universitaire et sont disponibles auprès des décanats des facultés et écoles.
Immatriculation	Autorisation donnée par l'Université à l'étudiant de s'inscrire aux différents cours, séminaires et travaux pratiques qu'il a l'intention de suivre. La demande d'immatriculation doit être faite dans les délais réglementaires au moyen des documents officiels (c.f. page 14).
Institut	Subdivision à l'intérieur des facultés ou écoles; unité d'enseignement et de recherche jouissant d'une autonomie administrative et technique.
Journée d'accueil	Les nouveaux étudiants sont invités le vendredi précédant la reprise des cours à une journée d'accueil et d'information qui leur permet de prendre contact avec leur faculté et de s'informer sur les services de l'Université et sur les différentes associations et groupements d'étudiants. Un accueil spécial est organisé le jeudi matin pour les étudiants mobiles et les boursiers.
Langues	Le français est la langue d'enseignement à l'UNIL. L'Ecole de français moderne dispose d'un Centre de langues offrant des cours de langues étrangères et préparant à certains examens — Test of English as Foreign Language (TOEFL), par exemple
Lecteur	Chargé d'enseignement pratique à l'Ecole de français moderne.
Licence	Grade délivré à la fin de la formation universitaire de base (fin du 2 ^e cycle des études).

57 mots pour comprendre l'UNIL

Logement	Il y a quatre maisons pour étudiants: Falaises, Friaudes, Ochettes et Rhodanie. Elles sont gérées par la Fondation Maisons pour étudiants (FME). Le Centre universitaire catholique (CUC) dispose de 30 lits. Le Service des Affaires socio-culturelles met à disposition des adresses de chambres dépendantes ou indépendantes chez des privés.
LUL	Il s'agit de la Loi sur l'Université de Lausanne, qui précise la mission, l'organisation et le statut financier de l'Université. Elle définit notamment les conditions de nomination et les fonctions des membres du corps enseignant, les conditions générales des études et les règles relatives à la procédure disciplinaire.
Maître assistant	Le maître-assistant participe en vue de la relève académique aux enseignements pratiques et à la recherche, sous la responsabilité d'un professeur.
Maîtrise	A la Faculté des SSP, diplôme qui sanctionne une quatrième année d'études. On ne peut accéder à la maîtrise que sous certaines conditions de réussite de la licence.
Master	Diplômes postgrades délivrés par l'École des HEC: Master's Degree in Business Administration (MBA), Master's Degree in International Management (MIM), Master's Degree in Economics (MSE), Master's Degree in Business Information Systems (MBI) et Master's Degree in Banking and Finance (MBF).
Mémoire	Travail de recherche personnel plus ou moins important selon le type ou le niveau d'études, dont le sujet se définit en accord avec un professeur responsable.
Mobilité	Divers programmes d'échanges permettent aux étudiants de fréquenter plusieurs lieux d'études dans le cadre de leur cursus universitaire. Une brochure spéciale présente les divers types de programmes à leur disposition.
Privat-docent	Il donne un cours facultatif sur un sujet spécial.
Professeur	Le professeur assume la responsabilité de l'enseignement et des recherches dans une discipline. Le professeur ordinaire l'assume pour la totalité de son activité, le professeur extraordinaire l'assume pour une part de son activité; tous deux sont nommés pour 8 ans, renouvelables. Le professeur associé assume des activités d'enseignement et de recherche spécialisés, il est nommé pour 4 ans, renouvelables. Le professeur assistant occupe un poste en vue de la relève d'un professeur ordinaire ou extraordinaire; il est nommé pour deux ans, renouvelables une à deux fois.
Rectorat	Autorité exécutive de l'Université. Il est composé du recteur, qui le préside, chargé des affaires générales, des finances et de la planification, et de trois vice-recteurs chargés respectivement de l'enseignement et des enseignants, des affaires étudiantes et des affaires internationales. Les membres du rectorat sont élus pour une période de quatre ans, renouvelable deux fois.
RGUL	Il s'agit du Règlement général de l'Université de Lausanne. Il définit les règles régissant l'organisation de la communauté universitaire.
Semestre universitaire	L'année académique est répartie en deux semestres: le semestre d'hiver qui commence à la fin octobre et le semestre d'été qui commence à la mi-avril.
Séminaire	Forme d'enseignement qui réunit des étudiants en petits groupes et qui permet d'approfondir des thèmes abordés pendant les cours.
Sénat	Autorité supérieure de l'Université, composée de l'ensemble des professeurs ordinaires et d'une délégation de professeurs extraordinaires, associés et assistants. Le Sénat élit notamment les membres du Rectorat.
Service militaire	Voir armée.
Taxes et droits d'inscription	Les étudiants s'acquittent chaque semestre des droits d'inscription forfaitaires aux cours et des taxes semestrielles. Pour les personnes dont la situation financière est difficile, il existe une possibilité de dispense partielle dès le troisième semestre.
Travaux pratiques (TP)	Exercices d'entraînement à l'utilisation des connaissances acquises aux cours, qui ont généralement lieu dans des laboratoires ou sur le terrain. Ils sont souvent dirigés par des assistants.
Université	L'Université a pour tâche de concourir à la création, au développement et à la transmission du savoir, par l'enseignement et la recherche. Elle conduit à l'acquisition des connaissances, des méthodes et de la formation nécessaires à l'exercice des professions exigeant une instruction supérieure.

Calendrier académique

1993

Septembre	Lundi	13	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	27	16 h. 15	Conseil des doyens
Octobre	Lundi	18	16 h. 15	Conseil des doyens
	Jeudi	21		Accueil des boursiers et étudiants mobiles
	Vendredi	22		Accueil des nouveaux étudiants
	Samedi	23		Dies academicus
	Lundi	25	8 h. 15	Début des cours
	Du 25 au	29		Séances des facultés / écoles
Novembre	Lundi	1	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	8	16 h. 15	Commission du plan et du budget
	Lundi	15	16 h. 15	Conseil des doyens
	Mercredi	24	17 h. 30	Commission tripartite
Décembre	Jeudi	2	16 h. 15	Sénat
	Lundi	6	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	20	17 h. 15	Noël universitaire
	Vendredi	24	12 h. 00	Interruption des cours

1994

Janvier	Lundi	10	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	17	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	24	16 h. 15	Commission du plan et du budget
	Mercredi	26	17 h. 30	Commission tripartite
Février	Mercredi	2		Journée des gymnasiens
	Vendredi	4		Journée des gymnasiens
	Lundi	7	16 h. 15	Conseil des doyens
	Jeudi	17	16 h. 15	Sénat
	Samedi	26	12 h. 00	Fin des cours
	Lundi	28	16 h. 15	Conseil des doyens
Mars	Lundi	7	16 h. 15	Commission du plan et du budget
	Lundi	14	16 h. 15	Conseil des doyens
Avril	Mardi	5	8 h. 15	Reprise des cours
	Lundi	18	16 h. 15	Conseil des doyens
Mai	Lundi	2	16 h. 15	Conseil des doyens
	Lundi	9	16 h. 15	Commission du plan et du budget
	Lundi	16	16 h. 15	Conseil des doyens
	Mercredi	25	17 h. 30	Commission tripartite
	Jeudi	26	16 h. 15	Séance extraordinaire du Sénat (élection du recteur)
Juin	Lundi	6	16 h. 15	Conseil des doyens
	Jeudi	9	16 h. 15	Sénat
	Lundi	13	16 h. 15	Commission du plan et du budget
	Samedi	18	12 h. 00	Fin des cours
	Mercredi	22	17 h. 30	Commission tripartite
	Lundi	27	16 h. 15	Conseil des doyens
Juillet	Jeudi	7	16 h. 15	Sénat
	Jeudi	7	19 h. 00	Rencontre d'été
	Lundi	11	16 h. 15	Conseil des doyens

Adresses utiles

Central, information

INSTITUTIONS, RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Central téléphonique Information-réception		692 11 11 692 44 55 692 23 36	

Services aux étudiants

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

Service d'orientation et conseil aux étudiants (OCE) M. Claude Roulin	BRA 1015 Lausanne	692 42 04 692 21 30	692 42 72 692 21 35
Immatriculations et inscriptions Mme Aude Bally-Savoy	BRA 1015 Lausanne	692 42 26 692 21 00	692 58 68 692 21 05
Service des affaires socio-culturelles (SASC) Mme Gilberte Isler	BRA 1015 Lausanne	692 42 13 692 21 13	692 58 71 692 21 15
Service de presse et d'information (SPUL) M. Axel Broquet	BRA 1015 Lausanne	692 42 66 692 20 70	692 42 97 692 20 75
Centre de langues M. Peter Winnington	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 81 692 29 20	
Sports universitaires M. Georges-André Carrel	Centre sportif de Dorigny 1015 Lausanne	692 57 56 692 21 50	692 57 60 692 21 55
Aumôneries universitaires Pasteurs: Mme A. Maire, MM. J.-F. Habermacher et L. Lavanchy	Grange de Dorigny 1015 Lausanne	692 42 18 692 21 47	692 42 97 692 20 75
Garderie La Croquignole	Rue de La Mouline 30 1022 Chavannes	691 63 60	
Affaires étudiantes Mme Françoise Grize, adjointe	BRA 1015 Lausanne	692 42 14 692 20 25	692 42 44 692 20 15

Affaires internationales

Affaires internationales Mme Antoinette Charon, adjointe	BRA 1015 Lausanne	692 42 47 692 20 20	692 42 44 692 20 15
Mobilité, échanges Mme Gilberte Isler	BRA 1015 Lausanne	692 42 13 692 21 13	692 58 71 692 21 15

Formation continue

Centre spécialisé de formation continue Mme Monique Baud	BEP 1015 Lausanne	692 27 94 692 22 90	692 27 97 692 22 95
---	----------------------	------------------------	------------------------

Adresses utiles

Facultés et Ecoles

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

INSTITUTIONS, RESPONSABLES ADRESSE TEL FAX

Faculté de théologie Prof. Bernard Reymond, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 70 <i>692 27 00</i>	692 44 65 <i>692 27 05</i>
Faculté de droit Prof. Martin Killias, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 44 96 <i>692 27 40</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC) Prof. Pierre Margot, directeur	Place du Château 3 1005 Lausanne	316 38 81 <i>692 28 60</i>	316 38 91 <i>692 28 65</i>
Faculté des lettres Prof. Claude Bérard, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 08 <i>692 29 00</i>	692 45 10 <i>692 29 05</i>
Ecole de français moderne M. Raymond Capré, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 18 <i>692 30 80</i>	692 46 30 <i>692 30 85</i>
Cours de vacances M. Jean-François Maire, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 19 <i>692 30 90</i>	692 46 30 <i>692 30 85</i>
Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) Prof. Paul Beaud, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 57 <i>692 31 00</i>	692 46 52 <i>692 31 15</i>
Ecole des Hautes Etudes Commerciales (HEC) Prof. Olivier Blanc, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 36 <i>692 33 00</i>	692 41 93 <i>692 33 05</i>
Faculté des sciences Prof. Claude Joseph, doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 25 <i>692 35 00</i>	692 24 98 <i>692 35 05</i>
Ecole de pharmacie Prof. Kurt Hostettmann, directeur	Bâtiment de pharmacie 1015 Lausanne	692 27 70 <i>692 45 00</i>	692 28 80 <i>692 45 05</i>
Faculté de médecine Prof. Claude Perret, doyen	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 90 <i>692 50 00</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP) M. Marco Astolfi, directeur <i>ad interim</i>	Dorigny 1015 Lausanne	692 57 53 <i>692 21 80</i>	692 57 60 <i>692 21 55</i>

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Définition et finalité des études de théologie

La Faculté de théologie de l'Université de Lausanne est une institution universitaire vouée à la recherche et à l'enseignement théologiques. Partie intégrante de l'Université dont elle est la racine (à l'origine — 1537 — l'UNIL était une Académie créée pour la formation des pasteurs), elle conserve cependant des relations privilégiées avec l'Eglise réformée du canton de Vaud, du moment qu'elle assure la préparation fondamentale de ses pasteurs. Cette mission ne se conçoit pas sans la pratique d'un dialogue œcuménique constant avec les autres courants du christianisme et l'ouverture aux autres religions. La théologie se comprend ici comme une recherche de la vérité, dans la fidélité critique à ses héritages, et dans l'accueil aux défis du temps.

Mais la perspective d'un engagement ecclésiastique n'est pas la seule. Elle s'accompagne d'autres visées, esquissant la possibilité d'autres avenir professionnels. C'est le cas de la filière en sciences religieuses.

On voit alors se dessiner le triple objectif de l'enseignement en Faculté de théologie:

- marquer le caractère spécifique de la foi chrétienne;
- dégager la portée anthropologique du phénomène religieux et des religions;
- engager le dialogue entre la théologie et les autres savoirs, au service d'un projet commun.

Grades décernés

Licence en théologie
Licence ès sciences religieuses
Diplôme de spécialisation
Doctorat en théologie
Doctorat ès sciences religieuses

Quel plan d'études?

Licence en théologie

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet – septembre/octobre – mars. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

EXAMEN PROPÉDEUTIQUE

Langues bibliques • Littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament
Introduction à la théologie • Histoire du christianisme • Ethique
Introduction aux problèmes du culte

DEMI-LICENCE DANS 4 DISCIPLINES

THÉOLOGIE BIBLIQUE

- Langues: hébreu et grec
- Ancien Testament
- Nouveau Testament
- Littérature inter-testamentaire

THÉOLOGIE HISTORIQUE

- Histoire du christianisme
- Sciences des religions

THÉOLOGIE SYSTÉMATIQUE

- Dogmatique
- Théologies contemporaines
- Ecclésiologie

THÉOL. MORALE, PRATIQUE ET SOCIALE

- Ethique
- Théologie pratique
- Théologie pastorale
- Psychologie de la religion
- Sociologie de la religion

LICENCE DANS 4 DISCIPLINES

Le parcours

Pour obtenir la licence en théologie, l'étudiant suit une formation répartie sur quatre années (voir schéma ci-dessus).

La 1^{re} année est celle des acquisitions préalables: méthodes de travail; langues bibliques (hébreu et grec); étude de la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament; introductions à la théologie, à l'éthique et aux problèmes du culte; cours de philosophie et de psychologie de la religion. Un examen conclut cette année propédeutique.

Durant les trois ans qui suivent, l'ensemble des disciplines théologiques est parcouru dans des cours magistraux et des séminaires, où la participation active des étudiants est requise. Au gré de ses choix, l'étudiant peut opter pour un programme personnalisé; c'est notamment le cas vers la fin des études, dans la perspective des épreuves finales (licence). Le programme s'efforce de répondre aux intentions suivantes:

- Comprendre et interpréter les écrits fondateurs du christianisme (Ancien et Nouveau Testament).
- Etudier le passé dont nous sommes les héritiers (histoire du christianisme, des doctrines chrétiennes et de la philosophie).
- Savoir exprimer sa foi dans le monde d'aujourd'hui (dogmatique, théologies contemporaines).
- Saisir les enjeux du dialogue entre les religions (sciences des religions).
- Apprendre à traduire les convictions en choix de vie (éthique).
- Articuler sa foi avec la vie sociale et personnelle (théologie pratique, sociologie de la religion, psychologie de la religion).

Langues hébraïque et grecque

L'enseignement de l'hébreu biblique vise à permettre une approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. Les difficultés tiennent à la distance linguistique et temporelle entre nos langues indo-européennes, les modes de pensée et d'expression occidentaux actuels et la période biblique de l'hébreu de famille sémitique. Le défi pédagogique est d'appliquer des méthodes actives d'apprentissage pour des couches linguistiques anciennes «non vivantes».

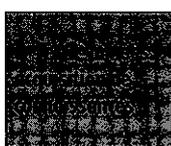
L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné a pour objectif une lecture autonome de la littérature des deux premiers siècles dans sa formulation originale. Les difficultés de la langue sont aussi sa richesse, finesse des cas, originalité d'un temps comme l'agilité subtile des tournures.

Quel plan d'études?

Licence ès sciences religieuses

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet — septembre/octobre — mars. A chaque examen, un 2^e échec est éliminatoire.

Les étudiants sont tenus de suivre les cours de la section «Histoire et sciences des religions». Ils choisissent deux des trois autres sections. Ceux qui ont retenu l'hébreu passent un examen de langue hébraïque à la fin de la 1^{re} année.

		BIBLE ET HISTOIRE	BIBLE ET THÉOL. ÉTHICO-PRATIQUE	THÉOLOGIE RÉFLEXIVE ET SYSTÉMATIQUE
DEMI-LICENCE		<ul style="list-style-type: none"> • Une langue biblique (hébreu ou grec) 	<ul style="list-style-type: none"> • Une langue biblique (hébreu ou grec) 	<ul style="list-style-type: none"> • Théologie systématique
		<ul style="list-style-type: none"> • Sciences bibliques (littérature; exégèse) 	<ul style="list-style-type: none"> • Sciences bibliques (littérature; exégèse) 	<ul style="list-style-type: none"> • Philosophie de la religion
LICENCE DANS 3 DES 4 DISCIPLINES		<ul style="list-style-type: none"> • Histoire du christianisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Ethique ou théologie pratique 	<ul style="list-style-type: none"> • Esthétique

Le parcours

A l'heure où les réalités religieuses semblent interférer de façon plus visible dans toute sorte de phénomènes humains et sociaux, tandis que se développent des confrontations interculturelles à l'échelle de la planète, une filière de formation en sciences religieuses est de nature à intéresser un nombre croissant de personnes.

La formation menant à la licence ès sciences religieuses — que notre Faculté est seule à offrir en Suisse romande — vise l'acquisition de méthodes et de savoirs permettant une approche informée du phénomène religieux et de ses expressions dans les grandes religions historiques et contemporaines.

Le recours aux sciences humaines (psychologie, sociologie, anthropologie culturelle, philosophie, histoire de l'art religieux, etc.) s'avère ici indispensable.

Le plan d'études fait appel à de nombreuses collaborations intra- et extrafacultaires. Il est axé sur deux grands thèmes:

- Les rapports entre théologie et culture, en relation avec la tradition chrétienne occidentale, on y confronte la tradition biblique à l'histoire du christianisme où à des problèmes éthiques actuels;
- la connaissance de deux religions autres que le christianisme (par exemple islam, bouddhisme, judaïsme, religions de l'Antiquité).

L'étudiant compose son programme en choisissant, en plus du certificat «Histoire et sciences des religions» (en gris), deux certificats parmi les trois autres propositions (Bible et histoire», «Bible et théologie éthico-pratique», «Théologie réflexive et systématique»).

Certificat d'études théologiques

La Faculté propose aux étudiants inscrits dans une autre faculté de l'Université un programme partiel leur permettant de s'initier à l'ensemble des disciplines théologiques. Le certificat qui conclut ce parcours peut être reconnu comme l'un des certificats de licence en Faculté des lettres (branche secondaire uniquement).

Le plan d'études comporte en moyenne huit heures hebdomadaires de cours ou séminaires, dont la plupart sont suivis en commun avec les candidats à la licence en théologie. Dès la seconde année, le programme prévoit des options, selon les intérêts particuliers des étudiants. Outre l'introduction à la théologie, le programme de la 1^{re} année propose la littérature de l'Ancien et du Nouveau Testament ainsi que des cours de philosophie. De la 2^e à la 4^e année, l'étudiant suivra des cours d'explication de textes bibliques (sur traduction française), d'histoire du christianisme, de dogmatique, d'éthique et de science des religions.

Un contrôle propédeutique est organisé à la fin de la 1^{re} année. Les candidats au certificat sont ensuite soumis à deux séries d'examens, à la fin de la 2^e année et à la fin des études.

Les enseignements

- Ancien Testament** • L'enseignement s'attache à étudier dans leur langue originale les différents livres qui constituent la première partie de la Bible. Il s'intéresse à l'histoire du peuple d'Israël et à ses rapports avec le monde culturel du Proche-Orient ancien. Des cours, des séminaires de collaboration et des travaux pratiques permettent aux étudiants de s'initier aux diverses méthodes d'interprétation, afin de dégager le témoignage que les textes rendent à la révélation de Dieu. On met ainsi en évidence les premiers fondements de la foi et de l'éthique chrétiennes.
- Nouveau Testament** • L'étude du Nouveau Testament s'attache à comprendre les 27 livres qui constituent, avec l'Ancien Testament, les écrits fondateurs du christianisme. La méthodologie utilisée couvre un champ large: analyse de textes, histoire du christianisme naissant, connaissance du milieu religieux juif et grec, étude de la théologie que déploie chaque écrit. Il s'agit de déterminer comment, chacun à sa manière, les auteurs du Nouveau Testament ont rendu compte de l'irruption de Dieu dans la vie et dans la mort de Jésus. L'étudiant est ainsi conduit à rechercher ce qui fait la source du christianisme.
- Ethique** • L'enseignement de l'éthique fait appel aux différentes traditions représentées par la philosophie et par la théologie. L'éthique fondamentale s'intéresse aux motivations, aux fondements et aux types d'argumentation de la réflexion morale; les convergences et les divergences entre les éthiques séculières et les éthiques religieuses sont prises en compte. L'éthique appliquée, autre élément essentiel, procède à des analyses de cas dans différents domaines de l'humain et du social (sexualité, médecine, politique, environnement, etc.). La méthodologie utilisée comporte une dimension nécessairement interdisciplinaire. L'étudiant est par conséquent invité à élargir ses connaissances dans certaines disciplines enseignées dans d'autres facultés.
- Langue et culture hébraïques** • L'enseignement de l'hébreu biblique favorise une première approche de la langue par une sensibilisation à ses caractéristiques sémitiques. L'apprentissage de la lecture, la présentation de l'essentiel de la morphologie et de la syntaxe ouvrent l'accès à la littérature hébraïque classique de l'Ancien Testament. La découverte de ses particularités linguistiques et stylistiques, des champs sémantiques de ses vocables, de l'apparat critique des textes, ainsi que l'apprentissage de l'utilisation des manuels hébraïques correspondants, offrent une méthodologie qui prépare à l'étude exégétique. Après un premier cours de deux semestres, il est possible d'élargir ses connaissances les années suivantes par un tutorium de lecture accompagnée de textes bibliques.
- Grec post-classique** • L'enseignement du grec post-classique ou grec de la koiné, qui s'étend sur une période de deux ans, a pour objectif une lecture autonome de la littérature chrétienne des deux premiers siècles. La première année est axée sur l'apprentissage des connaissances grammaticales et linguistiques où la morphologie et la syntaxe des principales difficultés de la langue sont abordées. L'utilisation de dictionnaires, de manuels spécifiques à la langue biblique, la lecture du *Novum Testamentum* et de son appareil critique, de la Concordance, préparent à la traduction, à l'analyse critique du texte et à l'exégèse. La seconde année porte essentiellement sur la lecture d'extraits de la Septante, des grandes Lettres paulines, de textes apocryphes et de textes patristiques; par ailleurs, elle perfectionne la connaissance des finesses et des idiotismes de la langue et met en valeur les expressions et le sens original des textes.
- Sociologie de la religion** • Cet enseignement introduit à une analyse des rapports religion-culture, religion-société, ainsi qu'à l'épisiéologie, à la méthode et aux instruments d'observation de la discipline. Pour y parvenir, il prend appui sur un thème actuel: les nouveaux mouvements religieux, la recomposition de la religion, fondamentalisme-intégrisme, religion et égalité hommes-femmes... Les participants sont invités à faire eux-mêmes sur le terrain des observations qui sont intégrées à la démarche du cours.

Les enseignements

- Psychologie de la religion* ● Cet enseignement de deux heures hebdomadaires durant deux semestres vise à définir et confronter quelques éléments de psychologie, de psychanalyse et de théologie afin de discerner les apports et les limites de l'application de la psychologie dans le domaine de la religion en général et de la foi chrétienne en particulier. L'approche de l'inconscient individuel et collectif fait apparaître, en effet, des connexions profondes aux sources de la vie psychique et de ses manifestations affectives, intellectuelles et spirituelles.
Le cours communique les bases nécessaires à cette étude et le séminaire guide le travail des étudiants de diverses facultés sur un thème abordé conjointement par la théologie et la psychologie. Cet exercice tend à fournir une méthodologie élémentaire en psychologie de la religion.
- Science des religions* ● La science des religions s'intéresse aux comportements, idées et représentations religieuses que l'on trouve dans les sociétés humaines dans le présent et dans le passé. Elle étudie ces religions selon les approches des sciences humaines et sociales. Il s'agit d'une discipline empirique, non confessionnelle, qui s'intéresse à la religion comme phénomène humain.
A l'Université de Lausanne, l'enseignement de science des religions a été organisé sous l'égide d'un Département interfacultaire d'histoire et de science des religions, avec la participation d'enseignants des Facultés de théologie, de lettres et de SSP. Relevons, à côté du cours d'introduction générale, les cours sur l'islam et ses relations avec l'Occident, sur le judaïsme et ses relations avec le christianisme, sur les religions de l'Inde, et les cours en anthropologie et sociologie des religions.
- Théologie pratique* ● La théologie pratique envisage les interactions des pratiques chrétiennes et de la théologie, mettant les unes à l'épreuve de l'autre et réciproquement. Ses principaux sujets de préoccupation sont la communication du message chrétien (homilétique), l'organisation des Eglises et des ministères, les problèmes du culte (liturgique), la pédagogie et la didactique du christianisme (catéchétique), les différents aspects de la présence visuelle du christianisme dans le monde.
- Théologie pastorale* ● La théologie pastorale, qui est une partie de la théologie pratique, se préoccupe de l'articulation de la réflexion théologique et de l'intervention pastorale dans l'Eglise et la société. Les thèmes suivants sont abordés: le dialogue pastoral, le travail en groupe, les crises et le développement de la personne, la formation, les ministères. Chacun de ces sujets pose la question de l'identité théologique et pastorale.
- Théologie systématique* ● Réflexion approfondie sur l'ensemble de la foi chrétienne dans ses multiples rapports avec le monde culturel et religieux d'aujourd'hui, cette discipline comporte plusieurs enseignements répartis sur deux chaires: dogmatique, théologie fondamentale, ecclésiologie, théologies contemporaines, philosophie de la religion.
- Histoire du christianisme* ● Si cet enseignement s'intitule «histoire du christianisme» plutôt qu'«histoire de l'Eglise», c'est parce que son objet déborde le cadre ecclésiastique pour s'étendre à tout ce qui, dans les siècles passés, a été dit, fait ou pensé en référence directe ou indirecte avec le christianisme. Il prend en compte et confronte la doctrine et les pratiques, la théologie et les usages. Cet enseignement, qui s'appuie de façon permanente sur l'étude des sources, inclut l'apprentissage des méthodes historiques ainsi qu'une réflexion sur la validité de la connaissance historique, déterminée d'une part par les témoignages disponibles, d'autre part par les questions et le regard de l'historien.

**Formations
post-licence**

La Faculté et ses instituts organisent des enseignements postgrades à l'intention des licenciés suisses et étrangers désireux d'entreprendre un travail personnel de recherche dans une discipline de la théologie. Une partie de cette formation est assurée en collaboration avec les autres facultés de théologie romandes.

Grade de spécialisation

Pour ce diplôme en sciences bibliques, histoire du christianisme, théologie systématique, éthique théologique, science des religions, théologie pratique, le candidat doit être porteur d'une licence en théologie (ou dans une autre discipline, selon la spécialisation choisie) ou d'un titre jugé équivalent.

Il suit des séminaires ad hoc durant au moins une année et passe un examen oral et un examen écrit dans la discipline choisie.

Il rédige un mémoire de recherche dont le sujet doit être agréé par le Conseil de Faculté. Ce mémoire, une fois accepté par le Conseil, fait l'objet d'une soutenance publique.

**Doctorat en théologie
et sciences religieuses**

Le candidat au doctorat doit adresser au doyen de la Faculté une demande écrite accompagnée du diplôme de licencié en théologie ou d'un titre équivalent. Il doit préalablement obtenir un diplôme de spécialisation; la matière du mémoire de recherche pourra être intégrée au travail de thèse. Peuvent être exemptés de ce mémoire les candidats dont les titres scientifiques sont jugés suffisants ou qui font état de publications dénotant une connaissance approfondie du sujet prévu pour la thèse.

Le sujet de la thèse doit être approuvé par le Conseil de Faculté sur préavis d'un professeur chargé de la direction de la thèse.

3^e cycle

Les Facultés de théologie de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel sont unies par une convention relative à l'enseignement du 3^e cycle. Cet enseignement porte à tour de rôle sur toutes les disciplines importantes de la théologie. Y sont admis, en principe, les diplômés des quatre Facultés de théologie: licenciés, doctorants, jeunes chercheurs, membres du corps enseignant universitaire. Cet enseignement est gratuit.

Stage pastoral

Les étudiants qui se destinent à un ministère au sein de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud peuvent suivre pendant leurs études des stages expérimentaux, préalablement au stage pastoral d'une année qui fera suite à l'obtention du grade de licencié en théologie. Pour être consacré au ministère pastoral ou diaconal, le candidat subira encore l'examen administré par une commission de l'Eglise.

Les ressources

Institut des sciences bibliques (ISB)

L'Institut des sciences bibliques (ISB) est un centre d'intérêt romand rattaché à la Faculté. Il a pour but de développer la recherche et la formation postgrade dans le domaine de la Bible et des écrits qui lui sont proches. Il s'attache à leur environnement historique et à leur interprétation.

Son activité comporte trois axes principaux:

- Recherche et enseignement postgrade (direction de recherches, colloques scientifiques, journées d'études et séminaires de 3^e cycle au niveau romand).
- Bibliographie biblique informatisée de Lausanne (BiBIL): élaboration d'une banque de données bibliographiques et publication d'un bulletin périodique. Indexation de 60 revues et des ouvrages acquis par la bibliothèque.
- Travaux d'édition et de commentaire des textes apocryphes chrétiens dans la *Series apocryphorum* du *Corpus christianorum* (Turnhout, Brepols). Participation aux activités de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC), dont l'ISB est un des centres principaux.

Institut romand de pastorale (IRP)

L'Institut romand de pastorale (IRP) associe à son programme de 3^e cycle les enseignants et gradués des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel; son champ propre est l'étude de tout ce qui touche aux pratiques ecclésiales et à leur pertinence théologique. Diverses disciplines des sciences humaines (sociologie, psychologie, etc.) sont associées à cette recherche.

L'activité de l'IRP répond actuellement à trois exigences:

- Offrir un cadre de recherche et un accompagnement pour la préparation du diplôme de spécialisation en théologie pratique (colloques locaux, colloques romands, séminaires romands de 3^e cycle).
- Etablir des échanges suivis avec les instituts et départements similaires de l'étranger, catholiques aussi bien que protestants, tant en Europe qu'en Amérique, avec une attention particulière à la francophonie.
- Communiquer les résultats de ses travaux (publication trois fois l'an des *Cahiers de l'IRP*, seul périodique protestant d'expression française spécialisé en théologie pratique).

Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions

Le Département interfacultaire d'histoire et de sciences des religions a comme champ d'études la multiplicité des formes de la vie religieuse de l'humanité. Il vise à fournir des connaissances solides en matière de religion et de faits religieux, pour en améliorer la compréhension. En même temps, il invite à la réflexion critique sur le fait des religions.

Le Département coordonne les divers enseignements offerts à l'Université de Lausanne dans le domaine de l'histoire et des sciences des religions, notamment dans les Facultés de théologie, de lettres et de sciences sociales et politiques.

- Il organise les études de telle sorte que les étudiants en théologie puissent suivre des cours et séminaires de sciences des religions en dehors de leur faculté, et que les étudiants d'autres facultés aient l'occasion de participer à des cours et séminaires en théologie.
- Il offre la possibilité d'acquérir la licence ès sciences religieuses ainsi que le diplôme de spécialisation et le doctorat de cette discipline, en collaboration avec les enseignements d'autres facultés.

Perspectives professionnelles

Licence en théologie

La licence en théologie est le titre universitaire requis pour entrer en formation pastorale pratique (stage d'une année dans le cas de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud). Le **ministère pastoral** peut s'exercer en des milieux très variés:

- le **cadre paroissial** (animation, célébration, catéchèse et formation, dialogue pastoral);
- le **cadre régional et cantonal** (aumôneries, formation);
- le **milieu ouvert** (missions, institutions diverses, œuvres éducatives et d'entraide).

Sous réserve de l'acquisition d'une formation professionnelle, un licencié en théologie peut envisager d'accéder au ministère de diacre.

Licence ès sciences religieuses

La licence ès sciences religieuses permet d'acquérir une compétence théologique et de l'investir dans divers secteurs de la société. On peut penser que le **journalisme**, l'**enseignement**, le **travail social**, les domaines variés de la **culture** ainsi que les **organisations internationales** y feront appel comme elles recourent aux compétences acquises en lettres ou en sciences sociales et politiques.

Certificat d'études théologiques

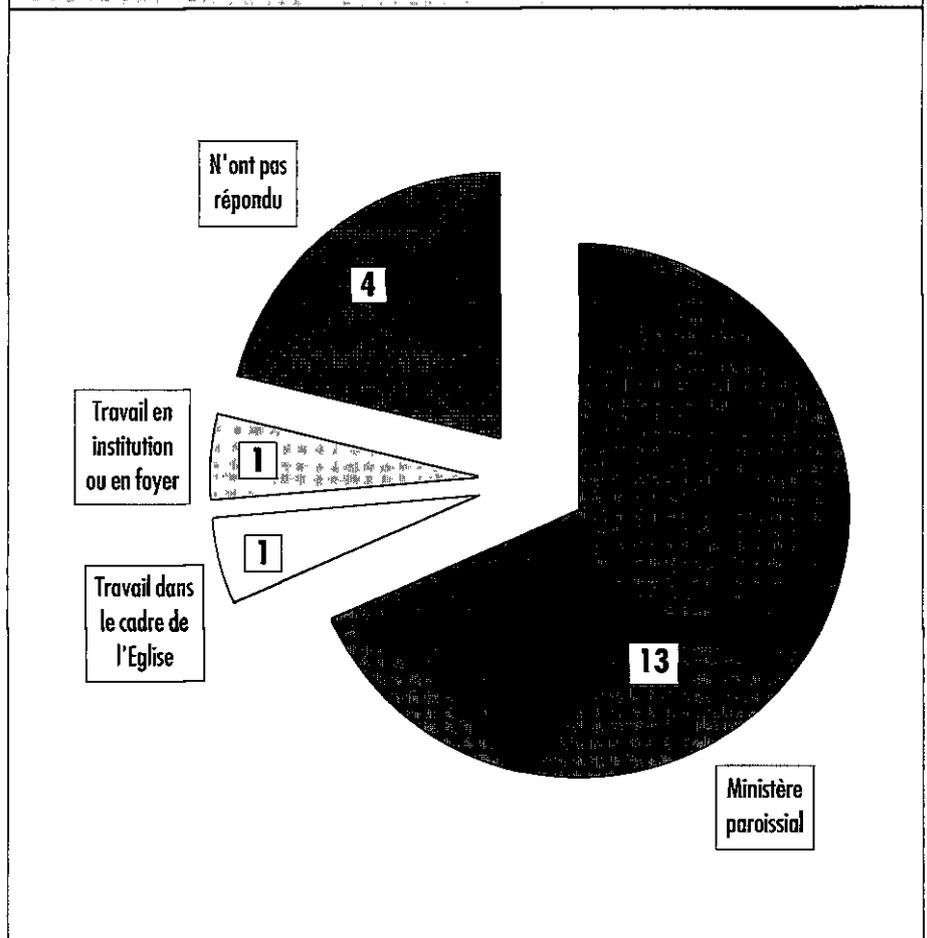
Le certificat d'études théologiques est reconnu par le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud comme titre valable pour l'**enseignement de l'histoire biblique et de la culture chrétienne** dans les écoles vaudoises.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in Politique de la Science, supplément 56, Berne, 1992. Cette enquête ne détaille pas la situation des licenciés en théologie, car leur faible nombre par rapport à l'ensemble des licenciés universitaires ne permet pas de disposer d'une base statistique valable.

Nous donnons donc ici les chiffres obtenus pour les licenciés de l'Université de Lausanne. On constatera que la majorité des licenciés en théologie trouve un emploi dans le ministère paroissial: dans ce domaine, la demande est toujours supérieure à l'offre, et l'on peut considérer qu'en 1993, les licenciés en théologie qui se préparent à exercer le métier de pasteur sont parmi les seuls jeunes diplômés dont l'emploi est quasiment garanti.

En revanche, les licenciés en sciences religieuses se trouveront dans la même situation que leurs homologues des sciences humaines (lettres et SSP): pour obtenir un emploi, ils devront eux aussi faire valoir des compétences non académiques (langues, activités dans la vie associative, etc.).

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES LICENCIÉS EN THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



Programme des cours

N. B.

Pendant l'année académique 1993-1994, le programme des cours reste conforme à l'ancien plan d'études. Il se conformera au plan décrit dans le présent document dès l'automne 1994.

Cours libres

1^{RE} - 4^È ANNÉES

L'histoire juive de 70 à nos jours	David Banon, pd	1 C
Introduction au sahidique biblique I	Pierre Cherix, pd	1 C
Dialogue entre bouddhistes et chrétiens	Jean-Claude Basset, pd	1h C
Le réveil méthodiste au 18 ^e siècle	Patrick Streiff, pd	1h C
Spiritualité chrétienne: la sanctification à travers les siècles	Patrick Streiff, pd	1e C

Théologie biblique

1^{RE} ANNÉE

Ancien Testament		
Hébreu biblique	Thérèse Glardon, ag	3 Ex
Introduction à l'Ancien Testament	Thomas Römer, po	2 C
Nouveau Testament		
Grec post-classique I	Christiane Furrer, ag	6 C/Ex
De Jésus aux évangiles: la tradition synoptique	Daniel Marguerat, po	2h C
De Jésus aux évangiles: la tradition johannique	Daniel Marguerat, po	2e C
Lecture grecque du Nouveau Testament	Marc Schoeni, ass	2 S
Histoire de l'Eglise et des dogmes		
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Eric Junod, po en collaboration avec J-D Kaestli, pas et D Marguerat, po	1 S
Méthodologie	Eric Junod, po	1h S
Eglise et théologie dans l'Occident médiéval	Michel Grandjean, pi	2h C
La formation de l'Eglise aux II ^e - III ^e siècles	Eric Junod, po	2e C
Théologie systématique		
Introduction à la théologie	Pierre Gisel, po	2h C/S
Eléments de dogmatique chrétienne	Pierre Gisel, po	2h C
Ethique		
Introduction à l'éthique I	Denis Müller, po	2h
Théologie pratique		
Introduction aux problèmes du culte	Bernard Reymond, po	2h C
Science des religions		
Introduction au judaïsme	Jacques Waardenburg, po	1h C
Introduction à l'étude des religions	Jacques Waardenburg, po	2e C

Théologie historique
et systématique

Théologie morale,
pratique et sociale

Sciences des religions

**Programme
des cours**

Théologie biblique

2^E - 3^E ANNÉES

Ancien Testament

Tutorium d'hébreu	Thérèse Glardon, ag	1 S
Le livre de l'Exode	Thomas Römer, po	2h C
Le cycle d'Abraham (Gn 12-26)	Thomas Römer, po	2e C
La foi en crise : réponses théologiques face à l'Exil	Thomas Römer, po	2h S
Jalons pour une théologie de l'Ancien Testament	Thomas Römer, po	2e S

Littérature intertestamentaire

Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Jean-Daniel Kaestli, pas en collaboration avec D. Marguerat, po et E. Junod, po	1 S
L'apocalyptique juive : originalité littéraire et signification théologique	Jean-Daniel Kaestli, pas	2e S

Nouveau Testament

Grec post-classique II	Christiane Furrer, ag	2 C/Ex
Qui était Jésus de Nazareth ?	Daniel Marguerat, po	2h S
L'évangile de Marc en lecture narrative	Daniel Marguerat, po	2h C
La Passion selon saint Jean	Daniel Marguerat, po	2e C
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Daniel Marguerat, po en collaboration avec E. Junod, po et J.-D. Kaestli, pas	1e S
Comment animer une étude biblique	Daniel Marguerat, po	2e S

Théologie historique et systématique

Histoire de l'Eglise et des dogmes

Eglise et théologie dans l'Occident médiéval	Michel Grandjean, pi	2e C
Genèse de la foi trinitaire	Eric Junod, po	2h C
Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Eric Junod, po en collaboration avec D. Marguerat, po et J.-D. Kaestli, pas	1 S
Preuves de l'existence de Dieu chez Thomas d'Aquin et Anselme de Cantorbéry	Michel Grandjean, pi	2e S
Jean Calvin	Olivier Fatio, pi	2e C

Théologie systématique

La pensée théologique dans l'Afrique contemporaine	Kangudie Mana, pi	2h C
Providence et théodicée	Pierre Bühler, pi	2h C
Ecclésiologie œcuménique	Jacques Nicole, pi	2e C
Un autre langage pour le même Dieu	Michèle Bolli, pas en collaboration avec Denis Müller, po	2h S
Ritualité et sacrements	Pierre Gisel, po	2h S
Le christianisme : son histoire et ses problèmes	Pierre Gisel, po	2 C
Éléments de dogmatique chrétienne	Pierre Gisel, po	2e C

Sciences des religions

Dialogue euro-arabe et dialogue islamo-chrétien	Jacques Waardenburg, po	2h S
Introduction à l'étude des religions	Jacques Waardenburg, po	2h C
Projets d'avenir dans les religions contemporaines	Jacques Waardenburg, po	2 C
Les droits de l'homme : éthique et orientations religieuses	Jacques Waardenburg, po en collaboration avec Denis Müller, po	2e S

**Programme
des cours**

Théologie morale, pratique et sociale

2^E - 3^E ANNÉES (SUITE)

<i>Ethique</i>		
L'éthique d'Arthur Rich	Denis Müller, po	2e C
Face au racisme	Denis Müller, po	2h C
Habermas et l'éthique théologique	Denis Müller, po	2e S
Un autre langage pour le même Dieu	Denis Müller, po en collaboration avec Michèle Bolli, pas	2h S
<i>Théologie pratique</i>		
Homilétique	Bernard Reymond, po	2 S
Didactique et catéchèse	Maurice Baumann, pi	2h C
Les ministères en question	Bernard Reymond, po en collaboration avec Claude Vallotton, ag	2e S
Les crises et le développement spirituel	Claude Vallotton, ag	2h C/S
Atelier d'écriture	Bernard Reymond, po	2e C
<i>Psychologie de la religion</i>		
Psychologies, psychanalyse et christianisme . éléments pour un dialogue	Thierry de Saussure, pas	2h C
Désir et prières	Thierry de Saussure, pas	2e S
<i>Sociologie de la religion</i>		
Introduction à l'étude des religions	Roland Campiche, pas	2h C
Religion et égalité hommes-femmes	Claude Bovay, pas	2e S

Théologie biblique

4^E ANNÉE

Atelier de grec ou les plaisirs variés de la lecture	Eric Junod, po en collaboration avec Daniel Marguerat, po Jean-Daniel Kaestli, pas	1 S
<i>Ancien Testament</i>		
Tutorium d'hébreu	Thérèse Glardon, ag	1 S
Le livre de l'Exode	Thomas Bömer, po	2h C
La foi en crise	Thomas Bömer, po	2h S
Le cycle d'Abraham	Thomas Bömer, po	2e C
Jalons pour une théologie de l'Ancien Testament	Thomas Bömer, po	2e S
<i>Littérature intertestamentaire</i>		
L'apocalyptique juive. originalité littéraire et signification théologique	Jean-Daniel Kaestli, pas	2e S
<i>Nouveau Testament</i>		
Qui était Jésus de Nazareth ?	Daniel Marguerat, po	2h S
L'Evangile de Marc en lecture narrative	Daniel Marguerat, po	2h C
Comment animer une étude biblique	Daniel Marguerat, po	2e S
La Passion selon saint Jean	Daniel Marguerat, po	2e C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)

Théologie historique et systématique

Histoire de l'Eglise et des dogmes

Preuves de l'existence de Dieu chez Thomas d'Aquin et Anselme de Cantorbéry	Michel Grandjean, pi	2e S
Genèse de la foi trinitaire	Eric Junod, po	2h C
Jean Calvin	Olivier Fatio, pi	2e C

Théologie systématique

La condition post-moderne : séminaire de dogmatique	Pierre Gisel, po	2e S
Le christianisme : son histoire et ses problèmes	Pierre Gisel, po	2 C
Le Christ et la problématique de la culture dans les Eglises africaines	Kangudie Mana, pi	2h S
Un autre langage pour le même Dieu	Michèle Bolli, pas en collaboration avec Denis Müller, po	2e S

Science des religions

Révélation et révélation	Jacques Waardenburg, po en collaboration avec Jean-Claude Basset, pd	2e S
--------------------------	--	------

Théologie morale, pratique et sociale

Ethique

La question homosexuelle	Denis Müller, po	2h S
Colloque interfacultaire d'éthique (médecine, science et droit)	Denis Müller, po	2h S
Un autre langage pour le même Dieu	Denis Müller, po en collaboration avec Michèle Bolli, pas	2e S

Théologie pratique

Homilétique	Bernard Reymond, po	2 S
Atelier d'écriture	Bernard Reymond, po	2e C
Analyse de la pratique et discours théologique	Jacques Audinet, pi	2e S

Psychologie de la religion

Désir et prières	Thierry de Saussure, pas	2e S
------------------	--------------------------	------

Sociologie de la religion

Religion et égalité hommes-femmes	Claude Bovay, p ass	2e S
-----------------------------------	---------------------	------

COURS POUR DIPLOMANTS ET DOCTORANTS

Nouveau Testament

Colloque de spécialisation	Daniel Marguerat, po	1h S
----------------------------	----------------------	------

Ethique

Colloque interfacultaire d'éthique (médecine, science et technique)	Denis Müller, po	2h S
---	------------------	------

Théologie systématique

Travaux de recherche	Klauspeter Blaser, po	2h S
----------------------	-----------------------	------

**Programme
des cours**

COURS GÉNÉRAUX

Cours publics

La famille	avec divers professeurs de la Faculté et de l'UNIL	1h C
Musulmans et chrétiens au XX ^e siècle	Jacques Waardenburg, po	1e C

CERTIFICAT D'ÉTUDES THÉOLOGIQUES

Théologie biblique

Ancien Testament

Explication biblique (sur traduction) : Le roman de Joseph	Thomas Römer, po	2e C
---	------------------	------

Nouveau Testament

Explication de textes bibliques (sur traduction) : L'Évangile de Luc	Jean-Daniel Kaestli, pas	2h C
---	--------------------------	------

*Sciences religieuses
(pour autres facultés)*

Introduction à l'étude des religions	Roland Campiche, pas	2 C
Le christianisme . son histoire et ses problèmes	Jacques Waardenburg, po	2 C
Introduction au judaïsme	Pierre Gisel, po	2 C
Introduction au judaïsme	Jacques Waardenburg, po	2h C
Histoire des relations judéo-chrétiennes	Jacques Waardenburg, po	2e C

*Enseignement de 3^e cycle commun
aux facultés de théologie
de Suisse romande, 1993 - 1994*

3^E CYCLE

Théologie systématique

La condition de la théologie en post-modernité

Le travail se déploiera selon 4 temps: une analyse des effets de la modernité en théologie; une entrée dans certains débats culturels contemporains (crise de la raison, instances culturelle, esthétique, religieuse, politique, etc , philosophie du sujet, recompositions diverses); un inventaire et une typologisation des théologies contemporaines se présentant comme «post-modernes»; une analyse plus spécifique de la «déconstruction» (cf J. Derrida et M. Taylor) et de ce qu'elle peut offrir comme nouvelle manière de pratiquer la théologie.

Programme :

4 sessions du 13 janvier au 28 mai 1994 à Crêt-Bérard, Puidoux

Responsables : les professeurs Pierre Gisel (Lausanne) et Guido Vergauwen (Fribourg).

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
p-ass	=	professeur assistant
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
ag	=	agrégé

Adresses utiles

RESPONSABLES **ADRESSE** **TEL.** **FAX**

Décanat

Professeur Bernard Reymond, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 71 692 27 01	692 44 65 692 27 05
Secrétariat du Décanat Mme Marianne Rouiller	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 70 692 27 00	692 44 65 692 27 05

Institut des sciences bibliques

Professeur Jean-Daniel Kaestli, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 16 692 27 33	692 31 23 692 27 35
Secrétariat de l'Institut Mme Claudine Etienne	BFSH2 1015 Lausanne	692 31 18 692 27 30	692 31 23 692 27 35

Institut romand de pastorale

Professeur Bernard Reymond, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 77 692 27 08	692 44 65 692 27 05
Assistant M. Jean-Michel Sordet, assistant dipl.	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 79 692 27 39	692 44 65 692 27 05

Département d'histoire et sciences des religions

Professeur Jacques Waardenburg	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 72 692 27 20	692 44 65 692 27 05
Assistant M. Rudolph Ekkehard, assistant dipl.	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 72 692 27 20	692 44 65 692 27 05

Attention!
 Dès le 5.4.1994:
 nouveaux nos de
 téléphone et de fax.
 Ces numéros sont
 indiqués en italique.

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE DROIT

Définition et finalité des études de droit

On peut présenter le droit comme un ensemble de règles gouvernant la vie des groupes humains et sanctionnées par une contrainte exercée par l'autorité sociale. Mais le droit se présente aussi comme un art. Cela est perceptible lorsque l'on envisage la fonction du juge ou de l'arbitre qui, en faisant application de la règle de droit, qu'il doit souvent interpréter, cherche à adopter une solution qui soit juste.

Le droit est également une science, car il s'agit d'un savoir qui a son objet et ses méthodes propres. La Faculté de droit dispense donc, outre des cours de droit positif, une certaine discipline de l'esprit, une certaine formation faite de rigueur dans le raisonnement et de précision dans la forme.

La Faculté se caractérise par un souci d'équilibre entre:

- d'une part, le respect des traditions qui l'amène à faire une place non négligeable aux disciplines historiques (histoire du droit, droit romain par exemple);
- d'autre part, l'ouverture: le droit comparé a toujours occupé une place importante dans les programmes de la Faculté. Le droit européen, grâce aux aménagements récemment adoptés, occupe également une bonne partie des programmes. Mais les droits étrangers sont aussi enseignés à Lausanne, soit à titre d'option soit à titre obligatoire.

Enfin, la Faculté donne un tour concret et pratique à ses enseignements en coopérant avec le barreau, en confiant notamment à des avocats la charge de certains cours ou séminaires.

Grades décernés

Licence en droit, mention «droit suisse», avec ou sans thèse

Licence en droit, mention «droit européen», avec ou sans thèse (dès 1995)

Licence en droit avec mention d'une législation étrangère

Doctorat en droit, mention «droit suisse»

Doctorat en droit, mention «droit européen»

Doctorat en droit avec mention d'une législation étrangère

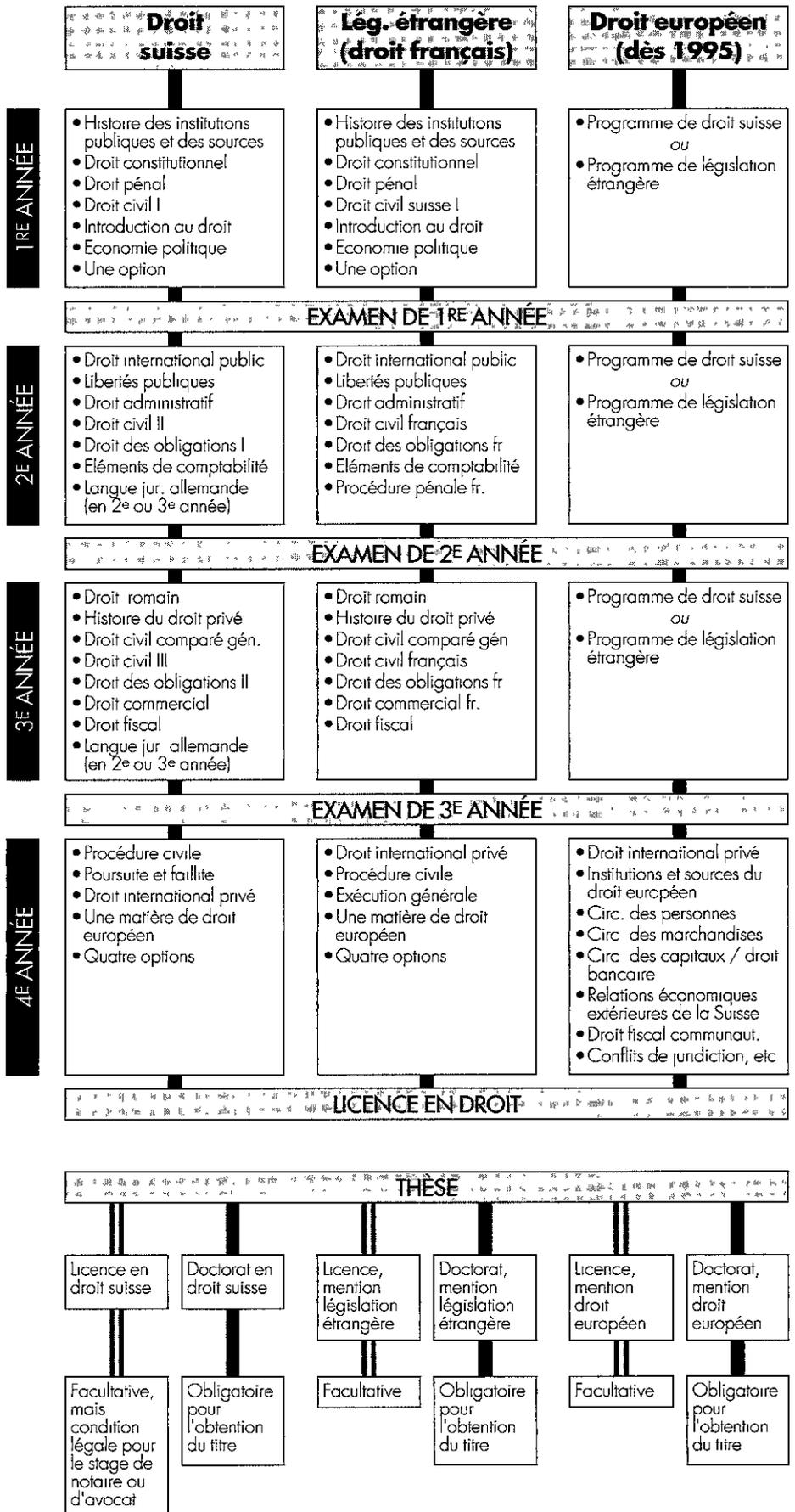
Diplôme postgrade de droit européen

Quel plan d'études?

1er cycle

2e cycle

3e cycle



Commentaires sur les études

- Orientation générale* ● Les études portent soit sur le droit suisse, soit sur des législations étrangères, soit sur le droit européen (dès 1995).
- Nature des enseignements* ● L'enseignement est donné essentiellement sous forme de cours, complétés par des séminaires.
- Accès aux mentions «législations étrangères»* ● Les licenciés en droit suisse ainsi que les étudiants de nationalité étrangère ou binationaux peuvent accéder aux grades avec mention d'une législation étrangère (droit français, enseigné à la Faculté).
- Licence ou doctorat? Les exigences* ● Le programme des 4 années est le même pour la licence et le doctorat. Dans la voie de la licence, des moyennes de six au minimum sont exigées dans chaque série d'examens, tandis que la moyenne exigée pour le doctorat est de sept au moins. Pour le doctorat, la 4^e année est complétée par un examen de 48 h en droit romain spécial (ou en droit civil pour les candidats ressortissant d'un pays où le latin n'est pas exigé au baccalauréat).
- Etudes dans une législation étrangère* ● Il est possible d'accomplir des études complètes en droit suisse, en droit français et en droit européen (dès 1995), mais seulement partielles en droit allemand: certificats, éventuellement doctorat à l'issue d'une soutenance de thèse.
- Equivalences* ● Le candidat au doctorat ou à la licence qui a déjà suivi des examens équivalents en Suisse ou à l'étranger peut bénéficier d'équivalences. La reconnaissance réciproque des examens fait l'objet d'une convention entre les facultés suisses de droit. Dans les autres cas, les dispenses de semestres et d'examens sont octroyées par la Commission des équivalences de la Faculté.
- Certificat d'études juridiques* ● Il est constitué d'une ou plusieurs matières choisies d'entente avec les professeurs. Des prescriptions légales l'instituent. Les candidats doivent être immatriculables en droit, au même titre que ceux préparant une licence de la Faculté, dans la mention correspondante. Ce certificat intéresse surtout les étudiants allemands.
- Contrôle des études* ●
- La Faculté met sur pied des examens annuels. Ils portent, selon le plan d'études, sur tous les enseignements obligatoires, ainsi que sur des branches à option.
 - L'étudiant a la possibilité de s'inscrire avec le programme complet à l'une des 3 sessions de juin/juillet — septembre/octobre — mars.
 - Les examens complémentaires de latin précèdent de quelques semaines les examens de droit. En cas d'échec, ils peuvent être répétés une fois.
 - Les étudiants peuvent se présenter 2 fois à chaque série d'examens, ou 3 fois s'ils changent de mention après un échec.
 - Les étudiants de 1^{er} cycle ne sont admis aux cours de l'année suivante qu'à partir du moment où ils ont réussi les examens de 1^{re} et de 2^e séries.
 - Le candidat qui, à la suite d'échecs répétés, n'est plus autorisé à se présenter aux examens d'une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne, ou d'une autre université suisse ou étrangère, ne peut se présenter qu'une fois à la 1^{re} série d'examens (après la 1^{re} année).
- Exigence du latin* ●

Un cours de latin est dispensé à la Faculté de droit. S'étendant sur deux semestres, il permet aux étudiants qui n'ont pas de maturité avec latin (ou une formation jugée équivalente) de se préparer pour l'examen préalable de latin. Cet examen se situe quelques semaines avant les sessions d'examens de droit. La réussite de l'épreuve autorise ces étudiants à se présenter à l'examen de 1^{re} série.
L'exigence du latin ne s'applique pas aux étudiants en législation étrangère.

Les enseignements

Droit romain

Matières historiques

Ce cours est indispensable pour acquérir une perspective historique des institutions juridiques actuelles. En effet, tous les systèmes juridiques occidentaux sont plus ou moins inspirés du droit romain. Le cours aborde entre autres l'histoire du droit romain, le droit des obligations, les droits réels (droit sur les choses).

Droit romain spécial

Le séminaire de droit romain et l'exégèse des Pandectes sont destinés aux étudiants visant le doctorat. Ces enseignements donnent l'occasion de travailler directement sur les sources romaines.

Histoire du droit privé

Ce cours, destiné à retracer de manière approfondie l'évolution d'un domaine particulier du droit privé dans le temps et dans l'espace, est consacré à l'étude du droit de la famille.

Histoire des institutions publiques et des sources

Ce cours, fondé essentiellement sur l'analyse de textes, est destiné à rendre les nouveaux étudiants en droit sensibles à l'évolution des institutions et notions juridiques dans le temps et, par là même, à leur relativité. D'autre part, il cherche à exercer leur capacité d'analyse critique des textes, pour en tirer le maximum d'informations et raisonner ensuite sur cette base.

Introduction au droit

Il s'agit ici de comprendre les mécanismes du droit. Comment les règles de droit naissent-elles? Qui en assure l'application? Sont-elles en concurrence les unes avec les autres? Favorisent-elles l'arbitraire ou la bonne foi?

Droit administratif

Matières relevant du droit public

L'ordre juridique a élaboré quelques principes généraux qui s'imposent aux activités publiques: légalité, intérêt public, proportionnalité. Il a réglementé les instruments d'action de l'Etat en leur donnant une forme juridique (décision, contrat...) et a doté l'administration d'une forme structurée. Ces règles forment, dans leur ensemble, le droit administratif.

Droit administratif spécial

Ce cours est consacré au droit de l'aménagement du territoire et de la construction. Il analyse les moyens par lesquels l'Etat cherche à contrôler la gestion de cette ressource limitée qu'est l'espace.

Droit constitutionnel

Le droit constitutionnel est la branche du droit public qui définit l'Etat, sa nature, la forme de son gouvernement, ses prérogatives, la légitimité de son action, l'organisation des pouvoirs publics et les rapports entre l'Etat et les individus.

Ce cours commence par une approche historique de l'Etat suisse. Il étudie ensuite différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat, puis le droit constitutionnel suisse en laissant une large place aux mécanismes de la démocratie. Enfin, il aborde les relations de la Suisse avec l'étranger.

Droit fiscal

A la frontière de l'économie d'entreprise et des sciences financières, le droit fiscal définit les règles selon lesquelles le poids des dépenses publiques sur les citoyens peut être réparti équitablement entre ceux-ci, et les garanties dont ils disposent envers la puissance publique.

Droit international public

Vu l'extension croissante de cette matière, ce cours n'est qu'une introduction. Sont traités les sources du droit international, ses sujets, la responsabilité internationale, la protection par l'Etat de ses nationaux à l'étranger, les modes de règlement pacifique des différends internationaux.

Droit des relations économiques internationales

Le cours cherche tout d'abord à familiariser les participants avec la notion et les caractéristiques du droit économique international. Puis on aborde le droit international des investissements et le système commercial international (en particulier le GATT). Enfin, le cours présente le système monétaire international.

Droit diplomatique et consulaire Droit des org. internationales

Le cours s'attache à analyser les règles fondamentales de la diplomatie, tant bilatérale (droit diplomatique et consulaire classique) que multilatérale (droit des organisations internationales).

Les enseignements

Libertés publiques

*Relations économiques
extérieures de la Suisse
Relations internationales*

Arbitrage international comparé

Criminologie-pénologie

Droit des assurances privées

Droit des assurances sociales

Droit bancaire et monétaire européen

Droit civil I

Droit civil II

Droit civil III

Matières relevant du droit public (suite)

Les libertés publiques procèdent directement des droits de l'homme. Elles englobent l'ensemble des droits que les particuliers peuvent faire valoir à l'encontre du pouvoir. Le cours dégage les traits principaux de l'évolution des libertés publiques et les conceptions auxquelles elle a conduit dans les sociétés actuelles. Il présente ensuite ces libertés publiques en droit suisse et les conditions auxquelles ces libertés publiques peuvent être restreintes.

Ce cours offre aux étudiants la possibilité de se familiariser avec certains des plus importants problèmes de la coopération économique internationale.

Ce cours est divisé en deux parties: 1. La politique extérieure des Etats-Unis de la Première Guerre mondiale à nos jours. 2. Les théories des relations internationales (analyse des structures des relations internationales contemporaines à la lumière des principaux cadres conceptuels de la science politique).

Matières relevant du droit privé

L'arbitrage est un mode de règlement toujours plus répandu des litiges commerciaux entre des sociétés de pays différents comme entre les sociétés et les institutions étatiques. Le cours étudie et illustre par des exemples pratiques les solutions apportées par les principales législations d'arbitrage.

Cette discipline expose les principes élémentaires des recherches empiriques sur le crime et la réaction sociale. Elle a comme but également d'analyser les résultats disponibles des études sur les facteurs de la criminalité et sur l'efficacité des interventions visant à prévenir les délits.

Ce cours analyse, sur le plan du droit privé, le contrat d'assurance, ses sources et ses éléments. Sur le plan du droit public, sont étudiés les aspects essentiels du droit de la surveillance exercée par l'Etat.

Cet enseignement porte sur la plupart des dix branches qui constituent le régime suisse. L'approche se fait surtout du point de vue de l'assuré et dans la perspective des points de contact qui existent entre le droit des assurances sociales et le droit du travail.

La partie générale de ce cours est consacrée aux principes fondamentaux du droit monétaire, du droit bancaire public et du droit des marchés financiers. La partie spéciale comporte l'étude plus approfondie de sujets européens spécifiques.

Ce cours est consacré à l'étude du sujet de droit, c'est-à-dire la personne. Il comporte trois volets

- la personne physique: limites de la personnalité dans le temps, de la jouissance et de l'exercice des droits civils et, enfin, de l'organisation de l'état civil et de l'effet des actes d'état civil.
- La personne morale ou personne juridique. Après une partie générale, le cours examine de façon détaillée le fonctionnement de l'association et de la fondation.
- Les droits de la personnalité, tant des personnes morales que physiques. L'accent est mis sur la protection des droits de la personnalité, tant à l'égard des tiers que contre la personne qui en est elle-même titulaire.

Ce cours traite tout d'abord du droit des régimes matrimoniaux. Par exemple: qui administre les patrimoines des époux? Qui en dispose? Peut-on accroître son patrimoine pendant le mariage? Ensuite, le cours s'attache au droit des successions.

Ce cours est consacré à l'étude des droits réels et constitue l'un des domaines les plus techniques du droit privé. Les principes fondamentaux sont abordés dans une première partie, avant de passer aux droits réels mobiliers, puis aux droits réels immobiliers.

Les enseignements**Droit civil français I****Matières relevant du droit privé (suite)**

Ce cours est divisé en deux parties. La première recouvre le droit des personnes (nom, domicile, etc.), le droit de la famille (mariage, divorce, etc.), des notions générales sur le droit des biens. La deuxième partie étudie les régimes matrimoniaux et les successions.

Droit civil français II

Ce cours est consacré à l'étude du droit des obligations avec, en première partie, la théorie générale du contrat, les quasi-contrats, le régime général de l'obligation. En deuxième partie sont étudiés les principaux contrats (vente, louage, etc.) et la responsabilité civile délictuelle.

Droit commercial

Rattaché en majeure partie au droit privé, le droit commercial règle essentiellement les structures nécessaires ou spécialement utiles aux entreprises commerciales. Plus que d'autres domaines, le droit commercial subit l'influence continue de la vie des affaires qu'il est censé organiser. Celle-ci change beaucoup plus vite que la loi, au point de la rendre parfois dépassée. Le juriste doit donc observer les développements de la pratique et les comprendre.

Droit commercial français

La première partie du cours est consacrée à l'étude des commerçants, des actes de commerce, des fonds de commerce, de l'entreprise commerciale, des sociétés commerciales. La deuxième partie aborde les effets de commerce, les opérations de banque et de crédit, le droit de la concurrence, les procédures collectives de règlement du passif.

Droit comparé, partie spéciale

Ce cours est consacré au droit de la concurrence déloyale dans les pays de la CE et en Suisse.

Droit international privé

Ce cours a pour but d'initier les étudiants à la systématique de cette branche, à la lumière du droit suisse.

Droit des obligations I

Cette partie générale expose les notions fondamentales du droit privé: droit subjectif, créances, obligation, responsabilité, faute, dommage. Le droit des obligations régit d'abord la source des droits et des devoirs dérivant d'un contrat, d'un délit, etc. Il détermine la validité des contrats et régit la responsabilité, les droits de créance, leur paiement, leur transfert.

Droit des obligations II

Ce cours complète la partie générale du droit des obligations. Il étudie les diverses classifications des contrats importants de la vie sociale et économique et donne aux étudiants les méthodes nécessaires pour analyser un contrat.

Droit pénal

Cet enseignement comporte l'étude de la loi pénale, de son champ d'application dans le temps, quant aux lieux et quant aux personnes. Il s'attache ensuite à l'examen des éléments de l'infraction et de la faute — ou culpabilité — de son auteur. Enfin, il s'occupe des sanctions, peines ou mesures applicables aux délinquants.

Droit pénal français

La première partie de ce cours porte sur l'infraction et le délinquant, avec l'étude des classifications des infractions, des éléments constitutifs de l'infraction et du délinquant et de la responsabilité pénale. La deuxième partie porte sur la sanction, avec l'étude des formes de la réaction sociale, la classification des peines, la mesure de la sanction.

Droit pénal spécial

Ce cours cherche à familiariser l'étudiant avec les infractions les plus importantes du code pénal afin de lui permettre de maîtriser le droit pénal dans son ensemble.

Poursuite et faillite

Le droit de l'exécution forcée règle les voies et moyens à disposition du créancier: d'une part, la poursuite individuelle, ordinaire ou spéciale; d'autre part, la poursuite collective et générale. Il règle aussi les voies et moyens dont dispose le poursuivi pour s'opposer aux procédés d'un soi-disant créancier.

Procédure civile

La procédure civile comporte l'organisation des tribunaux, la détermination de leurs compétences et la procédure à suivre devant eux.

Procédure civile française

La première partie du cours est consacrée à l'organisation judiciaire, alors que, dans la deuxième partie, sont traités le déroulement de l'instance, le jugement, les voies de recours et d'exécution.

Les enseignements

Procédure pénale

Procédure pénale française

Propriété intellectuelle

Matières relevant du droit privé (suite)

La procédure pénale comprend l'étude des lois d'organisation judiciaire, de procédure, d'exécution des peines et des mesures, édictées par la Confédération et les cantons.

La procédure pénale a pour objet la réglementation du procès pénal. Elle détermine l'organisation et la compétence des juridictions, elle édicte les règles devant être respectées. Elle réglemente, enfin, l'autorité et les effets des jugements répressifs.

Ce cours est consacré à l'étude des législations suivantes: droit des marques, des brevets d'invention, des obtentions végétales, des dessins et modèles industriels, du droit d'auteur.

Droit allemand

Economie politique

Éléments de comptabilité

Histoire contemporaine

Histoire des idées politiques

Langue juridique allemande

Matières annexes ou complémentaires

Ce cours est destiné en premier lieu aux étudiants allemands s'inscrivant pour un ou deux semestres à Lausanne. Le programme (droit privé et public) leur permet de répéter et d'approfondir les connaissances acquises pendant leurs deux premières années d'études et d'obtenir des certificats reconnus par les autorités allemandes.

Ce cours propose une étude systématique des principes de fonctionnement des économies décentralisées. Sont traités des éléments de théorie macroéconomique et microéconomique, ainsi que divers aspects du fonctionnement d'une théorie ouverte

Le cours a pour objet l'étude du modèle comptable de base ainsi que les principes, les règles d'usage et les règles juridiques qui constituent son cadre de référence

L'objectif du cours est d'introduire à l'histoire contemporaine et à la démarche historique à travers l'analyse du nazisme

Ce cours vise à offrir aux étudiants une présentation générale et élémentaire des auteurs et des questions principales dans la formation de la pensée politique moderne.

Ce cours a pour objectif de familiariser l'étudiant avec la terminologie juridique de la langue allemande. En droit suisse, la langue allemande joue un rôle prépondérant. En effet, on y rencontre un grand nombre d'auteurs germanophones, une riche jurisprudence alémanique et une influence marquée de la doctrine et de la jurisprudence allemandes. Ce cours suppose que l'étudiant ait déjà de bonnes bases en allemand.

Logique formelle

Médecine légale

Psychiatrie légale

Sciences forensiques

Sociologie générale I

Ce cours est une initiation à l'objet, aux démarches et à l'épistémologie de la logique, au moyen d'une présentation précise de ses concepts et de ses méthodes.

Ce cours comprend la pathologie médico-légale, les autopsies, les expertises concernant l'ivresse au volant, la toxicologie légale, etc.

Ce cours décrit les troubles du comportement qui peuvent se manifester aux trois étapes de la vie, en soulignant leurs implications légales et les interfaces aux différents volets de la législation.

Ce cours concerne l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliquées à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur.

Ce cours est une introduction à la sociologie. Il traite, pour l'essentiel, du fonctionnement et de la transformation des normes, des croyances et des codes qui structurent les groupes humains.

Les enseignements

	Matières relevant du droit européen
<i>Droit communautaire des sociétés</i>	La première partie du cours concerne la reconnaissance et l'établissement des sociétés. La deuxième partie a trait à la coordination du droit des sociétés. Enfin, dans la troisième partie sont traitées les nouvelles formes de sociétés prévues par le droit communautaire.
<i>Droit européen de la circulation des marchandises et droit de la concurrence</i>	Ce cours est divisé en deux parties: <ul style="list-style-type: none">• libre circulation des marchandises: sont étudiées ici les règles du traité de la CE et celles du droit dérivé qui tendent à créer un vaste marché intérieur entre les Etats membres;• droit de la concurrence: cette partie étudie les règles de la concurrence de la Communauté qui ont pour objet, notamment, d'éviter un cloisonnement du marché intérieur provoqué par des accords entre entreprises ou des pratiques concertées.
<i>Droit de la circulation des personnes</i>	Ce cours porte sur la liberté de circulation des personnes dans le Traité de Rome et sur les conséquences qui en résultent à l'égard des Etats membres des communautés européennes et de leurs ressortissants.
<i>Droit européen de la recherche et de la technologie</i>	Ce cours analyse les bases juridiques du Traité CE, du Traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), ainsi que celles de l'accord CE.
<i>Droit européen des transports</i>	Ce cours traite du droit du transport tel qu'il résulte du droit communautaire et des dispositions de l'accord concernant l'Espace Economique Européen (EEE).
<i>Droit fiscal communautaire</i>	Ce cours porte sur les principes admis par la Communauté en matière d'impôts indirects (en particulier de TVA) , ainsi que sur les directives et recommandations concernant les impôts directs.
<i>Espace judiciaire européen</i>	Ce cours analyse deux types de règles, qui fondent un nouvel espace juridique européen: celles qui concernent les tribunaux statuant dans les affaires internationales et celles qui touchent à la reconnaissance et à l'exécution des jugements.
<i>Espace social européen</i>	Ce cours est consacré pour l'essentiel à l'étude des règles organisant la coordination des régimes nationaux de sécurité sociale au sein de la CE, et à la présentation des mesures tendant à harmoniser le droit du travail des Etats membres.
<i>Institutions et sources du droit européen</i>	Ce cours cherche tout d'abord à familiariser les étudiants avec la structure et le fonctionnement des institutions de la Communauté européenne. Puis le cours traite des rapports entre l'ordre juridique communautaire et celui des Etats membres, de même que les grands principes du droit communautaire.

Formations postgrades

Thèses de doctorat ou de licence

Si le candidat a subi avec succès les épreuves écrites et orales prescrites pour le grade qu'il postule, il peut présenter une thèse à la Faculté.

Le candidat choisit le sujet de sa thèse d'entente avec un professeur de la Faculté (directeur de thèse), dont l'enseignement se rapporte au sujet de la thèse, ou avec un autre spécialiste approuvé par le Doyen.

La thèse de doctorat doit présenter le caractère d'une étude approfondie, personnelle et inédite.

La thèse de licence peut être de nature essentiellement descriptive.

A la demande du candidat, la Faculté peut l'autoriser à présenter sa thèse dans une autre langue que le français.

Diplôme postgrade en droit européen

Le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud a décidé, en 1991, la création d'un diplôme postgrade de droit européen dans le cadre du Centre de droit comparé et européen dirigé par le prof. Bernard Dutoit et sous la responsabilité du prof. Roland Bieber. Ce diplôme vise à offrir une formation préparant aux activités juridiques et scientifiques en Suisse et dans la Communauté européenne. Il est ouvert aux titulaires d'une licence en droit, en sciences économiques ou d'un diplôme jugé équivalent.

Durée des études: 2 semestres consécutifs et comportant des cours et séminaires équivalant à 16 heures hebdomadaires au moins.

Programme:

- Institutions et sources du droit européen
- Circulation des personnes
- Droit social européen
- Circulation des marchandises et concurrence
- Droit bancaire et monétaire européen (partie spéciale)
- Droit communautaire des sociétés
- Relations économiques extérieures de la Suisse
- Droit fiscal communautaire
- Conflits de juridictions et effets internationaux des jugements
- Arbitrage international comparé

Stage et brevet d'avocat ou de notaire

- Pour être admis sur titre au stage d'avocat (2 ans) ou de notaire (3 ans) dans le canton de Vaud, il faut être titulaire d'une licence en droit avec thèse ou du doctorat en droit.
- L'accès au stage de notaire est également possible pour les candidats à la licence qui réussissent chaque année, pendant les 4 ans d'études, les 3 parties de l'examen d'admission au stage; ces épreuves sont organisées par la Commission des examens notariaux.
- Pour le brevet d'avocat, se renseigner auprès du greffier du Tribunal cantonal, rue du Signal 8, 1014 Lausanne, tél.: 021/49 15 11
- Pour le brevet de notaire, se renseigner au Département de justice et police, auprès du responsable des affaires notariales du Service de Justice et Législation, rue de l'Académie 3, 1014 Lausanne, tél.: 021/44 21 32/18

Instituts et centres spécialisés

Institut de droit judiciaire (IDJ)

L'Institut de droit judiciaire regroupe les disciplines de procédure: procédure civile, procédure pénale et exécution forcée (saisie, faillite, etc.)

Institut de recherche sur la responsabilité civile et les assurances (IRAL)

Cet institut a pour but de promouvoir la recherche et la formation continue dans le domaine du droit de la responsabilité civile, des assurances sociales et privées, ainsi que du travail. L'IRAL accueille toute personne désireuse d'effectuer des travaux scientifiques dans l'un ou l'autre de ces domaines. Il organise des journées d'études et des colloques. Il publie depuis quelques années une collection d'ouvrages touchant à son domaine d'action.

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)

Le CEDIDAC est le lien entre les milieux professionnels et l'institution universitaire. Il met le droit au service de la pratique. Organisme de formation continue de niveau universitaire, il permet aux praticiens de mieux servir le public. Il effectue les recherches nécessaires à la publication de livres traitant de sujets juridiques actuels. Le CEDIDAC œuvre sur un plan intercantonal et international.

Centre de droit comparé et européen

Ce centre constitue le prolongement de l'enseignement dans ces deux matières et représente un lieu de recherche et de documentation pour les doctorants, juristes et toute personne intéressée. La collection «Comparativa» du Centre — qui va compter bientôt 50 volumes — traduit l'effort de recherche comparative conduite sous ses auspices.

Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto

Le Centre Walras-Pareto est rattaché administrativement à la Faculté de droit et dirigé par le titulaire de la chaire d'économie politique. Ce centre a donc un double caractère: interfacultaire et interdisciplinaire (économie et sociologie). Il a pour objectif de mettre en valeur les bibliothèques et les fonds d'archives Walras et Pareto et, d'autre part, de développer la recherche en histoire des sciences sociales.

Institut d'études de droit international

L'Institut d'études de droit international comprend deux sections: a) droit international public et organisations internationales; b) droit international privé. La première regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit et de la Faculté des sciences sociales et politiques; la deuxième regroupe un enseignant ainsi que des chercheurs de la Faculté de droit. L'Institut a pour mission principale de mettre à disposition des doctorants et chercheurs dans les disciplines qui les concernent l'encadrement, la documentation et, dans la mesure du possible, les locaux et le soutien administratif nécessaires à leurs travaux. L'Institut maintient un contact étroit avec le Département fédéral des Affaires étrangères, l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de l'Europe et d'autres organisations gouvernementales ou non ainsi qu'avec les notaires et les avocats, aux fins de l'actualisation de sa documentation scientifique.

Institut de droit français

Cet institut a pour but l'enseignement du droit français, assuré à l'UNIL depuis 1912 et qui est destiné à des étudiants suisses et étrangers. Il permet en particulier à des étudiants français de continuer leurs études à Lausanne. Il constitue ainsi un lien entre la Suisse, la France et l'Europe. L'enseignement regroupe toutes les matières relevant du droit privé et de la procédure: droit civil (y compris droit des obligations), droit commercial, droit pénal, procédure pénale, procédure civile. L'Institut organise de nombreux séminaires pour amener les étudiants à voir les problèmes sous un angle pratique. Et, pour favoriser les recherches, une bibliothèque regroupant toutes les matières de droit français est à la disposition des étudiants.

Institut de droit public

L'Institut comprend les enseignants de droit constitutionnel, de libertés publiques, de droit administratif et d'aménagement du territoire. Sa bibliothèque, ouverte aux doctorants, aux chercheurs et aux étudiants, contient les collections et ouvrages les plus importants de droit public suisse, ainsi que quelques revues de droit public allemand et français.

Perspectives professionnelles

Barreau

Devenir avocat, c'est devenir indépendant, en tout cas dans le système vaudois qui ne conçoit pas d'avocat salarié. Un brevet d'avocat peut aussi être un atout pour obtenir un poste de conseiller juridique en entreprise. On devient avocat après une thèse de doctorat ou de licence et un stage de deux ans à plein temps.

Notariat

Le licencié en droit souhaitant devenir notaire prépare tout d'abord une thèse de doctorat ou de licence, puis effectue un stage de trois ans chez un notaire. Comme l'avocat, le notaire est un indépendant.

Magistrature

La filière habituelle pour occuper un poste dans la magistrature consiste à devenir greffier dans un tribunal (de district, cantonal, des baux, des mineurs, etc.), puis d'effectuer le cas échéant un passage au parquet ou procureur en tant que substitut, ayant de brigrer un poste de juge informateur, de procureur ou de président d'un tribunal de district.

Entreprises privées

En dehors de l'ordre judiciaire, de certains services de l'Etat et des assurances, les postes de juristes dont le titulaire ne fait que du droit sont limités, chaque entreprise ne possédant pas obligatoirement de service juridique. Le juriste y sera amené à accomplir des tâches telles que: gestion financière et administrative, gestion du personnel, gestion commerciale, vente, et se trouvera en concurrence avec d'autres licenciés, notamment en sciences économiques. Il devra donc faire valoir des compétences acquises à titre personnel: bagage linguistique, bagage commercial, connaissances informatiques, activités dans la vie associative.

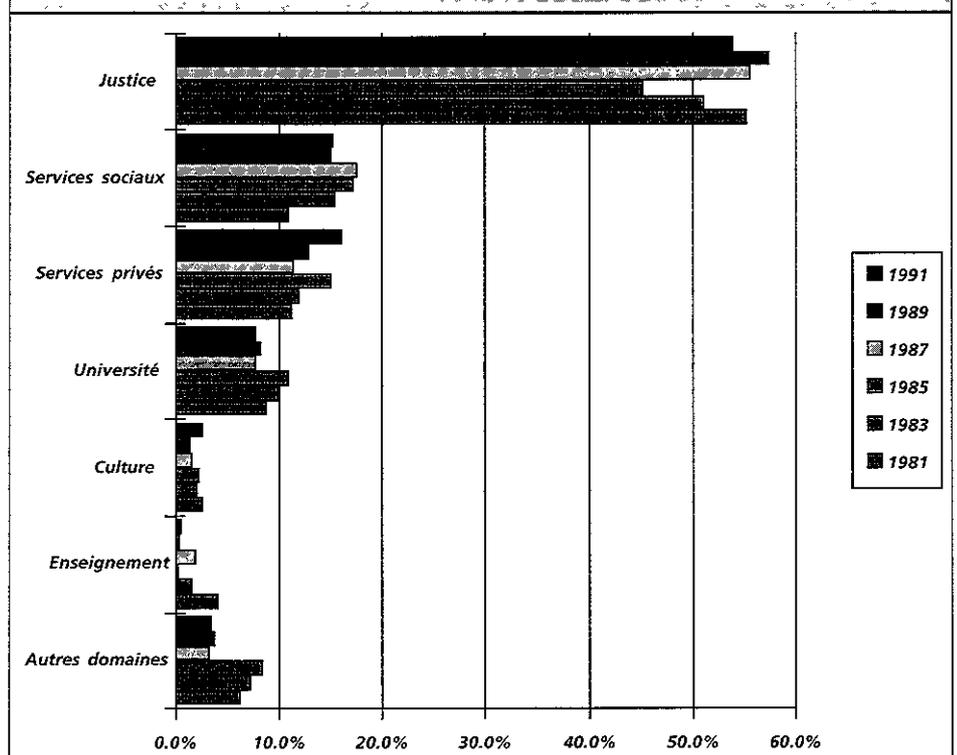
Divers

Comme les autres licenciés en sciences humaines, les juristes peuvent brigrer un poste dans le domaine de la communication (journalisme, relations publiques), de la culture, de l'administration publique, ou encore de la diplomatie. Dans ce cas comme dans le précédent, les compétences non académiques ont une importance capitale.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in Politique de la Science, supplément 56, Berne, 1992. Les données ci-contre sont extraites de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

A ce stade, la proportion des juristes employés dans le secteur privé reste faible, ce qui s'explique par le fait que les entreprises engagent plus volontiers des personnes possédant déjà une expérience professionnelle, ou encore un brevet d'avocat. Le tableau aurait vraisemblablement un autre aspect si l'enquête avait été menée 3 ans ou 5 ans après l'obtention de la licence.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN DROIT



**Programme
des cours**

**Licence en droit
doctorat en droit**

MENTION DROIT SUISSE		
1^{re} année		
Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	Corinne Pilloud Latorre	2 C
Droit pénal	Jean Gauthier, po	4 C/1 S
Economie politique	Pascal Bridel, po	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	Pascal Franc, sup	2 C
Introduction au droit	Suzette Sandoz, po	4h C
Droit civil I (personnes et famille)	Suzette Sandoz, po Denis Piotet, po Olivier Rodondi, ma	3 C/1 S
Histoire des institutions publiques et des sources	Jean-François Poudret, po	2 C
Une matière à option	Voir sous «Matières à option»	
2^e année		
Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil II: régimes matrimoniaux et successions	Suzette Sandoz, po	3 C/1 S
Droit des obligations I (partie générale)	François Dessemontet, po	5 C/1 S
Libertés publiques	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Droit international public	Antoine Martin, po Isse Bokatola, ma	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	Bernard Apothéloz, sup	2 C
Langue juridique allemande (ou 3 ^e année)	Fritz Sturm, po	2 C
3^e année		
Droit civil III (droits réels)	Denis Piotet, po Laurent Moreillon, ma	4 C/2 S
Droit commercial	Jean-Marc Rapp, po Georges Muller, pe	5 C/2 S
Droit fiscal	Danielle Yersin, sup	2 C
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit des obligations II (contrats spéciaux)	Jean-Marc Rapp, po	2 C/2 S
Droit romain	Josef Hofstetter, po	4 C/2 S
4^e année		
Une matière du programme de droit européen	(voir sous «Postgrade droit européen»)	
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile	Jean-François Poudret, po	2 C
Loi sur la poursuite	Hansjörg Peter, pe	2 C
Exégèse des Pandectes (doctorat)	Josef Hofstetter, po	2 C

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MENTION LÉGISLATION FRANÇAISE

<i>1^{re} année</i>		
Droit constitutionnel	Etienne Grisel, po	4 C
Droit constitutionnel (cours d'appoint)	Corinne Pilloud Latorre	2 C
Droit pénal français	Bernard Bouloc, pi Colette Chable, ma	3 C 1 S
Economie politique	Pascal Bridel, po	3 C
Economie politique (cours d'appoint)	Pascal Franc, sup	2 C
Introduction au droit	Suzette Sandoz, po	4h C
Droit civil I	Suzette Sandoz, po Denis Piotet, po Olivier Rodondi, ma	3 C/1 S
Histoire des institutions publiques et des sources	Jean-François Poudret, po	2 C
Une matière à option	(voir sous «Matières à option»)	
<i>2^e année</i>		
Droit administratif	Pierre Moor, po	4 C/1 S
Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Libertés publiques	Etienne Grisel, po	2 C/1 S
Procédure pénale française	Colette Chable, ma	3 C
Droit international public	Antoine Martin, po Isse Bokatola, ma	3 C/1 S
Eléments de comptabilité	Bernard Apothéloz, sup	2 C
Droit de la concurrence	Evelyne Tichadou, sup	1 C
<i>3^e année</i>		
Droit civil français I	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit civil français II	Jean-Pierre Sortais, po	2 C/1 TP
Droit commercial français	Jean-Pierre Sortais, po Evelyne Tichadou, sup	5 C/1 TP
Droit fiscal	Danielle Yersin, sup	2 C
Histoire du droit privé	Jean-François Poudret, po	2 C
Droit romain	Josef Hofstetter, po	4 C/2 S
<i>4^e année</i>		
Une matière du programme de droit européen	(voir sous «Postgrade droit européen»)	
4 matières à option	(voir sous «Matières à option»)	
Droit international privé	Bernard Dutoit, po	2 C
Procédure civile et voies d'exécution	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Exégèse des Pandectes (doctorat seulement)	Josef Hofstetter, po	2 C

**Programme
des cours**

**Licence en droit
Doctorat en droit**

MATIÈRES À OPTION

Options de 1^{re} année

Psychiatrie légale	Henri Dufour, po	2 C
Criminologie	Martin Killias, po	2 C
Médecine légale	Thomas Krompecher	2 C
Sciences forensiques générales	Pierre Margot, po	2 C

*Pour les options choisies dans une autre faculté,
se référer à la liste établie par le Conseil de la Faculté de droit*

Options de 4^e année

Droit romain spécial	Josef Hofstetter, po	2 C
Droit pénal spécial	André Kuhn, sup	2 C
Droit civil comparé et droit asiatique	Bernard Dutoit, po	2 C
	Dominique Wang, ag	2 C
Droit administratif spécial	Pierre Moor, po	2 C
Chapitres choisis de droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Chapitres choisis de droit français	Jean-Pierre Sortais, po	2 C
Droit diplomatique et des organisations internationales	Antoine Martin, po	2 C
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2 S
Droit du travail	Jean-Louis Duc, po	2 S
Prévoyance professionnelle (avec chapitres choisis d'assurances sociales ou de droit du travail)	Jean-Louis Duc, po	2e C
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2 C
Propriété intellectuelle	Ivan Cherpillod, pe	2 C
Droit bancaire et monétaire	Mario Giovanoli, pe	2 C

Etudes partielles

DROIT ALLEMAND

Introduction au droit allemand	Fritz Sturm, po	2 C
Ausgewählte Kapitel aus dem Familien und Erbrecht (Wiederholungs und Vertiefungskurs mit Klausuren)	Fritz Sturm, po	3 C/Ex
Übungen im bürgerlichen Recht für Vorgerückte	Fritz Sturm, po	1 Ex
Internationalprivatrechtliches Praktikum	Fritz Sturm, po	2h C/ TP
Rechtsvergleichendes Seminar: Vormundschaftliche Massnahmen	Fritz Sturm, po	2h S
Rechtshistorisches und rechtsvergleichendes Grundlagenseminar: Der Kampf um die Rechtseinheit in Deutschland, Frankreich und der Schweiz	Fritz Sturm, po	2e S
Ausgewählte Kapitel des deutschen Verfassungsrechts	Hartmut Maurer, pi	2 C
Schwerpunkte des besonderen Verwaltungs und Verwaltungsverfahrenrechts	Michael Kloepfer, pi	2 C

**Programme
des cours**

Etudes postgrades

ENSEIGNEMENT POSTGRADE DE DROIT EUROPÉEN

Institutions et sources du droit européen	Roland Bieber, po	4 C/2 S
Circulation des personnes	Jean-Pierre Sortais, po	1 C
L'espace social européen	Jean-Louis Duc, po	1e C
Circulation des marchandises et droit de la concurrence	Pierre Mercier, pe	2 C
Droit bancaire et monétaire européen	Mario Giovanoli, pe	2 C
Droit communautaire des sociétés	Guy Mustaki, sup	1 C
Droit des relations économiques internationales (y compris les relations économiques extérieures de la Suisse)	Mathias Krafft, pe	2 C
Droit fiscal communautaire	Thomas Steinmann, sup	1e C
L'espace judiciaire européen	Bernard Dutoit, po	1h C
Arbitrage international comparé	Jean-François Poudret, po	2e C
Droit européen des transports	Roland Bieber, po	1h C
Droit européen de la recherche et de la technologie	Roland Bieber, po	1e C
Droit européen de la propriété intellectuelle	François Dessemontet, po	1e C

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
ag	=	agrégé
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant

Adresses utiles

Décanat

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

RESPONSABLES **ADRESSE** **TÉL.** **FAX**

Professeur Martin Killias, doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 61 <i>692 27 41</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Professeur Pascal Bridel, vice-doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 47 82 <i>692 27 42</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Professeur Jean-Pierre Sortais, vice-doyen	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 79 <i>692 27 46</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
M. Georges Delessert, adjoint de Faculté	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 63 <i>692 27 43</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Secrétariat du doyen Mme Viviane Kuhn	BFSH1 1015 Lausanne	692 44 96 <i>692 27 40</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Secrétariat des étudiants Mme Nady Vacat	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 62 <i>692 27 50</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Secrétariat des étudiants (droit allemand) Mme Hélène Weber	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 51 <i>692 27 60</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>

Centre de droit comparé et européen

Professeur Bernard Dutoit, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 94 <i>692 27 81</i>	692 58 86 <i>692 27 85</i>
Secrétariat de l'Institut Mme Brigitte Coendoz, secrétaire	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 95 <i>692 27 80</i>	692 58 86 <i>692 27 85</i>

Institut de recherches sur le droit de la responsabilité (IRAL)

Professeur Jean-Louis Duc, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 70 <i>692 28 01</i>	692 58 83 <i>692 28 05</i>
Secrétariat de l'Institut Mme Marlyse Morain, secrétaire	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 72 <i>692 28 00</i>	692 58 83 <i>692 28 05</i>

Institut de droit public

Professeur Etienne Grisei, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 56 <i>692 28 11</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Secrétariat de l'Institut Mme Marylène Tintori, secrétaire	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 60 <i>692 28 10</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>

Institut d'études de droit international

Professeur Antoine Martin, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 91 <i>692 28 21</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Secrétariat de l'Institut Mme Marie-Antoinette Rochat, secrétaire	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 73 <i>692 28 20</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>

Institut de droit français

Professeur Jean-Pierre Sortais, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 79 <i>692 28 27</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Secrétariat de l'Institut Vacat	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 80 <i>692 28 26</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>

Institut de droit judiciaire

Professeur Jean Gauthier, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 67 <i>692 28 32</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Secrétariat de l'Institut Mme Françoise Ingebrand, secrétaire	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 69 <i>692 28 30</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>

Centre d'études interdisciplinaires Walras-Pareto

Professeur Pascal Bridel, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 66 <i>692 28 41</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>
Mme François Bruttin, assistante diplômée	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 82 <i>692 28 40</i>	692 41 85 <i>692 27 45</i>

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



INSTITUT DE POLICE
SCIENTIFIQUE ET
DE CRIMINOLOGIE
(IPSC)

Définition des études menées à l'IPSC

L'Institut de police scientifique et de criminologie (IPSC), qui a rang d'École, est rattaché à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne. Né de l'enseignement en photographie judiciaire donné au début du siècle par le professeur Rodolphe Reiss, il fut la première école de police scientifique au monde et demeure la seule institution en Europe, avec l'Université de Strathclyde (Glasgow, Ecosse), à offrir une formation complète en sciences forensiques.

Les *sciences forensiques* se définissent comme l'ensemble des principes scientifiques et des méthodes techniques appliqués à l'investigation criminelle, pour prouver l'existence d'un crime et aider la justice à déterminer l'identité de l'auteur et son mode opératoire. L'adjectif *forensique* (qui appartient à la cour de justice, qui relève du domaine de la justice) est un néologisme. Il vient du latin *forum* (place publique, lieu du jugement dans l'Antiquité). Il fait partie du vocabulaire de pratiquement toutes les langues qui nous sont proches comme l'allemand, l'italien et l'anglais, mais son usage est relativement récent en français.

La *criminalistique* désigne l'exploitation des indices dans l'investigation criminelle, alors que la *police scientifique* définit un domaine encore plus restreint des sciences forensiques. Les techniques appliquées aux enquêtes policières uniquement.

L'IPSC offre un enseignement postgrade en criminologie. La *criminologie* est la science de l'homme criminel; elle aborde les questions empiriques liées à la politique criminelle et au droit pénal. Les criminologues étudient le comportement déviant ou antisocial de l'homme, en recherchent les causes et tentent de proposer des remèdes. Si les sciences forensiques sont expérimentales, proches de la chimie et de la biologie, la criminologie relève des sciences sociales, de la psychologie et de la sociologie.

Enfin, l'IPSC joue un rôle primordial dans la formation continue, notamment auprès des services de police.

Grades décernés

Licence en sciences forensiques

Diplômes postgrades

en criminalistique chimique, en expertise de documents, en criminologie

Doctorat en sciences forensiques

Doctorat en criminologie

Les sciences forensiques

1^{re} année

Chimie générale • Chimie analytique • Chimie organique • Chimie minérale • Physique expérimentale • Photographie/microscopie • Mathématiques • Introduction au droit

Le but de cette 1^{re} année, propédeutique au plein sens du terme, est de former l'étudiant aux méthodes et techniques de base du chimiste, du physicien, de l'analyste et du photographe scientifique en lui inculquant aussi des habitudes de méticulosité professionnellement indispensables. Les étudiants ayant une maturité non scientifique ont ici un effort de rattrapage à fournir.

EXAMENS DE LA 1^{RE} SÉRIE

2^e année

Analyse instrumentale • Méthodes statistiques • Chimie organique • Droit pénal • Informatique • Sciences forensiques

Interviennent ici la spécialisation en Faculté des sciences, la formation juridique en Faculté de droit et la formation en sciences forensiques, et plus particulièrement en criminalistique, à l'IPSC. L'analyse instrumentale comprend les méthodes d'analyse chimique avec instrumentation lourde. L'informatique est un cours de base de la Faculté des sciences.

EXAMENS DE LA 2^E SÉRIE

3^e année

Criminologie/pénologie • Médecine légale • Sciences forensiques spéciales • Procédure pénale, droit pénal spécial • Méthodes de séparation analytique • Analyse ultrastructurale • Cours à option

Ici, le programme s'étend à la Faculté de médecine. Il poursuit la formation à l'analyse et la formation en criminalistique. Apparaît également le cours général de criminologie, complété par une heure de cours spécial ainsi que la pénologie. Les méthodes de séparation analytique sont des méthodes chimiques (chromatographie, électrophorèse) qui permettent de séparer des mélanges complexes. L'analyse ultrastructurale regroupe toute la microscopie et l'étude du très petit par les méthodes optiques et électroniques.

L'IPSC établit un choix de cours à option qui peut s'étendre à toutes les facultés, à l'EPFL ou même à d'autres universités.

4^e année

Criminologie • Sciences forensiques

La 4^e année consiste essentiellement en séminaires de criminologie-pénologie et de criminalistique, et en cours et travaux pratiques de sciences forensiques.

EXAMENS FINALS

Travail personnel

Le travail personnel (séminaire) en 2^e année comprend une recherche bibliographique et une synthèse de l'information sur un thème imposé, avec présentation publique en mai. En 3^e année, ce séminaire devient plus substantiel: à la synthèse de l'information s'ajoutent une identification des problèmes et la formulation d'hypothèses de travail. En 4^e année enfin, le séminaire est complété par une partie pratique d'environ 2 mois qui constitue en quelque sorte un travail de diplôme.

Travaux pratiques

Les travaux pratiques sont proposés sous forme de cas concrets simulés. Les étudiants, sauf exceptions en 4^e année, ne travaillent jamais sur des cas réels (c'est-à-dire provenant d'une affaire pénale en cours).

Stages

C'est en 3^e ou 4^e année que les étudiants effectuent un ou plusieurs stages pratiques au sein des polices cantonales ou à l'étranger (p. ex. Glasgow, Wiesbaden, Rome, Pays-Bas, etc.). Ces stages ne sont ni obligatoires ni rémunérés et sont pris sur les vacances. Ils ne remplacent pas un semestre à l'IPSC.

Avertissement

On peut le voir en examinant les matières énumérées dans ce plan d'études: les sciences forensiques sont de même nature que les sciences expérimentales comme la physique, la biologie et surtout la chimie. La proportion des travaux de laboratoires est très importante par rapport aux cours ou aux séminaires traditionnels.

Formations postgrades

Diplôme postgrade en criminologie

Le diplôme en criminologie est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en droit, en sciences sociales et politiques, d'un diplôme de médecin ou encore d'un titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

Les études, d'une durée de deux ans en principe, comportent au total environ 47 heures hebdomadaires, sans compter quatre cours à option; il s'agit donc d'études à temps complet; les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours et des séminaires. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés de droit, des sciences sociales et politiques, de médecine et de lettres.

L'organisation du plan d'études (cours et examens) est en grande partie laissée au choix de l'étudiant.

Matières étudiées: Sciences forensiques • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale et droit pénal spécial • Médecine légale • Psychiatrie légale • Criminologie-pénologie • Sociologie générale • Psychologie générale • Psychologie de l'intégration et de la déviance sociales • Théories et méthodes de l'intervention psychosociale • Techniques d'enquête • Méthodologie • Mathématiques • Statistiques • 4 cours à option

Diplôme postgrade en criminalistique chimique

Le diplôme en criminalistique chimique est accessible aux porteurs d'une licence en sciences forensiques, en sciences ou d'un grade ou titre universitaire jugé équivalent par le Bureau de l'IPSC.

La durée des études est en principe d'une année à temps complet. Les titulaires de titres autres que ceux délivrés à l'IPSC peuvent avoir besoin de plus d'une année pour compléter leur programme. Les candidats peuvent, le cas échéant, bénéficier d'équivalences de cours et d'examens, cela en fonction du titre universitaire qu'ils possèdent déjà.

Les études comportent des cours, des travaux pratiques et un séminaire. Certains enseignements sont propres à l'IPSC, d'autres sont empruntés aux Facultés des sciences, de droit et de médecine

Matières étudiées: Sciences forensiques • Criminalistique chimique • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Chimie organique • Méthodes statistiques • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Diplôme postgrade en expertise des documents

Mêmes conditions que pour le diplôme en criminalistique chimique

Matières étudiées: Sciences forensiques • Cours spéciaux d'expertise en documents, écritures, signatures • Expertise de documents • Introduction au droit • Droit pénal • Procédure pénale, droit pénal spécial • Analyse instrumentale • Analyse ultrastructurale • Méthodes de séparation analytiques • Informatique • Cours à option

Doctorat en sciences forensiques Doctorat en criminologie

Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en expertises des documents et en criminalistique chimique ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en sciences forensiques. Les licenciés en sciences forensiques, les diplômés en criminologie ou les porteurs d'un grade jugé équivalent peuvent postuler un doctorat en criminologie. Tous doivent suivre un programme d'enseignements complémentaires composé en fonction du sujet de thèse qu'ils envisagent, puis rédiger et défendre un mémoire devant une Commission *ad hoc* qui leur permet, en cas d'acceptation du mémoire, de préparer leur thèse.

Perspectives professionnelles

Débouchés spécifiques

Débouchés

• **Services de police**
aux niveaux cantonal, municipal (grandes villes uniquement) et fédéral. Le licencié en sciences forensiques peut briguer un poste d'employé ou de chef du service d'identité judiciaire, ou celui de chef de la Sûreté. Il s'agit des emplois les plus couramment brigués, et aussi ceux qui exigent les compétences les plus proches de la formation reçue.

• **Magistrature**
La magistrature chargée d'appliquer le droit pénal est habituellement constituée de juristes. Cependant, les titres de l'IPSC (licence en sciences forensiques et diplômes postgrades) permettent dans certains cantons d'accéder à un poste de juge d'instruction ou de greffier de juge d'instruction (procédure pénale uniquement).

• **Assurances**
Les postes de gestionnaire de sinistres (niveau employé) ou d'inspecteur de sinistres (niveau cadre) sont ouverts aux licenciés en sciences forensiques. Cependant, ils requièrent peu de compétences scientifiques poussées, mais des capacités de gestion, de négociation et le sens des contacts humains.

• **Banques**
Dans le domaine bancaire, ce sont les services de sécurité qui peuvent intéresser au premier chef les licenciés en sciences forensiques. Dans les postes de cadres, la part de gestion, d'organisation et de conduite du personnel est prépondérante. Une expérience professionnelle préalable ou un complément de formation en gestion s'avèrent souvent indispensables.

• **Recherche**
La recherche en sciences forensiques évolue parallèlement aux développements scientifiques. Des spécialités nouvelles apparaissent, comme l'exploitation du code génétique dans l'identification des individus. Les postes d'assistants doctorants ou de maîtres-assistants sont de durée limitée, mais peuvent conduire à des postes de recherche dans les grands laboratoires ou les hautes écoles.

• **Divers**
Les possesseurs d'un titre de l'IPSC peuvent briguer des postes de cadres dans les administrations publiques (p. ex. le système pénitentiaire), les entreprises privées (p. ex. sociétés de surveillance) ou les grandes régies fédérales (PTT, CFF). Ils entrent ici en concurrence avec d'autres licenciés, particulièrement en droit ou en sciences économiques.

Avertissement

Jusqu'à ces dernières années, les licenciés en sciences forensiques n'étaient que deux ou trois par volée. Il arrivait que des employeurs proposant des postes (polices cantonales ou entreprises étrangères) n'obtiennent qu'une ou deux candidatures, voire aucune. Mais, depuis, le nombre d'étudiants est monté en flèche (actuellement une dizaine de licenciés par année), et si ce nombre reste relativement équilibré par rapport à la demande, les postes offerts peuvent être éloignés de la spécialité, ou sous-qualifiés. En effet, beaucoup de places créées spécifiquement pour des criminalistes ont déjà été pourvues, notamment dans les polices cantonales. Ainsi, à moins que le marché de l'emploi ne se modifie structurellement (par exemple par une utilisation plus systématique des moyens scientifiques de détection et d'administration de la preuve dans les enquêtes judiciaires), les débouchés seront limités dans les dix prochaines années.

**Programme
des cours**

Licence

EN SCIENCES FORENSIQUES		
1^{re} année		
Chimie générale	Raymond Roulet, po Carlo Floriani, po	5h C
Chimie analytique générale	Carlo Floriani, po	2h C
Chimie minérale générale	Carlo Floriani, po	2e C
Chimie générale	Raymond Roulet, po	10h TP
Chimie minérale et analytique	Raymond Roulet, po Carlo Floriani, po	12e TP
Chimie organique générale	Hugo Wyler, po	5e C/1e Ex
Physique expérimentale	NN	4 C
Physique expérimentale (en hiver 4 heures au 2e trimestre)	NN	2h C/4e Ex/TP
Photographie/microscopie	Pierre Margot, po	2h C
Photographie	Pierre Margot, po avec la collaboration d'Eric Sapin, photographe	2h Ex 4e TP
Mathématiques	Dominique Arlettaz, pat	2h C
Introd. au droit et exercices de rédaction juridique	Suzette Sandoz, po	4h C/Ex
2^e année		
Sciences forensiques, cours général et méthodes d'investigation	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Sciences forensiques, cours spéciaux	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Sciences forensiques, démonstrations pratiques	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Sciences forensiques, séminaires	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2h/1e S
Sciences forensiques	Pierre Margot, po Christophe Lennard, pas avec la collaboration de Raphaël Coquoz, ma et Alain Gallusser, sup	8h/12e TP
Analyse instrumentale	Jean-Claude Bünzli, po	1 C/4e TP
Méthodes statistiques	Geoffrey Bodenhausen, pas	1h C
Analyse organique	Pierre Vogel, po Hugo Wyler, po	8h TP
Droit pénal	Jean Gauthier, po	5 C/Ex
Informatique	François Grize, po,	4 C/Ex
3^e année		
Sciences forensiques, cours spéciaux	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Analyse ultrastructurale (module)	Jacques Dubochet, po et Aïta Khanmy, coll. scientif	1e C/Ex/TP
Médecine légale	Vacat avec la collaboration de Thomas Krompecher, sup Conception Brandt, ag et Laurent Rivier, pd et ag	2 C
Criminologie-pénologie, cours général	Martin Killias, po	2 C
Criminologie-pénologie, cours spécial	Martin Killias, po André Kuhn, pat	1 C
Procédure pénale + droit pénal spécial	Jean Gauthier, po Martin Killias, po	2 C/1 S

Programme des cours

LICENCE EN SCIENCES FORENSIQUES (SUITE)		
Sciences forensiques	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas avec la collaboration de Raphaël Coquoz, ma et Alain Gallusser, sup	16 TP
Sciences forensiques, séminaire	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	3h/1e S
Méthodes de séparation analytique	Bernard Klein, pd	2e C
2 cours à option admis par IPSC		4 C
4^e année		
Sciences forensiques, cours spéciaux	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2h C
Criminologie	Martin Killias, po	3h/1e S
Sciences forensiques	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas avec la collaboration de Raphaël Coquoz, ma et Alain Gallusser, sup	24h/32e TP

Diplôme postgrade

EN CRIMINOLOGIE		
Sciences forensiques	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	4h/1e S
Sciences forensiques, cours général et méthodes d'investigation	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Sciences forensiques, cours spécial (à choix : été ou hiver)	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Intro au droit et exercices de rédaction juridique	Suzette Sandoz, po	4h C/Ex
Droit pénal	Jean Gauthier, po	5 C/Ex
Procédure pénale + droit pénal spécial	Jean Gauthier, po Martin Killias, po	2 C/1 Ex
Médecine légale	Vacat Thomas Krompecher, supp Conception Brandt, ag et Laurent Rivier, pd et ag	2 C
Psychiatrie légale	Henry Dufour, po	2 C
Criminologie-pénologie, cours général	Martin Killias, po	2 C
Criminologie-pénologie, cours spécial	Martin Killias, po	1 C
Criminologie-pénologie, séminaire	Martin Killias, po	3h/1e S
Sociologie générale	Giovanni Busino, po René Levy, pe	2 C/S
Psychologie générale I	Rémy Droz, po	2 C
Psychosociologie de l'intégration et de la déviance sociales	Jean-Claude Deschamps, po	2 C/2 S
Théories et méthodes de l'intervention psychosociale	Jean-Claude Deschamps, po	3 C
Techniques d'enquêtes I	Arlette Mottaz, ma	2 C
Methodologie	Mohammed Cherkaoui, po	2 C
Mathématiques et statistiques	à choix admis par IPSC	4 semestres
4 matières à option choisies avec l'accord du bureau de l'IPSC.		
Mémoire de diplôme à déposer ou soutenir dans les six mois après la fin des cours.		

Programme des cours

Diplôme postgrade

EN CRIMINALISTIQUE CHIMIQUE

Sciences forensiques, cours général et méthodes d'investigation	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Sciences forensiques, cours spéciaux	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Sciences forensiques, démonstrations pratiques	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Criminalistique chimique	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	12 TP
Introd. au droit et exercices de rédaction juridique	Suzette Sandoz, po	4h C/Ex
Droit pénal	Jean Gauthier, po	5 C/Ex
Procédure pénale + droit pénal spécial	Jean Gauthier, po Martin Killias, po	2 C/1 S
Analyse instrumentale	Jean-Claude Bünzli, po	1 C/4e TP
Analyse ultrastructurale (module)	Jacques Dubochet, po et Aïta Khanmy, coll. scientifique.	1e C/Ex/TP
Analyse organique	Pierre Vogel, po Hugo Wyler, po	8h TP
Méthodes statistiques	Geoffrey Bodenhausen, pas	1h C
Méthodes de séparation analytique	Bernard Klein, pd	2e C
Informatique	François Grize, po	4 C/Ex
4 matières à option choisies avec l'accord du bureau de l'IPSC.		
Mémoire de diplôme à déposer ou soutenir dans les six mois après la fin des cours.		

Diplôme postgrade

EN EXPERTISE DES DOCUMENTS

Sciences forensiques, cours général et méthodes d'investigation	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	2 C
Sciences forensiques, cours spéciaux documents, écriture, signature	Pierre Margot, po	2 C
Sciences forensiques	Pierre Margot, po Christopher Lennard, pas	4 S
Expertise de documents	Pierre Margot, po	12 TP
Introduction au droit	Suzette Sandoz, po	4h C
Droit pénal	Jean Gauthier, po	5 C/Ex
Procédure pénale + droit pénal spécial	Jean Gauthier, po Martin Killias, po	2 C/1 S
Analyse instrumentale	Jean-Claude Bünzli, po	1 C/4e TP
Analyse ultrastructurale (module)	Jacques Dubochet, po et Aïta Khanmy, coll. scientifique.	1e C/Ex/TP
Méthodes de séparation analytique	Bernard Klein, pd	2e C
Informatique	François Grize, po	4 C/Ex
4 matières à option choisies avec l'accord du bureau de l'IPSC.		
Mémoire de diplôme à déposer ou soutenir dans les six mois après la fin des cours.		
<i>NB. L'étudiant organise son programme selon les disponibilités de l'horaire. Il le soumet au directeur de l'IPSC au moins deux semaines avant la date de clôture des inscriptions au semestre d'hiver.</i>		

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pd	=	privat-docent
ag	=	agrégé
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant
pat	=	professeur assistant

resses utiles

RÉSPONSABLES **ADRESSE** **TEL** **FAX**

Professeur Pierre Margot, directeur	Place du Château 3 1005 Lausanne	316 38 80	316 38 91
Mme Aline Prodolliet, secrétariat		316 38 81	316 38 91

Dès octobre 1994, l'Institut de police scientifique et de criminologie déménagera à Dornigny. A cette occasion, de nouveaux numéros de téléphone lui seront attribués, qui seront répertoriés dans la prochaine édition de ce guide.

Par ailleurs, le lecteur sera attentif au fait qu'une partie des enseignements donnés dans le cadre du plan d'études des sciences forensiques ou des diplômes post-grades se donne hors des locaux de l'IPSC, notamment:

- les cours de médecine légale au CHUV;
- les cours de sciences au Collège propédeutique, Dornigny;
- les cours de droit au BFSH1, Dornigny;
- les cours relevant des SSP au BFSH2, Dornigny.

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES LETTRES

Définition et finalité des études de lettres

Les lettres regroupent les disciplines appartenant à ce que l'on nommait autrefois les «humanités»: philosophie, histoire, langues (anciennes et vivantes), archéologie, histoire de l'art, géographie. D'autres branches sont venues s'y ajouter, traduisant l'élargissement du savoir humain — à Lausanne: histoire et esthétique du cinéma, informatique, linguistique.

La Faculté des lettres assure, dans une perspective historique et culturelle, la transmission et la maîtrise qualitative des connaissances dans les disciplines qu'elle enseigne.

- Elle prépare à certaines carrières ressortissant aux sciences humaines, notamment aux professions de l'enseignement; elle donne plus spécifiquement une formation dans le domaine des langues, des littératures, et l'étude des civilisations.
- Elle développe à l'intérieur de chaque discipline, dans un esprit d'ouverture et dans le souci des interactions, les principes affinant le sens critique et les capacités de réflexion.
- Elle insiste sur le développement des facultés d'analyse et de synthèse.
- Elle transmet aux étudiants des outils intellectuels de type épistémologique et méthodologique.
- Elle forme des étudiants aux exigences de la recherche.
- Elle fournit des enseignements postgrades aboutissant à des diplômes de spécialisation.

L'organisation des études bénéficie du principe de la liberté académique.

Grades décernés

Licence ès lettres
Diplôme de spécialisation
Doctorat ès lettres

Quel plan d'études?

La Faculté des lettres offre un large choix de combinaisons d'études. Il s'agit en effet de sélectionner une combinaison de trois branches parmi les vingt enseignées à Lausanne, l'une des trois devenant la discipline principale (celle dans laquelle on rédige un mémoire en fin d'études), les deux autres représentant les disciplines dites secondaires.

Ce choix s'élargit si l'on considère que le Règlement de Faculté permet aux étudiants d'emprunter l'une des disciplines secondaires au programme d'une autre Faculté, lausannoise ou romande (si cette discipline n'est pas enseignée à Lausanne).

Cela donne, au total, plus de 4000 compositions de licences possibles!

On tiendra compte cependant d'une limitation de caractère administratif: les étudiants qui se proposent d'enseigner dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud devront impérativement mettre au programme de leur licence deux branches enseignables, dont au moins une langue. Dans la liste ci-contre, les branches enseignables sont entourées d'un cadre plus épais et grisées.

PHILOSOPHIE	HISTOIRE	FRANÇAIS MODERNE ET LITTÉRATURE COMPARÉE	FRANÇAIS MÉDÉVAL	HISTOIRE ANCIENNE
ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE	LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES	LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES	LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES	LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES
LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES	LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES	LANGUES ET CIVILISATIONS SLAVES (RUSSE)	LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES	HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS
LINGUISTIQUE	HISTOIRE DE L'ART	GÉOGRAPHIE	HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA	INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE	UNIVERSITÉ DE GENÈVE	UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL	CONSERVATOIRE DE LAUSANNE	CENTRE DE FORMATION DES MAÎTRES D'ÉDUCATION PHYSIQUE (LSNE)
ÉTUDES THÉOLOGIQUES (THÉOLOGIE)	ARABE (LETTRES)	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (LETTRES)	BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE	DIPLOME FÉDÉRAL DE MAÎTRE D'ÉDUCATION PHYSIQUE
GÉOLOGIE AVEC LA GÉOGRAPHIE (SCIENCES)	CHINOIS (LETTRES)	JOURNALISME (LETTRES) (AUSSI À FRIBOURG)		
SCIENCES POLITIQUES (SSP)	JAPONAIS (LETTRES)	ETHNOLOGIE (LETTRES)		
PSYCHOLOGIE (SSP)	GREC MODERNE (LETTRES)			
SCIENCES SOCIALES (SSP)	MUSICOLOGIE (LETTRES)			
ÉTUDES ÉCONOMIQUES (HEC)	ÉGYPTOLOGIE (LETTRES)			
	ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE (SCIENCES)			

ÉCOLE CANTONALE D'ART DE LAUSANNE (ECAL)

BREVET POUR L'ENSEIGNEMENT DES ARTS ET DES SCIENCES

Attention! Les études à l'ECAL pour l'obtention de ce brevet ne peuvent être menées en même temps que les études de lettres. En revanche, le brevet, une fois obtenu, pourra remplacer la 2^e branche secondaire.

Que choisissent les étudiants?

Voici quelques indications sur les combinaisons de licence les plus utilisées de 1986 à 1992.

Le chiffre qui suit le nom d'une branche indique dans combien de cas celle-ci a été choisie comme branche principale dans la configuration considérée (une branche étudiée à l'extérieur de la Faculté ne peut constituer la branche principale d'une licence de lettres).

Ces 10 configurations représentent 164 des 741 licences analysées, soit 22%.

FRANÇAIS (10)	HISTOIRE (12)	HISTOIRE DE L'ART (12)	34
FRANÇAIS (6)	HISTOIRE (11)	PHILOSOPHIE (9)	26
FRANÇAIS (8)	ANGLAIS (5)	HISTOIRE DE L'ART (4)	17
FRANÇAIS (4)	ITALIEN (5)	HISTOIRE DE L'ART (6)	15
FRANÇAIS (4)	ALLEMAND (3)	HISTOIRE DE L'ART (7)	14
FRANÇAIS (7)	PHILOSOPHIE (3)	HISTOIRE DE L'ART (3)	13
FRANÇAIS (4)	HISTOIRE (9)	SCIENCES POLITIQUES	13
FRANÇAIS (3)	HISTOIRE (5)	ALLEMAND (3)	11
FRANÇAIS (1)	GÉOGRAPHIE (10)	GÉOLOGIE	11
FRANÇAIS (5)	ITALIEN (4)	ANGLAIS (1)	10

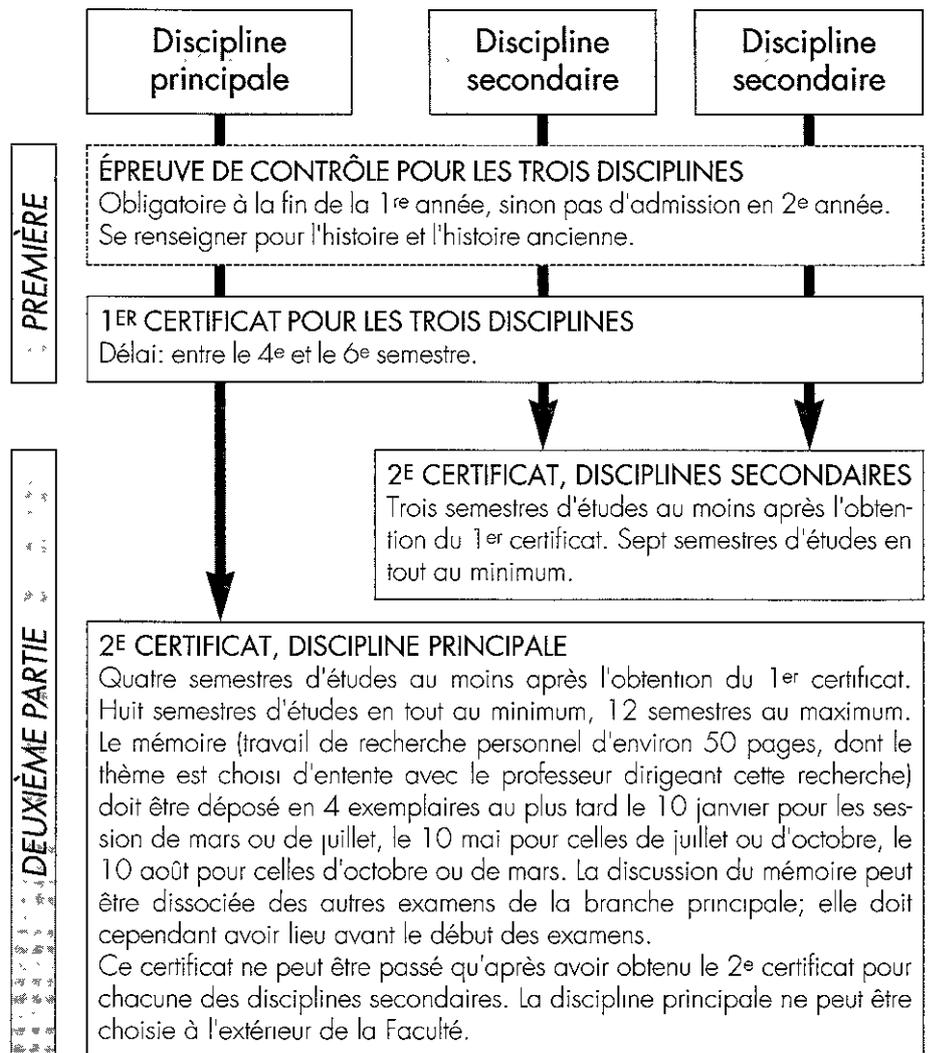
Structure des études

Dès le 1^{er} certificat réussi dans une discipline, il est recommandé de suivre les cours de 2^e partie dans cette discipline, mais il n'est pas possible de se présenter à un 2^e certificat avant d'avoir terminé la 1^{re} partie des études dans les trois disciplines (art. 55 du Règlement).

La Faculté organise trois sessions annuelles d'examens: juin/juillet — septembre/octobre — mars.
Les étudiants ne sont autorisés à se présenter que deux fois aux épreuves d'un même certificat (art. 52 et 68 du Règlement de la Faculté des lettres).

Examen complémentaire de langue

Complément de formation en langues classiques



Art. 50 du Règlement de la Faculté des lettres du 1.1.1982: «Le candidat à la licence ès lettres qui choisit une langue (latin, grec, italien, espagnol, allemand, anglais ou russe) qui ne figurait pas au programme d'examens de son diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat, maturité, titre jugé équivalent ou de son examen préalable), doit passer un examen complémentaire dans cette langue, deux semestres au moins avant de se présenter au premier certificat.»

Art. 51 du Règlement de la Faculté des lettres du 1.1.1982: «Le candidat à la licence ès lettres qui s'est immatriculé sur la base d'un diplôme de fin d'études secondaires où le latin ne figure pas et qui n'a pas suivi de cours spéciaux de latin au niveau secondaire est tenu d'acquiescer un complément de formation en latin s'il se propose de choisir, à titre de discipline secondaire ou principale: l'histoire, le français, le français médiéval, l'histoire ancienne, l'archéologie, l'italien, l'espagnol, la linguistique.
» Le complément de formation en latin peut être remplacé par un complément de formation en grec ancien pour les étudiants en histoire ancienne ou en archéologie. Un complément de formation en grec ancien est conseillé aux étudiants qui choisiraient l'histoire ancienne ou l'archéologie classique comme discipline principale.
» Le complément de formation en latin ou en grec ancien a une durée de deux ans, soit quatre semestres. La première année au moins doit avoir été suivie avant l'inscription aux examens de premier certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. La seconde année doit avoir été suivie avant l'inscription aux examens du second certificat dans la ou les disciplines qui réclament ce complément de formation. Chaque année fait l'objet d'une attestation qui sera présentée lors de l'inscription aux examens.»

enseignements

Philosophie

La section de philosophie propose aux étudiants une formation systématique et rigoureuse à la tradition de la pensée occidentale, de l'Antiquité à nos jours. L'enseignement des deux premières années est axé sur les « tournants » de l'histoire de cette pensée, dont il expose les positions fondamentales; il initie également à la logique mathématique moderne et à l'épistémologie (étude critique des sciences). Il permet aussi aux étudiants d'acquérir une méthode critique d'interprétation des textes. L'enseignement dispensé en licence offre la possibilité de se spécialiser: histoire de la philosophie (selon ses diverses périodes), phénoménologie, herméneutique (interprétation des textes), théorie de la connaissance et philosophie du langage, esthétique, etc.

Histoire

L'enseignement d'histoire est organisé par tranches chronologiques : Moyen Age, Histoire moderne (16^e-18^e siècles) et Histoire contemporaine (19^e-20^e siècles). Cours, séminaires et travaux pratiques portent sur l'histoire générale, suisse et régionale, place étant faite à l'histoire extra-européenne. Les étudiants sont amenés à se familiariser avec une méthodologie moderne qui va de l'anthropologie à l'histoire religieuse et à l'étude des réalités socio-économiques. La recherche occupe une place importante dans la vie de la section, tant au niveau des mémoires que des thèses. Au cours de ces dernières années, quelques points forts se sont dégagés: mentalités religieuses au Moyen Age, histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux 19^e-20^e siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine.

Français moderne et littérature comparée

La section de français comprend des chaires de littérature (du 16^e siècle à nos jours), de linguistique française et de littérature comparée. Outre la formation de base en histoire littéraire et en lecture de textes, la section offre des enseignements et poursuit des recherches dans les domaines suivants: la littérature du 16^e siècle et ses rapports avec la Renaissance et l'humanisme, l'anthropologie historique de la culture, la stylistique historique, la théorie de la littérature et de l'interprétation, la littérature romande, les rapports entre les littératures européennes, les rapports de la littérature et des arts, la pragmatique, la linguistique textuelle et la linguistique dans ses rapports avec la rhétorique et la littérature.

Français médiéval

Le français médiéval a un double statut à l'UNIL: d'une part, la discipline est très largement intégrée au cursus des études littéraires de la section de français moderne; d'autre part, le français médiéval dispense un enseignement spécialisé dans la perspective de la philologie romane. Les points forts de ce programme sont l'étude de la langue d'oïl et de sa littérature, celle de la langue et de la littérature d'oc, et la mise en valeur de la période du moyen français. Une place particulière est faite, dans le domaine de la recherche, aux techniques de l'ordinateur, notamment en lexicographie (recensement et étude analytique des mots d'une langue).

Histoire ancienne

L'histoire ancienne a pour mission de familiariser les étudiants avec les civilisations grecques et romaines, de la guerre de Troie (environ 1200 av. J.-C.) à la chute de l'empire romain (476 ap. J.-C.). Un séminaire d'introduction, qui offre un survol général de la période, est proposé aux étudiants d'histoire ancienne et d'histoire générale. Pour les étudiants spécialisés en histoire ancienne, une série de cours et de séminaires porte sur des sujets spécifiques touchant à l'histoire événementielle, à l'historiographie (étude des travaux des historiens) et à l'étude des mentalités. Des séminaires d'épigraphie (étude des inscriptions antiques) et de numismatique (étude du monnayage antique), dispensés régulièrement, apportent à notre connaissance du passé un éclairage plus concret. La collaboration avec les disciplines enseignées dans la section des sciences de l'Antiquité, avec d'autres disciplines de la Faculté (p. ex. cinéma) ou même avec d'autres facultés (théologie) élargit le champ de référence.

Les enseignements

Archéologie classique et provinciale romaine

Les enseignements en archéologie classique assurent une formation de soutien dans les différentes disciplines des sciences de l'Antiquité. D'une part, ils couvrent le champ de l'histoire de l'art antique, d'autre part ils s'ouvrent sur les activités de terrain, notamment dans le cadre de l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce fouillant à Erétrie. La genèse et la fonction des différentes imageries constituent une spécialité lausannoise largement reconnue à l'étranger. Le traitement de ces imageries au moyen de l'informatique fait l'objet de plusieurs recherches en collaboration avec l'EPFL.

L'enseignement de l'archéologie provinciale romaine comprend cinq domaines:

- l'étude des provinces de l'Empire, pour mieux évaluer les phénomènes d'acculturation des populations indigènes et, d'une façon plus générale, pour replacer les événements archéologiques dans leur contexte historique et socio-culturel;
- l'étude des structures archéologiques (architecture civile et militaire, urbanisme, occupation du sol, nécropoles, etc.) pour faciliter l'identification, la compréhension et la mise en parallèle des découvertes;
- la connaissance du mobilier archéologique (céramique, verre, bronze, etc.) pour préparer à l'analyse et à la publication des objets mis au jour par les fouilles;
- la connaissance des techniques de fouilles et de laboratoire par des cours pluridisciplinaires, des travaux pratiques et des visites de laboratoire;
- l'organisation annuelle de fouilles archéologiques en Suisse et à l'étranger.

Langue et littérature latines

Les études de latin s'adressent à des bacheliers au bénéfice d'une formation dans cette langue acquise dans le degré secondaire. Un examen préalable permet aux autres étudiants de s'inscrire dans la section de latin à la Faculté des lettres (c.f. page «Structure des études»). Le champ d'étude couvre l'ensemble de la littérature latine, des origines jusqu'au 6^e siècle avec des ouvertures sur la littérature latine du Moyen Age et de la Renaissance, dans une double perspective: perception des phénomènes linguistiques saisis dans leur diachronie (évolution dans le temps); connaissance des phénomènes littéraires considérés dans leurs ressources expressives, leur relation au contexte culturel et historique, leur survivance dans la tradition européenne.

Langue et littérature grecques

L'enseignement du grec cherche à élargir et à parfaire les connaissances acquises pendant la scolarité secondaire. Dans l'approche des textes littéraires ou philosophiques, on favorise l'ouverture vers les connaissances et les points de vue nouveaux offerts par la linguistique, l'anthropologie ou la sociologie, mais aussi la rigueur dans l'initiation au travail philologique de l'établissement du texte et dans les connaissances techniques de la langue, aussi bien en syntaxe qu'en sémantique.

Langue et littérature italiennes

La section d'italien assure la transmission et la maîtrise des connaissances, y compris celles d'ordre épistémologique et méthodologique, portant sur huit siècles de langue et de littérature italiennes. Sur le plan de la recherche, les domaines privilégiés sont actuellement la Renaissance, le 17^e et le 19^e siècles, ainsi que la littérature contemporaine hors d'Italie (littérature de la Suisse italienne et des italophones dans le monde). La section possède l'unique «Centre de documentation sur les écrivains de langue italienne à l'étranger» de niveau académique.

Langue et littérature espagnoles

L'enseignement de littérature porte essentiellement sur les auteurs de l'époque classique (15^e et 17^e siècles), ainsi que sur le 19^e et le 20^e siècles. En philologie et linguistique, l'accent est mis sur certains aspects de l'espagnol moderne (phraséologie, formation de mots, sémantique et lexicologie, morpho-syntaxe, langage de la presse, langues régionales, conflits linguistiques, etc.)

Langue et littérature allemandes

L'un des principaux atouts de la section est sa situation particulière à Lausanne, au carrefour de différentes cultures européennes, dans la partie francophone de la Suisse plurilingue. Le cours normal des études menant à la licence et au doctorat s'adresse donc aussi bien aux étudiants de langue maternelle française qu'à ceux de langue maternelle allemande. Par ailleurs, le Centre de traduction littéraire, rattaché à la section, propose régulièrement des cours dans le domaine de la traduction littéraire.

Les enseignements

Langue et littérature anglaises

La section offre des cours et des séminaires sur des sujets de littérature d'expression anglaise, américaine et post-coloniale, ainsi que sur la littérature anglaise médiévale et la sociolinguistique. La plupart des cours sont destinés aux étudiants de 1^{er} et de 2^e cycles, mais la section organise, en collaboration avec les autres universités romandes, quelques cours et séminaires de 3^e cycle, et il est possible d'y préparer une thèse de doctorat. Quoique la majorité des étudiants ne soit pas de langue anglaise, tous les cours se donnent en anglais; une bonne connaissance de cette langue est donc nécessaire pour y être admis.

Langues et civilisations slaves (russe)

La section accueille des étudiants n'ayant aucune connaissance préalable de russe. Son objectif principal est d'initier aux études russes. L'objet d'enseignement est, en première partie, la langue elle-même, puis la littérature et la culture prennent la place la plus importante. Cette dernière est étudiée aussi bien à travers les œuvres littéraires qu'avec les méthodes linguistiques. Une collaboration étroite avec l'Université de Saint-Pétersbourg permet aux étudiants d'y effectuer des séjours dans le cadre de leurs études.

Langues et civilisations orientales (études indiennes)

La section de langues et civilisations orientales, qui compte une chaire de sanscrit et une chaire d'études bouddhiques, assure en premier lieu une formation en langue et littérature sanscrites. Cette formation, qui peut être complétée par l'apprentissage du tibétain ou du hindi, offre à l'étudiant une ouverture sur divers aspects de la culture indienne, en Inde même et dans les prolongements que cette civilisation a connus hors de l'Inde, notamment par l'expansion du bouddhisme.

Histoire et sciences des religions

La branche «histoire et sciences des religions» — qui ressortit à la section de langues et civilisations orientales — vise l'étude historique et scientifique, philosophique et théologique des faits religieux, en invitant à la réflexion critique, à la confrontation et à la rencontre entre cultures et religions. Le programme d'études familiarise l'étudiant avec les différentes méthodes utilisées dans la recherche en histoire et sciences des religions; il lui fournit la compétence nécessaire pour utiliser une méthode d'investigation appropriée. La recherche doit comporter à la fois l'étude des phénomènes eux-mêmes et celle des sources écrites. L'une ou l'autre approche peut dominer, mais les deux demandent des connaissances linguistiques dans le domaine choisi.

Linguistique

La linguistique étudie le langage humain du point de vue de la diversité des langues et de leurs utilisations. La section de linguistique offre un enseignement complet (branche de la licence ès lettres) dans le domaine de la linguistique générale avec des options possibles, lors de la deuxième partie des études, en linguistique appliquée ou en linguistique historique (indo-européenne). En première partie, l'enseignement est principalement orienté vers l'approche fonctionnelle en phonologie, morphologie et syntaxe. Il est complété par une introduction à la linguistique historique. En deuxième partie, les sujets de cours et de séminaires sont plus diversifiés (sémantique, sociolinguistique, linguistique informatique, questions particulières de linguistique appliquée ou de linguistique historique) en relation avec les sujets de recherche des enseignants, mémorants ou doctorants.

Histoire de l'art

Les enseignements couvrent le champ des arts visuels depuis la période paléochrétienne jusqu'à nos jours. Ils portent sur des problèmes d'histoire des techniques, d'analyse formelle et iconographique et d'histoire de la critique et de l'historiographie. L'accent est mis sur la situation de l'œuvre dans ses divers contextes, historique, politique, social, économique, scientifique, intellectuel et culturel. La première année introduit à la connaissance des instruments de travail, des méthodes et de l'histoire des formes. Le premier certificat se caractérise par une orientation généraliste, tandis que la seconde partie des études permet une spécialisation relative. L'histoire de l'art monumental régional (urbanisme, architecture civile, militaire et religieuse) constitue une spécialité lausannoise, et prépare aux travaux de publication et d'évaluation du patrimoine. Un cours de muséologie est destiné aux futurs conservateurs.

Les enseignements

Histoire et esthétique du cinéma

Associée à la section d'histoire de l'art, la discipline Histoire et esthétique du cinéma assure enseignement et recherche dans les domaines de l'histoire du cinéma («archéologie», «invention» et développements), des analyses filmiques, des théories et esthétiques du cinéma et dans celui des rapports entre films et sociétés, représentations collectives et idéologies. Huit heures de cours sont proposées aux étudiants, de l'introduction aux études cinématographiques et filmiques (1^{re} année) aux cours généraux et séminaires, ainsi que deux heures de T.P. et un séminaire de recherche pour étudiants ayant franchi le cap du 1^{er} certificat. Un centre de documentation (livres, brochures, revues, press-books, films, video, cassettes son, etc.) est à disposition.

Géographie

L'Institut de géographie offre une formation théorique et pratique en géographie physique et humaine largement ouverte sur un ensemble de disciplines connexes issues d'autres facultés et universités suisses, qui viennent renforcer la spécialisation progressive dans l'un ou l'autre de ces deux domaines. Il se spécialise dans les champs de recherche suivants: le quaternaire et la climatologie pour la géographie physique, les villes et l'urbanisation, les processus de localisation et les transports pour la géographie humaine et sociale, la Suisse, le Canada et le Sahel pour la géographie régionale. Une grande importance est accordée à la formation en analyse quantitative et en cartographie automatique. A côté des cours généraux, les études comprennent des travaux pratiques sur les roches et minéraux, les techniques statistiques, informatiques et cartographiques, des excursions et travaux sur le terrain.

Informatique et méthodes mathématiques

L'unité d'enseignement est chargée de cours en informatique et en méthodes quantitatives (statistiques et méthodes expérimentales), mathématiques et logiques dans leurs applications aux sciences humaines. L'unité de recherche s'occupe de recherches fondamentales et appliquées dans le domaine de la synthèse de la parole. L'objectif est de créer une synthèse de la parole française naturelle. On privilégie le travail sur micro-ordinateur.

Introduction aux langues anciennes: latin

Ce cours, de deux heures hebdomadaires et d'une durée de deux ans, s'adresse aux étudiants qui n'ont pas le latin au programme de leur maturité et qui entreprennent des études en histoire, histoire ancienne, archéologie, langues romanes (français, français médiéval, italien, espagnol) ou linguistique. En 1^{re} année, le cours aborde l'étude des éléments de la langue latine en s'appuyant sur la lecture de textes d'auteurs et de documents antiques ou médiévaux. En 2^e année, il offre, par le biais de la lecture de textes, complétée par une information thématique, une ouverture sur la littérature latine, l'historiographie romaine, la diplomatie. Selon leurs intérêts personnels et l'orientation de leurs études, les étudiants ont le choix entre trois variantes:

1. latin et langues romanes (pour étudiants intéressés par la littérature et la linguistique),
2. latin et histoire (pour étudiants intéressés par l'histoire, antique ou médiévale, et l'archéologie);
3. latin et traduction (destinée à qui opte pour un apprentissage systématique de la langue latine débouchant sur une connaissance personnelle de la culture latine).

Introduction aux langues anciennes: grec

L'enseignement universitaire du grec ancien est réservé à des étudiants ayant commencé l'étude du grec au niveau secondaire ou au début du gymnase, ce qui disqualifie les étudiants qui découvriront trop tard l'intérêt du grec pour leur formation et la poursuite de leur cursus universitaire. Pour remédier à ce défaut et ouvrir le grec à tous, un cours d'initiation au grec a été prévu. Cette formation dure deux ans, à raison de quatre heures en première année et deux heures en seconde. Au terme de ces deux ans, l'étudiant est capable de lire des textes courants. S'il souhaite se spécialiser davantage, il peut envisager de s'inscrire aux cours ordinaires de grec ancien.

Formations complémentaires

Attestations de complément de licence

En dehors de la licence proprement dite, la Faculté des lettres délivre une attestation de complément de licence et une attestation pour gradués d'universités étrangères. On trouvera ci-dessous les extraits du Règlement de Faculté qui portent sur ces formations complémentaires, ainsi qu'un avertissement destiné aux étudiants qui désirent enseigner dans un établissement secondaire officiel vaudois.

Art. 74 du Règlement de la Faculté des lettres du 1.1.1982: «Tout licencié ès lettres de l'Université de Lausanne peut être autorisé, sur demande écrite adressée au doyen, à subir les épreuves prévues pour la licence ès lettres dans une discipline qui ne figure pas à son diplôme de licence. Le Conseil peut mettre au bénéfice du présent article le porteur d'un titre qu'il juge équivalent à la licence ès lettres de l'Université de Lausanne. L'examen du premier certificat se passe après deux semestres d'études au moins; celui du second certificat, dès la fin du quatrième semestre d'études. Pour avoir droit à l'attestation, le candidat doit obtenir la moyenne de 6 pour chaque certificat.»

Attestations pour gradués d'universités étrangères

Art. 75 du Règlement de la Faculté des lettres du 1.1.1982: «Les gradués d'une université étrangère désireux de parfaire leur formation dans le cadre de la Faculté doivent fournir préalablement un projet d'études. Le cas échéant, le Conseil charge un professeur de préparer un programme adapté. Au terme du séjour, une attestation certifiée par le Rectorat est délivrée à l'intéressé. Cette attestation ne constitue pas un grade universitaire.»

Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire

Les dispositions suivantes s'appliquent aux licenciés ès lettres qui veulent faire carrière dans l'enseignement officiel vaudois.

Selon la législation actuelle, le licencié doit avoir obtenu le brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire. Celui-ci est délivré par le Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC) aux candidats qui ont satisfait aux exigences du règlement du séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES).

Les candidats à ce brevet doivent être porteurs d'une licence dont le programme comporte au moins deux disciplines fondamentales enseignées dans les établissements secondaires officiels vaudois, dont au moins une langue.

Ces disciplines fondamentales sont:

philosophie, histoire, français ou français médiéval, histoire ancienne, latin, grec, italien, allemand, anglais, histoire et science des religions (avec option: christianisme), géographie.

Les candidats au brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire ayant obtenu le certificat d'études théologiques comme l'un des trois certificats constitutifs de leur licence peuvent le faire valoir en lieu et place de l'une des deux disciplines fondamentales requises, à condition que l'autre soit une langue.

Les étudiants remplissant les conditions d'admission à la Faculté des lettres peuvent combiner les études de lettres avec la préparation du certificat d'études en art et science, du diplôme fédéral no 1 de maître d'éducation physique ou du brevet pour l'enseignement de la musique. Le cas échéant, ces diplômes tiennent lieu de branche secondaire. La licence ainsi obtenue est libellée comme suit: licence ès lettres d'enseignement avec éducation physique, licence ès lettres d'enseignement avec musique ou licence ès lettres d'enseignement avec art et techniques. Les candidats à cette licence doivent obligatoirement inscrire une langue dans leur programme d'études, le choix de la troisième branche est libre.

Ecole de français moderne (EFM) Cours de vacances

On trouvera une description de la formation offerte par l'Ecole de français moderne (EFM) et du contenu des **Cours de vacances** dans le chapitre séparé qui est consacré à ces deux unités d'enseignement rattachées à la Faculté des lettres.

Formations postgrades

Diplôme de spécialisation

Soucieuse de stimuler la recherche, d'encourager la relève universitaire, de créer des structures favorables à l'accueil des étudiants postgradués suisses et étrangers, de favoriser les contacts entre les chercheurs, de s'ouvrir vers la société dans une perspective évolutive, la Faculté des lettres propose un diplôme de spécialisation.

Les programmes s'étendent sur une durée maximale de deux ans et correspondent à environ 150 heures d'enseignement distribuées en unités capitalisables. Ils ne sont pas permanents, mais déterminés par les besoins des chercheurs et les possibilités des enseignants.

Les candidats doivent être titulaires d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Ils doivent être immatriculés dans une université romande, à Bâle ou à Berne. Ils prennent contact avec la direction scientifique qui décide des admissions.

Le candidat au diplôme de spécialisation doit avoir suivi d'une manière active les enseignements prévus par la direction scientifique, qui statue sur leur distribution en unités capitalisables.

Ces unités capitalisables peuvent être constituées, selon les cas, par un séminaire local de niveau postgrade; un séminaire de niveau postgrade dans une autre université, suisse ou étrangère; un séminaire, un cours ou un stage de terrain organisé par les 3^e cycles romands; un séjour de recherche dans une institution étrangère à l'Université de Lausanne, un stage professionnel certifié; une autre activité correspondante.

Le candidat élabore, d'autre part, un travail scientifique personnel sous la direction d'un professeur de la Faculté (mémoire scientifique, protocole de recherche, chapitre de thèse, mise sur pied d'une exposition, édition d'un texte, traduction, etc.); ce travail est une étape de la thèse ou une première recherche d'importance limitée.

3^e cycle romand de lettres

Le 3^e cycle romand de lettres propose un enseignement postgrade dans toutes les disciplines des lettres aux doctorants et chercheurs des universités romandes ainsi que de l'Université de Bâle. Ces enseignements sous forme de colloques, cours ou séminaires sur le terrain peuvent faire partie intégrante de certificats de spécialisation délivrés par les universités. Les participants sont indemnisés de leurs frais et le coût des cours est pris en charge par le 3^e cycle.

Formation continue

Des cours postgrades et des cours de formation pour les enseignants du canton de Vaud sont organisés chaque année par la Faculté des lettres (voir la brochure «Horaires des cours»).

Doctorat ès lettres

Art. 57 du Règlement de la Faculté des lettres du 1.1.1982:

Le candidat au doctorat doit satisfaire aux conditions suivantes:

- a) être porteur d'une licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne ou d'un titre jugé équivalent par le Conseil;
- b) fournir un curriculum vitæ;
- c) avoir obtenu l'agrément d'un directeur de thèse sur un projet détaillé;
- d) obtenir du Conseil qu'il enregistre ce sujet.

Le directeur de thèse doit être l'un des professeurs ordinaires, extraordinaires ou associés de la Faculté.

Instituts et centres de recherche

Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR)

A la Faculté des lettres sont rattachés des centres et des instituts dont la vocation est essentiellement la recherche. Ils publient des travaux scientifiques et mettent une importante documentation à disposition des étudiants et des chercheurs.

Le CRLR travaille à la mise en valeur du patrimoine littéraire romand en publiant des inédits, des travaux scientifiques et critiques sur des fonds d'archives déposés dans les départements des manuscrits des bibliothèques ou donnés au Centre par les familles des écrivains. Il se préoccupe également d'orienter les chercheurs suisses et étrangers dans leurs travaux sur la littérature suisse d'expression française.

Institut de géographie (IGUL)

Voir sous «géographie» dans les pages consacrées aux enseignements.

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA)

L'IAHA regroupe l'archéologie classique, l'archéologie provinciale-romaine et l'histoire ancienne. Ses activités principales sont centrées sur les fouilles en Suisse, en France, en Grèce (Ecole suisse d'archéologie), voire dans d'autres pays (Asie centrale).

L'IAHA s'occupe aussi de muséographie et poursuit des recherches de pointe dans plusieurs domaines (voir pages consacrées aux enseignements).

Institut Benjamin Constant (IBC)

L'Institut Benjamin Constant est rattaché à la section d'histoire de la Faculté des lettres. Il a une double vocation de centre de documentation et de recherches. Il collabore aux *Oeuvres complètes* de Benjamin Constant et publie des instruments de travail (chronologie, catalogue des manuscrits), sur la base de données informatisées, accessibles aux chercheurs. Il fait paraître depuis 1980 une *Bibliographie critique et analytique* régulièrement mise à jour et édite les *Annales Benjamin Constant*. Il propose des sujets de mémoires de licence et de thèses, reçoit les chercheurs et les étudiants et met à leur disposition une importante documentation. Il tend à élargir le champ de ses recherches à la période des 18^e et 19^e siècles, dans une optique interdisciplinaire.

Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL)

L'Institut de linguistique et des sciences du langage regroupe des enseignants de la Faculté des lettres et de l'Ecole de français moderne intéressés par le langage et les langues.

L'ILSL se propose comme objectifs principaux de

- stimuler le travail interdisciplinaire d'enseignement et de recherche;
- garantir la permanence et le développement d'enseignements postgrades dans le domaine des sciences du langage;
- favoriser les activités de formation continue de niveau universitaire;
- coordonner la publication et la diffusion des travaux de recherche réalisés en son sein (ex. Cahiers de l'ILSL).

Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL)

Depuis 1989, la Faculté des lettres est dotée d'un institut spécialisé dans la traduction littéraire. Le Centre de traduction littéraire de Lausanne veut relever le défi d'une Europe dans laquelle la qualité aussi bien que la quantité des traductions sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand. C'est dans cet esprit que le CTL organise des séminaires, des conférences et des colloques, créant ainsi un lieu de rencontre entre traducteurs, auteurs et éditeurs. En outre, il édite une série de publications qui veulent être le reflet des discussions actuelles en la matière.

Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA)

Depuis 1987, l'Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) dispose d'une antenne romande au BFSH2. Celle-ci poursuit les mêmes objectifs que la maison mère, fondée à Zurich en 1951: inventaire et étude scientifique (historique et technique) du patrimoine artistique suisse dans le domaine des beaux-arts (peinture, sculpture), publication des résultats de la recherche (catalogues raisonnés d'artistes et de collections publiques et privées). Il offre aux étudiants en histoire de l'art de l'UNIL la possibilité de consulter ses archives photographiques (env. 70 000 documents) et sa base de données sur les artistes suisses modernes et contemporains (env. 10 000 entrées).

Perspectives professionnelles

En raison du faible degré de professionnalisation de leurs études, les licenciés en lettres exercent des activités variées, que l'on peut regrouper dans les cinq grandes catégories ci-contre. Sauf pour l'enseignement secondaire, qui exige des disciplines particulières, et pour quelques professions (les archéologues doivent avoir suivi des études... d'archéologie), l'accès à ces activités ne dépend pas de la composition de la licence. Ajoutons que, hormis dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique, les activités exercées par les licenciés en lettres n'ont souvent que peu à voir avec le contenu de leurs études.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in Politique de la Science, supplément 56, Berne, 1992. Les données ci-contre sont extraites de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

On remarquera que, dans les années 80, la part de l'enseignement comme débouché professionnel a constamment diminué, au profit de l'emploi dans le domaine de la culture et dans les services privés. Ainsi, contrairement au préjugé encore répandu, la majorité des licenciés en lettres trouve un emploi ailleurs que dans l'enseignement. Cependant, dans une conjoncture économique difficile, cette tendance pourrait s'inverser, la culture et les services privés fournissant moins d'emplois que le secteur public en principe plus stable.

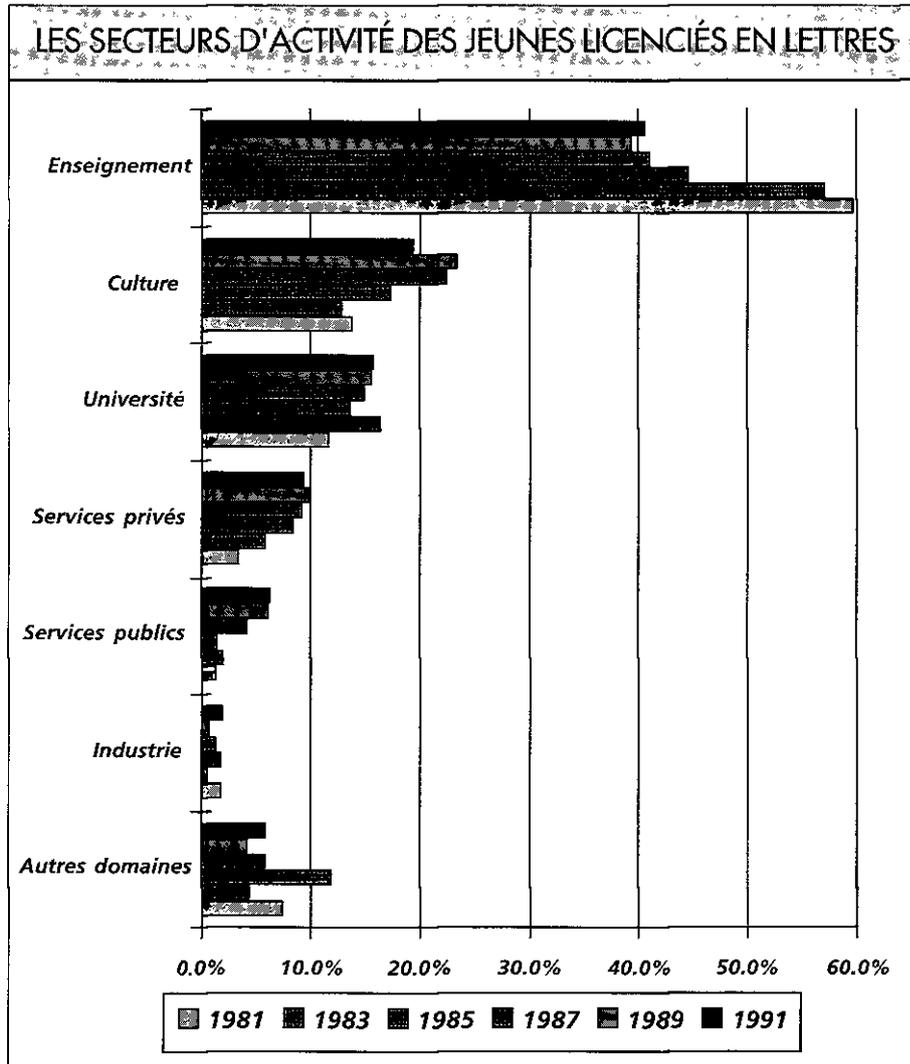
COMMUNICATION
journalisme, audiovisuel, relations publiques, traduction, interprétation

DOCUMENTATION, CONSERVATION
bibliothèques, archives privées et publiques, centres de documentation, musées

ENSEIGNEMENT
écoles secondaires publiques, écoles privées, universités

RECHERCHE
assistantat, Fonds national, centres de recherches (mandats souvent de durée limitée)

GESTION ET ADMINISTRATION
services publics municipaux, cantonaux et fédéraux, entreprises (surtout du tertiaire)



**Programme
des cours**

**Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)**

1^{er} certificat

2^e certificat

**2^e certificat
et enseignement postgrade**

**2^e certificat,
3^e cycle**

PHILOSOPHIE			
Art et Connaissance dans la philosophie moderne et contemporaine	Ingeborg Schüssler, po		2 C
Généalogie de la philosophie du langage: Problèmes de la fondation de la philosophie du langage chez Platon	Ingeborg Schüssler, po		2e C/S
Histoire de la philosophie antique. Platon, l'Ancienne Académie, Aristote	Ada Neschke, po		2 C
Introduction à la philosophie du droit de Hegel	Ingeborg Schüssler, po		2h C/S
Logique formelle I	Marie-Jeanne Borel, po		2 C
Introduction à la langue grecque I	David Bouvier, sup		2h C/TP
Lecture de textes grecs:			
• choix de textes philosophiques grecs	Alexandre Etienne, ass		2h TP
• Platon, Criton	Alexandre Etienne, ass		2e TP
Logique formelle I	Nathalie Janz, ass		1 TP
Philosophie systématique. Introduction à l'herméneutique philosophique. De Schleiermacher à P. Ricoeur	Raphaël Célis, po		2 C
Interprétation de textes			
• Descartes, Méditations métaphysiques	Sylvie Bonzon, ag		2h S
• texte à fixer	Sylvie Bonzon, ag		2e S
1^{re} année			
Séminaire pour hellénistes : Anstote, Poétique	Ada Neschke, po		2e S
1^{re} et 2^e année			
Introduction à l'épistémologie	Marie-Jeanne Borel, po		2e C
Introduction historique à la philosophie Du Soleil platonicien aux Lumières de l'Esprit moderne	Raphaël Célis, po		2CS
Le discours argumenté écrit (prép. à la dissertation)	Marie-Jeanne Borel, po		2h CS
2^e année			
Interprétation de textes			
• Aristote, Ethique à Nicomaque (livre 5)	Ada Neschke, po		2h S
• Kant, Fondement de la métaphysique des moeurs.	Ada Neschke, po		2e S
3^e et 4^e année			
Epistémologie : Le raisonnement et le calcul	Marie-Jeanne Borel, po Henri Volken, po (SSP)		2 S
Logique formelle II	Marie-Jeanne Borel, po Henri Volken, po (SSP) D. Monod (SSP)		2 C
Logique formelle II laboratoire	Henri Volken (SSP), po D. Monod (SSP)		2 S
Métaphysique de l'être et métaphysique de l'un Aristote, Thomas d'Aquin, Maître Eckart, Nicolas de Cues	André de Muralt, pas		2 S
Philosophie générale :			
• La fonction critique de l'imagination poétique dans le romantisme allemand	Raphaël Célis, po		2e S
• Le thème du «monde de la vie» chez E. Husserl, M. Merleau-Ponty et J. Patocka	Raphaël Célis, po		2h S
Séminaire pour hellénistes: Aristote, Ethique à Nicomaque (livre I)	Ada Neschke, po		2h S
Femmes et construction discursive du genre dans les connaissances	Marie-Jeanne Borel, po Claude Calame, po Mondher Kilani, po		2h CS
Phénoménologie et herméneutique: M. Heidegger: interprétation «Contributions à la philosophie d'Appropriement» Traduction et interprétation	Ingeborg Schüssler, po		2 CS

**Programme
des cours**

*Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)*

1^{er} certificat

2^e certificat

HISTOIRE			
Aux origines du Tiers Monde l'idée du sous-développement dans l'entre-deux-guerres	Bouda Etemad, sup		2 C/S
Du «regard intérieur» à la «cour des miracles» l'aveugle (XIII ^e -XVI ^e s.)	Pierre Dubuis, pd		2 S
Hérétiques et inquisiteurs au bas Moyen Age	Vacat		2 S
L'évolution des relations internationales au XVIII ^e siècle	Alain Dubois, po		2 C
L'histoire de l'entre-deux-guerres économie, modernisation et fascismes	Hans-Ulrich Jost, po		2 C
L'idée d'Europe au Moyen Age. Imaginaire géographique et mythologie politique	Agostino Paravicini Bagliani, po		2h C
La découverte de la planète terres réelles et pays imaginaires dans la civilisation européenne, XV ^e -XVIII ^e siècles	Alain Dubois, po G. Ferretti		2 C/S
La révolution de 1848 en France	François Jequier, po		2 C/S
Latin médiéval: La parodie au Moyen Age	Ansgar Wildermann, ag		1 TP
Les réformes monastiques et la Suisse romande (9 ^e -12 ^e siècles)	Vacat		2 S
Liberté-Egalité-Fraternité : un horizon insoupçonné? Les Lumières helvétiques entre idées nouvelles et inerties institutionnelles	Alain Dubois, po Marianne Stubenvoll, ass		2C/S
Paléographie: Ecritures de l'Antiquité et du Haut Moyen Age	Ansgar Wildermann, ag		2 TP
Surveiller-punir, protéger-épanouir. le corps et ses enjeux dans les sociétés contemporaines	François Jequier, po Chantal Ostorero, ass		2 S
<i>1^{er} année</i>			
Economie, Etat et mouvement ouvrier en Suisse, 1930-50	S. Guex, sup Hans-Ulrich Jost, po		2 C/S
Introduction à l'histoire médiévale l'An Mille	Agostino Paravicini Bagliani, po V. Pasche		2 S
Introduction à l'histoire moderne	Norbert Furrer, ma		2 C/S
<i>2^e année</i>			
Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman, ma		2 C/S
Introduction à l'histoire contemporaine	François Jequier, po		2 C/S
<i>3^e année</i>			
Histoires du corps (Suisse romande, XII ^e -XV ^e siècles)	Agostino Paravicini Bagliani, po V. Pasche		2 S
Les droites politiques en Europe et en Suisse au 20 ^e siècle	Hans-Ulrich Jost, po		2 S
Colloque pour mémorants	Hans-Ulrich Jost, po		2 TP
Séminaire de 3 ^e cycle	Hans-Ulrich Jost, po		2 S
Séminaire de recherche critique des sources et problèmes de méthodes	Alain Dubois, po Norbert Furrer, ma		2 S
Séminaire de recherche en histoire médiévale	Agostino Paravicini Bagliani, po		2 C/S

**Programme
des cours**

*Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)*

1^{er} certificat

2^e certificat

FRANCAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES		
Introduction à la littérature comparée	Manfred Gsteiger, po	2e CS
L'Histoire du soldat ou le rêve d'un art populaire	Doris Jakubec, pas	2e C
La Culture d'hier à demain	Jean Molino, po	2 C
La thématologie en littérature comparée	Marc Elkan, sup	2h* CS
Le roman épistolaire, de Jean-Jacques Rousseau à Isabelle de Charrière et Germaine de Stael	Doris Jakubec, pas	2h C
Le poème en prose depuis Rimbaud	André Wyss, po	2e* C
Voltaire et son temps	Claude Reichler, po	1h C
<i>1^{re} année</i>		
Introduction à la linguistique française	Françoise Revaz, sup	2 S
Introduction à la vie littéraire au moyen âge	Eric Hicks, po	1h C
Introduction aux études littéraires	Jean-Daniel Gollut, ag Albert Farchadi, sup Vacat	2 S
Lecture de textes médiévaux	Eric Hicks, po Vacat Manuela Python, ass	1h TP
Lectures de la poésie	André Wyss, po	1e C
Linguistique et littérature: lectures	Jean-Michel Adam, po	1e C
Littérature médiévale. sujet à préciser	Eric Hicks, po Jean-Claude Mühlethaler, pat Sima Dakkus, ma,sup	2e S
<i>2^e année</i>		
Analyse de textes:		
• Abbé Prévost, Manon Lescaut	Noël Cordonier, pas	2e S
• Aloysius Bertrand, Gaspard de la Nuit;	André Wyss, po	2h S
• Charles Baudelaire, Le Spleen de Paris		
• Balzac, Le Lys dans la vallée	Noël Cordonier, pas	2h S
• Beckett, En attendant Godot, Fin de partie, Oh! les beaux jours	Jean Molino, po	2h S
• C.-F. Ramuz, Salutation paysanne	Doris Jakubec, pas	2e S
• Giraudoux, La Folie de Chaillot, L'Apollon de Bellac, L'Impromptu de Paris	Jean Molino, po	2e S
• Isabelle de Charrière, Caliste, ou lettres écrites de Lausanne	Doris Jakubec, pas	2h S
• La Fayette, La Princesse de Clèves	André Wyss, po	2e S
• La Fontaine, Fables	Claude Reichler, po	2h S
• Musset, Les Caprices de Marianne, Fantasio	Arnaud Tripet, po	2e S
• Ronsard, Amours	Arnaud Tripet, po	2h S
Atelier d'écriture	Noël Cordonier, pas André Wyss, po	2h TP 2e TP
Énonciation et textualité personnes et temps de l'indicatif	Jean-Daniel Gollut, ag Mireille Noël, ass	2 S
Histoire littéraire	Albert Farchadi, sup Arnaud Tripet, po Guy Poitry, sup Claire Jaquier Kaempfer, ma	2 S 2 S 2h S 2e S
Littérature médiévale sujet à préciser	Jean-Claude Mühlethaler, pat Eric Hicks, po Sima Dakkus, ma,sup	2h S
Atelier d'écriture	Noël Cordonier, pas	2e TP
Autour d'un poème de Hugo	Jean Molino, po	2h S
Eustache Deschamps	Jean-Claude Mühlethaler, pat	2e CS
Images du corps dans la littérature médiévale	François Zufferey, pas	2h* CS
L'Œuvre de Jean Renart	Jean-Claude Mühlethaler, pat	2h S
La musique dans le texte	André Wyss, po	2h S
Le classicisme allemand et la littérature française	A Bloch, pi	2h S
Le Mal du siècle. malaise social et mythe littéraire	Manfred Gsteiger, po	2e S
Le roman policier au XX ^e siècle: Georges Simenon et Friedrich Glauser	Manfred Gsteiger, po	2e S

**Programme
des cours**

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MODERNES (SUITE)

Les Lais féeriques du XII ^e et XIII ^e siècles	Eric Hicks, po	2e CS
Les Paradis artificiels. Quincey, Musset, Baudelaire	Michèle Stauble, sup	2h S
Les plans d'organisation et d'analyse de la textualité théorie d'ensemble	Jean-Michel Adam, po	1e C
New York, 20 ^e siècle	Claude Reichler, po collab. M. Caraion, ass	2e S
Recherches actuelles en littérature française	Claude Reichler, po	2h* S
«Rêver à la Suisse»: la fin du voyage	Claude Reichler, po	2e CS
Rire au XVI ^e siècle	Arnaud Tripet, po	2h CS
Rome tragique (XVII ^e s.)	Arnaud Tripet, po	2e CS
Stylistique historique		
• L'écrivain et la langue, Poésie et grammaire (1550-1660)	André Wyss, po	2h S
• La prose française dans la première moitié du XVIII ^e siècle	Jean Molino, po	2e S
Une Femme dans le monde. de quelques écrits politiques de Christine de Pizan	Eric Hicks, po	2h CS
3^e et 4^e année		
Approche sémio-linguistique des textes littéraires : juger sur la mine (physionomies balzacziennes, et autres)	Jean-Daniel Gollut, ag	2e S
Du fait divers au fait littéraire	Jean-Michel Adam, po	2e S
La fiction dans la langue et dans les textes	Jean-Michel Adam, po	2e S
Le discours d'autrui polyphonie et faits de mention	Laurent Perrin, pas	2h S
Les Figures de l'amour	Sylvie Durrer, pas	2h S
Structure de l'action et structure du discours	J.-P. Bronckart, pi	2h CS
Travaux de linguistique (préparation et évaluation)	Jean-Daniel Gollut, ag	1 TP
Travaux de recherche et mémoires (sur rendez-vous)	Jean-Daniel Gollut, ag	2 TP
La raison des commencements (voyage, utopie, fiction romanesque)	Claude Reichler, po	2h S

3^e cycle

FRANÇAIS — LINGUISTIQUE FRANÇAISE

1^{re} année		
Introduction à la linguistique française	Françoise Revaz, sup	2 S
Linguistique et littérature : lectures	Jean-Michel Adam, po	1e C
2^e année		
Enonciation et textualité : personnes et temps de l'indicatif	Jean-Daniel Gollut, ag Mireille Noel, ass.	2 S
Les plans d'organisation et d'analyse de la textualité théorie d'ensemble	Jean-Michel Adam, po	1e C
3^e et 4^e année		
Approche sémio-linguistique des textes littéraires : juger sur la mine (physionomies balzacziennes et autres)	Jean-Daniel Gollut, ag	2e S
Du fait divers au fait littéraire	Jean-Michel Adam, po	2e S
La fiction dans la langue et dans les textes	Jean-Michel Adam, po	2e S
Le discours d'autrui polyphonie et faits de mention	Laurent Perrin, pas	2h S
Les Figures de l'amour	Sylvie Durrer, pas	2h S
Structure de l'action et structure du discours	J.-P. Bronckart, pi	2h CS

1^{er} certificat

2^e certificat

Programme des cours

*Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)*

2^e certificat

FRANÇAIS — LITTÉRATURE COMPARÉE		
Introduction à la littérature comparée	Manfred Gsteiger, po	2e CS
La thématologie en littérature comparée	Marc Elikan, sup	2h* CS
Le classicisme allemand et la littérature française	P.-A. Bloch, pi	2h S
Le Mal du siècle: malaise social et mythe littéraire	Manfred Gsteiger, po	2e S
Le roman policier au XX ^e siècle: Georges Simenon et Friedrich Glauser	Manfred Gsteiger, po	2e S
Les Paradis artificiels Quincey, Musset, Baudelaire	Michèle Stäuble, sup	2h S
Pétrarque et le pétrarquisme en Angleterre	Anthony Mortimer, pi	2h* CS

1^{er} certificat

FRANÇAIS — LANGUE ET LITTÉRATURE MÉDIÉVALES		
<i>1^{re} année</i>		
Explication philologique: Wace, «Vie de saint Nicolas»	François Zufferey, pas	2e S
Grammaire comparée de l'ancien français et de l'ancien provençal	François Zufferey, pas	1e C
Introduction à la vie littéraire au moyen âge	Eric Hicks, po	1h C
La formation linguistique du domaine gallo-roman	François Zufferey, pas	1h C
Lecture cursive d'ancien français	Alexandre Huber, ass.	2h TP
Lecture de textes médiévaux	Eric Hicks, po Vacat Manuela Python, ass	1h TP
Linguistique gallo-romane: lexicologie	Vacat	2h CS
Littérature médiévale: sujet à préciser	Eric Hicks, po Jean-Claude Mühlethaler, pat Sima Dakkus, ma,sup	2e S
<i>2^e année</i>		
Ancien provençal: explication de «coblas esparsas»	François Zufferey, pas	2e* S
Dialectologie gallo-romane du Moyen Age	François Zufferey, pas	2h* CS
Explication philologique: Jean Renart, «L'escoufle»	François Zufferey, pas	2h S
Lecture cursive d'ancien français	Denis Billotte, ma, sup	2e TP
Lecture de textes en ancien provençal	François Zufferey, pas	2h* S
Linguistique gallo-romane: syntaxe	Denis Billotte, ma, sup	2e CS
Littérature médiévale: sujet à préciser	Eric Hicks, po Jean-Claude Mühlethaler, pat Sima Dakkus, ma,sup	2h S
<i>2^e certificat</i>		
Eustache Deschamps	Jean-Claude Mühlethaler, pat	2e CS
Images du corps dans la littérature médiévale	François Zufferey, pas	2h* CS
L'Œuvre de Jean Renart	Jean-Claude Mühlethaler, pat	2h S
Les Lais féeriques du XII ^e et XIII ^e siècles	Eric Hicks, po	2e CS
L'édition des troubadours: problèmes et méthodes	François Zufferey, pas	2e CS
Une Femme dans le monde: de quelques écrits politiques de Christine de Pizan	Eric Hicks, po	2h CS

**Programme
des cours**Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)1^{er} certificat2^e certificat3^e cycle**HISTOIRE ANCIENNE**

Epigraphie latine: • Epigraphie des régions alpines • La Gaule Narbonnaise	Regula Frei-Stolba, pas Regula Frei-Stolba, pas	2e S 2h CS
<i>1^{re} année</i>		
Introduction à l'histoire ancienne	Anne Bielman, ma	2 CS
<i>1^{re} et 2^e année</i>		
De Sylla à César la fin de la République romaine	Erhard Grzybek, sup	2h S
Institutions, économie et société sous le Principat	Jean-Jacques Aubert, pas, sup	2 CS
Liberté ou servitude: Hérodote et l'enjeu des Guerres médiques	Erhard Grzybek, sup	2e S
Comment on écrit l'histoire en Grèce et à Rome	Pierre Ducrey, po M. Cottier, ass	2 CS
La conquête romaine de 260 à 146 avant J.-C.	Pierre Ducrey, po M. Cottier, ass	2e CS
La Grèce et l'Asie Mineure de 335 à 260 avant J.-C.	Pierre Ducrey, po M. Cottier, ass	2h CS
Erétrie de A à Z	Pierre Ducrey, po Claude Bérard, po	2e CS

ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE ET PROVINCIALE ROMAINE1^{er} certificat2^e certificat1^{er} et 2^e certificats3^e cycle

<i>1^{re} année</i>		
Techniques de recherches et notions de base	Assistants diplômés	2 S
Analyse et publication du matériel archéologique II	Daniel Paunier, po Assistants	2 TP
Archéométrie et techniques de fouilles	Daniel Paunier, po Assistants et Intervenants extérieurs	3 CS
Séminaire de recherches	Daniel Paunier, po Assistants	2 S/TP
Archéologie des provinces romaines • la Narbonnaise • les programmes iconographiques inspirés du monde méditerranéen	Daniel Paunier, po Claude Bérard, po Daniel Paunier, po	1 C 2e S
Entre homme et Dieu, les forces personnifiées	Christian Aellen, sup	1 C
Fouilles et prospection archéologique	Daniel Paunier, po Assistants	e TP
L'art grec hors de Grèce	Claude Bérard, po	1h C
Les archéologues ont-ils une méthode?	Claude Bérard, po	2h S
Les datations en archéologie classique	Claude Bérard, po	1e C
Les monuments des eaux	Daniel Paunier, po	1 C
Les motifs funéraires dans la céramique italote	Christian Aellen, sup	2 S
Sites et documents relatifs à la Narbonnaise	Daniel Paunier, po	2h S
Erétrie de A à Z	Claude Bérard, po Pierre Ducrey, po	2e CS

Programme des cours

Cours généraux (1^{er} et 2^e certificats)

1^{er} certificat

2^e certificat

Cours généraux (1^{er} et 2^e certificats)

1^{er} certificat

2^e certificat

Postgrade interdisciplinaire

LANGUE ET LITTÉRATURE LATINES

Le théâtre latin	François Spaltenstein, ag	1h C
Les encyclopédistes romains	Philippe Mudry, po	2e C
Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz, pe	1 C
Exercices de version	Philippe Mudry, po	2 TP
Proséminaire	Philippe Mudry, po	2h S
Stylistique II	François Spaltenstein, ag	2 TP he
Stylistique latine I	François Spaltenstein, ag	2 TP he
<i>1^{re} année</i>		
La Ciris	François Spaltenstein, ag	2e S
Sénèque Epistulae morales VI	Helena Junod, ag	2h S
Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz, pe	1 C
<i>2^e année</i>		
Ausone	Helena Junod, ag	2e S
Lucain La Pharsale, livre VII	Philippe Mudry, po	2h S
Du culte des ancêtres au culte des saints	Helena Junod, ag	2e CS
Ecphrasis	Helena Junod, ag	2h CS
La Casina de Plaute et l'Eunuque de Térence	François Spaltenstein, ag	2h S
Les Noces de Mercure et de la Philologie de Martianus Capella	Philippe Mudry, po	2e S
<i>2^e année</i>		
Etude de champs lexicaux dans les langues indo-européennes	Claude Sandoz, pe	2h S
Morphologie de la racine	Claude Sandoz, pe	2e S

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUES

Aristophane, le culte de Dionysos et les origines de la comédie	Claude Calame, po	2h C
Platon, l'Ancienne Académie, Aristote	Ada Neschke, po	2 C eh
Aristote, Poétique	Ada Neschke, po	2e S
Connaissance pratique de la langue grecque; introduction à la métrique grecque	Claude Calame, po	2 TP he
Le traité Des airs, des eaux et des lieux attribué à Hippocrate	Claude Calame, po	4e S
Poèmes d'Alcée et de Sappho	Claude Calame, po	2h S
Aristote, Ethique à Nicomaque (livre I)	Ada Neschke, po	2h S
Aspects rituels de la critique comique chez Aristophane	Claude Calame, po	2e S
Version grecque et lecture cursive	Claude Calame, po A. Loeffler	2 TP he
<i>1^{re} année</i>		
Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz, pe	1 C he
Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz, pe	1 C he
<i>2^e année</i>		
Etude de champs lexicaux dans les langues indo-européennes	Claude Sandoz, pe	2h S
Morphologie de la racine	Claude Sandoz, pe	2e S
Séminaire postgrade (interdisciplinaire): Femmes et construction discursive du genre dans les connaissances	Marie-Jeanne Borel, po Claude Calame, po Mondher Kilani, po	2h CS

Programme des cours

Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)

1^{er} certificat

2^e certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ITALIENNES

Elementi di lessicologia e lessicografia	Giovanni Papini, po	2 C
Il Settecento - l'età delle riforme e dell'apertura all'Europa	Antonio Stäuble, po	2h C
L'immagine della città nella letteratura italiana tra Medio Evo e Rinascimento	Antonio Stäuble, po	2e C
Montale	Jean-Jacques Marchand, pe	1e C
Narrativa femminile degli anni ottanta	Jean-Jacques Marchand, pe	1h C
<i>1^{re} année</i>		
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1 C
Aspetti e problemi della storia linguistica dell'Italia moderna e contemporanea	Felice Ceccantini, sup	2 CS
Laboratorio linguistico ed espressione orale	Maurizio Miglioli, ag	1 Ex
Panorama della letteratura italiana dal Cinque al Novecento	Jean-Jacques Marchand, pe	2 CS
Seminario I.		
• Giuseppe Ungaretti	Maurizio Miglioli, ag	2h S
• Verga, I Malavoglia	Felice Ceccantini, sup	2h S
• Leonardo Sciascia	Maurizio Miglioli, ag	2e S
• Gozzano, Poesie	Felice Ceccantini, sup	2e S
<i>1^{re} et 2^e année</i>		
Esercizi di traduzione e di avviamento al comporre	Roberto Barbone, ass Maurizio Miglioli, ag	2 Ex
Seminario per italofoni (seminari I e II)		
• Poesia del Duecento	Antonio Stauble, po	2h S
• Poeti della Svizzera italiana	Antonio Stauble, po	2e S
<i>2^e année</i>		
Metrica e retorica	Armand Francillon, ag	2 CS
Origini della lingua italiana fonetica e grammatica storica	Giovanni Papini, po	2 CS
Principi di critica testuale		
Seminario II		
• Artisti scrittori del Rinascimento	Denis Fachard, pd	2h S
• Francesco Petrarca, Canzoniere e Trionfi	Armand Francillon, ag	2h S
• Dante, Vita Nuova	Denis Fachard, pd	2e S
• Pietro Aretino e dintorni	Armand Francillon, ag	2e S
<i>3^e et 4^e année</i>		
Correzione di componimenti	Emanuele Cutinelli, ass.	2 Ex
Lingua poetica del Duecento	Giovanni Papini, po	2h S
Lingua poetica dell'Ottocento	Giovanni Papini, po	2e S
Seminario III		
• Genesi del Canzoniere petrarchesco	Jean-Jacques Marchand, pe	2h S
• Le Rime di Dante	Antonio Stauble, po	2h S
• «Io non sono un poeta»: poetica crepuscolare dei «non poeti»	Jean-Jacques Marchand, pe	2e S
• Narratori siciliani del secondo Novecento	Antonio Stäuble, po	2e S

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat

2^e certificat

**Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)**

1^{er} certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ESPAGNOLES		
Cours de langue portugaise	Mariela Agostinho, ass.	2 TP he
Comentario de textos literarios	Carlos Mateo, ass.	1 TP he
Estilística I	Norberto Gimelfarb, ag	1 TP he
Gramática	Norberto Gimelfarb, ag	1 TP he
Introducción a la literatura clásica española	Carlos Mateo, ass Antonio Lara, po	1 C he
Laboratoire	Norberto Gimelfarb, ag	1 TP he
Laboratorio de idiomas	Angel Alvarez, ag	2 TP he
Lectura de textos medievales	Angel Alvarez, ag	1 TP he
Redacción y conversación (II)	Norberto Gimelfarb, ag	1 TP he
Traducción	Norberto Gimelfarb, ag	2 TP he
1^{re} année		
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1 C
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1 C
Alonso de Ercilla : La Araucana	Angel Alvarez, ag	1h C
El español en el otoño de la Edad Media	Rolf Eberenz, po	1e C
El Romancero viejo	Antonio Lara, po	1e C
El Romanticismo	Antonio Lara, po	2e C
Historia de la lengua española	Rolf Eberenz, po	1h C
Introducción a la lengua y la literatura medievales	Rolf Eberenz, po	1 C he
La novela del realismo	Rolf Eberenz, po	2h S
Las variedades americanas del español	Rolf Eberenz, po	2e C
Littérature espagnole classique	Luis López Molina, pi	2h C
Los dialectos de la Península Ibérica	Rolf Eberenz, po	1h C
Semántica y lexicología	Rolf Eberenz, po	1h C
Seminario:		
• Problemas escogidos del lenguaje periodístico	Rolf Eberenz, po	2h S
• Los debates en la literatura medieval	Rolf Eberenz, po	2e S
Teatro de posguerra : Buero - Sastre	Antonio Lara, po	2e S
Complémentaire		
Conversación y redacción	Angel Alvarez, ag	1 TP he
Gramática	Angel Alvarez, ag	1 TP he
Introducción a la Historia de la literatura: siglos XIX y XX	Angel Alvarez, ag	1 TP he
Introducción al comentario de textos	Angel Alvarez, ag	1e TP
Laboratorio de idiomas	Angel Alvarez, ag	2 TP he
Preparación al laboratorio	Angel Alvarez, ag	1h TP
Problemas de idioma	Angel Alvarez, ag	1 TP he
Traducción (I)	Angel Alvarez, ag	1 TP he

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES		
Deutsche Literatur des Mittelalters (Teile I und II)	Walter Lenschen, po	2he C
Landeskunde: Medienanalyse	Edith Slembek, ag	2e C
Lektüre Mittelalterlicher Texte	Walter Lenschen, po Vacat	2e TP
Neuere Literatur/Sprachwissenschaft	Centre de traduction littéraire	2 C
Schwyzerdütsch	Mimi Steffen-Vacat, ass	2e TP
1^{re} année		
Proseminar I.		
• Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Peter Utz, po N. Amstutz M. Delisle	3h S

LANGUE ET LITTÉRATURE ALLEMANDES (SUITE)

• Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur	Walter Lenschen, po Alexander Schwarz, po	2h S
Proseminar II:		
• Einführung in das Studium der deutschen Literatur	Peter Utz, po N. Amstutz M. Delisle	3e S
• Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur	Walter Lenschen, po Alexander Schwarz, po	2e S 2e S
Sprachübungen I		
A: Werkstatt Schreiben für Studienanfänger	Vacat	1h TP
B: Werkstatt Schreiben für Studienanfänger	Vacat	1h TP
• Gespräch und Argumentation	Edith Slembek, ag Susanne Wokusch, ma Susanne Wokusch, ma	2h TP 1e TP 1e TP
• Grammatik und Übersetzen		
Sprachübungen II		
A: Argumentatives Schreiben	Vacat	1e TP
B: Argumentatives Schreiben	Vacat	1e TP
• Rhetorische Textanalyse	Edith Slembek, ag	1e TP
2^e année		
Proseminar III Einführung in das Studium der deutschen Literatur		
• Elias Canetti	Christiaan Hart Nibbrig, po Daniel Müller, ass	2h S
• Gotthold Ephraim Lessing	Christiaan Hart Nibbrig, po Daniel Müller, ass	2h S
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Literatur		
• Methoden der Literaturwissenschaft	Christiaan Hart Nibbrig, po Daniel Müller, ass	2e S
Sprachübungen II Grammatik (theoretischer Teil)		
Introduction à la linguistique	Susanne Wokusch, ma Anne-Claude Berthoud, pe	1h TP 1 C
Proseminar III: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur	Walter Lenschen, po Alexander Schwarz, po	2h S
Proseminar IV: Einführung in das Studium der deutschen Sprache und älteren deutschen Literatur	Walter Lenschen, po Alexander Schwarz, po	2e S
Sprachübungen II		
• Grammatik (prakt. Teil)	Vacat	1h TP
Sprachübungen III		
• Deutsche Phonetik und Intonation	Edith Slembek, ag Susanne Wokusch, ma	1h TP 1h TP
A Grammatik (praktischer Teil)	Vacat	1h TP
A Übersetzen	Susanne Wokusch, ma	1h TP
B Grammatik (praktischer Teil)	Vacat	1h TP
B Übersetzen	Vacat	1h TP
Sprachpraktische Übungen IV:		
1 Hören und Verstehen	Edith Slembek, ag	2e TP
2 Schriftliche Kommunikation	Edith Slembek, ag	2e TP
A Übersetzen	Vacat	2e TP
B: Übersetzen	Vacat	2e TP
Hauptseminar:		
• Literatur als Provokation	Wilfred Schilfnecht, pas	2h S
• Robert Walser	Peter Utz, po	2h S
• Sprache der Gewalt - Gewalt der Sprache: Das Böse als ästhetische Kategorie	Christiaan Hart Nibbrig, po	2h S
• Texte des 13. Jahrhunderts	Walter Lenschen, po	2h S
• Der literarische Kinderblick	Peter Utz, po	2e S
• Germanistische Linguistik	Alexander Schwarz, po	2e S
• Goethes «Faust»: 1. und II. Teil	Christiaan Hart Nibbrig, po	2e S
• Nidhart von Reuenthal	Walter Lenschen, po	2e S
• Zur Problematik des literarischen Engagements: vom Zürcher zum neudeutschen Literaturstreit	Wilfred Schilfnecht, pas	2e S
Kolloquium für Fortgeschrittene Die Gegenwartsliteratur, weiblich dekliniert.	Peter Utz, po	2h S
Kolloquium für Fortgeschrittene	Peter Utz, po	2e S
Sprachdidaktisches Hauptseminar	Alexander Schwarz, po	2h S
4^e année		
Kolloquium für Fortgeschrittene	Christiaan Hart Nibbrig, po	2h/e

**Programme
des cours**

*Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)*

1^{er} certificat

2^e certificat

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES		
Etudes anglaises: conférences	Auteurs multiples	2 C
American Short Story	Peter Halter, po	2 C
Native American Literature	Jim Barnes, pi	2h C
Language and Society in the English-speaking World	Peter Trudgill, po	2h C
Travel Literature	George Rousseau, pi	1e C
1^{re} année		
American Literature Survey	Elisabeth Kaspar-Aldrich, sup	1 C/S
English Literature Survey I	Peter Winnington, ag	1 C/S
Explication de texte I.		
• From Drama into Film	Peter Halter, po	2e S
• Othello	Roelof Overmeer, sup	2e S
• The Poetry of Sylvia Plath	Beverly Maeder, sup	2e S
• Restoration Comedy: The Man of Mode and The Way of the World	David Jemielity, ass.	2e S
Introduction to English Language and Linguistics	Peter Trudgill, po	2 C
Introduction to Literary Analysis	Margaret Tudeau, sup Peter Halter, po Roelof Overmeer, sup Beverly Maeder, sup Martine Hennard, ass Toni Johnson, ag	2h S
Language Laboratory I	Margaret Tudeau, sup David Jemielity, ass. Adam Piette, ass.	1 TP
Practical Language Work I	Toni Johnson, ag, David Jemielity, ass., Beverly Maeder, sup Roelof Overmeer, sup Margaret Tudeau, sup, Elisabeth Kaspar-Aldrich, sup, Romy Berger, ass, Martine Hennard, ass	2 TP
2^e année		
Aspects of Modern Literature	Neil Forsyth, po	2e C
English Literature Survey II The Modern Period	Peter Winnington, ag	2h C/S
Explication de texte II		
• Dreiser, Wharton	Elisabeth Kaspar-Aldrich, sup	2h S
• George Eliot, Middlemarch, Mill on the Floss	Adam Piette, ass	2h S
• Nathaniel Hawthorne, 2 novels	Beverly Maeder, sup	2h S
• Selected Plays of Oscar Wilde	Toni Johnson, ag	2h S
• Christopher Marlowe, Dr. Faustus	Margaret Tudeau, sup	2e S
• Modern Comedy Pinter, Stoppard, Orton	Neil Forsyth, po	2e S
• Music and Lyric in the 16th and 17th Century	Adam Piette, ass	2e S
History of the English Language	Ian Kirby, po	2h C
Introduction to Medieval Literature	Ian Kirby, po Katrin Rupp, ass.	2e C/S 2e C/S
Language Laboratory II	Peter Winnington, ag	1 TP
Practical Language Work II	Adam Piette, ass. Toni Johnson, ag Roelof Overmeer, sup Beverly Maeder, sup	1 TP
Varieties of English	Peter Trudgill, po	2 C
English Sociolinguistics and Dialectology	Peter Trudgill, po	2e CS
Middle English:		
• Practical Work	Vacat	2 TP
• The Marriage Group of Tales	Ian Kirby, po	2h C/S
• The Marriage Group of Tales	Vacat	2h C/S
• William Langland, Piers Plowman	Ian Kirby, po	2e C/S
• William Langland, Piers Plowman	Vacat	2e C/S

Programme des cours

LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES (SUITE)

Modern Literature:		
• Contemporary Women Novelists	Peter Halter, po	2h S
• Gerald Manley Hopkins	Anthony Mortimer, pi	2h S
• Theatrical Space in the 20th Century	Roelof Overmeer, sup	2h S
• Virginia Woolf	Margaret Tudeau, sup	2h S
• The Early English Novel	George Rousseau, pi	2e S
• 19th Century Women Poets	Toni Johnson, ag	2e C/S
• African American Literature	Elisabeth Kaspar-Aldrich, sup	2e S
• Shakespeare's Histories	Neil Forsyth, po	2e S
• Words in Images, Images in Words	Peter Halter, po	2e S
Old English. Introduction, Beowulf	Ian Kirby, po	2h C/S
Old English Practical Work	Vacat	2h TP

LANGUES ET LITTÉRATURES SLAVES: RUSSE

Laboratoire de langue	Natalia Skaf-Smirnova, ag	2 TP
Les archaïsants et les novateurs	Leonid Heller, po	1h C
Panorama chronologique de la littérature russe XIX ^e siècle	Leonid Heller, po	2 C
Poésie russe	Julia Bornand, ag	2 TP/S
Théories esthétiques et littéraires en Russie	Leonid Heller, po	1e C

1^{re} année

Expression écrite pour débutants	vacat	1 TP
Expression orale pour débutants	vacat	2 TP
Grammaire pour débutants	vacat	2 TP
Grammaire pour débutants (laboratoire)	vacat	1 TP

2^e année

Version	Julia Bornand, ag	2 TP
Conversation	Natalia Skaf-Smirnova, ag	2 TP
Grammaire	Natalia Skaf-Smirnova, ag	2 TP

Compl. de langue et 1^{er} cert.

Introduction à la linguistique du russe	Patrick Seriot, po	1 C
---	--------------------	-----

Compl. de langue et 1^{er} cert. (2^e an.)

Linguistique du russe (2 ^e niveau)	Patrick Seriot, po	1 C/S
---	--------------------	-------

1^{er} certificat

Approches de l'histoire de la Russie	Julia Bornand, ag	1 TP/S
Analyse de textes littéraires	Julia Bornand, ag	1 TP/S
Approches du texte littéraire: théorie et applications	Leonid Heller, po	2 S
Explication de textes	Julia Bornand, ag	2 TP
Grammaire avancée (niveau 2)	vacat	2 TP

2^e certificat

Dissertation	Julia Bornand, ag	2 TP
Linguistique du russe Les fondements du discours identitaire en Russie	Patrick Seriot, po	2h S
Linguistique du russe Qu'est-ce que l'aspect du verbe ?	vacat	3e* S
Œuvres et auteurs Ju. Tynjanov, Podporucik Kize.	Leonid Heller, po	2e S
Œuvres et auteurs M Saïtkov-Scedrin, Gospoda Golovlevy	Leonid Heller, po	2h S
Philologie Evangile d'Ostromir	Patrick Seriot, po	2e* S
Philologie: Le dit de Boris et Gleb	Patrick Seriot, po	2h* S
Stylistique et lecture de textes	Patrick Seriot, po	2 S
Thème	Julia Bornand, ag	2 TP

HISTOIRE ET SCIENCES DES RELIGIONS

Voir le «Programme des cours» de la Faculté de théologie dans le chapitre qui lui est consacré.

**Programme
des cours**

**Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)**

1^{er} certificat

2^e certificat

LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES: ÉTUDES INDIENNES

Introduction au chinois bouddhique	Tom Tillemans, po	1 CS he
Le bouddhisme indien tardif et le bouddhisme tibétain	Tom Tillemans, po	1 C he
Grammaire sanscrite élémentaire et exercices de lecture	Yves Ramseier, ass	2 TP he
Introduction historique aux religions de l'Inde	Johannes Bronkhorst, po	1 C he
Lecture de l'Anugita (Mahabharata 14.16-51) (suite)	Johannes Bronkhorst, po	2h S
Lecture de sutra bouddhiques en sanscrit	Tom Tillemans, po	2h S
Lecture de sutra bouddhiques en sanscrit	Tom Tillemans, po	2h S
Passages choisis de la Manusmṛiti	Johannes Bronkhorst, po	2e S
Sanscrit élémentaire	Johannes Bronkhorst, po	1 CS
Bhagavata-Purana	Johannes Bronkhorst, po	2e S
Cours d'introduction à la langue hindi	Maya Burger, pd	1 C he
Divinités féminines dans l'Hindouisme	Maya Burger, pd	1 C he
Le Nyayabindu de Dharmakīrti avec la Nyayabindutika de Dharmottara chap. I et II (suite)	Tom Tillemans, po	2e S
Nirukta	Johannes Bronkhorst, po	2h S
2^e, 3^e et 4^e années		
Tibétain, lecture de textes faciles	Tom Tillemans, po	2 S he

LINGUISTIQUE

1^{er} certificat

1^{re} année

Caractères généraux du langage	Pascal Singy, ass	2 TP he
Caractères généraux du langage (linguistique générale)	Mortéza Mahmoudian, po	1e C he
Courants théoriques en linguistique	Mortéza Mahmoudian, po	2h C
Description et histoire des langues classiques	Claude Sandoz, pe	1 C he
Introduction à la linguistique	Anne-Claude Berthoud, pe	1 C he
Introduction à la linguistique historique	Claude Sandoz, pe	1 C he
Phonétique générale	Pascal Singy, ass	1h C
Phonétique générale	Pascal Singy, ass	1h TP

2^e année

Analyse morpho-syntaxique	Pascal Singy, ass	2 TP he
Les unités significatives	Mortéza Mahmoudian, po	2 C he
Morphologie et syntaxe	Rémi Jolivet, po	2 CS he

2^e certificat

Analyse d'interactions verbales	Lorenza Mondada, sup	2e* TP
Approches interactionnelles	Lorenza Mondada, sup	2h* TP
Introduction aux théories d'acquisition du langage	Anne-Claude Berthoud, pe	2h* C h
Problèmes de sociolinguistique	Mortéza Mahmoudian, po	2 CS he
Problèmes théoriques de la signification	Mortéza Mahmoudian, po	2h C
Recherches récentes en sémantique	Mortéza Mahmoudian, po	2e C
Rôle de la thématization dans l'utilisation et l'acquisition de la langue	Anne-Claude Berthoud, pe	2e* S

2^e année

Étude de champs lexicaux dans les langues indo-européennes	Claude Sandoz, pe	2h S
Morphologie de la racine	Claude Sandoz, pe	2e S

3^e et 4^e années

Formalismes syntaxiques pour le traitement automatique des langues naturelles	Rémi Jolivet, po	2 CS
Phonologie	Rémi Jolivet, po	2 CS he

Programme des cours

Cours généraux
(1^{er} et 2^e certificats)

1^{er} certificat

2^e certificat

HISTOIRE DE L'ART		
Histoire de la critique d'art au XIX ^e siècle	Philippe Junod, po	2h C
L'Ecole de Nice	Michel Thévoz, pas	2h C
La peinture à Venise au XV ^e siècle	Vera Segre, ma	2h C
Lecture d'œuvres d'art contemporain	Michel Thévoz, pas	2e S
Peinture anglaise aux XVIII ^e et XIX ^e siècles	William Hauptman, sup	2h CS
Muséologie administration d'un musée	Michel Thévoz, pas	2 C
Histoire de l'art monumental régional III: l'histoire des villes et de l'architecture urbaine	Marcel Grandjean, pas	2 C
Introduction à la recherche en histoire de l'art monumental régional	Marcel Grandjean, pas	2 S
L'illustration de la Renaissance au Romantisme	Philippe Kaenel, ma sup	2 h C
Le livre d'artiste depuis Manet	Philippe Kaenel, ma sup	2 e C
Art du XX ^e siècle: chapitres choisis	Philippe Thomé, ma	2 C
<i>1^{re} année</i>		
Travaux pratiques: histoire de l'art et des techniques	Laurent Golay, ass Philippe Lüscher, ass	2 TP
Introduction à l'histoire de l'art médiéval	Carlo Bertelli, po	2h C
Introduction à l'histoire de l'art moderne	Philippe Junod, po	2e C
Lecture cursive: théorie de l'art, théoriciens, écrits d'artistes	Pierre-Alain Mariaux, ass	2 TP
Travaux pratiques: premiers pas en iconographie	Pierre-Alain Mariaux, ass	2 TP
<i>2^e partie</i>		
Photographie réalisations, applications	Philippe Thomé, ma	2 S
<i>2^e année</i>		
Autour de Baudelaire	Philippe Junod, po	2h S
Introduction à l'iconographie musicale	Philippe Junod, po	2e CS
Le musicalisme en Suisse romande	Philippe Junod, po	2e S
Encadrement des mémorants et doctorants	Vera Segre, ma	2
Encadrement des mémorants et doctorants	Philippe Thomé, ma	2
Byzance et l'Occident	Carlo Bertelli, po	2e CS
Herbiers et illustrations des manuscrits médicaux	Vera Segre, ma	2e C
<i>2^e année</i>		
Architecture romane en Italie	Vera Segre, ma	2 S
Introduction à l'étude des sources médiévales	Carlo Bertelli, po	2e CS
Introduction à la symbolique chrétienne	Carlo Bertelli, po	2e CS
Trecento dans les centres régionaux d'Italie	Carlo Bertelli, po	2h S
Le Trecento toscain	Carlo Bertelli, po	2h C
Le livre d'heures histoire, contenu, iconographie suivie de recherches actives concernant des manuscrits inédits	Miriam Milman, pd	2h C
Visites de musées, galeries et ateliers d'artistes	Philippe Thomé, ma	2 TP
Introduction à l'étude des manuscrits: exercices de lecture sur les fac-similés de la BCU	Vera Segre, ma	2 CS
Gustave Doré	Philippe Kaenel, ma sup	2 h CS
1848 art et politique	Philippe Kaenel, ma sup	2 e CS

**Programme
des cours**

Cours généraux

1^{er} certificat

2^e certificat

HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE DU CINÉMA

Le cinéma de la République de Weimar (1919 à 1932)	François Albera, po	2 C
1^{re} année		
Études de textes et analyses de films	André-Pierre Chaperon, ass.	2 TP
Introduction aux études cinématographiques (histoire, anthropologie, esthétique, sémiologie)	François Albera, po A.-P. Chaperon, ass.	2 CS
2^e année		
Approches du cinéma documentaire: des origines à nos jours	François Albera, po	2 C
Aspects de l'œuvre de Luis Buñuel: les vingt dernières années	Rémy Pithon, sup	2 CS
Le statut du «réel» dans la fiction cinématographique	François Albera, po	2 S

GÉOGRAPHIE

1^{er} certificat

2^e certificat

Camp d'étude en géologie (7 jours)	Corps enseignant	
1^{re} année		
Cartographie thématique	Micheline Cosinschi, ag	C/TP
Étude de cartes ou excursions	Jörg Winistorfer, po, Assistants	TP
Introduction à la géographie humaine	Etienne Piguet, sup	TP
Introduction à la géographie humaine	Laurent Bridel, po	C
Introduction à la géographie physique	Jörg Winistorfer, po	C
Roches et minéraux. Une introduction à la géologie	Michel Marthaler, ma	h C
2^e année		
Dir des travaux, excursions (géographie physique)	Corps enseignant	
Géographie économique et économie spatiale (HEC)	Jean-Bernard Racine, po	CS
Géographie physique	Jörg Winistorfer, po, Assistants	TP
Géographie théorique et quantitative	Etienne Piguet, sup	C/TP
Géomorphologie générale et climatique	Jörg Winistorfer, po	C
Méthodes quantitatives en sciences humaines I	Bernard Gabioud, sup	C/TP
Séminaire de géomorphologie	Jörg Winistorfer, po	S
2^e certificat		
Aménagement du territoire et développement régional (SSP)	Laurent Bridel, po	C
Camp d'étude en géographie humaine (7 jours)	Corps enseignant	
Climatologie générale	Michel Roten, pas	C
Démographie (HEC)	Olivier Blanc, po	CS
Direction des travaux et excursions : problèmes locaux	Corps enseignant	
Du paysage naturel à l'espace artificiel	Jörg Winistorfer, po	h C
Géobotanique (Faculté des sciences)	Pierre Hainard, po	C
Géographie zonale	Jörg Winistorfer, po	e CS
Gestion territoriale urbaine et rurale en Afrique et Amérique tropicales (Lettres et SSP)	Laurent Bridel, po	S
Hydrologie	A. Musy, EPFL	C
Initiation à la recherche scientifique (tous les 15 jours)	Jean-Bernard Racine, po	h SC
Levers morphologiques (sur rendez-vous)	Jörg Winistorfer, po, Assistants	
Méthodes en géographie physique	Jörg Winistorfer, po, Assistants	C
Méthodes quantitatives en sciences humaines II	Bernard Gabioud, sup	h C/TP
Méthodes quantitatives et cartomatique	Micheline Cosinschi, ag	C/TP
Pratique de l'analyse quantitative et cartographique	Micheline Cosinschi, ag	TP
Problèmes de climatologie	Michel Roten, pas	C
Problèmes de géographie physique	Un enseignant des Sciences de la Terre	h C
Statistiques multivariées en géographie	Micheline Cosinschi, ag	e C/TP
Téledétection satellitaire (EPFL)	R. Caloz, EPFL	e C
Villes et transformations urbaines	Jean-Bernard Racine, po	CS

Programme des cours

1^{er} certificat

INFORMATIQUE ET MÉTHODES MATHÉMATIQUES

1 ^{re} année		
Fondements de la création d'outils informatiques en sciences humaines	Eric Keller, po	2 C he
Informatique I accès à la programmation en sciences humaines	Eric Keller, po	2 CTP he
Informatique III: techniques avancées de la programmation en sciences humaines	Eric Keller, po	C TP
Logique formelle I	Marie-jeanne Borel, po	2 C he
Logique formelle I	Nathalie Janz (philosophie), ass	1 TP he
Mathématiques I	Henri Volken (SSP), po	2 TP he
Mathématiques I	Henri Volken (SSP), po	2 C he
Outils d'informatique généraux pour les sciences humaines	Assistants	C TP
Outils d'informatique pour l'analyse quantitative en sciences humaines	Assistants	C TP
2 ^e année		
Informatique II initiation à la programmation avancée en sciences humaines	Eric Keller, po	2 C TP he
Méthodes quantitatives en Sciences humaines I	Bernard Gabioud, sup	2 C TP he
Introduction à l'utilisation du micro-ordinateur	Assistants	CTP
Logique formelle II	Marie-jeanne Borel, po Prof. H. Volken (SSP) D. Monod (SSP)	2 C he
Logique formelle II laboratoire	Henri Volken (SSP), po D. Monod (SSP)	2 S he
Mathématiques II	Henri Volken (SSP), po	2 C he
Mathématiques II	Henri Volken (SSP), po	2 TP he
Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	Bernard Gabioud, sup	1 h TP he
Méthodes quantitatives en Sciences humaines II	Bernard Gabioud, sup	2 h C

2^e certificat

INTRODUCTION AUX LANGUES ANCIENNES

Latin

1 ^{re} et 2 ^e année		
Cours pour non-latinistes		
• variante 1 : latin et langues romanes	François Spaltenstein, ag	2 TP he
• variante 2 : latin et histoire	François Mottas, ag	2 TP he
• variante 3 : latin et traduction	François Mottas, ag	2 TP he

Grec

1 ^{re} année		
Introduction à la langue grecque I	David Bouvier, sup	2 C he
Introduction à la langue grecque I (laboratoire)	David Bouvier, sup	2 TP he
2 ^e année		
Introduction à la langue grecque II	David Bouvier, sup	1 C he
Introduction à la langue grecque II	David Bouvier, sup	1 C he

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été
he	=	hiver + été
	=	tous les 15 jours

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
p.ass	=	professeur assistant
pr	=	professeur invité
pd	=	privat-docent
ag	=	agregé
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant

Adresses utiles

Décanat

RESPONSABLES **ADRESSE** **TÉL.** **FAX**

Professeur Claude Bérard, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 07 692 29 01	692 45 10 692 29 05
Professeur Rémi Jolivet, vice-doyen aux affaires étudiantes	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 75 692 30 07	692 45 10 692 29 05
Professeur Jörg Winistorfer, vice-doyen aux affaires financières	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 65 692 30 72	692 45 10 692 29 05
Mme Odile Klopfenstein, adjointe de Faculté	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 12 692 29 02	692 45 10 692 29 05
Mme Antoinette Nadal, secrétaire du Décanat	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 08 692 29 00	692 45 10 692 29 05

Secrétariat des étudiants, secrétariats des sections et des instituts

Secrétariat des étudiants de la Faculté <i>Mme Lydia Peytrignet</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 11 692 29 08	692 45 10 692 29 05
Secrétariat des sections de philosophie, histoire ancienne, archéologie, latin, grec, espagnol, langues orientales, linguistique, informatique et méthodes mathématiques <i>Mme Micheline Duvoisin</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 52 692 29 11	692 46 39 692 30 45
Secrétariat des sections de français, français médiéval, italien, histoire de l'art, cinéma <i>Mme Anne Gaeng</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 30 692 29 10	692 46 36 692 29 15
Secrétariat des sections d'histoire et de langues slaves <i>Mme Monique Tanyari</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 04 692 29 13	692 46 37 692 29 35
Secrétariat des sections d'anglais et d'allemand <i>Mme Liseline Galay</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 03 692 29 12	692 46 37 692 29 35
Institut de géographie (IGUL) <i>Mme Marcia Curchod</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 62 692 30 70	692 44 98 692 30 75
Institut d'archéologie et d'histoire ancienne (IAHA) <i>Mme Micheline Duvoisin</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 51 692 30 40	692 46 39 692 30 45
Institut de linguistique et des sciences du langage (ILSL) <i>Mme Martine Lapaire</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 29 692 30 55	692 46 29 692 30 55
Département d'histoire et des sciences des religions <i>Mme Maya Burger</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 44 72 692 27 20	692 44 65 692 27 05

Centres et instituts divers, EFM, Cours de vacances

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

Institut Benjamin Constant (IBC) <i>Mmes Marianne Berlinger-Konqui et Anne Hofmann</i>	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 32 20 692 29 00	692 32 30 692 48 45
Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR) <i>Mme Josè-Flore Tappy</i>	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 32 18 692 30 30	692 32 30 692 48 45
Centre de traduction littéraire de Lausanne (CTL) <i>Mme Brigitte Burger</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 87 692 29 84	
Secrétariat des cours de 3e cycle romand de lettres <i>Mme Suzanne Hanhart</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 21 692 29 06	
Secrétariat de l'Ecole de français moderne (EFM) <i>Mme Jocelyne Schenk</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 18 692 30 80	692 46 30 692 30 85
Secrétariat des Cours de vacances <i>Mme Andrée Guillaume-Gentil</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 45 19 692 30 90	692 46 30 692 30 85
Institut suisse pour l'étude de l'art (ISEA) <i>Mme Brigitte Gendroz</i>	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 46 692 30 96	692 46 44 692 30 95

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ECOLE DE
FRANÇAIS
MODERNE
(EFM)

**Définition des études
menées à l'EFM**

L'Ecole de français moderne offre des programmes d'études complets ou des cours d'appoint en langue, en littérature et en civilisation française à des étudiants non francophones. Chaque année, plus de 400 étudiants, en provenance de cinquante à soixante pays, se répartissent dans différents types de cours de niveaux variés.

Il est possible de suivre à l'EFM quelques cours par semaine seulement, parallèlement à d'autres études suivies dans l'une des facultés ou écoles de l'UNIL (voir «Cours spécial»).

Les autres programmes comprennent plus de 20 heures hebdomadaires qui permettent soit de compléter une formation universitaire en français déjà commencée ailleurs, soit d'atteindre le niveau nécessaire pour entreprendre des études dans une faculté ou une école de l'UNIL, soit enfin d'acquérir les connaissances et les techniques indispensables pour devenir enseignant de français langue étrangère.

Rattachée à la Faculté des lettres, l'EFM offre la possibilité d'intégrer son programme dans des études de lettres complètes.

**Grades
décernés**

Certificat d'études françaises

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français, langue étrangère

Structure des études

Conditions spéciales d'admission à l'EFM

Les étudiants à l'EFM doivent posséder une connaissance du français suffisante pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français.

Une épreuve de classement, qui a lieu au début de chaque semestre, permet de juger le niveau des étudiants et d'éliminer ceux qui ne correspondent pas à cette exigence. (art. 15 du Règlement de l'EFM).

Les candidats ne possédant pas un titre donnant droit à l'immatriculation peuvent être admis après avoir subi avec succès un examen préalable. Cet examen n'est valable que pour les études à l'EFM. Se renseigner auprès du Service des immatriculations et inscriptions.

Dès l'été 1994 et contrairement à la pratique adoptée jusqu'à présent, il ne sera plus possible de s'inscrire à l'EFM au semestre d'été.

Deux types d'enseignement

L'EFM offre 2 types d'enseignement :

- Le **cours général** de langue, littérature et civilisation françaises, destiné aux étudiants qui veulent consacrer à l'étude du français la totalité ou la majeure partie de leur temps.
- Le **cours spécial**, réservé aux étudiants inscrits dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne ou à l'EPFL et désireux, tout en poursuivant leurs études, de perfectionner leur connaissance du français (voir ci-après «Cours spécial»).

Cours général

Certificat d'études françaises — 2 semestres au minimum

Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français, langue étrangère — 2 semestres au minimum (Options : littérature ou langue)

Les candidats au Diplôme doivent être porteurs du Certificat ou d'un titre jugé équivalent par le Conseil de la Faculté des lettres sur préavis du directeur de l'École (art. 24 du Règlement de l'EFM).

La durée des études menant au diplôme est de 4 semestres au minimum.

- **N.B. Le Diplôme (type A: littérature ou type B: langue) peut être reconnu comme un des certificats (branche secondaire) de la licence ès lettres délivrée par l'Université de Lausanne, conformément aux dispositions de l'art. 49 du Règlement de la Faculté des lettres.**

L'enseignement comporte:

a) Cours de littérature et de civilisation françaises

Introduction à la littérature et à la culture françaises — Littérature romande — Civilisation de la vie quotidienne — Etude de films.

b) Cours spécialisés en littérature, en linguistique, en didactique des langues

Analyse de textes, étude de textes — Séminaire de littérature — Composition, dissertation — Introduction à la théorie littéraire — Analyse syntaxique et stylistique — Phonostylistique — Introduction à la linguistique — Linguistique appliquée — Méthodologie — Histoire de la langue.

c) Cours pratiques

Grammaire, orthographe — Expression écrite — Expression et compréhension orales — Prononciation — Phonétique — Traduction (allemand, anglais, espagnol, italien) — Exercices de langue — Lectures littéraires — Vocabulaire — Animation théâtrale.

Les étudiants sont répartis en différentes classes selon leur connaissance de la langue qui est évaluée par l'épreuve écrite de classement. Celle-ci comprend une dictée orthographique et des exercices variés de compréhension, de vocabulaire, d'usage des mots, des temps et des modes.

Un enseignement complet comprend environ 20 heures par semaine, dont une partie en laboratoire de langue.

Dans la mesure où l'horaire des cours le permet, l'étudiant inscrit à l'EFM peut suivre quelques heures d'enseignement dans d'autres facultés ou écoles, pour autant que leur règlement l'autorise.

Contrôle des études

Evaluation

Les étudiants sont soumis à une évaluation continue, qui permet de les placer, au début de chaque semestre, au niveau de leurs connaissances.
L'EFM organise 3 sessions annuelles d'examens; juin/juillet - sept./oct. - mars.
Pour chaque examen, le nombre de tentatives autorisées est de 2.

Certificat d'études françaises

Écrit:

- composition
- grammaire et orthographe
- traduction de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol ou de l'italien. *Pour les candidats dont la langue maternelle n'est pas l'une des quatre langues mentionnées, la traduction est remplacée par des exercices de caractère lexicologique, dits exercices de langue.*
- phonétique, épreuve obligatoire pour les futurs candidats au Diplôme, facultative pour les autres candidats

Oral:

- analyse de textes
- littérature et civilisation françaises
- grammaire
- compréhension et expression orales
- phonétique, épreuve obligatoire pour les futurs candidats au Diplôme, facultative pour les autres candidats

Diplôme, type A

Écrit:

- dissertation littéraire
- analyse syntaxique et stylistique d'un texte
- traduction d'un texte d'auteur (allemand, anglais, espagnol, italien). *Pour les candidats dont la langue maternelle n'est pas l'une des quatre langues mentionnées, la traduction est remplacée par des exercices de caractère lexicologique, dits exercices de langue.*
- phonostylistique

Oral:

- explication de textes
- littérature et civilisation françaises
- histoire de la langue
- linguistique et phonologie
- méthodologie

Diplôme, type B

Écrit:

- dissertation
- grammaire
- traduction de l'allemand, de l'anglais, de l'espagnol ou de l'italien. *Pour les candidats dont la langue maternelle n'est pas l'une des quatre langues mentionnées, la traduction est remplacée par des exercices de caractère lexicologique, dits exercices de langue.*
- linguistique appliquée

Oral:

- étude de textes
- histoire de la langue
- grammaire
- linguistique et phonologie
- méthodologie

N.B. : Un candidat ne peut se présenter plus de deux fois au même examen.

Divers le vacances

Cours spécial

Conditions d'admission:

- avoir été accepté dans une autre faculté ou école de l'Université de Lausanne.
- posséder des connaissances suffisantes de français pour comprendre et assimiler un enseignement donné exclusivement en français.
- s'inscrire au Service des immatriculations et inscriptions, BRA, 1015 Lausanne *avant le 31 juillet pour le semestre d'hiver.*

Les demandes d'admission au Cours spécial doivent être accompagnées d'une photocopie du certificat d'admission délivré par l'Université de Lausanne.

Enseignement

Il comprend de 6 à 12 heures de cours pratiques de langue. L'étudiant peut suivre également les cours généraux destinés à tous les étudiants de l'Ecole.

Activités professionnelles

Le *Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français* prépare à l'enseignement du français langue étrangère dans les pays non-francophones.

Concernant l'enseignement en Suisse alémanique, il est conseillé aux candidats suisses au diplôme de s'informer, avant le début des études, de la reconnaissance de ce titre auprès des départements de l'instruction publique des cantons où ils désiraient enseigner.

Renseignements

Secrétariat de l'EFM

Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne
BFSH2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021 692 45 18 (*dès le 5. 4. 1994: 021 692 30 80*)

Fax: 021 692 46 30 (*dès le 5. 4. 1994: 021 692 30 85*)

Le directeur reçoit sur rendez-vous.

Cours de vacances

Le cours dépend directement de la Faculté des lettres.

Les participants ont le choix entre deux options:

- **Cours A:** cours de langue, de littérature et de civilisation françaises, à l'intention des enseignants et des étudiants avancés qui s'intéressent aux questions littéraires. Ce cours est ouvert à toute personne âgée d'au moins 18 ans.
- **Cours B:** cours de langue et de civilisation françaises pour les étudiants qui veulent avant tout faire une étude intensive de la langue usuelle. Ce cours est ouvert à toute personne âgée d'au moins 16 ans révolus.

L'enseignement se donne en français. Aucun diplôme n'est exigé à l'inscription, mais une connaissance élémentaire de la langue est indispensable. Les participants sont répartis en petites classes, selon leur niveau. Ceux qui ont suivi deux séries de cours avancés peuvent se présenter à un examen donnant droit à un certificat.

Le cours de vacances comprend 4 séries de 3 semaines se succédant du début juillet à fin septembre. Chaque série compte 50 heures d'enseignement, sans le cours facultatif de prononciation (15 heures).

Renseignements:

Cours de vacances de l'Université de Lausanne
BFSH 2, 1015 Lausanne/Dorigny
SUISSE

Tél.: 021/692.45.19 (*dès le 5. 4. 1994: 021 692 30 90*)

Fax: 021/692.46.30 (*dès le 5. 4. 1994: 021 692 30 85*)

Programme des cours

COURS GÉNÉRAUX

Introduction à la littérature et à la culture françaises:		
- le XIX ^e siècle	Françoise Fornerod, lec	2h C
- la première moitié du XX ^e siècle	Françoise Fornerod, lec	2e C
Littérature romande:		
- romanciers du XX ^e siècle	Françoise Fornerod, lec	1h C
- le paysage dans la littérature romande	Françoise Fornerod, lec	1e C
Civilisation de la vie quotidienne	Catherine Saugy, lec	2h C
Etude de films:		
- Aspects du cinéma français des années 1950-1960 : l'ancien et le nouveau	Rémy Pithon, lec	2h C
- Aspects du cinéma français des années 1970: le nouveau et l'ancien	Rémy Pithon, lec	2e C

NIVEAU PROPÉDEUTIQUE

Exercices de grammaire et d'orthographe (4 groupes)	Georgette Blanc, lec Claudine Reymond, lec Pierre Jaquerod, lec Bénédicte Le Clerc, sup	6 TP
Expression écrite (4 groupes)	René Richerich, po Jean-François Maire, lec Pierre Jaquerod, lec Bénédicte Le Clerc, sup	2 TP
Compréhension et expression orales (4 groupes)	René Richerich, po Claudine Reymond, lec Maryse Mahmoudian, sup	2 TP
Phonétique (3 groupes)	Georgette Blanc, lec Marianne Pithon, lec Jean-François Maire, lec	3 C/TP
Exercices de prononciation	Denise Tappy, lec	3 TP
Lectures littéraires (4 groupes)	Martine Nicollerat, lec Catherine Seylaz, lec Myriam Moraz, sup Dominique Vernaud, lec	3 TP
<i>Traduction:</i> allemand-français	Marianne Pithon, lec	2 TP
anglais-français	Myriam Moraz, sup	2 TP
espagnol-français	Hélène Pfersich, sup	2 TP
italien-français	Claudine Reymond, lec	2 TP
Exercices de langue (pour étudiants dont la langue maternelle n'est pas une des quatre citées ci-dessus)	Catherine Saugy, lec Isabelle Genoud, lec	2 TP

**Programme
des cours**

CERTIFICAT D'ÉTUDES FRANÇAISES (1^{ER} DEGRÉ)		
Analyse de textes:		
Balzac, Le lys dans la vallée	Dominique Vernaud, lec Denise Cordonier, lec Pierre Jaquerod, lec	2h S
Beckett, En attendant Godot	Dominique Vernaud, lec Denise Cordonier, lec Pierre Jaquerod, lec	2e S
Proust, Un amour de Swann	Catherine Seylaz, lec	2h S
Constant, Adolphe	Catherine Seylaz, lec	2e S
Séminaire de littérature	Pierre Jaquerod, lec Bénédicte Le Clerc, sup	2 S
Composition, sujet littéraire (2 groupes)	Dominique Vernaud, lec Claudine Reymond, lec	2C/TP
Composition, sujet général (3 groupes)	Denise Cordonier, lec Martine Nicollerat, lec Bénédicte Le Clerc, sup	2 C/TP
Expression écrite libre	Anick Giroud, ma	TP
Grammaire (5 groupes)	Pierre Jaquerod, lec Dominique Vernaud, lec Raymond Capré, lec Isabelle Genoud, lec Pascale Banon, lec	4 C/5 TP
Compréhension et expression orales (5 groupes)	Denise Cordonier, lec Pascale Banon, lec Gisèle Marguerat, sup Catherine Saugy, lec Claudine Reymond, lec	2 TP
Phonétique I (2 groupes)	Denise Tappy, lec Marianne Kilani, lec	3 C/TP
Phonétique II (3 groupes)	Marianne Pithon, lec Jean-François Maire, lec Denise Tappy, lec	2 C/TP
Travaux pratiques de phonétique	Jean-François Maire, lec	1 TP
Traduction: allemand-français (2 groupes)	Thomas Breymann, sup Marianne Pithon, lec	2 TP
anglais-français	Martine Nicollerat, lec	2 TP
espagnol-français	Hélène Pfersich, sup	2 TP
italien-français	Claudine Reymond, lec	2 TP
Exercices de langue (pour étudiants dont la langue maternelle n'est pas une des quatre citées ci-dessus) (2 groupes)	Catherine Saugy, lec Maryse Mahmoudian, sup	2 TP 2 TP

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
sup	=	suppléant
lec	=	lecteur
ma	=	maître assistant

DIPLÔME D'APTITUDE À L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Diplôme A : option littérature

Explication de textes:		
Martin du Gard, les Thibault I	Françoise Fornerod, lec	2h S
Proust, Du côté de chez Swann	Catherine Seylaz, lec	2h S
Mme de Charrière, Lettres de Lausanne	Françoise Fornerod, lec	2e S
Constant, Adolphe, Cécile, Le Cahier rouge	Catherine Seylaz, lec	2e S
Analyse syntaxique et stylistique	Isabelle Genoud, lec	2 C/TP
Introduction à la théorie littéraire	Françoise Fornerod, lec	1 C/S
Phonostylistique	Marianne Pithon, lec	2 C/TP
Dissertation	Catherine Seylaz, lec	2 C/TP
Introduction à la linguistique	Marianne Kilani, lec	2 C/S
Méthodologie	René Richterich, po	2 C/S
Didactique du français, langue étrangère	Anick Giroud, ma	2 C/S
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, lec	2 C
<i>Traduction</i> : allemand-français	Françoise Fornerod, lec	2 TP
anglais-français	Martine Nicollat, lec	2 TP
espagnol-français	Hélène Pfersich, sup	2 TP
italien-français	Claudine Reymond, lec	2 TP
Exercices de langue	Jean-François Maire, lec	2 TP

Diplôme B : option langue

Linguistique appliquée	René Richterich, po	2 C/S
Introduction à la linguistique	Marianne Kilani, lec	2 C
Méthodologie	René Richterich, po	2 C/S
Didactique du français, langue étrangère	Anick Giroud, ma	2 C/S
Histoire de la langue	Pierre Jaquerod, lec	2 C
Grammaire	Raymond Capré, lec	2 C/S
Dissertation	Dominique Vernaud, lec	2 C/TP
Étude de textes	Bénédicte Le Clerc, sup	2 S
Traduction et exercices de langue: voir option littérature		

COURS DESTINÉS AUX ÉTUDIANTS DES AUTRES FACULTÉS

Un cours spécial est destiné aux étudiants des autres facultés ou écoles de l'Université désireux de perfectionner leur connaissance du français ainsi qu'aux enseignants étrangers engagés dans les établissements secondaires officiels du canton de Vaud.

Grammaire et exercices de langue (4 groupes)	Marianne Kilani, lec Hélène Pfersich, sup Gisèle Marguerat, sup	4 TP
Lecture et culture	Denise Cordonier, lec	2h C/TP
Vocabulaire (2 groupes)	Jean-François Maire, lec	1 TP
Phonétique pratique	Jean-François Maire, lec	1 TP
Traduction de l'allemand	- textes généraux René Richterich, po - textes juridiques Françoise Fornerod, lec - textes jurid. et écon. Thomas Breymann, sup	1 C/TP 2 C/TP 2 C/TP

Traduction de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien: voir cours du niveau propédeutique ou du niveau Certificat.

Les cours d'introduction à la littérature et de lecture de films sont aussi accessibles aux étudiants du Cours spécial.

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ
DES SCIENCES
SOCIALES ET
POLITIQUES (SSP)

**Définition et finalité
des études de sciences
sociales et politiques**

La Faculté des sciences sociales et politiques offre trois filières de formation — psychologie, sciences politiques et sciences sociales — qui regroupent les principales branches des sciences de l'homme et de la société: anthropologie, géographie, histoire, politologie, psychologie, psychologie sociale, sociologie constituent en effet les bases d'une connaissance interdisciplinaire des interactions entre le collectif et l'individuel. Ses plans d'études sont conçus dans une perspective généraliste, alliant théorie, méthodologie et apprentissage pratique, et empruntent les uns aux autres leurs enseignements fondamentaux. Ils permettent ainsi à chaque étudiant, quelle que soit l'orientation choisie, d'acquérir une vision globale des sciences humaines, à laquelle contribuent aussi les cours qui peuvent être suivis dans d'autres facultés de l'Université de Lausanne: droit, économie, linguistique, etc.

Dans ses trois licences, la Faculté des SSP recherche un équilibre entre réflexion théorique critique et acquisition des instruments de la recherche empirique propres à chaque discipline.

Elle destine ses étudiants à un vaste choix de professions, où prédominent néanmoins le conseil et l'orientation en psychologie, l'enseignement, la recherche au sein de l'administration publique, le travail social, le journalisme.

**Grades
décernés**

Licence ès sciences politiques

Licence ès sciences sociales

Licence en psychologie

- option psychologie générale
- option orientation scolaire et professionnelle
- option psychologie scolaire

Maîtrise en science politique

Maîtrise ès sciences sociales

Diplôme en psychologie

- option psychologie générale
- option orientation scolaire et professionnelle

Doctorat

Que veut dire «SSP»?

Les sciences sociales

Les sciences sociales constituent un sous-groupe des sciences humaines réunissant des disciplines variables selon les définitions adoptées. Pour chaque université, leur champ d'étude évoque une réalité différente: p. ex., la psychologie est enseignée à Genève à la Faculté du même nom, alors qu'elle relève à Lausanne de la Faculté des sciences sociales et politiques.

On admet que les principales disciplines des sciences sociales sont la sociologie, la politologie, l'ethnologie ou l'anthropologie culturelle, le travail social. Dans une perspective plus large, il est légitime d'y intégrer la psychologie et la pédagogie: toutes deux analysent certes les comportements individuels, mais souvent pour les mettre en relation avec les conditions de la vie en société. La géographie humaine, l'histoire, le droit, la démographie, les sciences économiques sont des disciplines voisines dans la mesure où elles aussi analysent les faits sociaux et les lois qui régissent les sociétés.

La science politique

Elle est la discipline analysant les mécanismes régissant le *pouvoir*, dont les *institutions politiques* — étudiées spécifiquement par la *politologie* — sont une forme, et cherche à expliquer la manière dont les sociétés gèrent les contraintes sociales. Elle se fonde sur l'ensemble des contributions apportées par les différentes sciences humaines (sociologie, psychologie, économie, etc.). On donne également au terme de science politique une définition plus «opérationnelle»: elle est alors la discipline permettant la définition et la mise en œuvre de *politiques particulières*; entrent alors dans le champ de la science politique la science de la décision, celle de la prévision, la planification des politiques publiques, etc.

La sociologie

L'objet matériel de la sociologie est le *fait social*, c'est-à-dire toute manière de faire exerçant sur l'individu une contrainte extérieure et qui se manifeste à la fois dans une certaine durée et dans l'étendue d'une société ou d'un groupe social. Une telle définition indique que la sociologie possède des intérêts multiples et des contours variables. Dans la pratique, les phénomènes sociaux relevant de la sociologie sont tous ceux qui n'intéressent pas directement les sciences sociales spécialisées comme le droit, la démographie ou l'économie. En guise d'illustration, citons quatre questions classiques de la sociologie contemporaine: «Pourquoi et comment les bandes de jeunes se développent-elles?» «Pourquoi et comment un individu se décide-t-il à voter pour tel ou tel parti?» «Pourquoi les inégalités devant l'enseignement persistent-elles en dépit des efforts de démocratisation?» «Comment s'effectue l'adaptation des immigrants à la société qui les accueille?»

L'anthropologie

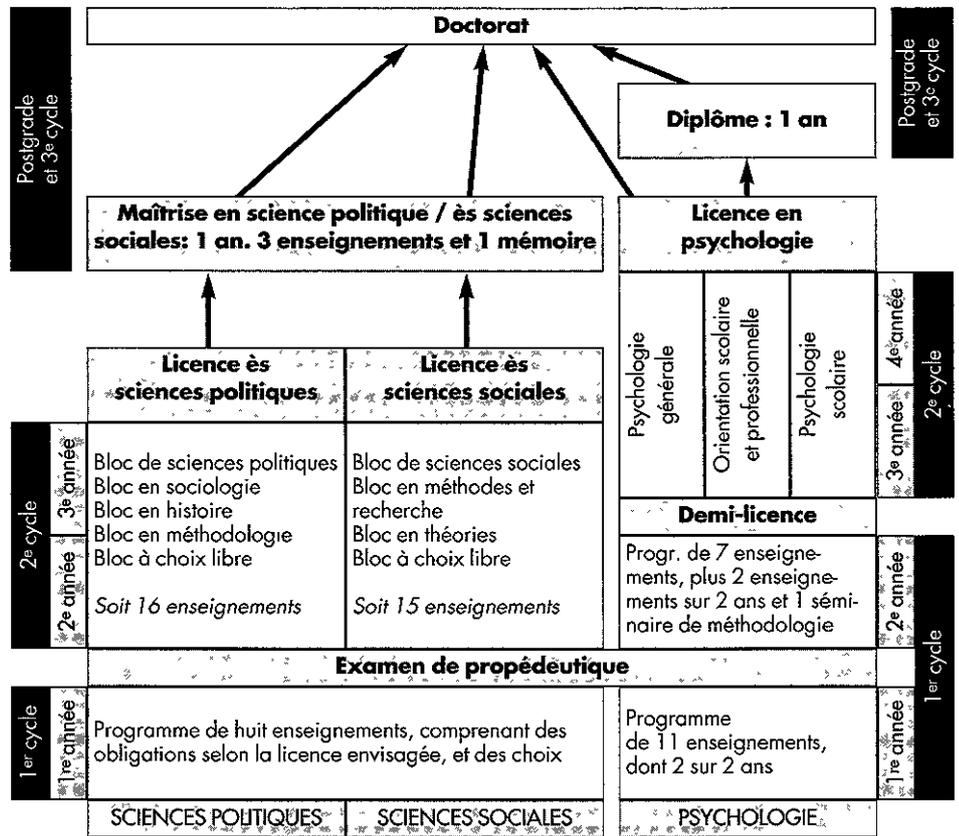
Tandis que l'ethnologie est considérée comme l'étude des sociétés non-occidentales, l'anthropologie s'intéresse, dans une perspective comparatiste, à l'*homme concret*, occidental ou non-occidental, totalité dont le social est une dimension capitale mais non unique. Les méthodes propres à l'anthropologie sont l'«observation participante» qui met le chercheur en contact direct et prolongé avec la vie quotidienne du groupe observé et le «dépaysement», qui permet la confrontation critique des déterminants socioculturels de l'«observateur» avec ceux des «observés».

La psychologie

La psychologie (au sens étymologique: «science de l'âme») est la science du *comportement des organismes vivants*. Le terme de comportement recouvre à la fois les conduites et activités observables et les processus internes (la pensée, les émotions, etc.). La psychologie actuelle s'est ramifiée en plusieurs branches qui se distinguent à la fois par leur objet d'étude et leurs méthodes de travail. Elle délimite son champ d'investigation en fonction de l'âge des sujets étudiés (psychologie de l'enfant), de leurs activités dans la société (psychologie scolaire, psychologie du travail), des maladies mentales (psychopathologie), des comportements différenciés des groupes sociaux (psychosociologie), des mécanismes physiques par lesquels se réalisent les comportements humains et animaux (psychophysiologie), des différences observées dans les comportements d'individus ou de groupes hétérogènes placés dans la même situation (psychologie différentielle), etc.

Quel plan d'études?

Sciences politiques,
 sciences sociales,
 psychologie:
 les parcours



Enseignements
 hors plans d'études

Les plans d'études des trois licences laissent aux étudiants, dès la deuxième année, la possibilité de choisir librement, dans et hors de la Faculté, quelques enseignements autres que ceux qui constituent les passages obligés de la formation d'un psychologue, d'un sociologue ou d'un politologue. Pour rester dans le seul cadre de la Faculté des SSP, c'est le cas de plusieurs cours dits «de service» (introduction à l'informatique, l'audiovisuel dans les sciences sociales) ou encore données par des privat-docents.

Etudes dans d'autres universités
 suisses ou à l'étranger

- Les étudiants de la Faculté des SSP sont autorisés à suivre une année d'études dans une autre université suisse ou à l'étranger au cours de leur 2^e cycle d'études.
- Les étudiants soumettent à l'avance leur projet d'études dans d'autres universités suisses ou à l'étranger à une commission de mobilité qui donne son accord par écrit.
- Le projet accepté est considéré comme équivalent à un ou deux groupes d'épreuves du 2^e cycle, donc à un maximum de huit épreuves.
- Pour être validés, les enseignements suivis doivent avoir été sanctionnés positivement par des épreuves ou d'autres modes d'évaluation jugés équivalents.
- La partie du programme effectuée à l'Université de Lausanne est constituée des deux ou trois groupes d'épreuves restantes. La moyenne de la licence sera calculée sur ces groupes d'examen.

**Structure
des études**

plans d'études

1^{er} cycle

**SCIENCES SOCIALES
SCIENCES POLITIQUES**

1^{ER} CYCLE

1^{re} année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une année propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques des sciences sociales et politiques.

Les études entreprises au 1^{er} cycle permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes des sciences sociales et politiques selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques) et ainsi à préparer le programme d'études du 2^e cycle.

2^È CYCLE

2^e et 3^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation proprement dite, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques de secteurs particuliers du domaine des sciences sociales et politiques.

MAÎTRISE

4^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'une maîtrise en science politique ou en sciences sociales.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel conduisant à une thèse de doctorat.

PSYCHOLOGIE

1^{ER} CYCLE

1^{re} et 2^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant à l'examen de propédeutique; puis à l'examen de demi-licence.

1^{re} année: elle est conçue comme une année propédeutique, à choix limité, permettant à l'étudiant l'acquisition d'une première série de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie. De plus, l'étudiant s'initie à d'autres sciences humaines, non psychologiques.

Les études entreprises en 1^{re} année permettent à l'étudiant de se situer progressivement dans le domaine de ses études, d'apprendre à se documenter et à s'exprimer, à poser les problèmes de la psychologie selon une optique scientifique, à pratiquer les méthodes, langages et techniques de base (y compris les techniques bibliographiques, documentaires et informatiques) et ainsi à préparer le programme d'études du 2^e cycle.

Demi-licence

2^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'examen de demi-licence.

La 2^e année est conçue comme un approfondissement, toujours à choix limité, permettant à l'étudiant la poursuite de l'acquisition de connaissances fondamentales et l'initiation pratique aux méthodologies, langages et techniques de la psychologie et de ses disciplines voisines.

2^È CYCLE

3^e et 4^e année, comprenant 4 semestres d'inscription et conduisant aux examens de licence.

Le 2^e cycle est conçu comme un cycle de formation et de spécialisation, permettant à l'étudiant de développer, approfondir et compléter l'acquisition des connaissances et la pratique des méthodologies, langages et techniques commencées au 1^{er} cycle, d'y ajouter les connaissances et la pratique de méthodes, langages et techniques spécifiques, voire spécialisés, de secteurs particuliers du domaine de la psychologie. Selon l'orientation choisie, le 2^e cycle peut avoir une orientation de formation professionnelle proprement dite.

DIPLÔME

5^e année, comprenant deux semestres d'inscription et conduisant à l'obtention d'un diplôme en psychologie.

DOCTORAT

Travail de recherche personnel conduisant à une thèse de doctorat.

2^e cycle

Postgrade

3^e cycle

Sciences politiques: programme

Les études conduisant à la licence ès sciences politiques durent trois ans, dont une année propédeutique.

Le 1^{er} cycle est conçu comme une introduction aux grandes disciplines constitutives des sciences de la société: sciences politique, bien sûr, mais aussi économie, droit, histoire, anthropologie, sociologie.

Le 2^e cycle (deux ans) recouvre les principaux domaines d'observation et d'analyse de la politologie, comme les institutions politiques, la politique suisse, les politiques publiques, les relations internationales, la comparaison entre systèmes politiques, qu'il s'agisse de ceux des pays occidentaux ou de ceux du Tiers Monde. Ces enseignements obligatoires sont complétés par des enseignements d'histoire, d'anthropologie, de sociologie, etc., plus spécialisés qu'en 1^{re} année (par exemple histoire sociale, histoire des idées politiques, histoire de l'analyse sociologique, sociologie des médias, planification et administration sociales). Des enseignements de méthodologie (techniques des sciences sociales, statistique, mathématiques, etc.) permettent l'initiation des étudiants à la recherche empirique (enquêtes par sondage, notamment).

1^{ER} CYCLE

Groupe A

Introduction à la science politique • Concepts de base en science politique • Économie politique • Droit constitutionnel

Groupe B

1. Un enseignement d'histoire à choisir entre

Histoire politique et sociale de l'Europe au XX^e siècle • Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales.

2. Un enseignement de sociologie/anthropologie, à choisir entre

Anthropologie culturelle et sociale • Sociologie générale.

3. Un enseignement de méthodologie, à choisir entre

Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodologie en sciences sociales • Statistique.

4. Un enseignement à choix libre

choisi parmi ceux offerts en 1^{re} année, selon la liste publiée annuellement par la Faculté. Cet enseignement peut être pris parmi les enseignements d'histoire, de sociologie/anthropologie et de méthodologie susmentionnés qui n'auraient pas déjà été choisis.

2^E CYCLE

1. Bloc de science politique comprenant 7 branches obligatoires

Institutions politiques comparées • Politiques publiques • Politique suisse • Relations internationales • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde • Systèmes politiques comparés: pays occidentaux • Tiers Monde étude de cas.

2. Bloc complémentaire de sociologie. Deux enseignements à choix parmi

Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques • Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Concepts de sociologie • Histoire de l'analyse sociologique • Planification et administration sociales • Recherche sociale • Sociologie de l'image • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie des médias • Sociologie du travail.

3. Bloc complémentaire en histoire. Deux enseignements à choix parmi

Histoire politique et sociale de l'Europe au XX^e siècle • Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales • Histoire suisse contemporaine • Relations internationales.

4. Bloc complémentaire en méthodes de recherche. Deux enseignements à choix parmi

Épistémologie de la démarche scientifique • Mathématiques pour les sciences humaines • Méthodes et démarches en science politique • Méthodologie en sciences sociales • Statistique • Techniques des sciences sociales.

Sciences sociales: programme

Née de la fusion récente de la licence en sociologie et anthropologie et de la licence ès sciences sociales et pédagogiques, la licence ès sciences sociales vise une large transdisciplinarité, apte à rendre compte tant du fonctionnement général des sociétés que de leur diversité, de leurs particularismes.

Comme la licence ès sciences politiques, la licence ès sciences sociales comporte trois années d'études. L'année propédeutique comprend un noyau d'enseignements généraux (anthropologie culturelle et sociale, politique et action sociales, sociologie générale, méthodologie en sciences sociales), que complètent des cours d'histoire, d'économie politique et de psychologie générale. Le 2^e cycle offre un large éventail de cours et de séminaires couvrant les grands domaines d'interrogation théorique et empirique de l'anthropologie, de la psychologie sociale et de la sociologie: histoire de l'analyse sociologique, psychosociologie de l'intégration et de la déviance, sociologie de la culture, des médias, de l'image, du travail, etc. De nombreux enseignements de méthodologie, techniques d'enquête, mathématiques et statistiques offrent une base solide à la formation à la recherche.

1^{ER} CYCLE

Groupe A

Anthropologie culturelle et sociale • Méthodologie en sciences sociales I • Politique et action sociales I • Sociologie générale.

Groupe B

1. *Economie politique*
2. **Un enseignement d'histoire, à choisir parmi**
Histoire des idées politiques • Histoire et sciences sociales I • Histoire politique et sociale de l'Europe au XX^e siècle.
3. *Psychologie générale I*
4. **Un enseignement à choix**
parmi les enseignements de 1^{re} année, selon une liste exhaustive publiée annuellement par la Faculté.

2^E CYCLE

1. **Bloc de sciences sociales comprenant 7 branches obligatoires**
Anthropologie culturelle et sociale: théorie • Concepts de sociologie • Histoire de l'analyse sociologique • Méthodologie en sciences sociales II • Psychosociologie de l'intégration et de la déviance sociales • Sociologie de la communication et de la culture ou Sociologie des médias • Pédagogie générale IIA ou Pédagogie générale IIB ou Sociologie du travail.
2. **Bloc complémentaire en méthodes de recherche. Deux enseignements à choix parmi**
Anthropologie culturelle et sociale: recherche • Epistémologie de la démarche scientifique • Mathématiques pour les sciences humaines I • Mathématiques pour les sciences humaines II • Recherche sociale • Statistique I • Statistique II • Techniques des sciences sociales • Théories et méthodes de l'intervention psychosociale.
3. **Bloc complémentaire en théories. Deux enseignements à choix parmi**
Anthropologie: thèmes spécifiques • Planification et administration sociales • Politique et action sociales II • Politiques publiques • Psychologie sociale I • Psychologie sociale II • Sociologie de la communication et de la culture • Sociologie de l'image • Sociologie des médias • Sociologie du travail • Systèmes politiques comparés: pays du Tiers Monde.
4. **Deux enseignements à choix libre, parmi**
les enseignements des blocs complémentaires ou blocs en sciences sociales non encore choisis • Les autres enseignements de la Faculté • Des enseignements relevant d'autres facultés de l'UNIL • Des enseignements relevant d'autres universités, suisses ou étrangères.

Psychologie: programme

L'organisation des études en psychologie est régie par une convention entre les départements de l'instruction publique des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud, qui délimite les compétences de chaque université. Un 1^{er} cycle de deux ans (tronc commun) permet d'acquérir les bases théoriques et méthodologiques de la discipline, le 2^e cycle introduisant une spécialisation, sur deux années également. Ainsi, après l'obtention de leur demi-licence, les étudiants peuvent continuer de plein droit leur formation jusqu'à la licence et au-delà soit à Lausanne, soit dans l'une des trois autres universités, en fonction de l'option choisie. A la Faculté des sciences sociales et politiques, trois orientations sont offertes:

- la psychologie générale,
- la psychologie scolaire, pour ceux qui se destinent à travailler dans les écoles, en particulier auprès d'élèves en difficulté,
- l'orientation scolaire et professionnelle, pour ceux qu'attire la pratique du conseil en matière de choix d'études et de carrières.

Le 1^{er} cycle comprend huit enseignements théoriques obligatoires (notamment psychologie générale, psychologie de l'enfant, psychophysiologie, psychologie de la personne et de son développement, psychologie sociale, psychologie différentielle, psychopathologie), des cours de méthodologie et d'initiation aux techniques psychologiques, des enseignements à choix et des travaux personnels (recherche et mémoire théorique). Les enseignements de 2^e cycle comportent de nombreux séminaires et travaux pratiques relatifs aux orientations mentionnées ci-dessus.

1^{ER} CYCLE

1^{RE} ANNÉE

- **Groupe I. Quatre enseignements obligatoires de psychologie**
Psychologie générale I (A ou B) • Psychologie de l'enfant (A ou B) • Psychophysiologie • Psychologie de la personne et de son développement.
- **Groupe II. Trois enseignements à choisir parmi**
les enseignements de 1^{re} année, selon une liste exhaustive publiées annuellement par la Faculté.
- **Groupe III**
Deux enseignements obligatoires de techniques psychologiques
Séminaire de méthodologie psychologique • Statistique I.
Deux travaux portant sur deux années
Une recherche • Un mémoire théorique.

1^{ER} CYCLE

2^E ANNÉE

- **Groupe I. Quatre enseignements obligatoires de psychologie**
Psychologie générale I (B ou A) • Psychologie sociale I • Psychologie différentielle • Introduction à la psychopathologie
- **Groupe II. Trois enseignements à choix**
offerts par la Faculté des SSP (à l'exclusion des enseignements qui figurent dans le programme de 2^e cycle de psychologie), ou plus généralement par l'Université de Lausanne
- **Groupe III. Trois enseignements de techniques psychologiques**
1 séminaire de méthodologie psychologique • 1 rapport de recherche, défense orale du travail réalisé durant la 1^{re} et la 2^e année d'études • 1 mémoire théorique, défense orale du travail réalisé pendant la 1^{re} et la 2^e année d'études.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE GÉNÉRALE

- **Groupe I (3^e année). 4 enseignements obligatoires**
Psychologie générale IIC ou IID • Psychologie de l'enfant IIC ou IID • Analyse de données multiples • Théorie des tests.
- **Groupe II (3^e année). 3 enseignements obligatoires**
Psychologie du conseil et de l'orientation • Méthodologie psychologique III • L'entretien psychologique.
- **Groupe III (4^e année). 4 enseignements obligatoires**
Psychologie générale IIC ou IID • Psychologie de l'enfant IIC ou IID • Psychologie sociale II • Evaluation psychologique.
- **Groupe IV (4^e année). 4 enseignements à choix**
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence**; le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

- **Groupe I (3^e année). 4 enseignements obligatoires**
Psychologie générale IIC ou IID • Pédagogie générale II • L'entretien psychologique • Analyse de données multiples.
- **Groupe II (3^e année). 3 enseignements obligatoires**
Psychologie des difficultés scolaires • Orientation et psychologie scolaires • Psychologie du conseil et de l'orientation.
- **Groupe III (4^e année). 3 enseignements obligatoires**
Consultations de psychologie scolaire • Théorie des tests • Psychologie de l'enfant IIC ou IID.
- **Groupe IV (4^e année). 3 enseignements à choix**
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence**; le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.
- **Un stage obligatoire** dont le type et la durée font l'objet d'un accord avec le prof. F. Gaillard, responsable de cette option.
- Le cas échéant, des **enseignements extraordinaires** (p. ex. des cours blocs) donnés par des intervenants extérieurs peuvent être mis sur pied pour compléter la formation. Ils sont fortement recommandés puisqu'ils préparent directement à la pratique de la consultation.

2^E CYCLE

LICENCE, OPTION ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (OSP)

- **Groupe I (3^e année). 3 enseignements obligatoires**
Psychologie du conseil et de l'orientation • L'entretien psychologique • Psychologie du comportement.
- **Groupe II (3^e année). 4 enseignements obligatoires**
L'intervention psychologique en OSP • Orientation et psychologie scolaires • Initiation aux consultations • Analyse de données multiples.
- **Groupe III (4^e année). 4 enseignements obligatoires**
Psychologie générale IIC ou IID • Psychologie sociale II • Théorie des tests • Consultations en conseil et orientation.
- **Groupe IV (4^e année). 3 enseignements à choix**
- **Une recherche sur deux ans**, sous la conduite de deux enseignants; le rapport de recherche est évalué lors d'une défense orale individuelle; la recherche peut être réalisée en groupe.
- **Un mémoire de licence**; le thème du mémoire est choisi par l'étudiant en accord avec deux enseignants, dont l'un au moins doit appartenir au collège de l'Institut de psychologie; le mémoire de licence, évalué lors d'une défense orale individuelle, est un travail personnel.
- **Un stage obligatoire** dont le type et la durée font l'objet d'un accord avec le prof. J.-P. Dauwalder, responsable de cette option.
- Le cas échéant, des **enseignements extraordinaires** (p. ex. des cours blocs) donnés par des intervenants extérieurs peuvent être mis sur pied pour compléter la formation. Ils sont fortement recommandés puisqu'ils préparent directement à la pratique de la consultation.

Formations postgrades

Diplôme en psychologie

Chacune des trois licences de la Faculté des SSP offre désormais la possibilité d'une spécialisation postgrade, au terme d'une année d'études complémentaire, après l'obtention de la licence.

Destiné principalement aux licenciés en psychologie ayant déjà une activité professionnelle, le diplôme en psychologie leur offre la possibilité d'une réflexion collective sur leur pratique, grâce à un cours-séminaire où les expériences individuelles peuvent être confrontées et analysées, avec l'aide d'un professeur. En complément peuvent être également suivis des enseignements organisés conjointement par la Faculté et par l'Association vaudoise des psychologues.

- Programme: 1 **mémoire écrit**, avec défense orale; **participation active à un séminaire de réflexion et de discussion** sur différents aspects de la pratique professionnelle, ou **suivi d'un enseignement régulier** de 2^e cycle (ou un enseignement postgrade jugé équivalent); **participation active à un enseignement postgrade** en psychologie totalisant 25 heures au moins (de tels enseignements sont notamment dispensés par les universités et les associations professionnelles de psychologues); **stages professionnels** d'une durée cumulée équivalente à un travail à plein temps de 5 mois au moins.

Diplôme en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP)

Les titulaires d'une licence en psychologie, option orientation scolaire et professionnelle (OSP), peuvent poursuivre leur formation dans cette même spécialisation, pour l'obtention d'un diplôme; l'admission de titulaires d'autres licences est soumise à des conditions particulières:

- programme d'études complémentaire pour les titulaires d'une autre licence en psychologie d'une université romande;
- admission sur dossier pour tous les licenciés d'autres disciplines et pour les titulaires d'un diplôme de conseiller en orientation reconnu par l'OFIAMT.

Maîtrise en science politique Maîtrise ès sciences sociales

En fonction des résultats obtenus à la licence, les licenciés ès sciences politiques et ès sciences sociales peuvent prolonger d'une année leurs études, pour l'obtention d'une maîtrise dans l'une et l'autre de ces disciplines. Condition d'accès au doctorat, ces maîtrises visent une professionnalisation dans la recherche et l'enseignement; elles intéressent aussi ceux qui veulent faire valoir une spécialisation, auprès de leur futur employeur, en fonction du sujet choisi pour la rédaction de leur mémoire. Le plan d'études des deux maîtrises comprend en outre deux enseignements obligatoires donnant lieu à un examen ou à un contrôle continu et la participation à un séminaire de recherche.

- Programme: 1 **mémoire écrit**, dirigé par un professeur de la Faculté et soutenu devant un jury comprenant au moins deux professeurs; **participation active à un séminaire interdisciplinaire en sciences sociales** ou **en science politique** (suivant la voie choisie); **participation active à deux autres enseignements de niveau avancé** qui peuvent être choisis à la Faculté des SSP, dans d'autres facultés de l'UNIL ou dans d'autres universités suisses ou étrangères.

Formations doctorales

Associée à d'autres universités romandes, la Faculté des SSP entend développer ses capacités d'encadrement des études de 3^e cycle. Les enseignants de sociologie organisent ainsi déjà des journées de formation destinées aux doctorants, en collaboration avec leurs collègues de Fribourg, Genève et Neuchâtel et avec le concours de spécialistes étrangers. D'autres projets sont à l'étude dans d'autres disciplines.

La Faculté délivre des doctorats en psychologie, en sciences politiques et en sciences sociales.

Instituts et centres spécialisés

7 instituts

L'ensemble des professeurs, agrégés, maîtres-assistants et assistants sont rattachés à sept instituts dont l'existence est liée moins à l'enseignement qu'à la recherche: **Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS)**, **Institut de mathématiques appliquées (IMA)**, **Institut de psychologie (IP)**, **Institut de recherches interdisciplinaires (IRI)**, **Institut de science politique (ISP)**, **Institut des sciences sociales et pédagogiques (ISSP)** et **Institut de sociologie des communications de masse (ISCM)**. Chacun de ces instituts doit son identité aux recherches théoriques et empiriques qui correspondent à des domaines de compétences spécifiques, notamment sur le plan romand, comme par exemple: politique suisse et politique comparée pour l'ISP, sociologie des médias et des techniques pour l'ISCM, chômage, déviance sociale pour l'ISSP, anthropologie culturelle, stratification sociale pour l'IAS, psychologie de la santé, psychologie scolaire, orientation scolaire et professionnelle, mise au point de tests pour l'IP, logique pour l'IMA, aménagement du territoire, relations internationales pour l'IRI, etc.

6 centres spécialisés

La Faculté des SSP offre par ailleurs aux enseignants et étudiants, parfois même à un public non universitaire, les services de plusieurs centres spécialisés:

- le **Centre de documentation sur la vie politique romande (CDVR)** acquiert, conserve et communique des documents sur la vie politique suisse et plus particulièrement romande, à l'intention des étudiants et chercheurs en science politique. On y trouve: les périodiques, les programmes et les statuts des partis politiques; les périodiques des syndicats, des milieux patronaux; la presse romande et quelques journaux alémaniques; des revues de science politique, etc. La consultation se fait sur place, avec l'assistance d'une documentaliste.
- le **Service de consultation en psychologie** offre de multiples services au public et permet aux étudiants avancés en psychologie d'acquérir une formation professionnelle pratique, sous la supervision d'une équipe de collaborateurs qualifiés. Une clientèle de jeunes et d'adultes y a accès à des formes modernes de conseil psychologique et de consultation en «psychologie scolaire» et en «orientation scolaire et professionnelle». L'accès aux travaux pratiques de consultation est strictement réservé aux étudiants en psychologie de 3^e et 4^e années
- le **Service de documentation scolaire et professionnelle** dispose d'une documentation, périodiquement mise à jour, concernant un grand nombre de métiers, de voies de formation scolaire et professionnelle et d'apprentissage.
- la **Testthèque de l'Institut de psychologie**, instrument de travail réservé à l'usage des étudiants et psychologues spécialisés, propose un grand choix de tests psychologiques et psychotechniques, ainsi que les outils auxiliaires à leur utilisation (manuels, étalonnages, barèmes, etc.).
- la **Médiathèque de l'Institut de sociologie des communications de masse** dispose d'un large fonds de documents audiovisuels, principalement sur support vidéo, destiné à la recherche et à l'illustration de cours et travaux de séminaire.
- une **salle d'ordinateurs** est à la disposition des étudiants pour s'initier à l'informatique et mettre en page leurs travaux personnels par traitement de texte

Perspectives professionnelles

Sciences politiques et sciences sociales

- Recherche
organismes publics ou privés, souvent en groupes pluridisciplinaires
- Administrations publiques ou privées
aux niveaux local, national et international
- Domaines culturels
p. ex. bibliothèques, musées, éditions

ORIENTATION SCIENCES POLITIQUES:

- Information écrite et audiovisuelle
(stage de 2 ans permettant l'inscription au registre professionnel — RP)
- Diplomatie
(concours organisé par le Département fédéral des affaires étrangères)
- Secteur privé
p. ex. gestion du personnel, planification, publicité

ORIENTATION SCIENCES SOCIALES:

- Travail social
- Education spécialisée
- Enquêtes sociologiques
- Coopération technique

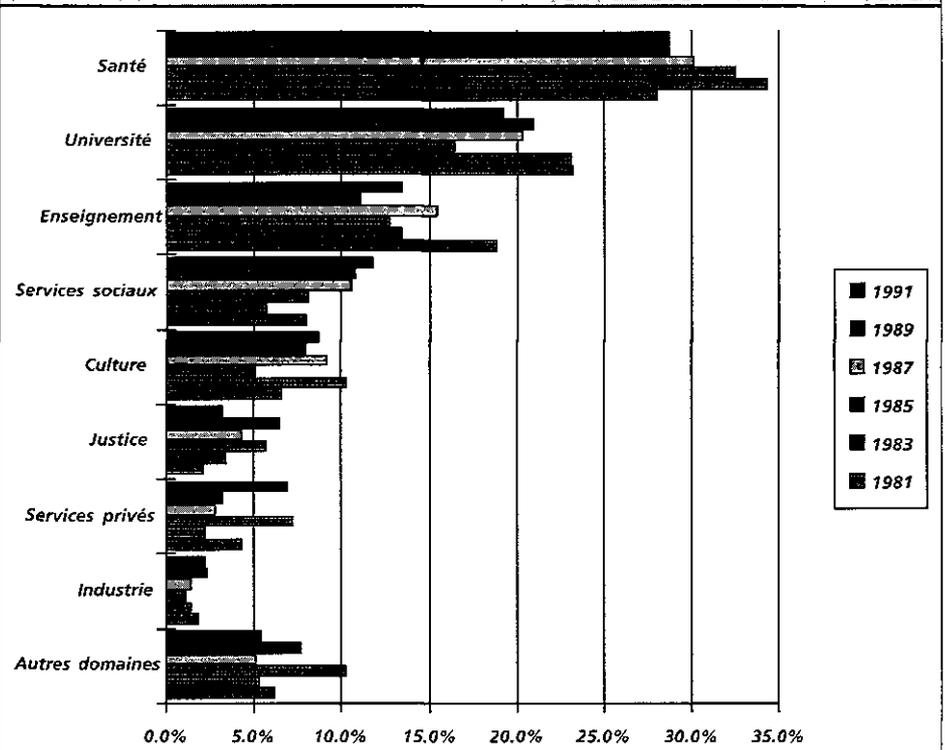
Psychologie

- Ecoles et administrations publiques
p. ex. conseil en orientation scolaire et professionnelle, psychologie scolaire, psychologie de la circulation routière
- Hôpitaux, services de santé, institutions
- Entreprises
p. ex. psychologie du travail, sélection de personnel, formation des adultes à divers niveaux
- Cabinets privés
conseil et psychothérapie, après une formation continue au-delà de la licence

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in Politique de la Science, supplément 56, Berne, 1992. Les données ci-contre sont extraites de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Pour les jeunes diplômés en sciences sociales, qui sont très largement répartis entre les différents domaines d'activités, aucune tendance nette ne s'est dessinée pendant les années quatre-vingt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN SCIENCES SOCIALES



**Programme
des cours**

**Enseignements
de 1^{re} année**

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES, PSYCHOLOGIE		
Anthropologie culturelle et sociale I	Mondher Kilani, po	2 C 2 S
Concepts de base de science politique	Patrick Lecornie, pi Moncef Djaziri, sup	2 C 2 S
Droit constitutionnel	Jean-François Flauss, pe	3 C
Economie politique	Pascal Bridel, po	3 C
Histoire des idées politiques I	Biancamaria Fontana, po	2 C 2 S
Histoire et sciences sociales I	Etienne Hofmann, pe	2 C 2 S
Histoire politique et sociale de l'Europe au 20 ^e siècle I	Jean Batou, pas	2 C 2 S
Introduction à la géographie	Catherine Guanzini, sup Georges Nicolas, pe	2h C 2e C
Introduction à la science politique	Christian de Montilbert, pi Bernard Voutat, sup Muriel Surdez, sup François Masnata	2h C 2 S 2 S 2e C 2e S
Mathématiques pour les sciences humaines I	Henri Volken	2 C 2 TP
Méthodologie en sciences sociales I	Mohammed Cherkaoui, po Arlette Mottaz Baran, ag Marie-Noëlle Schurmans, ma	2 C 2 S 2 S
Méthodologie psychologique I	Samuel Berthoud, ag	2 S
Notion et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Paolo Gallone, pe	2 C 2 C
Politique et action sociales I	Geneviève Corajoud, po	2 C 2 S
Psychologie de la personne et de son développement	Michèle Grossen, sup François Gaillard, po	2h C 1h S 2e C 1e S
Psychologie de l'enfant IB	Claude Voelin, po	2 C 1 S
Psychologie générale IA	Rémy Droz, po	2 C 2 S
Psychophysiologie	Françoise Schenk, pas	2 C 4 TP
Sociologie générale I	Giovanni Busino, po	2 C 2 S
Sociologie générale I	Jean-Yves Pidoux, sup	2 C 2 S
Statistique I	François Bavaud, ma	2 C 1 TP
Travaux pratiques en psychologie	Karen Klaue, ma	2 TP

**Enseignements
à la 2^e année**

INSTITUT DE RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES		
Aménagement du territoire et développement régional	Laurent Bridel, po	2 C
Géographie: application	Marcelo Escolar, pi Georges Nicolas, pe	2h S 2e S
Histoire politique et sociale de l'Europe au 20 ^e siècle II	Erik-W. Maeder, sup	2 C 1 S
Relations internationales I	Pierre de Senarclens, po	2 C 1 S
Relations internationales II	Mahammad-Reza Djalilli, pi	2 C 2 S
Structures géographiques	Georges Nicolas, pe	1e C
Histoire des idées politiques en Chine ancienne	Erik W. Maeder, pd	2 C/S

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE SCIENCE POLITIQUE		
Histoire des idées politiques II	Biancamaria Fontana, po	3 C/S
Institutions politiques comparées	Moncef Djaziri, sup Bernard Voutat, sup François Masnata, po	1h C 2 S 1e C 2e S
Politiques publiques	Ioannis Papadopoulos, po	2 C 2 S
Politique suisse	Ioannis Papadopoulos, po	1 C 2 S
Systèmes politiques comparés : pays du Tiers Monde	Sami Naïr, po	2 C 2 S
Systèmes politiques comparés : pays occidentaux	Jean-Louis Quermone, pi Moncef Djaziri, sup Jean-Pilippe Leresche, ma	1 C 2 S 2 S
Tiers Monde. étude de cas	Sami Naïr, po	1 C 2 S
Informatisation du secteur public en Suisse	Blaise Lempen, pd	2 C
Les dynamiques régionales en Europe	Jean-Philippe Leresche, ma	1 C
L'Etat en Afrique noire	Makita Kasongo Ngoy, pd	2 C
Méthodes et démarches en science politique	Bernard Voutat, ma	3 C/S
Partis politiques comparés au Maghreb	Moncef Djaziri, pd	2 C
Appareils d'Etat dans le Tiers Monde	Chahrokh Vaziri, pd	2

INSTITUT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE		
Anthropologie culturelle et sociale: recherche	Aldo Haesler, sup Gérald Berthoud, po	2h C 1h TP 2e C 1e TP
Anthropologie culturelle et sociale: théorie	Pierre-Yves Jacopin, sup Gérald Berthoud, po	2h C 1h S 2e C 1e S
Anthropologie culturelle et sociale: thèmes spécifiques	Mondher Kilani, po	2 C/S
Epistémologie de la démarche scientifique en sciences sociales	Mohammed Cherkaoui, po	2 C
Histoire de l'analyse sociologique	Giovanni Busino, po	2 C 1 S
Méthodologie en sciences sociales II	Mohammed Cherkaoui, po	1 C 2 S
Ethique et sciences de l'homme	Charles Widmer, pd	1 C 1e S
Techniques des sciences sociales	Arlette Mottaz Baran, ag	1 C 2 S

INSTITUT DE SOCIOLOGIE DES COMMUNICATIONS DE MASSE		
Concepts de sociologie	Franç. Messant-Laurent, ma	1 C 2 S
Sociologie de l'image	Jean-Pierre Keller, pe	2 C 1 S
Sociologie de la communication et de la culture	Jean-Yves Pidoux, sup	1 C 2 S
Sociologie des médias	Paul Beaud, po	2 C 2 S
Sociologie du travail	Franç. Messant-Laurent, pot	1 C 2 S
L'audiovisuel dans les sciences sociales: théories et pratiques	Alexandre Baran, sup	1 C 2 S

**Programme
des cours**

**Enseignements
2^e année (suite)**

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE		
Analyse de données multiples	Francis Gendre, po	2 C 2 TP
Evaluation psychologique	Francis Gendre, po	2 C
Initiation aux consultations	Jean-Pierre Dauwalder, po	4h TP
Introduction à la psychopathologie	Nicolas Duruz, pe	2 C
L'entretien psychologique	Nicolas Duruz, pe	1 C 3 TP
Psychologie des difficultés scolaires	Laurence Rieben, pi François Gaillard, po	2h C 1h S 2e C 1e S
Psychologie générale IIC	Rémy Droz, po	2 C 1 S
Psychologie différentielle	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Psychologie du comportement	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C
Psychologie du conseil et de l'orientation	Jean-Pierre Dauwalder, po	2 C 2 S
Psychologie générale IID	Claude Voelin, po	2 C 2 S
Psychologie sociale I	Gustave-Nicolas Fischer, po	2 C 1 S
Psychologie sociale II	Eliane Christen, sup	2 C/S
Théorie des tests	Francis Gendre, po	2 C
Théorie, pratique et réflexion	Gaston Goumaz, sup	2 S
Histoire des idées en psychologie	Samuel Berthoud, ag	1 C
Intervention psychologique en orientation scolaire et professionnelle	Marcel Guyot, ag	2 C
L'éco-anthropologie systémique	Gotlieb Guntern, pd	1 C
L'interdisciplinarité de la psychologie	Ruth Burckhardt, pd	1 C
Méthodologie psychologique II	Samuel Berthoud, ag	2 S
Méthodologie psychologique III	Samuel Berthoud, ag	2 S
Modulateurs cognitifs et affectifs du comportement	Ruth Burckhardt, ag	2h C/S
Orientation et psychologie scolaires	Daniel Bain, ag	2 C
Psychologie de l'attachement	Blaise Pierrehumbert, pd	1 C
Recherche en psychologie (1 ^{er} cycle)	Samuel Berthoud, ag Eliane Christen, ma	2 TP 2 TP
Troubles du développement de l'intelligence	Pierre-André Doudin, pd	2 C
Consultations en OSP (examen d'enfants, d'adolescents et d'adultes) avec la participation notamment des professeurs	Marcel Guyot, ag Jean-Pierre Dauwalder François Gaillard Bosco Dias, sup	4 TP

INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES		
Administration et planification sociales	Vacat	2 C 1 S
Les représentations sociales: théories et méthodes	Vacat	2 C 2 S
Pédagogie générale II A	Maria-S. Agassiz-Nunez, sup	2 C 2 S
Pédagogie générale II B	Maria-S. Agassiz-Nunez, sup	2 C 1 S
Politique et action sociales II	Geneviève Corajoud, po	2 C 1 S
Psychosociologie de l'intégration et de la déviance sociales	Jean-Claude Deschamps, po	2 C 2 S
Recherche sociale	Christian Marazzi, sup	2 C 2 S
Théories et méthodes de l'intervention psychosociale	Jean-Claude Deschamps, po	3 C/S
Femmes et sociétés - une introduction	Claire Rubattel Masnata, pd	2 C

**Programme
des cours**

**Enseignements
dès la 2^e année (suite)**

INSTITUT DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES		
Mathématiques II	Henri Volken, po	2 C 2 TP
Mathématiques III	Henri Volken, po Denis Monod, ma	2 S
L'incertain, le non prédictible et le discontinu de nouveaux paradigmes	François Bavaud, pd	1 C
Logique II	Denis Monod, ma	2 C 2 TP
Statistique II	François Bavaud, ma	2 C 1 TP

**Enseignements
post-licence**

SCIENCES POLITIQUES, SCIENCES SOCIALES		
Anthropologie culturelle et sociale: Terrains et théories	Gérald Berthoud, po Mondher Kilani, po	1e S 1 S
Postgrade en aménagement du territoire et conservation de l'environnement naturel	Laurent Bridel, po	1,30 C
Recherche sur les représentations sociales	Vacat	2 S
Sociologie générale II	René Levy, pe	1 C/S

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pat	=	professeur assistant
pe	=	professeur extraordinaire
pl	=	professeur invité
pd	=	privat-décant
ag	=	agrégé
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant

Adresses utiles

Décanat

Attention!
 Dès le 5.4.1994:
 nouveaux nos de
 téléphone et de fax.
 Ces numéros sont
 indiqués en italique.

RESPONSABLES ADRESSE TEL. FAX

Professeur Paul Beaud, doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 60 692 31 11	692 46 52 692 31 15
Professeur Mondher Kilani, vice-doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 48 692 31 54	692 46 52 692 31 15
Professeur Jean-Pierre Dauwalder, vice-doyen	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 76 692 32 61	692 46 52 692 31 15
Mme Janine Wiedmer, adjointe de Faculté	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 58 692 31 05	692 46 52 692 31 15
Secrétariat du Décanat Mlle Ana-Maria Lopez	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 57 692 31 00	692 44 52 692 31 15

Institut de science politique

Professeur Ioannis Papadopoulos, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 45 692 31 41	692 47 65 692 31 45
Secrétariat de l'Institut Mme Janine Kantzer	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 39 692 31 40	692 47 65 692 31 45

Institut de recherches interdisciplinaires

Professeur Georges Nicolas, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 33 692 31 61	692 47 99 692 31 65
Secrétariat de l'Institut Mme Corinne Girardet	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 32 692 31 60	692 47 99 692 31 65

Institut de psychologie

Professeur Rémy Droz, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 26 692 32 68	692 47 04 692 32 65
Secrétariat de l'Institut Mme Yvette Tanné	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 84 692 32 60	692 47 04 692 32 65

Institut d'anthropologie et de sociologie

Professeur Gérald Berthoud, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 00 692 31 82	
Secrétariat de l'Institut Mme Carmen Eberlein	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 98 692 31 80	

Institut de sociologie des communications de masse

Professeur Paul Beaud, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 71 692 32 11	692 47 70 692 32 15
Secrétariat de l'Institut Mme Mireille Bovey	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 70 692 32 10	692 47 70 692 32 15

Institut des sciences sociales et pédagogiques

Professeur Geneviève Carajoud, directrice	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 82 692 32 31	692 46 40 692 32 35
Secrétariat de l'Institut Mme Dolorès Cortolezzis	BFSH2 1015 Lausanne	692 46 61 692 32 30	692 46 40 692 32 35

Institut de mathématiques appliquées

Professeur Henri Volken, directeur	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 19 692 31 21	692 47 22 692 31 25
M. Jean-Philippe Antonietti, assistant diplômé	BFSH2 1015 Lausanne	692 47 16 692 31 24	692 47 22 692 31 25

Conseillers aux études

La Faculté dispose de conseillers aux études pour chacune de ses licences. S'adresser, pour les joindre, aux secrétariats des Instituts de science politique (pour la licence ès sciences politiques), d'anthropologie et de sociologie (pour la licence ès sciences sociales) et de psychologie (pour les 1^{er} et 2^e cycles et pour les diplômés en psychologie).

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES

Définition et finalité des études de sciences économiques

Créée en 1911, l'Ecole des HEC est l'une des sept facultés de l'Université de Lausanne. Elle est un lieu de formation universitaire de haut niveau consacré aux disciplines économiques comprises dans le cadre de la gestion d'entreprise, de l'économie politique, de l'informatique de gestion et des sciences actuarielles.

Le domaine économique doit être entendu au sens large; il englobe les théories, les politiques, les stratégies, les technologies, les instruments, les méthodes et les moyens de toute nature créés, développés et appliqués par les acteurs de l'économie, que ce soit à l'échelon macroéconomique, à celui des secteurs, des entreprises publiques ou privées, comme à celui de l'individu en tant qu'agent économique et social.

En ce sens, l'Ecole des HEC fait figure d'Ecole d'économie de langue française en Suisse, au même titre que l'Ecole de Saint-Gall dans la partie germanique du pays. De rang universitaire, elle entretient d'étroites relations avec le monde économique.

Souvent dénommée HEC – Lausanne, l'Ecole a de hautes ambitions: ambition de qualité et d'exigences académiques dans la formation et la recherche, mais aussi ambition d'offrir à la collectivité une gamme de cours et de programmes qui, sans rien sacrifier aux courants de la mode, soient constamment adaptés aux besoins contemporains. Parfaitement intégrée dans la région lémanique où elle constitue la voie universitaire de la formation en sciences économiques par excellence, elle est de stature nationale par son réseau de relations académiques et professionnelles. Elle est aussi un centre de compétence à l'échelon international, grâce au rayonnement et à la qualité de ses prestations, de ses professeurs et de ses chercheurs. La grande diversité des origines de ceux qui y travaillent et y poursuivent leurs études lui ouvre des horizons culturels qui dépassent largement les cadres suisse et européen.

Plans d'études Grades décernés

Plan actuel en trois ans d'études

Actuellement, l'étudiant peut acquérir en trois ans l'un des quatre types de licence décernées par l'Ecole des HEC. Chaque année d'études se termine par une série d'examens. Une comparaison avec d'autres universités suisses et étrangères proposant les mêmes formations montre que, du point de vue des matières, du niveau et des exigences, le cursus en trois ans en HEC est équivalent aux programmes de licence offerts dans d'autres Universités suisses ou de maîtrise (en France par exemple), programmes généralement proposés en quatre ans.

Plan d'études avec système de crédits (dès octobre 1993)

Les étudiants entrant à HEC - Lausanne à l'automne 1993 seront régis par un plan d'études avec système de crédits.

Les études pour l'obtention d'une des quatre licences conduisent à acquérir au total 240 crédits, chaque examen réussi dans une discipline donnant droit au nombre de crédits prévus par le programme de chacune des orientations d'études.

Les enseignements de licence débutent par une formation de base commune à caractère hautement sélectif. Cette formation s'étend sur une année, dite de 1^{er} cycle dont le programme des cours est imposé. L'année se termine par une série d'examens obligatoires et la réussite de la série permet d'acquérir les crédits correspondant au programme et d'entrer en 2^e cycle.

Le 2^e cycle est composé de cours obligatoires et de cours à option. S'introduit ainsi une certaine flexibilité individuelle dans les études; l'étudiant n'est plus soumis à un programme annuel imposé et à une série d'examens déterminés. Cependant, un système de conditions pré-requises garantit que les cours de base sont suivis avant les cours avancés correspondants. Après deux ans d'études en 2^e cycle, l'étudiant doit impérativement, au risque d'être exclu de l'Ecole, avoir acquis 160 crédits, y compris ceux obtenus en 1^{re} année. En outre, la durée maximale pour la réussite du 2^e cycle est de quatre ans.

Grades décernés

Les programmes des cours de l'Ecole des HEC conduisent aux grades, diplômes et certificats suivants:

Licences

- en sciences économiques, mention «gestion de l'entreprise»
- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Doctorats

- en sciences économiques, mention «gestion de l'entreprise»
- en sciences économiques, mention «économie politique»
- en sciences actuarielles
- en informatique de gestion

Diplômes postgrades

- Diplôme postgrade en gestion de l'entreprise
(Master's Degree in Business Administration: MBA)
- Diplôme postgrade en économie politique
(Master's Degree in Economics: MSE)
- Diplôme postgrade en informatique et organisation
(Master's Degree in Business Information Systems: MBI)
- Diplôme postgrade en gestion internationale
(Master's Degree in International Management: MIM)
- Diplôme postgrade en finance et banque
(Master's Degree in Banking and Finance : MBF)

Certificats

- Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise
- Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme

4 orientations d'études

Quatre orientations d'études, qui s'interpénètrent par plusieurs disciplines communes et complémentaires, constituent les axes de développement des enseignements et de la recherche à l'Ecole des HEC.

Les sciences actuarielles

L'origine de l'enseignement des sciences actuarielles à HEC – Lausanne remonte à 1913. Cet enseignement, le seul cursus de ce type offert en sciences économiques en Suisse, a pour but de faire connaître et comprendre les moyens nécessaires à la gestion des institutions d'assurances. Les mathématiques actuarielles constituent la partie essentielle des enseignements. Elles sont complétées de cours de droit, d'économie, de gestion et d'informatique, permettant au futur actuaire de comprendre le cadre dans lequel se situera son activité. Les études de sciences actuarielles conviennent particulièrement aux porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité scientifique.

L'économie politique

L'Ecole des HEC est l'héritière d'une tradition féconde, associée aux deux grands savants Léon Walras et Vilfredo Pareto, fondateurs de la célèbre «Ecole de Lausanne», à la fin du XIX^e siècle. Pris en charge par le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP), les enseignements de l'orientation «Economie politique» s'appuient sur les méthodes quantitatives, des analyses théoriques formalisées ou non, auxquelles s'ajoutent des approches historiques et appliquées. Cet ensemble de disciplines vise à étudier le fonctionnement des systèmes économiques et sociaux.

La gestion d'entreprise

La mission de cette orientation, la plus importante en nombre d'étudiants à HEC – Lausanne, consiste à former des économistes dont l'intérêt se porte principalement vers les questions de l'entreprise et de l'administration. Si les enseignements théoriques représentent une part notable des programmes, ils sont appuyés par de nombreux cours d'analyse de cas, des séminaires et des exercices tirés de la réalité. La gestion de l'entreprise, dans la conception de HEC – Lausanne, demande donc un esprit d'analyse, une perception rationnelle et constructive des faits, ainsi qu'une capacité d'ouverture aux points de vue d'autrui. Aux solides bases théoriques, l'étudiant doit ajouter une capacité de jugement fondée sur la compréhension de la réalité et un esprit d'entreprise indispensable au management moderne.

L'informatique de gestion

Les progrès spectaculaires de l'informatique ont constitué un apport marquant pour les trois orientations décrites ci-dessus, mais ils ont aussi donné ses lettres de noblesse à l'informatique de gestion, qui constitue depuis peu une orientation à part entière à HEC – Lausanne. Cette orientation est ouverte à ceux et celles qui souhaitent se former dans l'organisation et l'informatique au sein des entreprises et des collectivités publiques et privées. Une telle formation se veut à la fois professionnelle, par la capacité de concevoir et d'utiliser des outils de travail, et académique, par la maîtrise scientifique des questions d'informatique appliquée à la gestion des organisations humaines.

Matières enseignées

Le nouveau plan d'études avec système de crédits introduit une possibilité de choix accrue pour les étudiants qui s'inscriront dès octobre 1993. Pour avoir une vue complète des matières obligatoires ou à choix enseignées dans chacune des quatre orientations, on se référera au «Programme des cours» présenté plus loin.

Post-licence

Études postgrades

L'Ecole des HEC a créé des programmes d'études postgrades de haut niveau, qui constituent un ensemble cohérent de formations avancées dans les principaux domaines de l'économie. En cela, HEC - Lausanne a pris une avance déterminante, qui explique sa notoriété à l'échelon national comme au-delà des frontières helvétiques. Ces programmes de cours postgrades sont:

- un **Master's Degree in Business Administration (MBA)**, pour des diplômés universitaires ou d'Ecoles polytechniques au bénéfice d'une expérience professionnelle et désireux d'acquérir une formation supérieure de management et de gestion d'entreprise;
- un **Master's Degree in International Management (MIM)**, pour des diplômés en sciences économiques envisageant une carrière de premier plan dans le management international à la faveur d'une expérience académique et pratique, en Suisse et à l'étranger;
- un **Master's Degree in Economics (MSE)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant approfondir et maîtriser les concepts et les techniques avancées de l'analyse économique;
- un **Master's Degree in Business Information Systems (MBI)**, pour des diplômés en sciences économiques ou diplômés d'Ecoles polytechniques souhaitant acquérir des méthodes et des outils de développement avancés en organisation et en informatique;
- un **Master's Degree in Banking and Finance (MBF)**, pour des diplômés en sciences économiques désirant étudier les développements les plus récents de la théorie financière et anticiper les défis que les spécialistes des domaines bancaires et financiers devront relever dans le futur.

Études doctorales

Des études doctorales en sciences économiques, en sciences actuarielles et en informatique de gestion peuvent être poursuivies à l'Ecole des HEC.

Les candidats au doctorat doivent être porteurs d'une licence ou d'un titre jugé équivalent. Jusqu'à maintenant, ces études ont été laissées au libre choix du directeur de thèse et du doctorant, mais il sera dorénavant demandé à ce dernier des mémoires ou des travaux de recherche démontrant son aptitude à poursuivre de telles études. L'aboutissement de ces études doctorales est constitué par la rédaction d'une thèse, étude approfondie et originale d'un sujet choisi.

HEC - Lausanne encourage des chercheurs qualifiés à entreprendre des études conduisant au titre de docteur. A cet effet, une commission de son Conseil de faculté est actuellement au travail afin d'en préciser les exigences et d'en définir l'encadrement scientifique et matériel.

Certificats

L'Ecole délivre deux certificats, qui ne constituent toutefois pas des postgrades:

- un **Certificat d'études supérieures en gestion de l'entreprise**, pour des licenciés d'autres facultés ou d'écoles polytechniques désirant, après l'obtention de leur licence ou de leur diplôme, compléter leur formation de base par des connaissances générales en économie et en gestion de l'entreprise;
- un **Certificat de gestion pour diplômés d'écoles d'hôtellerie ou de tourisme**, destiné aux diplômés de telles écoles, porteurs d'un baccalauréat ou d'une maturité, qui souhaitent inscrire leur formation dans le contexte plus large de la gestion des organisations et des entreprises dans l'économie et la société.

Départements et instituts

L'Ecole dispose de plusieurs organismes créés pour développer la recherche, en faire bénéficier les programmes d'enseignement et regrouper les professeurs et chercheurs d'une même discipline ou de domaines apparentés.

Le Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Créé à l'automne 1983, le DEEP regroupe les enseignants en économie politique de l'Ecole des HEC. Des professeurs et chercheurs dans cette discipline ou une discipline apparentée, appartenant à d'autres facultés, peuvent également y être associés.

Le DEEP assure la cohérence et l'efficacité des programmes d'études en économie politique à l'Ecole. Il encourage et coordonne la recherche dans cette discipline et assure la publication de travaux, notamment les *Cahiers de recherches économiques*; il organise de nombreuses conférences et séminaires en économie politique et en économétrie.

L'Institut de sciences actuarielles (ISA)

Cet Institut, qui rassemble les professeurs dans le domaine de l'assurance, a été créé en 1982. Il a pour tâche d'organiser le programme des enseignements en sciences actuarielles et d'assurer le développement de la recherche dans ce domaine. L'ISA publie des travaux scientifiques et développe de nombreux contacts avec le monde professionnel et les milieux académiques de l'assurance.

L'Institut de macroéconomie appliquée (Crea)

Fondé en 1974 comme centre indépendant, «Crea» est devenu un institut rattaché à l'Ecole des HEC en 1989. Ses activités concernent principalement la recherche en macroéconomie et méthodes quantitatives appliquées. Il est également spécialisé dans les analyses et les prévisions conjoncturelles à l'échelle nationale et internationale. Il est le seul institut romand à publier des prévisions économiques pour la Suisse.

L'Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Cet Institut, créé en 1989, a pour mission de développer la recherche et d'enrichir l'enseignement dans les disciplines de la gestion bancaire et financière. Il s'emploie à intensifier les relations de l'Ecole avec les milieux bancaires et financiers. Il assure l'organisation de colloques, de séminaires et de journées de formation à l'intention des universitaires et des cadres de la banque et de la finance. Publications, colloques et séminaires rendent compte de la recherche de pointe menée au sein de l'IGBF.

L'Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

Créé en 1988, l'INFORGE, qui rassemble les professeurs d'informatique de l'Ecole des HEC, a pour mission principale d'assurer le support à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de l'informatique et de l'organisation.

L'INFORGE entretient de nombreux contacts avec d'autres institutions universitaires de Suisse et de l'étranger. Il assure les relations des spécialistes de l'informatique à HEC - Lausanne avec les entreprises, les administrations et associations professionnelles du monde économique.

Les Unités d'enseignement et de recherche (UER)

Ne constituant pas des instituts au sens légal du terme, des unités d'enseignement et de recherche se sont mises en place à HEC - Lausanne. Organismes souples et efficaces, elles rassemblent des professeurs d'une même discipline désireux de développer des instruments d'enseignement communs et une recherche de qualité. C'est dans ce sens que l'Unité d'enseignement et de recherche en comptabilité (UERC) poursuit des recherches pédagogiques pour l'enseignement de la comptabilité, publie des cahiers de recherche et développe de nombreuses relations scientifiques avec les spécialistes comptables des entreprises et des associations professionnelles. Il en est de même de l'Unité d'enseignement et de recherche en tourisme (UERT), dont la mission est de développer la recherche en économie et en gestion du tourisme. Cette Unité organise de nombreux colloques et collabore avec les organismes professionnels spécialisés.

Organisations affiliées

HEC – Lausanne offre à ses étudiants un environnement social de qualité et des possibilités de développement personnel de premier ordre. Fortes de leurs ambitions et de leur dynamisme, cinq associations contribuent à parfaire l'esprit HEC.

Le Comité des Etudiants HEC

Tâches simplifiées, conditions avantageuses d'achat de matériel et de documentation, moments de délasserment, contacts avec le monde économique: ce sont là quelques-unes des prestations du Comité des Etudiants HEC. Trait d'union entre étudiants et enseignants, il offre une large palette de «produits» donnant à la vie à HEC – Lausanne une dimension dépassant largement le cadre des seuls plans d'études.

L'AIIESEC – Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales

Aujourd'hui, un étudiant doit être mobile; il doit avoir une expérience professionnelle et un solide bagage linguistique. L'AIIESEC y contribue en organisant des stages dans des entreprises à l'étranger, expérience indispensable pour parfaire des connaissances linguistiques et pour confronter la théorie à la réalité.

En outre, l'AIIESEC organise un «Forum» permettant aux futurs licenciés HEC de rencontrer des responsables d'entreprises intéressées à engager des collaborateurs et qui souhaitent se faire mieux connaître de ces futurs cadres de l'économie.

La Junior Entreprise – HEC (JE HEC)

C'est une véritable entreprise de service que la Junior Entreprise – HEC. Elle réalise le souhait de tout étudiant: expérimenter la théorie acquise sur les bancs de l'Université. A cet effet, la JE HEC obtient des mandats d'études de la part d'entreprises, d'organismes privés ou publics dans de multiples domaines. Ces mandats sont conduits par des équipes d'étudiants qui agissent comme des consultants professionnels, acquérant ainsi une expérience pratique particulièrement fructueuse.

Le Bureau des stages HEC

Ce Bureau, géré par un groupe d'étudiants, recense les possibilités d'activité professionnelle dans la région lémanique. Il est en étroite relation avec de nombreuses entreprises et peut ainsi fournir des places de travail de courte durée à des collègues qui souhaitent ou doivent financer leurs études.

L'Association des gradués HEC

Etre «HEC – Lausanne» ne signifie pas simplement avoir obtenu une licence universitaire, c'est aussi et surtout faire partie de la grande famille des HEC représentée par l'Association des gradués. Forte de plus de 3000 membres, l'Association est présente sur tous les continents; bien des institutions ou des grandes entreprises dans le monde comptent dans leurs rangs des HEC – Lausanne, au niveau des cadres particulièrement.

L'Association des gradués a deux buts principaux: assurer les relations entre les gradués et l'Ecole; soutenir l'Ecole dans sa mission et ses efforts de développement en lui fournissant un réseau unique de relations dans les divers domaines où elle œuvre.

Récemment, l'Association des gradués HEC a créé «HEC Première place» pour venir en aide aux nouveaux gradués qui, après quelque temps de recherche, rencontrent des difficultés d'emploi; elle manifeste ainsi la solidarité entre «anciens» et «nouveaux».

Perspectives professionnelles

Sciences actuarielles

Les actuaires peuvent être appelés à des fonctions à haute responsabilité dans des compagnies d'assurances, dans des banques ou des sociétés financières. Ils peuvent aussi devenir experts dans les organismes publics d'assurance, ou conseillers indépendants auprès de multiples institutions économiques et politiques.

Economie politique

Les débouchés s'étendent à toutes les branches de l'économie: services d'études économiques publics ou privés, de prospective et de planification, de finance des entreprises du secondaire et du tertiaire ou des institutions politiques. Les économistes sont également très présents dans les administrations publiques ou privées, les associations professionnelles, dans les offices de statistiques, dans ceux du développement, ainsi que dans l'enseignement et le journalisme.

Gestion de l'entreprise

Le gestionnaire peut exercer une activité professionnelle dans une multitude de créneaux offerts par les administrations publiques, l'industrie et les services. Il pourra y développer ses talents et ses connaissances de manager dans l'organisation de l'entreprise, dans la gestion des ressources humaines, dans la finance et le contrôle, dans la production, le marketing et la stratégie de développement. Les gestionnaires sont très présents dans la banque et l'assurance, la fiduciaire et le contrôle, dans la plupart des organes vitaux des grandes entreprises comme à la tête de nombreuses PME en Suisse et au-delà des frontières.

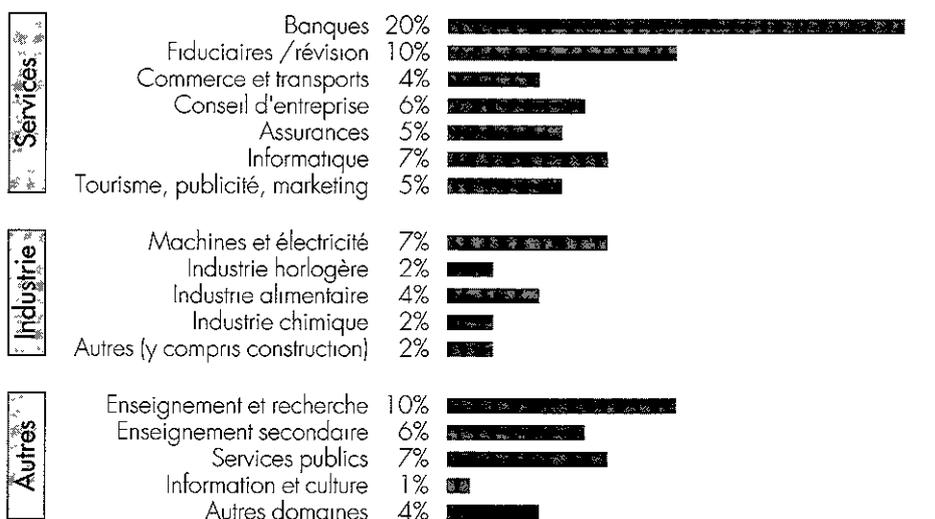
Informatique de gestion

Orientation nouvelle à l'Ecole des HEC, l'informatique de gestion constitue un élément clé du fonctionnement des entreprises et des administrations. Le gradué dans ce domaine est promis à un avenir de haut niveau puisqu'il a comme mission de gérer — en relation avec les informaticiens — le développement des systèmes d'information des entreprises ou des administrations. Il devra maîtriser et implanter les technologies nouvelles dans l'entreprise, étudier, réaliser et diriger des projets informatiques mettant en jeu des ressources matérielles, financières et humaines.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMI une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in Politique de la Science, supplément 56, Berne, 1992. Les données ci-contre sont extraites de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Ce tableau présente des résultats exprimant une moyenne suisse: une enquête rassemblant exclusivement les jeunes diplômés HEC — Lausanne pourrait livrer des résultats différents, reflétant davantage la vocation propre de l'Ecole.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES (1991)



Notons que, au sein de ces différents secteurs professionnels, les diplômés des trois principales orientations (économie politique, gestion d'entreprise et informatique de gestion) se répartissent à parts assez égales. Une exception toutefois, l'informatique, qui accueille en majorité des diplômés de l'orientation informatique de gestion.

Programme des cours

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION GESTION DE L'ENTREPRISE

1^{re} année

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	4 C/2 Ex
Mathématiques	François Dufresne, po Hans-U. Gerber, po	2 C/2 Ex
Notions et principes généraux d'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po André-R. Probst, pe	2 C/2 Ex
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Paolo Gallone, pe	2
Economie politique (cours de base)	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3
Statistique économique	Alain Schärli, pe Isabelle Petoud, sup	2 C/1 Ex
Comptabilité nationale	Olivier Blanc, po Charles Iffland, po	2 e C
Inférence et décision statistiques	Aurelio Mattei, po Antonio Gualtierotti, pe	2 C

2^e année

Statistique	Blaise Lara, po	2 C
Recherche opérationnelle et «management science»	Blaise Lara, po	2 C/2 Ex
Principes de finance	Rajna Gibson, po Didier Cossin, pas	4 C
Comptabilité analytique	Alfred Stettler, po	2 C
Marketing: cours de base, études de cas	Michel Carle, po	3 C
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	2 C
Relations humaines dans l'entreprise	Alexander Bergmann, po	2 C
Analyse des structures industrielles	Thomas von Ungern, po	2 C
Fiscalité	Jean-Marc Rivier, pe	2 C
Faits et institutions économiques	Damien Neven, po	2 C
Droit (2 possibilités):		
1) Droit des obligations	Baptiste Rusconi, pe	2 C
Droit commercial	Roland Ruedin, pe	2 C
2) Droit français	Jean-Pierre Sortais, po	5 C
Conception d'applications informatiques	Yves Pigneur, po	2 C
Option: anglais économique	Edward Rimmington, ag Ian MacKenzie, ag	2 C

3^e année

<i>Tronc commun</i>		
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pas	2 C
Systèmes bancaires et financiers	Zuhayr Mikdashi, po	2 C
Marketing international et multinational	Francis Léonard, po	2 C
Gestion et organisation du personnel	Philippe Delay, pe	2 C
Politique d'entreprise	Bernard Catry, po	2 C
Economie nationale	Jean-Christian Lambelet, po	2 C
Droit (2 possibilités):		
1) Droit des obligations	Baptiste Rusconi, pe	2 C
Droit commercial	Roland Ruedin, pe	2 C
2) Droit français	Jean-Pierre Sortais, po	5 C
<i>Options structurées</i>		
<i>1) Module «Techniques de gestion»</i>		
Informatique, méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2 C
Approche systémique et organisation	Silvio Munari, po	2 C
Contrôle et audit internes	Jacques Perrin, pi	2 C

Programme des cours

3^e année (suite)

GESTION DE L'ENTREPRISE (SUITE)

2) Module «Marketing»		
Gestion des ventes	Dominique Xardel, pi	2 C
Marketing industriel et des services	Francis Léonard, po	2 C
Séminaire de marketing appliqué	Michel Carle, po	2 C
3) Module «Finances»		
Etudes appliquées de gestion bancaire	Zuhayr Mikdashi, po	2 C
Recherche opérat. et «management science» II	Blaise Lara, po	2 C
Comptabilité, problèmes particuliers	Max Boemle, pe	2 C
Finance de marché	Rajna Gibson, po	2 C
Mathématique de la finance	André Dubey, po	2 C
4) Module «Tourisme»		
Industrie et politique du tourisme	Peter Keller, pe	3 C
Gestion touristique appliquée	Francis Scherly, pas	2 C
Echanges internationaux	Gaston Gaudard, pe	2 C
Géographie et économie spatiale	Jean-Bernard Racine, po	2 C
5) Options «Economie générale»		
Histoire de la pensée économique	Pascal Bridel, po	2 C
Economie du développement	Charles Iffland, po	2 C/1 S
Intégration européenne	Damien Neven, po	2 C/1 S
Echanges internationaux	Gaston Gaudard, pe	2 C
Economie de l'énergie et gestion internationale	Zuhayr Mikdashi, po	2 C
Géographie et économie spatiale	Jean-Bernard Racine, po	2 C
Démographie	Olivier Blanc, po	2 C/1 S
Relations sociales dans l'entreprise	Alexander Bergmann, po	2 C
Analyse et croissance régionales	Damien Neven, po	2 C
Choix des options		
• Trois cours au minimum dans les modules «Techniques de gestion», «Marketing», «Finances» et «Tourisme», dont deux au moins dans le module choisi		
• Deux cours à choix dans les options «Economie générale»		
• Une option libre (par exemple anglais)		

SCIENCES ÉCONOMIQUES, MENTION ÉCONOMIE POLITIQUE

1^{re} année

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	4 C/2 Ex
Mathématiques	François Dufresne, po Hans-U. Gerber, po	2 C/2 Ex
Notions et principes généraux d'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po André-R. Probst, pe	2 C/2 Ex
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Paolo Gallone, pe	2 C
Economie politique (cours de base)	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwarz, po	3 C
Statistique économique	Isabelle Petoud, sup Alain Schärli, pe	2 C/1 Ex
Comptabilité nationale	Olivier Blanc, po Charles Iffland, po	2e C
Inférence et décision statistiques	Aurelio Mattei, po Antonio Gualtierotti, pe	2 C

**Programme
des cours**

2^e année

ECONOMIE POLITIQUE (SUITE)

Méthodes quantitatives en économie	Délia Nilles, sup	2 C
Microéconomie I	Aurelio Mattei, po	3 C/1 Ex
Macroéconomie I	Jean-Pierre Danthine, po	3 C/1 Ex
Statistique et économétrie I	Alberto Holly, po	2 C/ 2 Ex
Analyse économique de situations historiques	Jean-Christian Lambelet, po	2 C
Options: voir détails ci-dessous		

3^e année

Microéconomie II	Aurelio Mattei, po	2 C
Macroéconomie II	Patrick Artus, pi	2 C
Macroéconomie appliquée	Hans Genberg, pi	2 S
Histoire de la pensée économique	Pascal Bridel, po	2 C
Statistique et économétrie II	Alberto Holly, po	2 C
Economie politique	Pascal Bridel, po	2 S*
Microéconomie appliquée	Thomas von Ungern, po	2 S*
Econométrie appliquée	Philippe Thalmann, pat	2 S*

Options

Les 16 heures d'options doivent être réparties sur les 2^e et 3^e années. Parmi les options, 6 heures au moins doivent être choisies dans le groupe «Economie», 2 heures dans le groupe «Histoire et économie nationale» et 2 heures dans le groupe «Social».

Options structurées

Groupe 1 «Economie»

Economie du développement (avec séminaire facultatif)	Charles Iffland, po	2 C
Finances et économie publiques	Jean-Jacques Schwartz, po	2 C
Echanges internationaux	Gaston Gaudard, pe	2 C
Systèmes bancaires et financiers	Zuhayr Mikdashi, po	2 C/1 S
Economie de l'énergie et gestion internationale	Zuhayr Mikdashi, po	2 C
Modèles macroéconomiques	Jean-Christian Lambelet, po	2 C
Principes de finance	Rajna Gibson, po Didier Cassin, pas	4 C
Finance de marché	Rajna Gibson, po	2 C
Economie de la santé	Resp. Jean-Pierre Danthine, po et Alberto Holly, po	2 C

Groupe 2 «Histoire et économie nationale»

Faits et institutions économiques	Damien Neven, po	2 C
Economie nationale	Jean-Christian Lambelet, po	2 C
Intégration européenne	Damien Neven, po	2 C/1 S
Analyse des structures industrielles	Thomas von Ungern, po	2 C

Groupe 3 «Social»

Géographie et économie spatiale	Jean-Bernard Racine, po	2 C
Démographie	Olivier Blanc, po	2 C/1 S
Analyse et croissance régionales	Damien Neven, po	2 C

Options libres

6 options (dont au moins 4 à choisir parmi les cours de l'Ecole des HEC)

Par exemple: L'anglais économique	Edward Rimmington, ag Ian MacKenzie, ag	2 C
-----------------------------------	--	-----

Programme des cours

1^{re} année

(cours obligatoires, tronc commun)

2^e année

(13 cours: 10 obligatoires dont 3
en informatique et 3 à option)

3^e année

(14 cours: 10 obligatoires dont 8
en informatique et 4 à option)

INFORMATIQUE DE GESTION

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéoz, po Alfred Stettler, po	4 C/2 Ex
Mathématiques	Françoise Dufresne, po Hans-U. Gerber, po	2 C/2 Ex
Notions et principes généraux d'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po André-R. Probst, pe	2 C/2 Ex
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Paolo Gallone, pe	2
Economie politique (cours de base)	Thomas von Ungern, po Jean-Jacques Schwartz, po	3
Statistique économique	Alain Schärli, pe Isabelle Petoud, sup	2 C/ 1 Ex
Comptabilité nationale	Olivier Blanc, po Charles Iffland, po	2 e C
Inférence et décision statistiques	Aurelio Mattei, po Antonio Gualtierotti, pe	2 C
Comptabilité analytique	Alfred Stettler, po	2 C
Marketing: cours de base, études de cas	Michel Carle, po	3 C
Principes de finance	Rajma Gibson, po Didier Cossin, pas	4 C
Recherche opérationnelle et «management science»	Blaise Lara, po	2 C/2 Ex
Relations humaines dans l'entreprise	Alexander Bergmann, po	2 C
Droit commercial	Roland Ruedin, pe	2 C
Informatique, méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2 C
Approche systémique et organisation	Silvio Munari, po	2 C
Conception des applications informatiques	Yves Pigneur, po	2 C
Anglais économique	Edward Rimmington, ag Ian MacKenzie, ag	2 C
<i>Cours à option: 3 cours à choisir dans la liste des cours à option (gestion et économie) (attention aux éventuels prérequis pour la troisième année).</i>		
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	2 C
Algorithmique et structures de données	Pierre Bonzon, po	2 C
Droit commercial	Roland Ruedin, pe	2 C
Systèmes à base de connaissances	André R. Probst, po	2 C
Conception des systèmes d'information	Silvio Munari, po	2 C/2 Ex
Bases de données	Yves Pigneur, po	2 C/2 Ex
Télématique et bureautique	S. Ghernaoui-Hélie, po	2 C/1 Ex
Logique et mathématiques discrètes	Henri Volken, po (SSP)	2 C/2 Ex
Interfaces «homme-machine»	François Grize, po (Sciences)	2 C
Projet personnel	(équivalent à 60 heures/an)	
Cours à option		
<i>4 cours à choisir dans la liste des cours à option (gestion et économie) (attention aux éventuels prérequis de deuxième année).</i>		
Finance de marché	Rajma Gibson, po	2 C
Fiscalité	Jean-Marc River, pe	2 C
Analyse des structures industrielles	Thomas von Ungern, po	2 C
Marketing international et multinational	Francis Léonard, po	2 C
Gestion et organisation du personnel	Philippe Delay, pe	2 C
Politique d'entreprise	Bernard Catry, po	2 C
Economie nationale	Jean-Christian Lambelet, po	2 C
Contrôle et audit interne	Jacques Perrin, pi	2 C

**Programme
des cours**

INFORMATIQUE DE GESTION (SUITE)

Marketing industriel et des services	Francis Léonard, po	2 C
Recherche opérat. et «management science» II	Blaise Lara, po	2 C
Comptabilité, problèmes particuliers	Max Boemle, pe	2 C
Histoire de la pensée économique	Pascal Bridel, po (Droit)	2 C
Economie du développement	Charles Iffland, po	2 C
Intégration européenne	Damien Neven, po	2 C/1 S
Echanges internationaux	Gaston Gaudard, pe	2 C
Géographie et économie spatiale	Bernard Racine, po	2 C
Démographie	Olivier Blanc, po	2 C
Relations sociales dans l'entreprise	Alexander Bergmann, po	2 C
Faits et institutions économiques	Damine Neven, po	2 C
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pas	2 C
Analyse et croissance régionales	Damien Neven, po	2 C

SCIENCES ACTUARIELLES

1^{re} année

Mathématiques actuarielles

Assurances sur la vie (cours de base)	Michel Hort, pe	2 C/1 Ex
Assurances de dommages	André Dubey, po	2 C/1 Ex
Calcul numérique	François Dufresne, po	2 C/1 Ex

Autres enseignements

Principes de comptabilité et de gestion	Bernard Apothéloz, po Alfred Stettler, po	4 C/2 Ex
Analyse mathématique	Bruno Zwahlen, prof. EPFL	4 C/4 Ex
Notions et principes généraux d'informatique	S. Ghernaoui-Hélie, po André-R. Probst, pe	2 C/2 Ex
Notions et principes généraux du droit	François Chaudet, pe Paolo Gallone, pe	2 C

2^e et 3^e années

Mathématiques actuarielles

Assurances sur la vie	André Dubey, po Philippe Maeder, pe	2 C 2 C
Assurances sociales	Michel Hort, pe	2 C/1 Ex
Assurances dommages et réassurance	Hans U. Gerber, po François Dufresne, po	3 C/1 Ex

Séminaire de mathématiques actuarielles

Collège des professeurs de sciences actuarielles 1 C

2^e année

Autres enseignements

Probabilités et statistique	Peter Nüesch, prof. EPFL	2 C/2 Ex
Informatique, méthodes de programmation	Pierre Bonzon, po	2 C
Economie politique (cours de base)	Jean-Jacques Schwartz, po Thomas von Ungern, po	3 C
Principes de finance	Rajna Gibson, po Didier Cossin, pas	4 C
Droit des assurances privées	François Guisan, pe	2 C
Option: Anglais économique	Edward Rimmington, ag Ian MacKenzie, ag	2 C

3^e année

Autres enseignements

Droit de la prévoyance professionnelle	Jean-Louis Duc, po	1 C
Droit des assurances sociales	Jean-Louis Duc, po	2 C
Etudes appliquées de gestion bancaire	Zuhayr Mikdashi, po	2 C/S
Conceptions d'applications informatiques	Yves Pigneur, po	2 C
<i>Cours à option: 2 au moins choisis parmi les cours HEC; l'autre est libre</i>		

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN GESTION DE L'ENTREPRISE (MBA)

1^{re} période (9 semaines)

Comptabilité	Bernard Apothéloz, po	4 C
Marketing	Michel Carle, po	2 C
Relations humaines	Alexander Bergmann, po	4 C
Politique de l'entreprise	Bernard Catry	2 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Méthodes quantitatives d'aide à la décision	Alain Schärli, pe	3 C
Systèmes informatiques pour l'aide à la décision	André-R. Probst, pe	4 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C

2^e période (11 semaines)

Comptabilité	Bernard Apothéloz, po	2 C
Finance	Jacques Pasquier, pe	3 C
Marketing	Francis Léonard, po Michel Carle, po	2 C 4 C
Gestion du personnel	Philippe Delay, pe	3 C
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	3 C
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po	2 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Management informatique et conception de systèmes d'information	Silvio Munari, po	4 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C

3^e période (11 semaines)

Finance	Jacques Pasquier, pe Raymond Larcier, sup	3 C
Problèmes fiscaux de l'entreprise	Jean-Marc Rivier, pe	1 C
Marketing	Francis Léonard, po Michel Carle, po	2 C 4 C
Relations industrielles	Jacques Rojot, pi	1 C
Politique de l'entreprise	Bernard Catry, po	2 C
Analyse du milieu économique, politique et social	Charles Iffland, po	3 C
Management informatique et conception de systèmes d'information	Silvio Munari, po	2 C
Droit des affaires	François Chaudet, pe	2 C
Gestion de la production	Hervé Mathe, po	4 C
Projets de «consultance»	Bernard Catry, po	

Diplôme postgrade

EN INFORMATIQUE ET ORGANISATION (MBI)

Systèmes d'information et systèmes à base de connaissances	André-R. Probst, pe	2 C/1 Ex
Méthodes de programmation et génie logiciel	Yves Pigneur, po	2 C/2 Ex
Conception et organisation	Silvio Munari, po	2 C/2 Ex
Gestion de l'informatique	Silvio Munari, po	2 C
Bases de données	Yves Pigneur, po	2 C
Algorithmique et structures des données	Pierre Bonzon, po	2 C/2 Ex
Langages pour l'intelligence artificielle	Pierre Bonzon, po	2 C
Téléinformatique et bureautique	Solange Ghernaouti-Hélie, po	2 C
Conception de réseaux	Solange Ghernaouti-Hélie, po	1 C

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN ÉCONOMIE POLITIQUE (MSE)

Théorie économique approfondie	Bruno Jullien, pi	2 C
Théorie macroéconomique avancée	Jean-Pierre Danthine, po	2 C
Econométrie avancée	Alberto Holly, po	2 C
Chapitres choisis d'économie politique	Claude Henry, pe	2 C
Bien-être et sociétés	Jean-Bernard Racine, po	1 C
Séminaire collectif d'économie organisé conjointement par l'ensemble des professeurs en économie politique		1 S

Deux options de deux heures dont une au moins à choisir dans la liste suivante, avec accord du directeur du programme postgrade en économie politique:

Modèles macroéconomiques *	Jean-Christian Lambelet, po	
Economie nationale	Jean-Christian Lambelet, po	
Analyse des structures industrielles	Thomas von Ungern, po	
Finances et économie publiques *	Jean-Jacques Schwartz, po	
Economie du développement *	Charles Iffland, po	
Echanges internationaux, *	Gaston Gaudard, pe	
Macroéconomie II *	P. Artus, pi	
Systèmes bancaires et financiers,	Zuhayr Mikdashi, po	
Economie de l'énergie et gestion internationale	Zuhayr Mikdashi, po	
Démographie	Olivier Blanc, po	
Recherche opérationnelle et management science II	Blaise Lara, po	
Théorie financière *	Jean-Pierre Danthine, po Rajna Gibson, po	
Finance de marché	Rajna Gibson, po	
Principes de finance *	Rajna Gibson, po Didier Cossin, pat	
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pat	
Théorie de l'intermédiation financière	Didier Cossin, pat	
Intégration européenne *	Damien Neven, po	
Analyse et croissance régionales *	Damien Neven, po	
Faits et institutions économiques *	Damien Neven, po	
Economie de la santé *	resp. Jean-Pierre Danthine, po et Alberto Holly, po	
Séminaire d'économétrie appliquée *	P. Thalmann, pi	

Pour les étudiants n'ayant pas fait leur licence à l'Université de Lausanne: un cours du programme de 3^e année de l'orientation «économie politique»

Un cours d'informatique avancée du DPIO (diplôme postgrade en informatique et organisation) de l'Ecole des HEC

Un cours du programme d'économie internationale de l'IUHEI de Genève (avec accord de l'enseignant concerné) *

Un cours dans une autre université suisse.

N.B.: Il est fortement recommandé de choisir des cours de l'orientation «économie politique» les plus proches possible du niveau de l'année de diplôme (indiqués par un *).

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN GESTION INTERNATIONALE (MIM)		
<i>1^{re} période (10 semaines)</i>		
Stratégie d'entreprise et compétitivité internationale	Stéphane Garelli, pe	3 C
Environnements nationaux et internationaux	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Marketing international comparé	Francis Léonard, po	3 C
Gestion financière internationale	Rajna Gibson, po Zuhayr Mikdashi, po Jean-Pierre Danthine, po Didier Cossin, po	2 C
Technologie en milieu international	Hervé Mathe, po	2 C
Gestion internationale de la R & D, de la production et de la logistique	Hervé Mathe, po	3 C
Gestion internationale des ressources humaines	Alexander Bergmann, po	3 C
Comptabilité financière en milieu international	Alfred Stettler, po	1,5 C
<i>2^e période (10 semaines)</i>		
Politique de l'entreprise internationale	Bernard Catry, po	2 C
Stratégie d'entreprise et compétitivité internationale	Stéphane Garelli, pe	2,5 C
Environnements nationaux et internationaux	Stéphane Garelli, pe	1,5 C
Gestion financière internationale	Rajna Gibson, po	1,5 C
Contrôle et audit internationaux	Jacques Perrin, pi	3 C
Gestion internationale de la R & D, de la production et de la logistique	Hervé Mathe, po	2,5 C
Aspects juridiques et fiscaux des transactions internationales	Jean-Marc Rivier, pe	1,5 C
Séminaires et exercices intégratifs		1 C
Méthodologies de recherche	Hervé Mathe, po	1 C
<i>3^e période (10 à 12 semaines)</i>		
<p><i>Cette période se déroule dans l'une ou l'autre des institutions suivantes. CECE, Aix-Marseille, University of Bradford Management Center (GB), Cranfield School of Management Bedford (GB), Ecole de Commerce Solvay, Université libre de Bruxelles (ULB) (B), Université d'Uppsala (S) et Universidad Comercial de Deusto, Bilbao (E), University of Miami (USA), Babson College (USA)</i></p> <p><i>L'éventail des cours est choisi en fonction des intérêts des candidats et de la nature de leur projet de mémoire</i></p>		

**Programme
des cours**

Diplôme postgrade

EN BANQUE ET FINANCE (MBF)

1^{re} période (octobre à février)

Théorie financière	Jean-Pierre Danthine, po Rajna Gibson, po	4 C
Finance de marché	Rajna Gibson, po	2 C
Marchés financiers, institutions et gestion des risques	Rajna Gibson, po	2 C/S
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pas	2 C
Principes de gestion bancaire et applications	Zuhayr Mikdashi, po	4 C
Finance Internationale I	Jean-Pierre Danthine, po Didier Cossin, pas	2 C 2 C
Atelier de recherche appliquée	Dusan Isakov, ass.	1 C
Cours à options		4 C

2^e période (février à juin)

Finance de marché	Rajna Gibson, po	2 C
Marchés financiers : Institutions	Rajna Gibson, po	1 C/S
Finance d'entreprise	Didier Cossin, pas	2 C
Intermédiation financière	Didier Cossin, pas	2 C
Finance Internationale II	Nils Tuchschnid, sup.	2 C
Cours à options		4 C

3^e période (juillet à septembre)

Rédaction du mémoire de diplôme.

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été
*	=	tous les 1,5 jours

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
ag	=	agrégé
sup	=	suppléant

Adresses utiles

Décanat

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Olivier Blanc, doyen Secrétaire: M ^{me} Anne-Marie Aberghouss	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 29 692 33 47 692 41 36 692 33 40	692 41 46 692 33 45 692 41 46 692 33 45
Professeur André Dubey, vice-doyen (étudiants) Secrétaire: M ^{me} Christiane Jeangirard	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 23 692 33 72 692 40 19 692 33 50	692 41 93 692 33 05 692 41 93 692 33 05
Professeur Silvio Munari, vice-doyen (moyens d'enseignement) Secrétaire: M ^{me} Ethel Bonvin	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 33 692 34 01 692 41 51 692 34 00	692 41 93 692 33 05 692 41 93 692 33 05
M. Dominique Michel Farcinade, adjoint de Faculté Secrétaire: M ^{me} Huguette Kappeler	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 21 692 33 31 692 41 80 692 33 30	692 41 93 692 33 05 692 41 93 692 33 05

Services de l'administration centrale

Réception et information: M ^{mes} Marcelle Aprile et Corinne Chalançon	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 36 692 33 00	692 41 93 692 33 05
Gestion des étudiants M ^{me} Christiane Jeangirard	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 19 692 33 50	692 41 93 692 33 05
Finance et comptabilité M ^{me} Josiane Gigon	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 80 692 33 30	692 41 93 692 33 05
Informatique administrative M. Luis Rodriguez, M ^{me} Julie Delabouchère et M. Farhat Rais	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 69 692 33 21	692 41 93 692 33 05
Centre d'enseignement informatique CEI Responsable: M. Luis Rodriguez	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 69 692 33 21	692 41 93 692 33 05

Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP)

Professeur Alberto Holly, président	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 42 692 34 82	692 58 84 692 33 65
Secrétariat de l'Institut M ^{me} Hélène Kallay, secrétaire		692 44 67 692 33 20	692 58 84 692 33 65
Documentaliste M ^{me} Claudine Delapierre-Saudan		692 41 60 692 33 64	692 58 84 692 33 65

Orientation gestion de l'entreprise (OGE)

Professeur Bernard Apothéloz, président	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 47 692 34 59	692 41 93 692 33 05
M ^{me} Myriam Daccord, secrétaire		692 40 25 692 33 60	692 41 93 692 33 05

Institut Créa de macroéconomie appliquée

Professeur Jean-Christian Lambelet, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 42 692 34 81	692 58 70 692 33 55
M ^{me} Délia Nilles, chargée de recherches		692 41 17 692 33 53	692 58 70 692 33 55

Institut de gestion bancaire et financière (IGBF)

Professeur Jean-Pierre Danthine, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 50 692 34 85	
Secrétariat: vacant			

Adresses utiles

Institut d'informatique et organisation (INFORGE)

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL	FAX
Professeur Silvio Munari, directeur et président de l'orientation informatique de gestion	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 33 692 34 01	692 41 50 692 34 05
Secrétariat de l'Institut Mme Ethel Bonvin, secrétaire		692 41 51 692 34 00	692 41 50 692 34 05

Institut de sciences actuarielles (ISA)

Professeur Hans-Ulrich Gerber, directeur et président de l'orientation sciences actuarielles	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 32 692 33 71	
Secrétariat: vacant			

Programme postgrade en gestion de l'entreprise (MBA)

Professeur Alexander Bergmann, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 41 692 34 52	692 41 21 692 33 95
Secrétariat du programme Mmes Roya Bafandi et Isabelle Savaris		692 41 64 692 33 90	692 41 21 692 33 95

Programme postgrade en économie politique (MSE)

Professeur Alberto Holly, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 42 692 34 82	692 58 84 692 33 65
Secrétariat du programme Mme Hélène Kallay		692 44 67 692 33 20	692 58 84 692 33 65

Programme postgrade en informatique et organisation (MBI)

Professeur Solange Ghernaoui-Hélie, directrice	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 54 692 34 21	692 41 50 692 34 05
Secrétariat du programme Mme Ethel Bonvin		692 41 51 692 34 00	692 41 50 692 34 05

Programme postgrade en gestion internationale (MIM)

Professeur Alfred Stettler, directeur	BFSH1 1015 Lausanne	692 40 26 692 34 56	692 41 93 692 33 05
Secrétariat du programme Mme Isabelle Savaris		692 41 58 692 33 10	692 41 93 692 33 05

Programme postgrade en finance et banque (MBF)

Professeur Rajna Gibson, directrice	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 40 692 34 68	692 41 93 692 33 05
Secrétariat du programme Vacat		692 40 25 692 33 60	692 41 93 692 33 05

Organisations affiliées

AIIESEC (Ass. intern. des étud. en sciences écon. et commerciales) Bureau Association	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 31 692 34 43	692 58 80 692 34 45
Association des diplômés HEC Mme Maguy Gillot	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 88 692 33 86	692 58 87 692 33 85
Bureau des stages d'étudiants HEC (BSE) Bureau du comité	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 67 692 33 34	
Comité des étudiants HEC Bureau du comité	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 73 692 33 16	692 58 81 692 33 15
Junior Entreprise HEC (JE HEC) Bureau du comité	BFSH1 1015 Lausanne	692 41 62 692 33 33	692 41 29 692 33 35

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DES SCIENCES

Définition et finalité des études de sciences

Pendant longtemps, l'*Homo sapiens* a vécu en nomade, tirant sa nourriture de la chasse et de la cueillette et s'abritant dans des anfractuosités naturelles. Quelque huit mille ans avant notre ère, une évolution décisive apparaît. Des animaux sont domestiqués, des cultures semées, l'homme devient sédentaire et organise des camps, puis des villages. Il commence à adapter l'environnement à ses besoins. Les découvertes et les inventions se succèdent, les techniques se développent, le savoir s'accumule.

Le but des sciences est de mettre en forme les connaissances acquises pour qu'elles soient facilement accessibles et, d'autre part, de repousser sans cesse les frontières de l'ignorance. Nous pouvons ainsi nous situer toujours mieux sur la planète et dans l'univers, et apprendre à en exploiter les ressources naturelles dans l'intérêt de toute l'humanité.

Les sciences comprennent à la fois des sciences exactes et des sciences expérimentales. Les mathématiques et l'informatique appartiennent à la première catégorie. Les secondes sont des sciences dont l'objet d'étude est soumis à l'expérimentation; on parle aussi de sciences naturelles puisque les objets ou êtres vivants étudiés sont presque toujours issus de la nature. Les quatre sciences naturelles de base sont la physique, la chimie, la biologie et les sciences de la Terre (géologie). Mais il existe une profusion de branches, souvent à l'intersection de deux ou plusieurs sciences naturelles, qui couvrent des domaines plus spécialisés comme la géochimie, la biologie moléculaire, les sciences de l'environnement.

La Faculté des sciences prépare aux carrières scientifiques et forme des enseignants pour les établissements d'enseignement secondaire et supérieur. Elle offre aux étudiants toute une palette de formations conduisant à des licences, des diplômes, des doctorats, dans l'ensemble des sciences exactes et expérimentales: mathématiques, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre, auxquelles s'ajoute la pharmacie.

Par ailleurs, la Faculté participe activement à l'effort de recherche du pays par le biais de nombreux laboratoires et instituts équipés de matériel de pointe et dont les travaux sont soutenus soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par des fondations locales, nationales ou européennes, soit encore par des entreprises privées.

Organisation des études

Grades décernés

Sur proposition de la Faculté des sciences, l'Université de Lausanne décerne les grades suivants:

- A. **Licence ès sciences mathématiques**
Licence ès sciences physiques
Licence ès sciences chimiques
Licence en biologie
Licence en sciences de la Terre
- B. **Licences ès sciences avec mention double**
Les licences ès sciences mentionnées sous A peuvent être assorties d'une deuxième mention en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie (programme en vigueur dès 1994-1995), sciences de la Terre, sciences pharmaceutiques.
- C. **Licences ès sciences pour maîtres d'éducation physique**
(mentions: mathématiques • physique • chimie • biologie • sciences de la Terre)
- D. **Licences ès sciences pour maîtres de musique**
(mentions: mathématiques • physique • chimie • biologie • sciences de la Terre)
- E. **Diplôme de mathématicien**
Diplôme de physicien
Diplôme de chimiste
Diplôme de biologiste
Diplôme de géologue
- F. **Doctorat ès sciences mathématiques**
Doctorat ès sciences physiques
Doctorat ès sciences chimiques
Doctorat en biologie
Doctorat en sciences de la Terre

1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Les deux premières années d'études constituent le 1^{er} cycle ou cycle propédeutique. Tous les cours, exercices, séminaires et travaux pratiques du 1^{er} cycle sont donnés au Collège propédeutique de Dorigny. Ces deux années sont consacrées à l'enseignement des sciences de base et chacune se termine par un examen propédeutique: le premier qui peut être subi dès la fin du 2^e semestre d'études, le second dès la fin du 4^e semestre. Cependant, le diplôme de géologue ne comporte qu'une année et qu'un examen propédeutiques.

L'enseignement du 2^e cycle est consacré avant tout aux enseignements spécialisés préparant aux examens de grades.

Des cours de 3^e cycle existent en mathématiques, informatique, physique, chimie, biologie, sciences de la Terre. Ils sont organisés en collaboration avec les universités romandes. Accessibles sous certaines conditions aux licenciés et diplômés, ils ne mènent à l'obtention d'aucun grade universitaire, mais constituent une préparation précieuse, sinon même indispensable, à la recherche et au doctorat.

Remarques

De façon générale, des dons pour les mathématiques sont indispensables pour aborder l'enseignement propédeutique menant aux licences et diplômes en mathématiques et en physique; des dispositions pour l'observation précise et le travail soigné en laboratoire constituent une nécessité dans les directions chimie et biologie; à quoi il faut ajouter, pour les sciences de la Terre, le goût du travail en plein air.

Les plans d'études ne mentionnent que les enseignements nécessaires pour l'obtention du titre universitaire visé. Chaque étudiant est en outre responsable de sa culture personnelle et de son ouverture sur d'autres disciplines. A cet égard, l'Université lui offre de nombreuses facilités; il pourra rechercher en sciences mêmes, ou en philosophie, en littérature, en droit, en économie par exemple, ce complément de formation sans lequel aucun scientifique ne peut assumer ses responsabilités dans le monde d'aujourd'hui.

Licences et diplômes

Licence ès sciences

Les cinq licences ès sciences, la licence pour maîtres d'éducation physique et la licence pour maîtres de musique comportent chacune deux examens propédeutiques, à l'exception de la licence en sciences de la Terre qui n'en compte qu'un. Le régime des examens du 2^e cycle varie d'une licence à l'autre; les mathématiques et les sciences physiques utilisent le régime des examens annuels; les sciences chimiques et la biologie exigent deux certificats; la licence pour maîtres d'éducation physique et celle pour maîtres de musique, sous réserve de règles propres, suivent le système prévu pour la mention choisie.

Pour l'obtention d'un type de licence donné, les examens de 2^e cycle peuvent se combiner de façons diverses, réserves faites de certaines restrictions précisées par les règlements. Le candidat peut donc élaborer son propre plan d'études, précaution qu'il devra prendre à son entrée à la Faculté pour éviter mécomptes et pertes de temps.

Licence ès sciences avec mention double

L'étudiant qui a accompli les trois 1^{res} années d'études préparant à l'une des cinq licences reçoit une «attestation de prélicence». Il peut alors choisir entre:

- approfondir sa formation dans le domaine de la licence initialement retenue en poursuivant ses études selon le programme normal de 4^e année;
- élargir sa formation dans un second domaine en poursuivant ses études selon l'un des programmes de «4^e année mobile» offerts par les 4 autres sections de la Faculté ou par l'École de pharmacie. Une 4^e année mobile en informatique est également ouverte, mais uniquement aux étudiants en mathématiques.

Diplômes

En règle générale, le programme d'études est plus strictement défini pour un diplôme que pour une licence. Cependant, certains diplômes prévoient des cours à choix en dernière année, ceux de chimiste et de physicien notamment.

- **Diplôme de mathématicien:** il est décerné après la licence ès sciences mathématiques, moyennant remise par le candidat d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Ce travail s'effectue, dans la règle, à la suite des derniers examens de la licence, sous la direction d'un professeur de l'Institut de mathématiques de la Faculté des sciences, pendant une durée n'excédant pas un semestre.
- **Diplôme de physicien:** il offre deux orientations générales: physique du solide et cristallographie, et physique nucléaire et astrophysique. Les examens sont répartis en 4 séries: les 1^{er} et 2^e propédeutiques, l'examen de diplôme 1^{re} partie à la fin du 6^e semestre et l'examen de diplôme 2^e partie dès la fin du 8^e semestre. Suit un travail de diplôme d'une durée de 4 mois dès le début du 9^e semestre.
- **Diplôme de chimiste:** à l'exception de quelques cours fondamentaux portant sur les mathématiques générales, la physique, la biologie générale, tout l'enseignement est consacré aux différentes branches de la chimie: chimie organique, chimie physique, électrochimie, biochimie. Le nombre d'heures de travaux pratiques est élevé: 16 à 40 heures hebdomadaires suivant les semestres. Les examens sont répartis en 4 groupes: les deux examens propédeutiques, le travail de diplôme d'une durée de 3 mois et auquel est consacré le 8^e semestre, enfin les examens de diplôme à la fin des 8 semestres d'études. Aux 7^e et 8^e semestres, la 4^e branche de diplôme propose des enseignements de biochimie, de sciences alimentaires, de chimie analytique ou de chimie de l'environnement (au choix).
- **Diplôme de biologiste:** il est décerné après la licence en biologie, moyennant la remise, par le candidat, d'un mémoire (travail de diplôme) de niveau suffisant. Les examens sont répartis ainsi: 1^{er} et 2^e propédeutiques, examens des certificats choisis selon le plan d'études, examen fixé à la fin du travail de diplôme.
- **Diplôme de géologue:** les études de géologie comprennent une seule année propédeutique consacrée aux sciences de base (chimie, physique, mathématiques et informatique) et aux premiers éléments de géologie et de minéralogie. Dès la 2^e année, les étudiants travaillent dans les trois instituts de la section (géologie et paléontologie, minéralogie, géophysique). La 1^{re} année est sanctionnée par l'examen propédeutique, les suivantes par les examens II, III et IV. Les études s'achèvent par un travail de diplôme, commencé pendant les vacances d'été de 3^e et 4^e années et poursuivi pendant la 5^e année. Il peut être terminé pour la fin du 9^e ou du 10^e semestre. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain: deux semaines à la fin de la 1^{re} année, puis la plus grande partie des semestres d'été de 2^e, 3^e et 4^e années.

Plans d'études des licences

	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle	
<i>Licence ès sciences mathématiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Examens sur 3 cours de 3 ^e année	Année licence Examens sur 3 cours de 4 ^e année Année mobile Informatique Physique Chimie Biologie (des 94-95) Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences physiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Examen I	Année licence Examen II (pédag.) Examen III Année mobile Mathématiques Informatique Chimie Biologie (des 94-95) Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences chimiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Préparation et examen du certificat général de chimie	Année licence Préparation et examen d'un certificat Année mobile Mathématiques Informatique Physique Biologie (des 94-95) Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences biologiques</i>	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Préparation et examen d'un certificat	Année licence Préparation et examen d'un certificat Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Sciences de la Terre Sciences pharmaceut.
<i>Licence en sciences de la Terre</i>	Année propédeutique	2 ^e année Examen II	3 ^e année Examen III	Année licence Examen IV Année mobile Mathématiques Informatique Physique Chimie Biologie (des 94-95) Sciences pharmaceut.
<i>Licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique</i>	1 ^{re} année propédeutique 5 mentions: • Mathématiques • Physique • Chimie • Biologie • Sciences de la Terre	2 ^e année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 ^e année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e années Centre de formation des maîtres d'éducation physique 7 ^e année Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire
<i>Licence ès sciences pour maîtres de musique</i>	1 ^{re} année propédeutique 5 mentions: • Mathématiques • Physique • Chimie • Biologie • Sciences de la Terre	2 ^e année propédeutique Selon programme de la mention choisie	3 ^e année Cours et examens correspondant au programme de la mention choisie	4 ^e , 5 ^e , 6 ^e années Conservatoire de Lausanne, brevet pour l'enseignement de la musique 7 ^e année Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire

Plans d'études des diplômes

Diplôme de mathématicien

Diplôme de physicien

Diplôme de chimiste

Diplôme de biologiste

Diplôme de géologue

	1 ^{er} cycle		2 ^e cycle	
Diplôme de mathématicien	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année
Diplôme de physicien	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année
Diplôme de chimiste	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année	4 ^e année Travail pratique de diplôme
Diplôme de biologiste	1 ^{re} année propédeutique	2 ^e année propédeutique	3 ^e année Certificat I	4 ^e année Certificat II
Diplôme de géologue	Année propédeutique	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année

examen propédeutique

examen propédeutique

Examen

Examen diplôme I

Examen diplôme

Examen certificat I

Examen III

Examen

Examen diplôme II

Examen diplôme

Examen certif. II

Examen IV

Travail de diplôme

Travail de diplôme

Travail de diplôme

Travail de diplôme

Sections et Instituts

Section de mathématiques

La Section de mathématiques de la Faculté des sciences comprend l'Institut de mathématiques et l'Institut d'informatique. L'enseignement y est assuré par dix professeurs et les étudiants sont encadrés par de nombreux assistants. Elle dispose de bureaux, de secrétariats, de divers procédés de copie et de reproduction, de salles de travail et de deux bibliothèques spécialisées en mathématiques et en informatique. Elle met à la libre disposition des étudiants des salles d'informatique équipées de micro-ordinateurs. Elle possède aussi plusieurs stations de travail destinées à la recherche et à l'enseignement au 2^e cycle.

La Section dispense un enseignement essentiellement orienté vers les mathématiques pures. Elle a pour principales missions de former les maîtres de mathématiques de l'école secondaire vaudoise et de préparer des mathématiciens pour l'enseignement, la recherche et les diverses utilisations des mathématiques et de l'informatique. Elle a aussi la responsabilité de nombreux cours de service destinés à d'autres catégories de scientifiques.

Institut de mathématiques

Les recherches conduites à l'Institut de mathématiques sont représentatives des principaux courants des mathématiques contemporaines. Les domaines suivants sont particulièrement bien représentés: l'analyse sur les groupes, la topologie algébrique, l'algèbre et la géométrie.

Institut d'informatique

Cet institut dispense un enseignement de base en informatique destiné aux étudiants de la Faculté des sciences. Il propose aussi un certain nombre de cours et de séminaires de 2^e cycle, qui permettent aux étudiants d'acquérir de bonnes connaissances techniques et de se familiariser avec diverses méthodes formelles indispensables à tout informaticien. Les licenciés qui le désirent peuvent préparer une thèse de doctorat et suivre les nombreuses activités du 3^e cycle romand d'informatique, qui organise chaque année plusieurs cours et séminaires avancés et une école où sont invités des conférenciers étrangers.

L'institut d'informatique a deux domaines privilégiés de recherche: le génie logiciel, c'est-à-dire les méthodes et techniques utilisées pour la conception et la réalisation de logiciels complexes et les interfaces-utilisateurs, c'est-à-dire l'ensemble des moyens qui permettent la communication entre l'homme et l'ordinateur.

Section de physique

En section de Physique, les activités d'enseignement entrent dans deux catégories: les enseignements de service et les enseignements de la spécialité.

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants médecins et aux étudiants des autres sections de la Faculté. En règle générale, ce sont des enseignements de 1^{er} cycle dont le but est de donner une base culturelle aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine ou pharmacie qui seront suivis plus tard; pour les futurs mathématiciens, il s'agit aussi de donner un cadre d'application.

Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs physiciens. Certains de ces enseignements sont communs à l'UNIL et à l'EPFL.

De généraliste qu'il est au 1^{er} cycle, l'enseignement de physique se spécialise partiellement au 2^e cycle et s'oriente vers les domaines plus particuliers de la section de physique: étude des surfaces ou de la supraconductivité, physique nucléaire et corpusculaire, cristallographie, astronomie et astrophysique. Quant à la physique théorique (électromagnétisme, physique statistique, physique quantique et relativité), elle dépasse les divisions entre les deux cycles et les deux institutions que sont l'Université et l'EPFL. Une nouvelle discipline, enfin, est en train d'apparaître: la physique de la matière vivante.

En étroite collaboration avec les autres écoles romandes, la section dispense également un enseignement de 3^e cycle dont les thèmes varient de semestre en semestre au gré des enseignants qui proviennent de tous les horizons.

En règle générale, l'enseignement à la section de physique est orienté vers les disciplines plus fondamentales qu'appliquées. Cette orientation reflète la nature de la recherche qui se fait dans la section.

Institut d'astronomie

L'Institut d'astronomie, en collaboration avec l'Observatoire de Genève, a développé des recherches en spectroscopie et photométrie stellaires. Les objets d'études sont les étoiles ayant une composition chimique particulière et les amas d'étoiles. L'effort principal dans les années à venir portera sur l'analyse des observations de ces objets par le satellite Hipparcos. Une base de données photométriques et une base de données des amas ouverts ont été développées et mises à la disposition de la communauté astronomique internationale.

Les sections et leurs instituts

Institut de cristallographie

L'activité scientifique de l'Institut de cristallographie a pour objet la détermination, la classification et l'interprétation des arrangements atomiques et électroniques dans les solides et dans les cristaux en particulier. Idéalement, un cristal est caractérisé par une répartition atomique ordonnée et périodique. Les structures partiellement désordonnées et les cristaux dits apériodiques s'écartent de cet ordre strict et présentent un intérêt particulier. L'étude des vibrations thermiques des atomes et des liaisons chimiques entre les atomes font également partie des recherches en cristallographie. Expérimentalement, c'est la diffraction des rayons X et des neutrons qui est le plus souvent appliquée.

Institut de physique expérimentale

Les activités de recherche de l'institut concernent essentiellement deux domaines de la physique de la matière condensée:

- un premier centre de compétence se voue à l'étude des surfaces et des petits amas d'atomes, l'intérêt allant aussi bien à leur structure qu'à leurs propriétés électroniques, cela à l'échelle du nanomètre;
- un deuxième pilier de recherches de l'Institut est l'étude de la supraconductivité, modification spectaculaire des propriétés physiques de la matière, telles que la disparition de la résistance électrique ou l'expulsion d'un champ magnétique hors de la matière.

De plus, certains aspects théoriques sont étudiés touchant à la physique de la matière vivante, notamment la morphogenèse des plantes (phylotaxie).

Institut de physique théorique

Les recherches de l'institut de physique théorique se font dans deux domaines

- en physique de la matière condensée, on étudie les propriétés magnétiques d'alliages contenant des métaux de la famille des actinides. On s'intéresse aussi aux solides désordonnés et à des problèmes de biophysique;
- en physique des particules élémentaires, on étudie dans le cadre de la théorie des champs quantifiés des questions qui vont des problèmes mathématiques fondamentaux aux applications cosmologiques.

Institut de physique nucléaire (IPN)

Les recherches de cet Institut sont orientées vers la physique des particules: elles utilisent les accélérateurs du CERN et sont généralement conduites dans le cadre de collaborations internationales. L'une des expériences étudie les propriétés du boson Z, vecteur des interactions faibles, au moyen d'un détecteur installé sur le collisionneur électron-positon (LEP) du CERN. Une autre expérience est conduite dans l'anneau du super-synchrotron à protons (SPS). Dans cette expérience, on fait interagir des protons et des antiprotons avec une cible constituée d'un jet de molécules d'hydrogène afin de déterminer les structures internes du proton. L'Institut travaille en outre à une nouvelle expérience de physique des neutrinos, et sur des projets destinés au prochain accélérateur du CERN, le «Large Hadron Collider» (LHC) qui devrait fonctionner dès les premières années du siècle prochain. Enfin, un groupe de physiciens se consacre à des développements concernant la tomographie par émission de positons (PET).

Section de chimie

La section de chimie de la Faculté des sciences comprend l'Institut de chimie minérale et analytique et l'Institut de chimie organique. Les activités d'enseignement sont assurées par dix professeurs et comprennent les cours et travaux pratiques de service et les enseignements de la spécialité

Les enseignements de service s'adressent aux étudiants médecins, à ceux de deux départements de l'EPFL, et aux étudiants des autres sections et école de la Faculté. Il s'agit d'enseignements du 1^{er} cycle dont le but est de donner une base chimique aux enseignements spécialisés de biologie, géologie, médecine et pharmacie. Les enseignements de la spécialité s'adressent aux futurs chimistes. La première année d'études des étudiants chimistes de la Faculté et des ingénieurs chimistes de l'EPFL est identique (tronc commun), avec libre passage d'une institution à l'autre après le premier examen propédeutique.

De généraliste au 1^{er} cycle, l'enseignement de chimie se spécialise partiellement au 2^e cycle et s'oriente vers les domaines plus modernes qui reflètent également la nature de la recherche qui se fait dans la section: synthèse organique et organométallique, produits naturels, chimie bioorganique et bioinorganique, analyse structurale, spectroscopie, réactivité chimique, etc. La section utilise un large éventail des techniques modernes d'investigation et a mis un accent particulier sur la résonance magnétique multinucléaire

Les sections et leurs instituts

Institut de chimie minérale et analytique (ICMA)

La recherche effectuée à l'ICMA couvre les domaines actuels de la chimie de coordination et de la chimie organométallique des éléments de transition: la synthèse dirigée de nouveaux composés ayant des propriétés spécifiques (batteries moléculaires, sondes spectroscopiques, précurseurs de nouveaux matériaux, systèmes intermétalliques), la fixation et l'activation de petites molécules telles que l'azote de l'air et le dioxyde de carbone, l'utilisation des ions lanthanides comme traceurs dans les solides et les systèmes d'intérêt biologique, la dynamique intramoléculaire des composés clusters, l'étude des mécanismes de réactions au moyen de techniques modernes adaptées à la haute pression (résonance magnétique multinucléaire, spectroscopies diverses) et des études structurales par diffraction des rayons X. Dans le domaine de la chimie analytique, des méthodes adaptées à la chimie environnementale des eaux naturelles sont élaborées.

Institut de chimie organique (ICO)

La chimie organique étudie les substances de la matière vivante. Elle cherche à élucider la composition de telles substances au niveau moléculaire et à comprendre, voire à prédire leurs transformations chimiques. Une partie de la recherche qui s'effectue au sein de l'ICO est directement axée sur les produits naturels (p. ex. pigments, sucres, protéines). D'autres travaux visent une compréhension approfondie des bases de la réactivité chimique («mécanismes réactionnels») ou une extension de l'éventail des méthodes d'investigation structurale (surtout dans le secteur de la spectroscopie de résonance magnétique nucléaire). Des efforts particuliers sont déployés en direction du développement de méthodes de synthèse et leur application à la préparation de composés biologiquement actifs tels que vitamines, produits phytosanitaires ou nouveaux médicaments.

Section de biologie

La section de biologie assure, avec le soutien de divers Instituts de la Faculté de médecine, un enseignement diversifié des différents domaines des sciences de la vie. Cette diversité même rend nécessaire le choix entre deux options principales dès la 3^e année d'étude, assurant une formation cohérente soit en biologie cellulaire et moléculaire, soit en biologie des organismes et populations. Dans chacune de ces deux options, l'étudiant pourra choisir ses spécialisations parmi les nombreux enseignements dispensés sous forme de blocs d'une demi-année. Les blocs sont proposés par les différents instituts et permettent à l'étudiant d'achever ses études en étroite liaison avec les chercheurs en biologie de l'UNIL.

L'enseignement proposé en biologie comprend entre autres les domaines suivants:

- biochimie et biophysique: étude des structures et fonctions des molécules biologiques. La vie est en effet fondée sur des molécules extrêmement complexes dont les propriétés régissent les caractéristiques d'un organisme;
- génétique: étude de la structure et du fonctionnement des gènes. Ce sont des unités définies, localisées sur les chromosomes, auxquelles est lié le développement des caractères héréditaires. Elles contiennent l'information nécessaire au fonctionnement de l'organisme. La génétique s'intéresse aussi bien aux mécanismes moléculaires qui contrôlent la duplication et l'expression de cette information dans la cellule qu'aux processus qui assurent son renouvellement et son maintien au niveau des populations;
- physiologie animale et végétale: étude des fonctions et des propriétés des êtres vivants au niveau des cellules, des tissus et des organes. Le fonctionnement d'un organisme exige de la part de ses différentes parties un travail de production, de stockage et d'échange de matériaux et d'énergie avec l'extérieur. Ce travail doit par ailleurs être coordonné et régulé afin d'assurer la cohérence de l'organisme;
- botanique et zoologie: étude de la diversité des organismes qui composent le monde vivant, de leur filiation dans la longue histoire de la vie, et des adaptations particulières qu'ils ont développées pour assurer leur rôle dans le milieu qu'ils occupent;
- écologie: étude des relations entre organismes, populations et milieu physique dans les écosystèmes. L'écologie comprend aussi bien l'étude de la dynamique des populations et des systèmes de populations (relations proies-prédateurs) que l'analyse causale de la répartition géographique des différentes espèces et associations d'espèces.

Les sections et leurs instituts

Institut de biologie animale (IBA)

Le thème général des recherches concerne le filtrage de l'information génétique dans les cellules animales et leurs virus. Trois sujets particuliers font l'objet des recherches de l'Institut:

- mécanismes moléculaires par lesquels les hormones stéroïdes, les hormones thyroïdiennes et les acides gras influencent l'expression génétique;
- interactions moléculaires entre protéines et ADN dans la régulation de l'expression et la duplication des gènes;
- régulation de l'expression de gènes viraux. étude de la transition entre la phase précoce et la phase tardive du cycle d'infection par le virus de la vaccine.

Laboratoire d'analyse ultrastructurale (LAU)

Les chercheurs veulent comprendre, au niveau moléculaire, comment fonctionne l'ADN, qui est la molécule porteuse de l'information génétique de presque tous les êtres vivants. Dans ce but, ils observent cette molécule ou ses complexes à l'aide du microscope électronique (la spécialité de l'Institut consiste à observer les molécules dans leur milieu aqueux) et interprètent ces observations, généralement à travers les lois de la physique appliquées par des représentations et des simulations à l'ordinateur.

Institut de biologie et de physiologie végétales (IBPV)

Cet institut a pour but d'utiliser tout l'éventail des techniques modernes pour étudier les divers aspects de la biologie des plantes supérieures:

- la base moléculaire des réactions de défense, en particulier la nature des événements qui conduisent de la réception du signal à l'activation des gènes de défense;
- la régulation et la biologie moléculaire du métabolisme primaire chez les plantes, avec accent sur le cycle glyoxylique,
- les modifications de structure, étudiées par microscopie photonique et électronique, subséquentes au développement et à la transformation génétique;
- la localisation au niveau cellulaire, la caractérisation et les mécanismes de régulation des transporteurs de protons et de calcium

Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC)

Le Laboratoire de phytogénétique cellulaire (LPC) assure, en collaboration avec l'IBPV, l'enseignement de la biologie végétale en particulier dans les domaines de la génétique, de la biologie moléculaire et de l'écophysiologie des plantes. Ses travaux de recherche sont consacrés à l'étude des effets de la lumière sur la morphogenèse des mousses (bryophytes) et à l'étude de la production de pigments par les fleurs et les cellules de plantes cultivées en bio-réacteurs.

Institut de botanique systématique et de géobotanique (IBSG)

Le mandat de cet Institut est l'enseignement et la recherche dans les domaines suivants:

- phytogéographie, phytosociologie et écologie végétale;
- systématique et taxonomie des plantes;
- cytologie et anatomie des plantes,
- biologie et systématique des champignons et des algues,
- cytologie et anatomie des champignons.

Les activités scientifiques des professeurs et des assistants comprennent:

- systématique des végétaux supérieurs (Angiospermes). étude des facteurs génétiques et environnementaux influençant l'évolution (la spéciation) chez les plantes,
- une partie de l'enseignement porte sur la classification des plantes vue à travers leurs principales familles et l'étude des paysages végétaux de notre globe, plus particulièrement de notre région. Les applications concernent principalement les instances administratives responsables de la protection de la nature et de l'aménagement du territoire, avec des extensions à l'agronomie et même à l'agroforesterie tropicale;
- la recherche mycologique comprend deux branches: la biologie du mycélium et du développement des carpophores des hyménozymycètes, particulièrement des champignons à lamelles, en culture pure. Utilisant des techniques de microbiologie et de microscopie photonique et électronique, les chercheurs étudient le comportement morphologique du mycélium et des premiers stades de la formation des carpophores. D'autre part, la taxonomie et la systématique des champignons à lamelles sont étudiées en combinant des techniques classiques (descriptions morphologiques et chimiques) avec des techniques de la biologie moléculaire.

Institut de zoologie et d'écologie animale (IZEA)

L'Institut de zoologie et d'écologie animale a établi ses programmes de recherches dans trois domaines principaux visant à mieux comprendre les interactions entre les organismes, les populations et leur milieu:

- en écophysiologie, l'accent est mis sur les problèmes de l'acquisition et des dépenses énergétiques ainsi que de la biologie de reproduction;
- en génétique des populations et en taxonomie, certains aspects de l'évolution des espèces sont étudiés, en particulier au niveau des chromosomes, des protéines enzymatiques ou des marqueurs de l'ADN;
- en écologie théorique et appliquée, l'approche principale passe par la modélisation.

Sections et Instituts

Section des sciences de la Terre

La géologie est une science et un métier. Cette dualité détermine l'organisation des études. Sur le plan professionnel, les principaux débouchés du géologue se sont longtemps situés à l'étranger: ainsi naquit l'image d'un métier aventureux lié à l'exploration et au développement des continents lointains. Le travail était essentiellement orienté vers la prospection minière et la recherche pétrolière. Aujourd'hui les choses ont changé: la dernière décennie a vu une forte augmentation de la demande intérieure d'expertises géologiques, et depuis le milieu des années 80 la majorité des géologues diplômés travaillent en Suisse. Les nouveaux débouchés concernent notamment la gestion de l'environnement et des ressources naturelles (eau), la géologie du génie civil et les énergies nouvelles (géothermie). Bien entendu ces orientations offrent aussi du travail à l'étranger, où elles complètent les débouchés traditionnels.

Sur le plan scientifique, le complexe des sciences géologiques (ou sciences de la Terre) comprend des disciplines variées, allant de la géophysique à la paléontologie, de la minéralogie à la tectonique, de la sédimentologie à la géochimie. Définies par les objets de leurs investigations (structure des montagnes, fossiles, minéraux, volcans, etc.) ou par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, ces disciplines concourent toutes à étudier la Terre, sa nature et son histoire, ainsi que l'histoire de la vie qui lui est intimement liée.

Les études à Lausanne visent à former un géologue polyvalent, maîtrisant un large spectre de disciplines scientifiques, et à l'aise aussi bien sur le terrain que dans les laboratoires où il apprend à utiliser des instruments perfectionnés et complexes. Une partie importante des études est consacrée aux enseignements sur le terrain.

Institut de géologie et paléontologie

L'Institut consacre ses enseignements et ses recherches aux multiples facettes de l'histoire de la Terre. Il est particulièrement orienté vers l'étude des problèmes suivants:

- la structure et l'origine des montagnes: avant tout des Alpes, mais ses chercheurs travaillent aussi dans d'autres chaînes plus lointaines telles que l'Himalaya;
- l'histoire des fonds océaniques, en relation avec les mouvements des plaques et les variations des climats;
- l'évolution de plusieurs groupes d'animaux et leur utilisation pour dater les roches d'origine marine.

Institut de minéralogie et pétrographie

Les recherches de l'Institut de minéralogie et pétrographie sont orientées vers l'étude de la genèse et de la déformation des roches et des minéraux et de l'interaction chimique de ces géomatériaux avec les eaux souterraines. Ces processus géologiques et géochimiques sont directement liés à la formation du subbassement de nos régions alpines, du Plateau ou du Jura et à leur évolution actuelle. L'Institut dispose, en plus des outils classiques du géologue, de laboratoires analytiques permettant de doser avec une grande précision les éléments et leurs isotopes dans les roches, les minéraux ou les eaux, jusqu'à des échelles microscopiques.

Institut de géophysique

L'Institut de géophysique se consacre à la mesure et à l'interprétation des paramètres physiques caractérisant les diverses roches: vitesse des ondes sismiques, résistivité électrique, champs gravifiques et magnétiques, etc. Leur étude permet d'effectuer des prévisions sur la nature et les profondeurs des structures géologiques du sous-sol.

Unique centre romand dans le domaine de la géophysique d'exploration, l'Institut dispose d'une instrumentation très complète et d'une excellente infrastructure informatique, qui lui permettent d'entreprendre de nombreux travaux en gravimétrie, résistivité, magnétisme, sismique, réfraction, diagrapie et magnéto-tellurisme.

L'effort porte principalement sur les méthodes qui s'appliquent à l'étude de l'environnement, aux recherches d'eau et au génie civil. L'Institut participe également à un programme d'étude sismique du sous-sol profond de la Suisse.

Centre d'analyse minérale

Le Centre est un laboratoire consacré à l'analyse chimique des roches et des minéraux par diverses méthodes (fluorescence X), et à l'interprétation de ces analyses. Il est au service de toute la section, mais aussi d'utilisateurs extérieurs (p. ex. archéologues). Il mène des recherches alpines et environnementales, et assure la formation des étudiants dans plusieurs domaines de la géochimie.

Perspectives professionnelles

Mathématiques

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale

Physique

- Industrie
- Enseignement et administrations publiques
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

Chimie

- Industrie: principalement la grande industrie chimique (p. ex. colorants, produits pharmaceutiques, matières plastiques). Mais d'autres industries ont aussi besoin de chimistes: métaux, textiles, denrées alimentaires, etc.
- Enseignement et administrations publiques (par ex. hôpitaux, services de contrôle de l'environnement ou des denrées alimentaires)
- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement

Biologie

- Instituts nationaux et internationaux de recherche fondamentale, de recherche appliquée et de recherche de développement
- Laboratoires divers, publics ou privés: agrobiologie, hygiène, pathologie, analyses médicales et alimentaires, etc.
- Enseignement et services publics (services des forêts, de la faune, de l'aménagement du territoire par ex.)

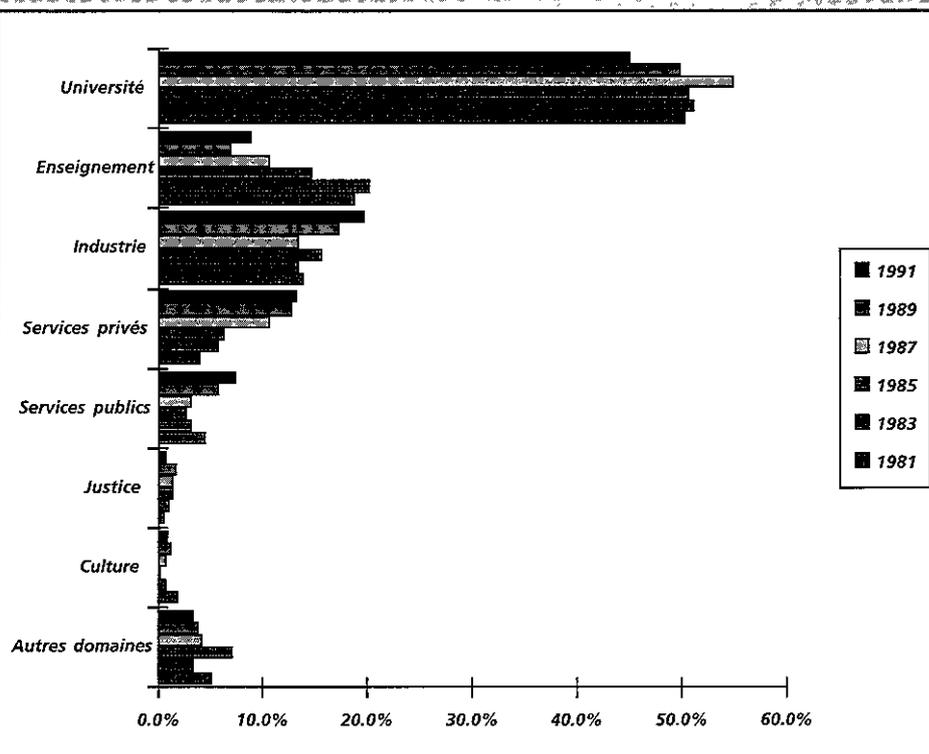
Sciences de la Terre

- En Suisse: géologie du génie civil (grandes constructions, tunnels), hydrogéologie (recherche et protection de l'eau), gestion de l'environnement
- A l'étranger: mêmes débouchés, qui s'ajoutent aux applications traditionnelles de la géologie: prospection minière et pétrolière.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in Politique de la science, supplément 56, Berne, 1992. Les données ci-contre sont extraites de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

La tendance des années 80 (baisse du pourcentage des diplômés occupés dans les universités, et augmentation correspondante des emplois trouvés dans l'industrie ou les services) est inséparable d'une période de haute conjoncture dans laquelle le marché du travail offert par le secteur privé était à la fois ouvert et diversifié. Cette tendance devrait s'inverser dans la première moitié des années 90.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLOMÉS EN SCIENCES



Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ES SCIENCES MATH. • DIPLOME DE MATHÉMATICIEN

Semestres 1 et 2

Analyse I & II		Bruno Zwahlen, po, EPFL	4C 4Ex
Algèbre linéaire I & II		Jacques Boéchat, po, IMA	3C 2Ex
Géométrie I & II		Charles Stuart, po, EPFL	3C 2Ex
Physique générale A I & II		Philippe Rosselet, pase, IPN	4C 2Ex 4TP
Informatique I & II		François Grize, po, IIS	1C 2TP

Semestres 3 et 4 ^a

Analyse III & IV		Oscar Burlet, po, IMA	3C 2Ex
Algèbre I & II		Manuel Ojanguren, po, IMA	3C 2Ex
Topologie générale et espaces fonctionnels I & II		Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Probabilité et statistique I & II		Peter Nuesch, po, EPFL	2C 2Ex
Physique générale III	A	NN /IPE	3hC 2hEx 4hTP
	B	NN /IPE	1eC 1eEx 3eTP
Physique générale IV	C	Minh Tâm Tran, ag, IPN	3eC 1eEx 3eTP
Mécanique analytique	D	Gérard Wanders, po, IPT	4eC 2eEx
Séminaire d'informatique	E	François Grize, po, IIS	2S

Semestres 5 et 6 ^b

Liste I

1. Théorie des fonctions analytiques		NN /IMA	2C 2Ex
2. Théorie de l'intégration et de la mesure		NN /IMA	2C 2Ex
3. Géométrie différentielle		Oscar Burlet, po, IMA	2C 2Ex
4. Topologie algébrique		Serge Maumary, po, IMA	2C 2Ex
5. Analyse fonctionnelle		Marc Burger, po, IMA	2C 2Ex
6. Algèbre Théorie des groupes et représentations linéaires		Antoine Derighetti, po, IMA	2C 2Ex
7. Séminaire d'informatique	c)	François Grize, po, IIS	2S

Semestres 7 et 8 ^b

Liste II ^d

1. Théorie des nombres		Jacques Boéchat, po, IMA	2C 2Ex
2. Probabilités	e)	Renzo Cairoli, po, EPFL	2C 2Ex
3. Géométrie supérieure		Henri Joris, po, IMA	2C 2Ex
4. Topologie		Serge Maumary, po, IMA	2C 2Ex
5. Analyse supérieure		Marc Burger, po, IMA	2C 2Ex
6. Algèbre		Manuel Ojanguren, po, IMA	2C 2Ex
7. Séminaire d'informatique		François Grize, po, IIS	2S

Enseignements de 3^e cycle

Cobordism and singularities		Andras Szücs, pi, IMA	2C 2Ex
-----------------------------	--	-----------------------	--------

a) En 2^e année l'étudiant a le choix entre les options suivantes. (A), ou (B+C), ou (D), ou (E).; b) Minimum exigé: 4 cours en 3^e année et 4 cours en 4^e année, dont 1 en 3^e année et 1 en 4^e année peuvent être choisis parmi les cours de mathématiques propres à l'EPFL ou les cours de physique de la Faculté de scolarité équivalente; c) Ce séminaire peut être suivi en 3^e ou en 4^e année. Il est recommandé aux candidats à l'enseignement secondaire; d) Pour suivre en 4^e année un cours de la liste II, il est recommandé de suivre préalablement en 3^e année le cours de la liste I qui est affecté du même indice; e) Dans ce cas les trois autres cours obligatoires doivent être choisis dans la liste II

**Programme
des cours**

Année mobile

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ÈS SCIENCES À DOUBLE MENTION

MATHÉMATIQUES

Semestres 7 et 8

Programme pour chimistes, biologistes et géologues a)

Mathématiques générales III & IV	Dominique Arlettaz, past, IMA	2C 1Ex
Topologie générale I & II	Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Algèbre I & II	Manuel Ojanguren, po, IMA	3C 2Ex
A choix 1 cours de 2 ^e cycle de l'IMA		2C 2Ex

Biologistes *b)*

Algèbre linéaire I & II	Jacques Boéchat, po, IMA	3C 2Ex
Topologie générale I & II	Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Algèbre I & II	Manuel Ojanguren, po, IMA	3C 2Ex
A choix 1 cours de 2 ^e cycle de l'IMA		2C 2Ex

Biologistes *b)*

Géométrie I & II	Charles Stuart, po, EPFL	3C 2Ex
Topologie générale I & II	Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Algèbre I & II	Manuel Ojanguren, po, IMA	3C 2Ex
A choix 1 cours de 2 ^e cycle de l'IMA		2C 2Ex

Physiciens

Topologie générale I & II	Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Algèbre I & II	Manuel Ojanguren, po, IMA	3C 2Ex
A choix 1 cours de 2 ^e cycle de l'IMA		2C 2Ex
A choix 1 cours de 2 ^e cycle de l'IMA		2C 2Ex

a) Réservé aux étudiants chimistes, biologistes et géologues qui n'ont pas passé les mathématiques générales III & IV au 2^e propédeutique, b) Réservé aux étudiants biologistes qui ont passé l'examen de mathématiques générales III & IV au 2^e propédeutique

INFORMATIQUE

Semestres 7 et 8

Informatique III & IV	François Grize, po, IIS	2C 2Ex
Séminaire d'informatique	François Grize, po, IIS	2S
Algorithmique et structure de données	Pierre Bonzon, po, HEC	2C 2Ex
Bases de données	Yves Pigneur, po, HEC	2C 2Ex
Logique formelle	Marie-Jeanne Borel, po, LET	2C 1Ex
Statistiques computationnelles	Alfio Marazzi, pase, MED	2C 1Ex
Travail personnel dirigé	François Grize, po, IIS	20eTP

10 semaines de juillet à septembre

**Programme
des cours**

Mathématiques

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES			
CERTIFICAT D'ALGÈBRE			
Théorie des groupes et représentations linéaires		Antoine Derighetti, po, IMA	2C 2Ex
Algèbre		Manuel Ojanguren, po, IMA	2C 2Ex
CERTIFICAT D'ANALYSE			
Théorie des fonctions analytiques	ou	NN, po, IMA	2C 2Ex
Théorie de l'intégration et de la mesure		NN, po, IMA	2C 2Ex
Théorie des nombres	ou	Jacques Boechat, po, IMA	2C 2Ex
Analyse supérieure		Marc Burger, po, IMA	2C 2Ex
CERTIFICAT D'ANALYSE FONCTIONNELLE			
Analyse supérieure		Marc Burger, po, IMA	2C 2Ex
Analyse fonctionnelle		Marc Burger, po, IMA	2C 2Ex
CERTIFICAT DE CALCUL DES PROBABILITÉS			
Théorie de l'intégr. et de la mesure	ou	NN, po, IMA	2C 2Ex
Calcul des probabilités		Renzo Carroli, po, EPFL	2C 2Ex
CERTIFICAT DE GÉOMÉTRIE			
Géométrie différentielle		Oscar Burlet, po, IMA	2C 2Ex
Géométrie supérieure		Henri Joris, po, IMA	2C 2Ex
CERTIFICAT DE TOPOLOGIE			
Topologie algébrique		Serge Maumary, po, IMA	2C 2Ex
Topologie		Serge Maumary, po, IMA	2C 2Ex
CERTIFICAT DE MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES			
Enseignement propédeutique			
Mathématiques générales I & II		Henri Joris, po, IMA Dominique Arlettaz, past, IMA	4C 2Ex
Mathématiques générales III & IV	a) ou	Dominique Arlettaz, past, IMA	2C 1Ex
Statistique mathématique	b) et	Pierre Vuagnat, pase, IMA	2hC 2hEx
Statistique appliquée		Jean-Jacques Pernet, ag, IBPV	2eC
Scolarité du certificat			
Mathématiques générales III & IV	a) ou	Dominique Arlettaz, past, IMA	2C 1Ex
Statistique mathématique	b) et	Pierre Vuagnat, pase, IMA	2hC 2hEx
Statistique appliquée		Jean-Jacques Pernet, ag, IBPV	2eC
Algèbre I & II	ou	Manuel Ojanguren, po, IMA	3C 2Ex
Topologie générale et espaces fonctionnels		Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
<i>a) b) L'étudiant suit les enseignements qu'il n'a pas suivis en 2^e année</i>			

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ÈS SCIENCES PHYSIQUES			
Semestres 1 et 2			
Analyse I & II		Bruno Zwahlen, po, EPFL	4C 4Ex
Algèbre linéaire I & II		Jacques Boechat, po, IMA	3C 2Ex
Géométrie I & II		Charles Stuart, po, EPFL	3C 2Ex
Physique générale A I & II		Philippe Rosselet, pase, IPN	4C 2Ex 4TP
Chimie générale		Raymond Roulet, po, ICMA	4hC 1hEx 4eTP
Semestres 3 et 4			
Analyse III & IV		Srishti Chatterji, po, EPFL	3C 2Ex
Probabilités et statistique		Stephan Morgenthaler, po, EPFL	2hC 1hEx
Analyse numérique		Jacques Rappaz, po, EPFL	2eC 1eEx
Cristallographie I		Dieter Schwarzenbach, po, IC	2hC 1hEx
TP de cristallographie I		Dieter Schwarzenbach, po, IC Gervais Chapuis, po, IC	2hTP
Physique générale III		NN /IPE	3hC 2hEx 4hTP
		NN /IPE	1eC 1eEx 3eTP
Physique générale IV		Minh Tâm Tran, ag, IPN	3eC 1eEx 3eTP
Mécanique analytique		Gérard Wanders, po, IPT	4eC 2eEx
Physique théorique I & II		Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	3hC 1,5hEx
Astronomie & astrophysique I		Bernard Hauck, po, IA	2hC 2hEx
Astronomie & astrophysique II	ou	Bernard Hauck, po, IA	2eC 2eEx
Cristallographie II		Dieter Schwarzenbach, po, IC	2eC 2eEx
Informatique I & II		François Grize, po, IIS	1C 2Ex
Semestres 5 et 6			
Physique quantique I		Antonio Quattropani, po, EPFL	3hC 1hEx
Physique quantique II		Antonio Quattropani, po, EPFL	3eC 1eEx
Complément de physique quantique		Gérard Wanders, po, IPT	1hC
Physique théorique III&IV	a)	Philippe Choquard, po, EPFL	2C 2Ex
Physique nucléaire et corpusculaire		Claude Joseph, po, IPN	2C 1Ex 4eTP
Physique du solide		Wolf-Dieter Schneider, po, IPE Majed Chergui, po, IPE Jean-François Loude, pase, IPN	2C 1Ex 8TP
Electronique I		Adam Osseiran, cc, EPFL	2hC 1hEx
Méthodes math. de la physique	ou	Heinrich Matzinger, p EPFL	2C 1Ex
Topologie générale et espaces fonctionnels		Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Séminaire général	b)	Gervais Chapuis, po, IC	1S
Semestres 7 et 8			
TP	d)		8TP
Séminaire général	b)	Gervais Chapuis, po, IC	1S
Options			
Physique des surfaces		Wolf-Dieter Schneider, po, IPE Klaus Kern, pex, EPFL	2C 1Ex
Physique des basses températures		Léo Rinderer, po, IPE	2C 1Ex
Physique des métaux		NN /IPE	2C 1Ex
Cristallographie III & IV	e)	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2C 1Ex
Cristallographie III & IV	e)	Dieter Schwarzenbach, po, IC Gervais Chapuis, po, IC	2hTP
Particules élémentaires		Monique Werlen, ma, IPN	2C 1Ex
Modèles et réactions nucléaires		Jean-Pierre Perroud, ag, IPN	2C 1Ex
Astronomie et astrophysique III & IV		Bernard Hauck, po, IA	2C 2Ex
Physique quantique avancée I		Hervé Kunz, pt, EPFL	2hC 1hEx

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ÈS SCIENCES PHYSIQUES (SUITE)

Physique quantique avancée II	Philippe Martin, pt, EPFL	2eC 1eEx
Physique théorique V & VI (III & IV EPFL)	Paul Erdős, po, IPT	2C 1Ex
Relativité et cosmologie	Christian Gruber, po, EPFL	2C 1Ex
Méthodes électroniques de la physique	Jean-François Loude, pase, IPN	1hC 1hEx
Observation astronomique f)	Jean-Claude Mermillod, pase, IA	
Séminaire d'informatique	François Grize, po, IIS	2eC 2hS

a) EPFL = Physique statistique I & II; b) Coordinateur; c) Enseignement obligatoire de 4^e année, voir règlement de la licence pt. B; d) TP obligatoires, voir règlement de la licence pt. B; e) Sous forme bloc, au printemps; f) Selon possibilités,

LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE

PHYSIQUE

Semestres 7 et 8

Programme pour mathématiciens a)

Cristallographie I&II	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2C 2Ex
Astronomie I & II	Bernard Hauck, po, IA	2C 2Ex
Physique théorique I & II b)	Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	3hC 1,5hEx
Mécanique analytique b)	Gérard Wanders, po, IPT	4eC 2eEx
Physique théorique III & IV d)	Philippe Choquard, po, EPFL	2C 2Ex
Physique nucléaire et corpusculaire	Claude Joseph, po, IPN	2C 1Ex
Physique du solide	Wolf-Dieter Schneider, po, IPE	2C 1Ex
Séminaire général e)	Gervais Chapuis, po, IC	1S
Travaux pratiques et lectures dirigées	Wolf-Dieter Schneider, po, IPE Bernard Hauck, po, IA Philippe Rosselet, po, IPN Dieter Schwarzenbach, po, IC	12TP

Chimistes, biologistes, géologues a)

Compléments de physique générale	Mhin Tam Tran, ag, IPN	2hC
Physique générale III c)	NN /IPE	3hC 2eC 1Ex
Physique générale IV c)	Mhin Tam Tran, ag, IPN	2eC 1eEx
Astronomie I & II	Bernard Hauck, po, IA	2C 2Ex
Cristallographie I & II	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2C 2Ex
Physique théorique I & II b)	Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	3hC 2hEx
Mécanique analytique b)	Gérard Wanders, po, IPT	4eC 2eEx
Séminaire général e)	Gervais Chapuis, po, IC	1S
Travaux pratiques et lectures dirigées	Wolf-Dieter Schneider, po, IPE Bernard Hauck, po, IA Philippe Rosselet, po, IPN Dieter Schwarzenbach, po, IC	12TP

a) La scolarité minimale comprend, pour chaque semestre, 4 cours et leurs exercices, le séminaire général et 12H de lectures dirigées et de travaux pratiques, b) Compte pour 2 cours d'un semestre; c) Comptent ensemble pour 4 cours d'un semestre, d) EPFL = Physique statistique I & II, e) Coordinateur, f) EPFL = Physique statistique I & II

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

DIPLÔME DE PHYSICIEN

TRONC COMMUN

Semestres 1 et 2

Analyse I & II	Bruno Zwahlen, po, EPFL	4C 4Ex
Algèbre linéaire I & II	Jacques Boechat, po, IMA	3C 2Ex
Géométrie I & II	Charles Stuart, po, EPFL	3C 2Ex
Physique générale A I & II	Philippe Rosselet, pase, IPN	4C 2Ex 4TP
Chimie générale	Raymond Roulet, po, ICMA	4hC 1hEx 4eTP

Semestres 3 et 4

Analyse III & IV	Srishti Chatterji, po, EPFL	3C 2Ex
Probabilités et statistique	Stephan Morgenthaler, po, EPFL	2hC 1hEx
Analyse numérique	Jacques Rappaz, po, EPFL	2eC 1eEx
Cristallographie I	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2hC 1hEx
TP de cristallographie I	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2hTP
	Gervais Chapuis, po, IC	
Physique générale III	/IPE	3hC 2hEx 4hTP
	/IPE	1eC 1eEx 3eTP
Physique générale IV	Minh Tâm Tran, ag, IPN	3eC 1eEx 3eTP
Mécanique analytique	Gérard Wanders, po, IPT	4eC 2eEx
Physique théorique I & II	Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	3hC 1,5hEx
Astronomie & astrophysique I	Bernard Hauck, po, IA	2hC 2hEx
Astronomie & astrophysique II	ou Bernard Hauck, po, IA	2eC 2eEx
Cristallographie II	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2eC 2eEx
Informatique I & II	François Grize, po, IIS	1C 2Ex

Semestres 5 et 6

Physique quantique I	Antonio Quattropani, po, EPFL	3hC 1hEx
Physique quantique II	Antonio Quattropani, po, EPFL	3eC 1eEx
Complément de physique quantique	Gérard Wanders, po, IPT	1hC
Physique théorique III & IV	a) Philippe Choquard, po, EPFL	2C 2Ex
Physique nucléaire et corpusculaire	Claude Joseph, po, IPN	2C 1Ex 4eTP
Physique du solide	Wolf-Dieter Schneider, po, IPE	2C 1Ex
	Majed Chergui, po, IPE	8TP
	Jean-François Loude, pase, IPN	
Électronique I	Adam Osseiran, cc, EPFL	2hC 1hEx
Méthodes math. de la physique	ou Heinrich Matzinger, po, EPFL	2C 1Ex
Topologie générale et espaces fonctionnels	Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Séminaire général	b) Gervais Chapuis, po, IC	1S

a) EPFL = Physique théorique I & II, b) Coordinateur

OPTION PHYSIQUE NUCLÉAIRE ET ASTROPHYSIQUE

Semestres 7 et 8

Théorie quantique des collisions	Gérard Wanders, po, IPT	2hC 1hEx
Méthodes électroniques de la physique	Jean-François Loude, pase, IPN	1hC 1hEx
Physique nucléaire	Claude Joseph, po, IPN	12hTP
	Jean-François Loude, pase, IPN	
Séminaire général	a) b) Gervais Chapuis, po, IC	1S
Physique nucléaire	ou Claude Joseph, po, IPN	12eTP
Physique théorique	ou Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	1hS 1eEx 4eTP
	Gérard Wanders, po, IPT	
Astronomie et astrophysique	Bernard Hauck, po, IA	12eTP
Physique quantique avancée I	+* Hervé Kunz, pt, EPFL	2hC 1hEx

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

**Programme
des cours**

Physique

DIPLOME DE PHYSICIEN (SUITE)

Physique quantique avancée II	±*	Philippe Martin, pt, EPFL	2eC 1eEx
Particules élémentaires	*	Monique Werlen, ma, IPN	2C 1Ex
Modèles et réactions nucléaires	*	Jean-Pierre Perroud, ag, IPN	2C 1Ex
Physique théorique V & VI	+c)	Paul Erdős, po, IPT	2C 1Ex
Relativité et cosmologie	+	Christian Gruber, po, EPFL	2C 1Ex
Chapitres choisis de théorie des solides		Paul Erdős, po, IPT	2C 1Ex
Théorie des particules élémentaires		Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	2C 1Ex
Intr. à l'électrodynamique et à l'optique quantique		François Reuse, cc, EPFL	2hC 1hEx
Electrodynamique quantique		François Reuse, cc, EPFL	2eC 1eEx
Accélérateurs de particules et faisceaux		NN /2hC	
Astronomie et astrophysique III & IV	*	Bernard Hauck, po, IA	2C 2Ex
Astronomie et astrophysique V & VI	d)	André Maeder, po, UNIGE	2C
Physique des neutrons		Jacques Ligou, pt, EPFL	2hC 1hEx
Détection des particules		Jean-François Loude, pase, IPN	2eC
Théorie des fonctions analytiques		NN, po, IMA	2C 2Ex
Analyse fonctionnelle		Marc Burger, po, IMA	2C 2Ex
Algèbre, théorie des groupes et représentations linéaires		Antoine Derighetti, po, IMA	2C 2Ex
Analyse numérique matricielle		Jean Descloux, po, EPFL	2hC 2hEx
		Jacques Rappaz, po, EPFL	2eC 2eEx
Simulation numérique de systèmes physiques		Philippe Choquard, po, EPFL Alfonso Baldereschi, po, EPFL	2hC 1hEx
Combinatoire		Alain Prodon, cc, EPFL	2C 1Ex
Méthodes math. de la physique	X	Heinrich Matzinger, po, EPFL	2C 1Ex
Topologie générale et espaces fonctionnels	X	Antoine Derighetti, po, IMA	3C 2Ex
Informatique III et IV		François Grize, po, IIS	2C 2Ex

a) Coordinateur; b) Les trois enseignements suivants sont à choix, selon orientation; c) I & II EPFL, d) "Structure interne des étoiles"

OPTION PHYSIQUE DU SOLIDE ET CRISTALLOGRAPHIE

Semestres 7 et 8

Physique théorique V	a)	Paul Erdős, po, IPT	2hC 1hEX
Méthodes électron. de la physique		Jean-François Loude, pase, IPN	1hC 1hEX
Physique du solide		Léo Rinderer, po, IPE	12hTP
Séminaire général	b) c)	Gervais Chapuis, po, IC	1hS
Physique du solide	A	Léo Rinderer, po, IPE	12eTP
Cristallographie	B	Dieter Schwarzenbach, po, IC	12eTP
Physique théorique	C	Paul Erdős, po, IPT	1S 4eTP
Physique quantique avancée I	+*	Hervé Kunz, pt, EPFL	2hC 1hEX
Physique quantique avancée II	+*	Philippe Martin, po, IPT	2eC 1eEX
Physique des basses températures	*	Léo Rinderer, po, IPE	2C 1Ex
Physique des métaux	*	NN /IPE	2C 1Ex
Physique des surfaces	*	Wolf-Dieter Schneider, po, IPE Klaus Kern, pex, EPFL	2C 1Ex
Physique théorique VI	+d)	Paul Erdős, po, IPT	2eC 1eEx
Relativité et cosmologie	+	Christian Gruber, po, EPFL	2C 1Ex
Chapitres choisis de physique théorique		Paul Erdős, po, IPT	2C 1Ex
	e)	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2hC 1hEX 2hTP

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées. voir liste p. 169

DIPLÔME DE PHYSICIEN (SUITE)

Cristallographie IV		Gervais Chapuis, po, IC Dieter Schwarzenbach, po, IC	2eC 1eEx
Théorie quantique des collisions	+	Gérard Wanders, po, IPT	2hC 1hEX
Physique du solide avancée I&II	+	Alfonso Baldereschi, p EPFL Antonio Quattropani, p EPFL	2hC 1hEX 2eC 1eEx
Intr. à l'électrodynamique et à l'optique quantiques		François Reuse, cc, EPFL	2hC 1hEX
Electrodynamique quantique		François Reuse, cc, EPFL	2eC 1eEx
Optique quantique		Paulo Schwendimann, cc, EPFL	2eC 1eEx
Théorie des fonctions analytiques		N.N. /IMA	2C 2Ex
Analyse fonctionnelle		Marc Burger, po, IMA	2C 2Ex
Algèbre, théorie des groupes et représentations linéaires		Antoine Derighetti, po, IMA	2C 2Ex
Analyse numérique matricielle		Jean Descloux, po, EPFL Jacques Rappaz /EPFL	2hC 2hEX 2eC 2eEx
Simulation numérique de systèmes physiques		Philippe Choquard, p EPFL Alfonso Baldereschi, po, EPFL	2hC 1hEX 2eC 1eEx
Combinatoire		Alain Prodon, cc, EPFL	2C 1Ex
Méthodes math. de la physique	X	Heinrich Matzinger, p EPFL	2C 1Ex
Informatique III et IV		François Grize, po, IIS	2C 2Ex

a) I EPFL; b) Coordinateur, c) Les trois enseignements suivants sont à choix, selon orientation (A), ou (A+C), ou (C); d) II EPFL, e) Sous forme de cours bloc en mars

CERTIFICATS D'ETUDES SUPERIEURES

CERTIFICAT DE PHYSIQUE GÉNÉRALE

Enseignement propédeutique

Physique générale A I & II		Philippe Rosselet, pase, IPN	4C 2Ex 4TP
Compléments de physique générale		Min Tam Tran, ag, IPN	2hC

Scolarité du certificat

Cristallographie		Dieter Schwarzenbach, po, IC	2hC 2hEx
Physique de la matière condensée	a)	Wolf-Dieter Schneider, po, IPE Majed Chergui, po, IPE	4eC 2eEx
Astronomie et astrophysique I		Bernard Hauck, po, IA	2hC 2hEx
Séminaire de physique générale	b)	Gervais Chapuis, po, IC	1eC 1S
Physique, Astronomie et Cristallogr		Wolf-Dieter Schneider, po, IPE Bernard Hauck, po, IA Philippe Rosselet, pase, IPN Dieter Schwarzenbach, po, IC	16TP

a) Electromagnétisme et optique ondulatoire, éléments de physique du solide, phénomènes de diffusion, b) Coordinateur

CERTIFICAT DE PHYSIQUE DU SOLIDE

Physique du solide		Wolf-Dieter Schneider, po, IPE	2C 1Ex
Méthodes électron. de la physique		Jean-François Loude, pase, IPN	1hC 1hEx
Séminaire de physique du solide	et	Majed Chergui, po, IPE	
Séminaire général	a)	Gervais Chapuis, po, IC	1S
Travaux pratiques	b)	Léo Rinderer, po, IPE	8TP
Physique des basses températures	A	Léo Rinderer, po, IPE	2C 1Ex
Physique des métaux	B	NN /IPE	2C 1Ex
Physique des surfaces	C	Wolf-Dieter Schneider, po, IPE	2C 1Ex

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

CERTIFICAT DE PHYSIQUE DU SOLIDE (SUITE)

Intr. à l'électrodynamique numérique et à l'optique quantique	D	François Reuse, cc, EPFL	2C 1Ex
Electrodynamique et optique quantique	D	François Reuse, cc, EPFL	2eC 1eEx
Physique et technologie des semi-conducteurs		Francis Lévy, pt, EPFL	2hC
Electrodynamique et optique quantique	D	François Reuse, cc, EPFL	2C 1Ex
Physique des semi-conducteurs		Francis Lévy, pt, EPFL	2hC

a) Coordination, b) Obligation de suivre l'un des quatre enseignements à option A B C ou D

CERTIFICAT DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE

Physique nucléaire et corpusculaire		Claude Joseph, po, IPN	2C 1Ex 4eTP
Modèles et réaction nucléaires	* ou	Jean-Pierre Perroud, ag, IPN	
Particules élémentaires	*	Monique Werlen, ma, IPN	2C 1Ex
Méthodes électron de la physique	*	Jean-François Loude, pase, IPN	1hC 1hEx
Détection des particules	*	Jean-François Loude, pase, IPN	2eC
Accélérateurs de particules et faisceaux		Raymond Weill, pase, IPN	2hC
Séminaire de physique nucléaire		Claude Joseph, po, IPN Jean-Pierre Perroud, ag, IPN	
Séminaire général	a)	Gervais Chapuis, po, IC	1S
Travaux pratiques avancés		Claude Joseph, po, IPN po, IPN	8TP

*a) Coordinateur; *) Obligation de suivre 2 semestres à raison de 2H cours hebd à choix dans la liste**

CERTIFICAT DE PHYSIQUE QUANTIQUE

Physique quantique I & II		Antonio Quattropani, p EPFL	3C 1Ex
Complément de physique quantique		Gérard Wanders, po, IPT	1hC
Physique quantique III & IV		Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	2C 1Ex
Proséminaire de physique théorique		Gérard Wanders, po, IPT Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	
Séminaire général	a)	Gervais Chapuis, po, IC	1S

a) Coordinateur

CERTIFICAT DE PHYSIQUE THÉORIQUE

Enseignement propédeutique

Physique théorique I & II		Jean-Jacques Loeffel, po, IPT	3hC 2hEx
---------------------------	--	-------------------------------	----------

Scolarité du certificat

Physique théorique III & IV	a)	Philippe Choquard, p EPFL	2C 2Ex
Physique théorique V & IV		Paul Erdős, po, IPT	2C 1Ex
Relativité et cosmologie		Christian Gruber, p EPFL	2C 1Ex
Proséminaire de physique théorique		Paul Erdős, po, IPT Jean-Jacques Loeffel, po, IPT Gérard Wanders, po, IPT	
Séminaire de physique générale	b)	Gervais Chapuis, po, IC	1S

a) EPFL = Physique statistique I & II, b) Coordination

CERTIFICAT DE CRISTALLOGRAPHIE

Enseignement propédeutique

Physique générale A I & II	ou	Philippe Rosselet, po, IPN	4C 2Ex 4TP
Physique générale B I & II		François Rothen, po, IPE	4C 2Ex 4hTP 2eTP

**Programme
des cours**

Physique

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

CERTIFICAT DE CRISTALLOGRAPHIE (SUITE)

Compléments de physique générale		Min Tam Tran, ag, IPN	2hC
Scolarité du certificat			
Cristallographie I & II		Dieter Schwarzenbach, po, IC	2C 2Ex
Travaux pratiques I & II		Dieter Schwarzenbach, po, IC Gervais Chapuis, po, IC	2hTP
Cristallographie III	a)	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2hC 1hEx
Travaux pratiques III	a)	Dieter Schwarzenbach, po, IC Gervais Chapuis, po, IC	2hTP
Cristallographie IV	ou	Dieter Schwarzenbach, po, IC	2eC 1eEx
Détermination des structures cristallines		Gervais Chapuis, po, IC	2eC 1eEx
Travaux pratiques IV		Gervais Chapuis, po, IC	2eTP
Séminaire général	b)	Gervais Chapuis, po, IC	1S
<i>a) 2 semaines en mars, b) Coordinateur</i>			

CERTIFICAT D'ASTRONOMIE

Enseignement propédeutique

Physique générale A I & II	ou	Philippe Rosselet, pase, IPN	4C 2Ex 3TP
Physique générale B I & II		François Rothen, po, IPE	4C 2Ex 3TP
Compléments de physique générale		Min Tam Tran, ag, IPN	2hC

Scolarité du certificat

Astronomie et astrophysique I & II		Bernard Hauck, po, IA	2C 2Ex
Astronomie et astrophysique III & IV		Bernard Hauck, po, IA	2C 2Ex
Travaux pratiques		Bernard Hauck, po, IA	4eTP
Séminaire général		Gervais Chapuis, po, IC <i>Coordinateur</i>	1S

**Programme
des cours**

Chimie

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ÈS SCIENCES CHIMIQUES

Semestres 1 & 2

Mathématiques générales I&II	Henri Joris, po, IMA Dominique Arlettaz, past, IMA	4C 2hEx 4eEx
Programmation I	Ian Smith, cc, EPFL	1hC 2hTP
Mécanique générale	Franz Karl Reinhart, po, EPFL	2hC 2hEx
Physique I	Libero Zuppiroli, po, EPFL	4eC
Cristallographie	Gervais Chapuis, po, IC	2hC 2hEx
Chimie générale	Raymond Roulet, po, ICMA	5hC
TP Chimie générale	Raymond Roulet, po, ICMA Carlo Floriani, po, ICMA	10hTP
TP Chimie minérale et analytique	Raymond Roulet, po, ICMA Carlo Floriani, po, ICMA	12eTP
Chimie analytique générale	Carlo Floriani, po, ICMA	2hC
Chimie minérale générale	Carlo Floriani, po, ICMA	2eC
Chimie organique générale	Hugo Wyler, po, ICO	5eC 1eEx
Biologie générale	1 ^{er} trimestre Jacques Hausser, po	
IZEA	2C	
IBPV	2 ^e trimestre JeanJacques Pernet, a	
	3 ^e trimestre Paul Peringer, pt, EPFL	

Semestres 3 & 4

Physique II	Libero Zuppiroli, po, EPFL	3hC 2hEx
Electrotechnique I	Alain Germond, po, EPFL	2hC
Traitement de données	Geoffrey Bodenhausen PAS/ICO	1hC
Chimie minérale I	Carlo Floriani, po, ICMA	2hC
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	2eC
Analyse instrumentale I	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Pierre-André Pittet, past, ICMA	1C 4eTP
Analyse organique	Pierre Vogel, po, ICO Geoffrey Bodenhausen, po, ICO	2hC
Mécanismes réactionnels I	Pierre Vogel, po, ICO	2hC
Mécanismes réactionnels II	Manfred Schlosser, po, ICO	
TP Chimie organique	Hugo Wyler, po, ICO Pierre Vogel, po, ICO	16hTP
Thermodynamique I & II	Michael Grätzel, po, EPFL	2C 1Ex
Spectroscopie, liaison chimique	Vacat, po, EPFL Michael Grätzel, po, EPFL	5eC 16eTP
Chimie industrielle	Eric Plattner, po, EPFL	2hC

Semestres 5 & 6

A. Certificat général de chimie

Chimie minérale III	André Merbach, po, ICMA	2hC
Etat métallique	Pierre Feschotte, po, ICMA	2eC
Synthèse organique	Manfred Schlosser, po, ICO	2hC
Structures et réactivité organiques	Pierre Vogel, po, ICO	2hC
Catalyse homogène	Pierre Vogel, po, ICO	2eC
Analyse structurale organique	Geoffrey Bodenhausen pase/ICO	2eC
Cinétique	Henri Girault, po, EPFL	2hC 1hEx
Electrochimie	Henri Girault, po, EPFL	2hC 1hEx
Biochimie	Manfred Mutter, po, ICO	2hC
Éléments de gestion du risque	Michel Guillemin, pex, ICMA	2hC

Travaux pratiques

**Programme
des cours**

Chimie

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ÈS SCIENCES CHIMIQUES (SUITE)		
a) Chimie organique	Manfred Schlosser, po, ICO Hugo Wyler, po, ICO	20eTP
b) Chimie minérale	André Merbach, po, ICMA	12hTP

Année mobile

LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE		
CHIMIE		
Semestres 7 et 8		
<i>Programme pour physiciens et géologues</i>		
Analyse instrumentale I	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Pierre-André Pittet, past, ICMA	1C 4eTP
Analyse organique I	Pierre Vogel, po, ICO Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2hC
Méthodes analytiques instrumentales	Pierre-André Pittet, past, ICMA Geoffrey Bodenhausen, po, ICO	2hC 8hTP
Chimie physique	Michael Gratzel, po, EPFL Vacat /EPFL	8hTP
Chimie inorganique théorique, infochimie	Claude Daul, pase, ICMA	2hC
Chimie minérale II	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	2eC
Chimie analytique de l'environnement	Michel Guillemin, pex, ICMA	2eTP
Analyse structurale organique ou	Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2eC
Chimie des matériaux inorganiques	Raymond Houriet, cc, EPFL	3eC
Projet de chimie bioinorganique	Pierre-André Pittet, past, ICMA	2eTP
Projet de chimie théorique, infochimie ou	Claude Daul, pase, ICMA	8eTP
Projet détermination de structures cristallines	Gervais Chapuis, po, IC	
<i>Programme pour mathématiciens</i>		
Chimie générale	Raymond Roulet, po, ICMA	4hC
Chimie organique I	Manfred Mutter, po, ICMA	3hC 1eEx
Analyse instrumentale I	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Pierre-André Pittet, past, ICMA	1C
Chimie inorganique théorique, infochimie	Claude Daul, pase, ICMA	2hC
TP spéciaux de chimie analytique	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Pierre Feschotte, po, ICMA Carlo Florani, po, ICMA André Merbach, po, ICMA Raymond Roulet, po, ICMA	8eTP
Spectroscopie, Liaison chimique	Vacat /EPFL	5eC
Projet chimie théorique, infochimie	Claude Daul, pase, ICMA	8eTP
<i>Programme pour biologistes</i>		
Mécanismes réactionnels I	Pierre Vogel, po, ICO	2hC
Mécanismes réactionnels II	Manfred Schlosser, po, ICO	2eC
Introduction à la stéréochimie	Vijakumar Patil, past, ICO	2hC
Produits naturels	Hugo Wyler, po, ICO	2hC
Biomécanismes	Hugo Wyler, po, ICO	2hC
Structures et réactivité organiques	Pierre Vogel, po, ICO	2hC
Photochimie	Pierre Vogel, po, ICO	1eC
Hétérocycles	Pierre Vogel, po, ICO	1eC
Glycochimie	Pierre Vogel, po, ICO	1eC
Catalyse homogène	Pierre Vogel, po, ICO	2eC
Chimie organique analytique	Prof. resp. Pierre Vogel, po, ICO	8hTP
Projet de chimie organique	Manfred Mutter, po, ICO Manfred Schlosser, po, ICO Pierre Vogel, po, ICO	8hTP 16eTP

**Programme
des cours**

Chimie

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

DIPLÔME DE CHIMISTE

Semestres 1 & 2

Mathématiques générales I&2		Henri Joris, po, IMA Dominique Arlettaz, past, IMA	4C 2hEx 4hTP
Programmation I		Ian Smith, cc, EPFL	1hC 2eEx
Mécanique générale		Franz Karl Reinhart, po, EPFL	2hC 2hEx
Physique I		Libero Zuppiroli, po, EPFL	4eC 2hTP
Cristallographie		Gervais Chapuis, po, IC	2hC 1hEx
Chimie générale		Raymond Roulet, po, ICMA	5hC
TP Chimie générale		Raymond Roulet, po, ICMA Carlo Floriani, po, ICMA	10eEx
TP Chimie minérale et analytique		Raymond Roulet, po, ICMA Carlo Floriani, po, ICMA	12eTP
Chimie analytique générale		Carlo Floriani, po, ICMA	2hC
Chimie minérale générale		Carlo Floriani, po, ICMA	2eC
Chimie organique générale		Hugo Wyler, po, ICO	5eC 1hTP
Biologie générale	(a) (b) (c)	Jacques Hausser, pase, IZEA Jean-Jacques Pernet, ag, IBPV Paul Peringer, po, EPFL	2C

Semestres 3 & 4

Physique II		Libero Zuppiroli, po, EPFL	3hC 2hEx
Electrotechnique I		Alain Germond, po, EPFL	2hC
Traitement de données		Geoffrey Bodenhausen PAS/ICO	1hEx
Chimie minérale I		Carlo Floriani, po, ICMA	2hC
Chimie minérale II		Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	2eC
Analyse instrumentale I		Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Pierre-André Pittet, past, ICMA	1C 4eTP
Analyse organique I		Pierre Vogel, po, ICO Geoffrey Bodenhausen, po, ICO	2hC
Mécanismes réactionnels I		Pierre Vogel, po, ICO	2hC
Mécanismes réactionnels II		Manfred Schlosser, po, ICO	2eC
TP Chimie organique		Hugo Wyler, po, ICO Pierre Vogel, po, ICO	16eEx
Thermodynamique I & II		Michael Grätzel, po, EPFL	2C 1hEx 1hTP
Spectroscopie, liaison chimique		Vacat /EPFL	5eC
TP Chimie physique		Michael Grätzel, po, EPFL Vacat /EPFL	16eTP
Chimie industrielle		Eric Platner, po, EPFL	2hC

Semestres 5 & 6

Chimie minérale III		André Merbach, po, ICMA	2hC
Etat métallique		Pierre Feschotte, po, ICMA	2eC
Synthèse organique		Manfred Schlosser, po, ICO	2hC
Structures et réactivité organiques		Pierre Vogel, po, ICO	2hC
Catalyse homogène		Pierre Vogel, po, ICO	2eC
Analyse structurale organique		Geoffrey Bodenhausen PAS/ICO	2eC
Cinétique		Henri Girault, po, EPFL	2hC 1hEx
Electrochimie		Henri Girault, po, EPFL	2hC 1hEx
Biochimie		Manfred Mutter, po, ICO	2hC
Eléments de gestion du risque		Michel Guillemin, pex, ICMA	2hC
4 ^e branche de diplôme	(d)		4eC
TP de chimie organique		Manfred Schlosser, po, ICO Hugo Wyler, po, ICO	20eTP
TP de chimie minérale		André Merbach, po, ICMA	12eEx

**Programme
des cours**

Chimie

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

DIPLÔME DE CHIMISTE (SUITE)		
TP de chimie physique et d'électrochimie	Michael Grätzel, po, EPFL Vacat /EPFL	8eEx
Semestres 7 & 8		
Chimie minérale avancée	Raymond Roulet, po, ICMA Carlo Floriani, po, ICMA	2hC
Stéréochimie	Manfred Schlosser, po, ICO	2hC
Analyse organique II	Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2hC
Produits naturels	Hugo Wyler, po, ICO	2hC
Chimie inorganique théorique/Infochimie	Claude Daul, pase, ICMA	2hC
4e branche de diplôme	d)	4hC 8eEx
Option d'approfondissement	e)	12eEx
Travail de diplôme		40eTP
Réactivité organométallique	Manfred Schlosser, po, ICO	2eC
<i>a) 1er trimestre; b) 2e trimestre; c) 3e trimestre; d) L'étudiant choisit les TP dans l'un des instituts suivants Chimie minérale et analytique, Chimie organique, Chimie physique, Electrochimie; e) Selon option choisie</i>		
4^E BRANCHE		
<i>Biochimie</i>	a)	
Semestre 6		
Biochimie III	Jacques Mauël, po, MED	4eC
Projet de chimie bioinorganique	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	
Semestre 7		
Biochimie III	Jacques Mauël, po, MED	2hTP
Biochimie des acides nucléiques	Bernhardt Hirt pe, ISREC	2hC 2hTP
Biomécanismes	Hugo Wyler, po, ICO	2hC
Projet de chimie bioorganique	Hugo Wyler, po, ICO	2hTP
<i>Sciences alimentaires</i>	b)	
Semestre 6		
Science des denrées alimentaires I	Werner Bauer, pex, ICO	2eC
Glycochimie	Pierre Vogel, po, ICO	1eC
Hétérocycles	Pierre Vogel, po, ICO	1eC
Semestre 7		
Science des denrées alimentaires II	Werner Bauer, pex, ICO	2hC
Contrôle des denrées alimentaires	Alain Etournaud, ie, LCDA	2hC
Sciences alimentaires	Jürg Loeliger, ie, NESTL	8hTP
<i>Chimie analytique</i>	c)	
Semestre 6		
Chimie analytique de l'environnement	Michel Guillemin, pex, ICMA	2eC
Contrôles de qualité	NN, ie,	2eC
Semestre 7		
Analyse instrumentale II	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	1hC
Analyse structurale organique II	Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	1hC
Méthodes de séparation	Bernard Klein, ie, LCDA	2hC
Projet analytique	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO Bernard Klein, ie, LCDA	8hTP
<i>Chimie de l'environnement</i>	d)	
Semestre 6		
Chimie analytique de l'environnement	Michel Guillemin, pex, ICMA	2eC

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

DIPLOME DE CHIMISTE (SUITE)

Analyse et gestion des risques industriels Daniel Bauer, ie, ICMA 2eC

Semestre 7

Chimie de l'environnement e) Jacques Buffle UNIGE/ICMA 2hC

Chimie analytique de l'environnement Michel Guillemin, pex, ICMA 8hTP

Toxicologie Jacques Diezi, po, MED 2hC

Jean-Daniel Horisberger, past, MED

a) Resp. Prof. H. Wyler b) Resp. Prof. W. Bauer c) Resp. Prof. J.-C. Bünzli d) Resp. Prof. M. Guillemin

e) Cours de l'Université de Genève

CERTIFICATS D'ETUDES SUPERIEURES

CERTIFICAT DE CHIMIE MINÉRALE

Enseignement propédeutique

Chimie générale I & II Pierre Feschotte, po, ICMA 4hC 1eC 4TP

Analyse instrumentale Pierre Feschotte, po, ICMA 1hC

Chimie générale III Jean-Claude Bünzli, po, ICMA 1hC 2eC

Claude Daul, pase, UNIFR

Chimie organique I Manfred Mutter, po, ICO 3hC 1eEx

Chimie organique II Manfred Mutter, po, ICO 1hC

Informatique I & II François Grize, po, IIS 1C 2eS 2hEx

Scolarité du certificat

Chimie analytique André Merbach, po, ICMA 2eC 1eEx

Chimie minérale Carlo Floriani, po, ICMA 2hC

André Merbach, po, ICMA

Chimie minérale Raymond Roulet, po, ICMA 2eC

Etat métallique Pierre Feschotte, po, ICMA 2eC

Analyse instrumentale I Jean-Claude Bünzli, po, ICMA 1C

Pierre-André Pittet, past, ICMA

Éléments de gestion du risque Michel Guillemin, pex, ICMA 2hC

Chimie minérale III André Merbach, po, ICMA 2hC

Chimie minérale avancée Raymond Roulet, po, ICMA 2hC

Carlo Floriani, po, ICMA

Chimie inorganique théorique / infochimie Claude Daul, pase, ICMA 2hC

TP de Chimie minérale André Merbach, po, ICMA 16hTP

Projet de chimie minérale André Merbach, po, ICMA 16eTP

CERTIFICAT DE CHIMIE ANALYTIQUE

Enseignement propédeutique

Chimie générale I & II Pierre Feschotte, po, ICMA 4hC 1eC 4TP

Analyse instrumentale Pierre Feschotte, po, ICMA 1hC

Chimie générale III Jean-Claude Bünzli, po, ICMA 1hC 2eC

Claude Daul, pase, UNIFR

Chimie organique I Manfred Mutter, po, ICO 3hC 1eEx

**Programme
des cours**

Chimie

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

CERTIFICAT DE CHIMIE ANALYTIQUE (SUITE)

Chimie organique II	Manfred Mutter, po, ICO	1hC
Informatique I & II	François Grize, po, IIS	1C 2eS 2hEx
Scolarité du certificat		
Séminaire d'informatique	François Grize, po, IIS	2hS
Analyse instrumentale I	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Pierre-André Pittet, past, ICMA	1C
Analyse organique I	Pierre Vogel, po, ICO Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2hC
Chimie des denrées alimentaires	Alain Etourneau, pase, ICO	2hC
Éléments de gestion du risque	Michel Guillemin, pex, ICMA	2hC
Chimie analytique de l'environnement	Michel Guillemin, pex, ICMA	2eC
Analyse structurale organique	Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2eC
Chimie analytique	André Merbach, po, ICMA	2eC 1eEx
Méthodes de séparation	Bernard Klein, ie, LCDA	2hC
Mécanismes réactionnels I	Manfred Mutter, po, ICO	2hC
TP Analyse organique	Pierre Vogel, po, ICO Hugo Wyler, po, ICO	8hTP
TP Analyse minérale	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	8hTP
Projet de chimie analytique minérale ou	Jean Claude Bünzli, po, ICMA	16eTP
Projet de chimie analytique organique	Pierre Vogel, po, ICO	16eTP

CERTIFICAT DE CHIMIE ORGANIQUE

Enseignement propédeutique

Chimie générale I & II	Pierre Feschotte, po, ICMA	4hC 1eC 4TP
Analyse instrumentale	Pierre Feschotte, po, ICMA	1hC
Chimie générale III	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Claude Daul, pase, UNIFR	1hC 2eC
Chimie organique I	Manfred Mutter, po, ICO	2C 1eEx
Chimie organique II	Manfred Mutter, po, ICO	1hC
Informatique I & II	François Grize, po, IIS	1C 2eS 2hEx

Scolarité du certificat

Mécanismes réactionnels II	Manfred Mutter, po, ICO Manfred Schlosser, po, ICO	2hC 2eC
Analyse organique I	Pierre Vogel, po, ICO Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2hC 2hC
Photochimie	NN /ICO	1eC
Introduction à la stéréochimie	Vijaykumar Patil, past, ICO	2hC
Biomécanismes	Hugo Wyler, po, ICO	2hC
Chapitres choisis	Philippe Renaud MAS/ICO	2eC
Chimie analytique de l'environnement	Michel Guillemin, pex, ICMA	2eC
Chimie des denrées alimentaires	NN, pase, ICO	2hC
Travaux pratiques	Manfred Schlosser, po, ICO Pierre Vogel, po, ICO Hugo Wyler, po, ICO	16TP
Hétérocycles	Pierre Vogel, po, ICO	2eC
Glycochimie	Pierre Vogel, po, ICO	1eC
Analyse organique II	Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2hC
Analyse structurale organique	Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	2eC
Catalyse homogène	Pierre Vogel, po, ICO	2hC
Produits naturels	Hugo Wyler, po, ICO	2hC
Réactivité organométallique	Manfred Schlosser, po, ICO	2eC

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

CERTIFICAT DE CHIMIE PHYSIQUE

Enseignement propédeutique

Chimie générale I & II	Pierre Feschotte, po, ICMA	4hC 1eC 4TP
Analyse instrumentale	Pierre Feschotte, po, ICMA	1hC
Chimie générale III	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA Claude Daul, pase, UNIFR	1hC 2eC
Chimie organique I	Manfred Mutter, po, ICO	2C 1eEx
Chimie organique II	Manfred Mutter, po, ICO	1hC
Informatique I & II	François Grize, po, IIS	1C 2eS 2hEx

Scolarité du certificat

Thermodynamique I & II	Michael Grätzel, po, EPFL	2C 1Ex
Physique II	Libero Zuppiroli, po, EPFL	3hC 2hEx
Spectroscopie / Liaison chimique	Vacat / EPFL	5eC
Cinétique	Michael Grätzel, po, EPFL Vacat / EPFL	2hC 1hEx
Electrochimie	Henri Girault, pt, EPFL	2hC 1hEx
Radiochimie	Claude Friedli, cc, EPFL	2eC 1eEx
TP de chimie physique	Henri Girault, pt, EPFL	8hTP 12eTP
TP d' Electrochimie	Henri Girault, pt, EPFL	4eTP
TP d' Electrochimie	Henri Girault, pt, EPFL	4hTP

ENSEIGNEMENTS DE 3^E CYCLE

Chimie et spectroscopie des éléments f	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	1hC
Dynamique chimique	André Merbach, po, ICMA	1eC
Hydrates de carbone	Pierre Vogel, po, ICO	1hC
Biophysique et spectroscopie	Geoffrey Bodenhausen, pase, ICO	1hC
Structures des biopolymères	Manfred Mutter, po, ICO	2eC

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

Programme des cours

Biologie

LICENCE EN BIOLOGIE • DIPLÔME DE BIOLOGISTE

Semestres 1 et 2

Mathématiques générales I & II	Henri Joris, po, IMA	4C 2Ex
	Dominique Arlettaz, past, IMA	
Physique générale B I & II	François Rothen, po, IPE	4C 2Ex 3hTP 2eTP
Chimie générale I & II	Pierre Feschotte, po, ICMA	4hC 1eC 4TP
Chimie générale III	Jean-Claude Bünzli, po, ICMA	1hC 2eC
	Claude Daul, pase, UNIFR	
Chimie organique I	Manfred Mutter, po, ICO	3hC 1eEx
Zoologie comparée	Peter Vogel, po, IZEA	1hC 2eC 3hTP
Botanique générale	Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	2hC 2hTP
Botanique systématique	Nicole Galland, pase, IBSG	2hC 2hTP 3eTP
Microbiologie générale	Vacat /MED	2eC 3eTP
Biochimie I	Claude Bron, po, MED	4eC

Semestres 3 et 4

Mathématiques générales III & IV	ou	Dominique Arlettaz, past, IMA	2C 1Ex
Statistique mathématique	et	Pierre Vuagnat, pase, IMA	2hC 2hEx
Statistique appliquée		Jean-Jacques Pernet, ag, IBPV	2eC
Informatique I & II		François Grize, po, IIS	1C 2Ex
Chimie organique II		Manfred Mutter, po, ICO	1hC
Biologie végétale I		Edward Farmer, po, IBPV	2hC 2eTP
Biologie végétale II		Jean-Pierre Zryd, po, LPC	2eC 2eTP
Biologie animale I		Walter Wahli, po, IBA	2hC 2hTP
Biologie animale II		Peter Vogel, po, IZEA	3eC 3eTP
Génétique I		Walter Wahli, po, IBA	2hC 1hTP
Génétique II		Bernhardt Hirt, pex, ISREC	2eC 2eTP
		Jean-Pierre Zryd, po, LPC	
		Jacques Hausser, pase, IZEA	
Evolution	a)	Jacques Hausser, pase, IZEA	1hC
Ecologie générale		Vacat /	2hC
Biologie et écologie végétales		Pierre Hainard, po, IBSG	2hC
Microbiologie des eucaryotes		Heinz Cléménçon, po, IBSG	2hC
Biochimie II		François Widmer, po, IBPV	1hC 2eC 2hTP
Biochimie III		Jacques Mauël, po, MED	4eC

Semestres 5, 6, 7 et 8

Préparation de deux certificats (Faculté des sciences), au choix dans la liste suivante: Mathématiques générales* • Physique générale* • Chimie minérale* • Chimie organique* • Chimie analytique* • Chimie physique* • Botanique • Physiologie végétale • Zoologie. Un des certificats peut être remplacé par un certificat ou deux demi-certificats dépendant de la Faculté de médecine suivants: Biochimie (certificat entier)** • Microbiologie • Biochimie (demi-certificat)** • Physiologie • Pharmacologie

a) Coordinateur; **) Ces certificats s'excluent mutuellement

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

CERTIFICAT DE BOTANIQUE

Enseignement propédeutique

Botanique générale	Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	2hC 2hTP
Botanique systématique	Nicole Galland, pase, IBSG	3hC 2hTP 3eTP
Biologie végétale I	Edward Farmer, po, IBPV	2hC 2eTP
Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd, po, LPC	2eC 2eTP

Scolarité du certificat

Mycologie	Heinz Cléménçon, po, IBSG	3hC 4hTP
Phycologie	Heinz Cléménçon, po, IBSG	3eC 4eTP
Taxologie et nomenclature	Heinz Cléménçon, po, IBSG	1C
Méthodologie	Heinz Cléménçon, po, IBSG	1eC
Systématique des plantes vasculaires et géobotanique	Pierre Hainard, po, IBSG	4C 8hTP 4eTP

Séminaires

Pierre Hainard, po, IBSG	1S
Heinz Cléménçon, po, IBSG	
Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	
Nicole Galland, pase, IBSG	

Pédologie	Jean-Claude Védý, po, EPFL	3hC 2eC
Histologie	Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	1hC 3hTP
Travail personnel	Heinz Cléménçon, po, IBSG	8eTP

	Pierre Hainard, po, IBSG	
	Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	
	Nicole Galland, pase, IBSG	

Nutrition et vitamines liposolubles	Bernard Blanc, pase, IBPV	1C
-------------------------------------	---------------------------	----

Excursions botaniques	b) Pierre Hainard, po, IBSG	8eTP
-----------------------	-----------------------------	------

Stage phytoécologique	c) Pierre Hainard, po, IBSG	40eTP
-----------------------	-----------------------------	-------

Stage mycologique	d) Heinz Cléménçon, po, IBSG	40eTP
-------------------	------------------------------	-------

Journées de pédologie	e) Jean-Claude Védý, po, EPFL	16eTP
-----------------------	-------------------------------	-------

Options de spécialisation a)

Géobotanique spéciale	* Pierre Hainard, po, IBSG	4TP
-----------------------	----------------------------	-----

Bryologie	* Heinz Cléménçon, po, IBSG	4eTP
-----------	-----------------------------	------

Hyménocètes	* Heinz Cléménçon, po, IBSG	4TP
-------------	-----------------------------	-----

Lichenologie	* Heinz Cléménçon, po, IBSG	4hTP
--------------	-----------------------------	------

Histologie, Anatomie	* Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	4eTP
----------------------	--------------------------------	------

*a) au semestre d'hiver l'étudiant choisit au minimum 8 h TP dans la liste *, au semestre d'été l'étudiant choisit au minimum 4 h TP dans la liste *; b) 1 jour par semaine; c) 1 semaine, hors semestre; d) 1 semaine en automne, hors semestre; e) 2 jours en fin de semestre*

CERTIFICAT DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE

Enseignement propédeutique Semestres 1 et 2

Botanique systématique	Nicole Galland, pase, IBPV	3hC 2hTP 3eTP
------------------------	----------------------------	---------------

Botanique générale	Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	2hC 2hTP
--------------------	------------------------------	----------

Semestres 3 et 4

Biologie végétale I	Edward Farmer, po, IBPV	2hC 2eTP
---------------------	-------------------------	----------

Biologie végétale II	Jean-Pierre Zryd, po, IBPV	2eC 2eTP
----------------------	----------------------------	----------

Biochimie II	François Widmer, po, IBPV	1hC 2eC 2hTP
--------------	---------------------------	--------------

Scolarité du certificat Partie I

Physiologie végétale I	Edward Farmer, po, IBPV	2hC
------------------------	-------------------------	-----

Physiologie végétale II	François Widmer, po, IBPV	2hC
-------------------------	---------------------------	-----

Physiologie végétale III	Jean-Pierre Zryd, po, LPC	2hC
--------------------------	---------------------------	-----

TP de physiologie végétale	Edward Farmer, po, IBPV	20TP
----------------------------	-------------------------	------

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

	François Widmer, po, IBPV Jean-Pierre Zryd, po, LPC	
Séminaires de physiologie végétale	<i>Coordinateur à désigner</i>	2S
Cytophysiologie végétale	Rose-Marie Hofer, pase, IBPV	1hC 4hTP
Nutrition et vitamines liposolubles	Bernard Blanc, pase, IBPV	1C

Partie II Groupe A

Physiopathologie végétale	Gérald Collet, pase, IBPV	2C
---------------------------	---------------------------	----

Partie II Groupe B

Compléments I de physiologie végétale	Pierre-André Siegenthaler, pase, IBPV	1C
Compléments II de physiologie végétale	Bernard Blanc, pase, IBPV	1C
Analyse ultrastructurale I	Jacques Dubochet, po, LAU	1C

CERTIFICAT DE ZOOLOGIE

Enseignement propédeutique

Zoologie comparée	Peter Vogel, po, IZEA	1C 4hTP
Biologie animale I	Walter Wahli, po, IBA	4hC 4hTP
Biologie animale II	Peter Vogel, po, IZEA	3eC 3eTP

Scolarité du certificat Tronc commun

Zoologie expérimentale	Walter Wahli, po, IBA Béatrice Desvergne, past, IBA	2hC 1eC 1hS 12hTP 1eTP
Compléments de zoologie expér I & II	Riccardo Wittek, pase, IBA	2C
Zoologie comparée et écologie animale	Peter Vogel, po, IZEA	2hC 1eC 1S 6hTP
Compléments de zoologie et écologie animale	Jacques Hausser, pase, IZEA	2eC
Entomologie et zoogéographie écologique	Daniel Cherix / IZEA	1hC 4hTP
Ecologie animale appliquée	Willy Geiger, po, IZEA	1hC
Analyse ultrastructurale I	Jacques Dubochet, po, LAU	1C
Nutrition et vitamines liposolubles	Bernard Blanc, pase, IBPV	1C

Option biologie animale

Zoologie expérimentale	Walter Wahli, po, IBA Béatrice Desvergne, past, IBA	2oeTP
Analyse ultrastructurale I	Jacques Dubochet, po, LAU	3eTP
Analyse ultrastructurale II	Jacques Dubochet, po, LAU	2C

Option zoologie et écologie animale

Zoologie comparée et Ecologie animale	Peter Vogel, po, IZEA	16eTP
Compléments de Zoologie et Ecologie animale	Jacques Hausser, pase, IZEA	1hC 2hEx
Entomologie et Zoogéographie écologique	Pierre Goeldlin, pase, IZEA	1eC 4eTP
Stage de biologie marine	Jacques Hausser, pase, IZEA	1eC 3TP

3 semaines au début du semestre d'été

CERTIFICAT DE BIOCHIMIE

Enseignement propédeutique

Biochimie I (statique)	Claude Bron, po, MED	1hC 3eC
Biochimie II	François Widmer, po, IBPV	1hC 2eC 2hTP
Biochimie III	Jacques Mauël, po, MED	4eC

Scolarité du certificat

Compléments de biochimie générale	Jürg Tschopp, po, MED	2hC 1eC
Biochimie des protéines et enzymes	Gianpietro Corradin, ag, MED	1C 2eTP
Biochimie des acides nucléiques	Bernhard Hirt, pex, ISREC	1C
Chapitres choisis de biochimie	a) Jürg Tschopp, po, MED	1C

**Programme
des cours**

Biologie

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)

Méthodes de physique en biochimie	Bernhard Hirt, pex, ISREC	1C
Biochimie spéciale	Jürg Tschopp, po, MED	1S
Biochimie générale	Jürg Tschopp, po, MED	2hTP
Immunochimie	Gianpietro Corradin, ag, MED	3eTP
Travail personnel	a) Jürg Tschopp, po, MED	1.5hEx 20eEx
<i>a) Coordinateur</i>		

DEMI-CERTIFICAT DE BIOCHIMIE

Enseignement propédeutique

Biochimie I	Claude Bron, po, MED	1hC 3eC
Biochimie II	François Widmer, po, IBPV	1hC 2eC 2hTP
Biochimie III	Jacques Mauël, po, MED	4eC

Scolarité du certificat

Compléments de biochimie générale	Jürg Tschopp, po, MED	1C
Biochimie des protéines et enzymes	Gianpietro Corradin, ag, MED	1C 2TP
Biochimie des acides nucléiques	Bernhard Hirt, pex, ISREC	1C 3hTP
Biochimie spéciale	Jürg Tschopp, po, MED	1S
Biochimie générale	Jürg Tschopp, po, MED	2hTP
Immunochimie	Gianpietro Corradin, ag, MED	3eTP

DEMI-CERTIFICAT DE MICROBIOLOGIE

Microbiologie générale et physiologie microbienne	a) Dimitri Karamata, po, MED	4hC 10hTP
Génétique microbienne et virale	b) Dimitri Karamata, po, MED	4C 10TP
<i>a) 1er trimestre hiver; b) 2e trimestre hiver</i>		

DEMI-CERTIFICAT DE PHYSIOLOGIE

Physiologie générale et physiologie spéciale	Eric Jéquier, po, MED	8hC 4eC
	Pierre Magistretti, po, MED	
	Pavel Kucera, po, MED	4hTP
	François de Ribaupierre, po, MED	
Physiologie générale	François de Ribaupierre, po, MED	
	Paul Honegger, pase, MED	2hS
	Yves de Ribaupierre, ag, MED	
Travaux pratiques à choix	<i>Coordinateur à désigner</i>	4eTP

DEMI-CERTIFICAT DE PHARMACOLOGIE

Pharmacologie générale, toxicologie	Bernard Rossier, po, MED	3hC
	Jacques Diezi, po, MED	
	Susanna Cotecchia, po, MED	
Pharmacologie & toxicologie systématiques	Bernard Rossier, po, MED	3eC
	Jacques Diezi, po, MED	1C
	Susanna Cotecchia, po, MED	8hTP
Phytopharmacologie & phytotoxicologie	Jacques Diezi, po, MED	1C
	Laurent Rivier, ag, MED	
Cours complémentaires	a) Jean-Daniel Horisberger, past, MED	
Cours à option	Kathy Geering, pase, MED	1C
	Laurent Schild, ag, MED	
Travaux pratiques	Kathy Geering, pase, MED	8hTP
Travail personnel	Jacques Diezi, po, MED	3hTP 9eTP
	Bernard Thorens, past, MED	
Séminaires obligatoires	Kathy Geering, pase, MED	2eS
<i>a) Coordinateur</i>		

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE EN SCIENCES DE LA TERRE • DIPLÔME DE GÉOLOGUE

Semestres 1 et 2

Mathématiques générales I & II	Henri Joris, po, IMA	4C 2Ex
	Dominique Arlettaz, past, IMA	
Physique générale B I & II	François Rothen, po, IPE	4C 2Ex 4hTP 2eTP
Chimie générale	Raymond Roulet, po, ICMA	4hC
	Pierre Feschotte, po, ICMA	4hTP 8eTP
Chimie minérale générale	Carlo Floriani, po, ICMA	2eC
Chimie analytique générale	Carlo Floriani, po, ICMA	2hC
Compléments de chimie analytique	Pierre Feschotte, po, ICMA	1hC
Géologie et pétrologie I & II	Gérard Stampfli, po, IGP	3C 4hTP
	Jean Hernandez, po, IMP	
	Gérard Stampfli, po, IGP	40eTP
Optique cristalline	Jean Hernandez, po, IMP	4eTP
Camp de levé géologique	Arthur Escher, po, IGP	80eTP
	Henri Masson, po, IGP	
	Gérard Stampfli, po, IGP	
Informatique I & II	François Grize, po, IIS	1C 2Ex

Semestres 3 et 4

Histoire de la Terre	Henri Masson, po, IGP	2hC
Géologie régionale	Arthur Escher, po, IGP	2hC
Paléontologie	Jean Guex, pex, IGP	2hC 4hTP
Sédimentologie	Peter Baumgartner, pex, IGP	2hC 2hTP
Géologie	Arthur Escher, po, IGP	4hTP
Minéralogie spéciale	Albrecht Steck, po, IMP	2hC
	Johannes Hunziker, po, IMP	6hTP
Pétrographie générale	Jean Hernandez, po, IMP	2hC 6eTP
Géochimie générale	Johannes Hunziker, po, IMP	2hC
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner, po, UNIGE	2hC
Séminaire	Henri Masson, po, IGP, coord.	1hC
Terrain, 9 semaines	Henri Masson, po, IGP, coord	40eTP

Semestres 5 et 6

Orogenèse	Arthur Escher, po, IGP	1hC
Géologie appliquée	François Zwahlen, po, UNINE	1hC
Stratigraphie	Jean Guex, pex, IGP	2hC
Sédimentologie	Peter Baumgartner, pex, IGP	2hC 2hTP
Tectonique	Henri Masson, po, IGP	2hC 4hTP
Métamorphisme	Albrecht Steck, po, IMP	2hC 8hTP
Thermodynamique minéralogique I	Hansruedi Pfeifer, pase, CA	1hC
Géophysique d'exploration I	Raymond Olivier, po, IG	3hC 4hTP
	Dominique Chapellier, po, IG	
Introduction à l'étude des gîtes minéraux	Christian Bauchau, ag, IMP	2hC
Géostatistique	Michel Maignan, pase, IGP	2hC
Informatique III & IV	François Grize, po, IIS	2hC 2hEx
Séminaire	Henri Masson, po, IGP, coord	1hS
Terrain, 9 semaines	Henri Masson, po, IGP, coord	40eTP

a) Responsable de l'enseignement combiné de terrain

Semestres 7 et 8

Tronc commun

Géologie appliquée	François Zwahlen, po, UNINE	1hC
Tectonique	Henri Masson, po, IGP	2hC 4hTP
Minéralogie analytique	Albrecht Steck, po, IMP	4hTP

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE EN SCIENCES DE LA TERRE • DIPLÔME DE GÉOLOGUE (SUITE)

Géochimie isotopique	Johannes Hunziker, po, IMP	2hC 1hEx
Géophysique spéciale I	Raymond Olivier, po, IG	1hC
Séminaire	Henri Masson, po, IGP, coord	1hC
Informatique III & IV	François Grize, po, IIS	2hC 2hEx
Terrain, 9 semaines	Henri Masson, po, IGP, coord.	40eTP
Option A		
Gîtes minéraux, chapitres choisis	Christian Bauchau, ag, IMP	1hC
Prospection minière	Christian Bauchau, ag, IMP	6hTP
Thermodynamique minéralogique II	Hansruedi Pfeifer, pase, CA	1hC
Géophysique d'exploration II A	C. Meyer de Stadelhofen, po, IG	3hC 4hTP
Géophysique spéciale II	Raymond Olivier, po, IG	2hC
Pétrologie magmatique	Jean Hernandez, po, IMP	1hC
Option B		
Tectonique	Henri Masson, po, IGP	2hEx
Sismostratigraphie	Gérard Stampfli, po, IGP	2hEx
Micropaléontologie	Michèle Caron, pt, UNIFR	1hC 3hTP
Géologie des Alpes	Arthur Escher, po, IGP Henri Masson, po, IGP Johannes Hunziker, po, IMP Albrecht Steck, po, IMP Gérard Stampfli, po, IGP	2hC
Géotechnique	Jean-Marie Despond, cc, EPFL	1hC
Géophysique d'exploration II B	Dominique Chapellier, pase, IG André Lamer, ie, IFP	3hC 4hTP
Géophysique spéciale II	Raymond Olivier, po, IG	2hC
Option C		
Tectonique	Henri Masson, po, IGP	2hEx
Sismostratigraphie	Gérard Stampfli, po, IGP	2hEx
Micropaléontologie	Michèle Caron, pt, UNIFR	1hC 3hT
Géologie des Alpes	Arthur Escher, po, IGP Henri Masson, po, IGP Johannes Hunziker, po, IMP Albrecht Steck, po, IMP Gérard Stampfli, po, IGP	2hC
Géotechnique	Jean-Marie Despond, cc, EPFL	1hC
Gîtes minéraux, chapitres choisis	Christian Bauchau, ag, IMP	1hC
Prospection minière	Christian Bauchau, ag, IMP	6hTP
Thermodynamique minéralogique II	Hansruedi Pfeifer, pase, CA	1hC
Pétrologie magmatique	Jean Hernandez, po, IMP	1hC

Année mobile

LICENCE EN SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE

SCIENCES DE LA TERRE

1. Géologie générale

Géologie et pétrologie I	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3hC 4hEx
Histoire de la Terre	Henri Masson, po, IGP	2hC
Physique du Globe	Jean-Jacques Wagner, po, UNIGE	2hC
Géologie régionale	Arthur Escher, po, IGP	2hC 4hEx
Paléontologie	Jean Guex, pase, IGP	2hC 4hEx

Abréviations utilisées, voir liste p. 169

**Programme
des cours**

**es de la Terre,
année mobile**

LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE (SUITE)

Travaux de terrain ou en laboratoire	Arthur Escher, po, IGP Johannes Hunziker, po, IMP Jean Guex, pase, IGP	40eTP
2. Biosphère		
Géologie et pétrologie I	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3hC4hEx
Histoire de la Terre	Henri Masson, po, IGP	2hC
Paléontologie	Jean Guex, pase, IGP	2hC4hEx
Micropaléontologie	Michèle Caron, pt, UNIFR	1hC3hEx
Sédimentologie	Peter Baumgartner, pex, IGP	2hC2hEx
Stratigraphie	Jean Guex, pase, IGP	2hC
Travaux de terrain ou en laboratoire	Arthur Escher, po, IGP Peter Baumgartner, pex, IGP Jean Guex, pase, IGP	40eTP
3. Géochimie et minéralogie		
Géologie et pétrologie I	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3hC4hEx
Géochimie générale	Johannes Hunziker, po, IGP	2hC
Géochimie isotopique	Johannes Hunziker, po, IGP	2hC 1hEx
Thermodynamique minéralogique I & II	Hansruedi Pfeifer, pase, IMP	2hC
Minéralogie analytique	Albrecht Steck, po, IMP	4hEx
Minéralogie spéciale	Albrecht Steck, po, IMP Johannes Hunziker, po, IGP	2hC 6hEx
Introduction à l'étude des gîtes minéraux	Christian Bauchau, ag, IMP	2hC
Travaux de terrain ou en laboratoire	Jean Hernandez, po, IMP Johannes Hunziker, po, IMP Albrecht Steck, po, IMP	40eTP
4. Géophysique		
Géologie et pétrologie I	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3hC 4hEx
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner, po, UNIGE	2hC
Géophysique d'exploration I	Raymond Olivier, po, IG Dominique Chapellier, pase, IG	3hC 4hEx
Géophysique d'exploration II A	ou C. Meyer de Stadelhofen, po, IG	3hC 4hEx
Géophysique d'exploration II B	Dominique Chapellier, pase, IG André Lamerie, IFP	3hC 4hEx
Travaux de terrain ou en laboratoire	Raymond Olivier, po, IG Dominique Chapellier, pase, IG Camille Meyer de Stadelhofen, po, IG	40eTP
5. Environnement		
Géologie et pétrologie I	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3hC 4hEx
Sédimentologie	Peter Baumgartner, pex, IGP	2hC 2hEx
Géophysique exploration II	C. Meyer de Stadelhofen, po, IG	3hC 4hEx
Hydrogéologie	François Zwahlen, po, UNINE	1hC
Géologie du quaternaire	Vacat	2hC
Géologie de l'environnement	Vacat	1hC 1hEx
Thermodynamique minéralogique II	Hansruedi Pfeifer, pase, IMP	1hC
Travaux de terrain ou de laboratoire	C. Meyer de Stadelhofen, po, IG Baumgartner	40eTP
6. géologie régionale		
Géologie et pétrologie I	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3hC 4hTP

**Programme
des cours**

**Sciences de la Terre,
année mobile**

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ES SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE (SUITE)

Géologie régionale	Arthur Escher, po, IGP	2hC 4hTP
Tectonique	Henri Masson, po, IGP	2hC
Géologie des Alpes	Arthur Escher, po, IGP Henri Masson, po, IGP Albrecht Steck, po, IMP	2hC
Géologie du Quaternaire	Vacat	2hC
Travaux de terrain ou de laboratoire	Arthur Escher, po, IGP Henri Masson, po, IGP Albrecht Steck, po, IMP	40eTP

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

CERTIFICAT DES SCIENCES DE LA TERRE

Enseignement propédeutique

Géologie et pétrologie I & II	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3C 4hTP
Optique cristalline	Jean Hernandez, po, IMP	3eC 4eTP

Scolarité du certificat

Cartographie géologique	a)	40hTP
Paléontologie	Jean Guex, pex, IGP	2hC 4hTP
Histoire de la Terre	Henri Masson, po, IGP	2hC
Pétrographie générale	Jean Hernandez, po, IMP	2hC 6hTP
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner, po, UNIGE	2hC 4hTP
Géologie régionale	Arthur Escher, po, IGP	2hC 4hTP
Sédimentologie	Peter Baumgartner, pex, IGP	2hC 2hTP
Séminaire	b)	1eC 1hS
Travaux de terrain	b)	40eTP

a) 2 semaines au début des vacances d'été avant l'année du certificat, coordinateur à désigner; b) 3 semaines au semestre d'été, coordinateur à désigner. Remarque: ce certificat permet la préparation d'une thèse de doctorat au moyen de compléments d'études à fixer en fonction du sujet de la thèse, empruntés au programme des géologues et pouvant être acquis pendant la préparation de la thèse.

CERTIFICAT DE GÉOLOGIE ET DE PALÉONTOLOGIE

Enseignement propédeutique

Géologie et pétrologie I & II	Gérard Stampfli, po, IGP Jean Hernandez, po, IMP	3C 4hTP
-------------------------------	---	---------

Scolarité du certificat

Cartographie géologique	Coordinateur à désigner	40hTP
1^{re} année		
Paléontologie	Jean Guex, pex, IGP	2hC 4hTP
Histoire de la Terre	Henri Masson, po, IGP	2hC
Géologie régionale	Arthur Escher, po, IGP	2hC 4hTP
Sédimentologie	Peter Baumgartner, pex, IGP	2hC 2hTP
Séminaire	Coordinateur à désigner	1hS
Travaux personnels		8eTP
2^e année		
Micropaléontologie	Michèle Caron, UNIFR	1hC 3hTP
Sédimentologie	Peter Baumgartner, pex, IGP	2hC 2hTP

**Programme
des cours**

Sciences de la Terre

Abréviations utilisées, voir liste p. 169

CERTIFICATS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (SUITE)			
Géologie appliquée	François Zwahlen, po, UNINE		1hC
Stratigraphie	Jean Guex, pex, IGP		2hC
Séminaire			1hS
Tectonique	Henri Masson, po, IGP		8hTP
CERTIFICAT DE GÉOPHYSIQUE			
1^{re} année			
Physique du globe	Jean-Jacques Wagner, po, UNIGE		2hC
Géophysique d'exploration I	Raymond Olivier, po, IG		3hC 4hTP
	Dominique Chapellier, pase, IG		
2^e année			
Géophysique d'exploration II A	ou	C. Meyer de Stadelhofen, po, IG	3hC 4hTP
Géophysique d'exploration II B		Dominique Chapellier, pase, IG	3hC 4hTP
		André Lamer, ie, IFP	
CERTIFICAT DE MINÉRALOGIE ET PÉTROGRAPHIE			
Enseignement propédeutique			
Géologie et pétrologie I & II	Gérard Stampfli, po, IGP		3C 4hTP
	Jean Hernandez, po, IMP		
Optique cristalline	Jean Hernandez, po, IMP		3eC 4eTP
Scolarité du certificat			
1^{re} année			
Minéralogie spéciale	Albrecht Steck, po, IMP		2hC 6hTP
	Johannes Hunziker, po, IMP		
Pétrographie générale	Jean Hernandez, po, IMP		2hC 6hTP
Géochimie générale	Johannes Hunziker, po, IMP		2hC
2^e année			
Thermodynamique minéralogique I	ou	Hansruedi Pfeifer, pase, CA	1hC
Pétrologie magmatique	Jean Hernandez, po, IMP		1hC
Métamorphisme	Albrecht Steck, po, IMP		2hC 8hTP
Introduction à l'étude des gîtes minéraux	Christian Bauchau, ag, IMP		1hC 1hS
CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION EN GÉOPHYSIQUE APPLIQUÉE À LA RECHERCHE HYDROGÉOLOGIQUE			
Introduction à la géophysique d'exploration	C. Meyer de Stadelhofen, po, IG		3hC 4hTP
Géophysique d'exploration pour hydrogéologues	Dominique Chapellier, pase, IG		3hC 4hTP
Géophysique spéciale	Raymond Olivier, po, IG		3hC 4hTP
Travaux dirigés, séminaires	Camille Meyer de Stadelhofen, po, IG		8hS
	Dominique Chapellier, pase, IG		
	Raymond Olivier, po, IG		
Travaux de terrain	Camille Meyer de Stadelhofen, po, IG		40eTP
	Dominique Chapellier, pase, IG		
	Raymond Olivier, po, IG		

Programme des cours

Sciences pharmaceutiques, année mobile

Attention! Ne sont mentionnés ici que les cours de pharmacie offerts dans le cadre de l'année mobile aux étudiants de la Faculté des sciences. Le programme complet de l'Ecole de pharmacie est donné dans le chapitre qui lui est consacré.

Abréviations utilisées: voir liste p. 169

LICENCE ÈS SCIENCES AVEC MENTION DOUBLE

Semestres 7 et 8

Pharmacobiologie

Techniques analytiques	*	Ulrich Kesselring, po, IAP	1hC 2eC 6hTP
Toxicologie moléculaire des xénobiotiques	*	Bernard Testa, po, ICT	2hC
Relations structure-activité	*	Bernard Testa, po, ICT	1hC
Phytochimie pharmaceutique	*	Kurt Hostettmann, po, IPP	2C 6hTP
Biopharmacie et pharmacocinétique	*	Jean-Claude Etter, po, IPGB	2C 6hTP
Toxines naturelles		Kurt Hostettmann, po, IPP Bernard Testa, po, ICT Urs Rüegg, po, ICT	2hC
Travaux de laboratoire			20eTP
<i>Une possibilité à choix dans l'une des branches marquées d'un*</i>			

Pour toutes les sections

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS

Ecologie théorique et modélisation des écosystèmes	M. Roger Arditi	2e
Gestion de risques industriels	M. Daniel Bauer	2e
L'hybridation lymphocytaire: principe et potentiel d'application en biol. clinique	M. Stephan Carrel	1he
Contrôle des denrées alimentaires	M. Alain Etournaud	1h
Structure et fonction des biomembranes et métabolisme cellulaire, analysé par les techniques de résonance magnétique électronique (ESR) et nucléaire (NMR)	M. Nestor-Clovis Fournier	2e
Approche scientifiques de certaines thérapies dites naturelles	M. Matthias Hamburger	2e
Ultrastructure du chromosome métaphasique et évolution de la formule chromosomique chez les vertébrés	Mme Martine Jotterand-Bellomo	2e
Méthodes de séparation	M. Bernard Klein	1h
Aspects expérim. des sciences alimentaires	M. Jürg Loeliger	1h
Problèmes de biologie cellulaire chez les cellules normales et tumorales	M. Gabriele-Angelo Losa	1he
Chapitres choisis de pharmacologie	M. Jean-Claude Maire	1he
Récepteurs et messages secondaires chez les plantes	Mme Hilary Martin	2h (2 ^e trim.)
Mécanismes moléculaires et régulation de la réplication de l'ADN eucaryote	M. Nicolas Mermod	1h
Séminaires de conseil pharmaceutique	M. Marcel Mesnil	5 x 2 heures h
Applications industrielles de la chimie de coordination	M. Hubert Mimoun	1h
Cytotaxonomie et phytogéographie	M. Gino Müller	1he
Dosage de médicaments dans les liquides biologiques	M. Alain Munafò	1h
La pharmacie hospitalière	M. André Pannatier	1e
Importance biologique de l'oxygène	M. Eric Raddatz	2e
Quelques méthodes phytochimiques modernes et leurs applications	M. Laurent Rivier	1he (1 sem. sur 2)
Minéralogie des argiles	M. Philippe Thélin	1h

Programme des cours

COURS DE SERVICE

Anglais scientifique	Mme Romy Berger, ma	2he
Roches et minéraux	M. Michel Marthlaer, ma	2he

Abréviations utilisées

pa	=	professeur ordinaire
pe	=	professeur extraordinaire
pi	=	professeur invité
pd	=	privat-décent
ag	=	agrégé
ma	=	maître-assistant
p	=	professeur
pex	=	professeur titulaire
pase	=	professeur associé
past	=	professeur assistant
cc	=	chargé de cours
ie	=	intervenant extérieur
nn	=	non nommé

C	=	cours
S	=	séminaire
Ex	=	exercices
TP	=	travaux pratiques
h	=	hiver
e	=	été

BIOL	=	Biologie
CAM	=	Centre d'analyses minérales
EPFL	=	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
HEC	=	Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne
IA	=	Institut d'astronomie
IAP	=	Institut d'analyse pharmaceutique
IBA	=	Institut de biologie animale
IBPV	=	Institut de biologie et de physiologie végétales
IBSG	=	Institut de botanique systématique et de géobotanique
IC	=	Institut de cristallographie
ICMA	=	Institut de chimie minérale et analytique
ICO	=	Institut de chimie organique
ICT	=	Institut de chimie thérapeutique
IFP	=	Institut français du pétrole
IG	=	Institut de géophysique
IGP	=	Institut de géologie et de paléontologie
IIS	=	Institut d'informatique sciences
IMA	=	Institut de mathématiques
IMP	=	Institut de minéralogie et de paléontologie
IPE	=	Institut de physique expérimentale
IPN	=	Institut de physique nucléaire
IPP	=	Institut de phytochimie et de pharmacognosie
IPT	=	Institut de physique théorique
ISREC	=	Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer
IZEA	=	Institut de zoologie et d'écologie animale
LAU	=	Laboratoire d'analyse ultrastructurale
LCDA	=	Laboratoire de contrôle des denrées alimentaires
LET	=	Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
LPC	=	Laboratoire de phytogénétique cellulaire
MED	=	Faculté de médecine de l'Université de Lausanne
NESTL	=	Nestlé, NESTEC
UNIFR	=	Université de Fribourg
UNIGE	=	Université de Genève
UNINE	=	Université de Neuchâtel

Adresses utiles

Décanat

Attention!
 Dès le 5.4.1994:
 nouveaux nos de
 téléphone et de fax.
 Ces numéros sont
 indiqués en italique.

Secrétariats des sections et instituts

RESPONSABLES **ADRESSE** **TEL.** **FAX**

Professeur Claude Joseph, doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 27 692 35 01	692 24 98 692 35 05
Professeur Peter Vogel, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 24 692 35 03	692 24 98 692 35 05
Professeur Henri Joris, vice-doyen	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 43 692 35 53	692 24 98 692 35 05
M. Jean-Pierre Girardin, adjoint de Faculté	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 26 692 35 02	692 24 98 692 35 05
Secrétariat du doyen Mme H. Tissot	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 25 692 35 00	692 24 98 692 35 05
Secrétariat des commissions Mme Ch. Rosselli	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 28 692 35 10	692 24 98 692 35 05
Secrétariat des affaires d'étudiants Mme M.-P. de Dardel	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 24 692 35 03	692 24 98 692 35 05
Secrétariat des doctorants Mme M. Donadeo	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 33 692 35 06	692 24 98 692 35 05
Horaire des cours, caisse, économat M. W. Rey	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 24 692 35 03	692 24 98 692 35 05

Mathématiques IMA Mme S. Assal	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 53 692 35 50	692 20 50 692 35 85
Mathématiques IIS Mme E. Fournier	Collège propédeutique 1015 Lausanne	692 20 20 692 35 80	692 20 50 692 35 85
Physique IA Mme B. Wilhelm	Observatoire de Sauverny**	755 26 11	755 39 83
Physique IC Mme R. Papaux	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 23 59 692 37 70	692 23 07 692 36 05
Physique IPE Mme F. Pretzsch	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 23 24 692 36 70	692 23 07 692 36 05
Physique IPN Mme B. Rothen	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 23 65 692 37 00	692 23 07 692 36 05
Physique IPT Mme J. Vuille	Bâtiment de Physique 1015 Lausanne	692 22 60 692 37 60	692 23 07 692 36 05
Chimie ICMA Mme L. Salomon	Place du Château 3 1005 Lausanne	316 38 00	316 38 01
Chimie ICO Mme U. Kaenzig	Rue de la Barre 2 1005 Lausanne	316 37 02	316 37 01
Biologie Section Mme H. Zekrya	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 20 53 692 35 50	692 25 40 692 41 05
Biologie IBA Mme J. Sirdey	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 24 81 692 41 10	692 25 40 692 41 05
Biologie IBPV-LPC Mme E. Calmes	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 24 17 692 41 90	692 24 20 692 41 95
Biologie IBSG Mme F. Jaquier	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 25 13 692 42 60	692 25 97 692 42 65
Biologie IZEA Mme F. Pham	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 24 63 692 41 60	692 25 40 692 41 05
Biologie LAU	Bâtiment de Biologie 1015 Lausanne	692 25 37 692 42 80	692 25 40 692 41 05
Sciences de la Terre IGP-IMP Mme A.-M. Magnenat	BFSH2 1015 Lausanne	692 48 70 692 43 00	692 48 99 692 43 05
Sciences de la Terre IG Mme L. Gilliéron	BFSH2 1015 Lausanne	692 48 84 692 44 00	692 48 99 692 43 05

Tous les indicatifs régionaux: 021, sauf **: 022

UNIVERSITE
DE
LAUSANNE



ÉCOLE DE PHARMACIE

Définition et finalité des études de pharmacie

Rattachée à la Faculté des sciences, l'École de pharmacie forme les futurs pharmaciens selon l'Ordonnance fédérale sur les examens de pharmacien du 16 avril 1980.

Les études de pharmacie sont divisées en trois phases:

- le 1^{er} cycle, ponctué par deux examens propédeutiques, permet à l'étudiant d'acquérir les connaissances de base dans les domaines des sciences naturelles (botanique, biologie, chimie) et des sciences médicales de base (biochimie, microbiologie, anatomie et physiologie humaines);
- le stage obligatoire d'une année, effectué en officine et/ou dans un hôpital, permet à l'étudiant de se familiariser avec la pratique courante du pharmacien,
- le 2^e cycle est dévolu aux sciences pharmaceutiques: chimie thérapeutique, analyse pharmaceutique, pharmacognosie et phytochimie, pharmacie galénique et biopharmacie, pharmacologie.

La mission de l'École de pharmacie peut être divisée en trois volets:

- l'enseignement du 2^e cycle, la formation continue pour les diplômés, ainsi que d'autres cours débouchant sur des certificats postgrades dans divers domaines touchant à la pharmacie;
- la recherche, indissociable de l'enseignement. Quatre instituts forment de nombreux doctorants dont les travaux sont subventionnés par l'UNIL, le Fonds national et d'autres sources publiques ou privées;
- le service à la collectivité: des organismes privés ou publics sollicitent souvent conseils, analyses ou expertises des enseignants et des chercheurs de l'École de pharmacie.

Grades décernés

Diplôme fédéral de pharmacien
Diplôme universitaire de pharmacien
Doctorat ès sciences pharmaceutiques
Doctorat ès sciences

Quel plan d'études?

1^{er} cycle

Ce plan d'étude, comme les examens qui le sanctionnent, est valable à la fois pour le **diplôme fédéral de pharmacien** et pour le **diplôme universitaire de pharmacien**. Le premier titre est accessible aux étudiants de nationalité suisse porteurs d'une maturité fédérale. Le second titre est accessible aux étudiants étrangers, mais ne leur donne pas le droit de prendre la responsabilité d'une officine en Suisse.

1^{RE} ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Mathématiques	Mathématiques
Physique	Physique
Biologie végétale et animale (y c. génétique)	Biologie végétale et animale
Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)	Botanique générale pour pharmaciens (éventuellement incluse dans d'autres cours)
Taxonomie des plantes pharmaceutiques	Taxonomie des plantes pharmaceutiques (avec excursions)
Chimie générale et analytique	Chimie analytique
Chimie organique	

Examen de sciences naturelles

2^È ANNÉE (2 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie organique	Chimie organique
Biochimie (avec démonstrations)	
Bases de l'analyse biologique médicale	Analyse biologique médicale
Microbiologie générale et médicale	Microbiologie générale et médicale
Anatomie	
Physiologie	
Introduction à la pharmacie pratique (avec démonstrations)	
Statistiques, avec exercices	

Examen des branches pharmaceutiques de base

3^È ANNÉE: STAGE PROFESSIONNEL DE 2 SEMESTRES

Examen d'assistant pharmacien

2^e cycle

4^È ET 5^È ANNÉES (4 SEMESTRES)

COURS	TRAVAUX PRATIQUES
Chimie pharmaceutique minérale et analytique	Chimie pharmaceutique (analyse de médicaments simples et composés, synthèse)
Chimie pharmaceutique organique	
Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique	Pharmacognosie et phytochimie pharmaceutique
Physique pharmaceutique (évent. inclus dans un autre cours)	Physique pharmaceutique (évent. incluse dans un autre cours)
Pharmacie galénique et biopharmacie	Pharmacie galénique et biopharmacie
Pharmacologie et toxicologie (avec démonstrations ou exercices pratiques)	
Pharmacologie clinique	
Médecine sociale et préventive	
Nutrition et diététique	
Gestion d'entreprise	

Examen professionnel

Doctorat

Toute personne détentrice d'un diplôme universitaire, fédéral ou étranger, de pharmacien peut entreprendre une thèse de doctorat ès sciences pharmaceutiques. La durée d'une thèse est de 4 ans environ. L'École de pharmacie étant de plein droit une section de la Faculté des sciences, les pharmaciens diplômés désirant préparer une thèse dans une autre branche peuvent se présenter au doctorat ès sciences. Réciproquement, les diplômés ès sciences peuvent envisager une thèse de doctorat ès sciences à l'École de pharmacie.

Perspectives professionnelles

5 secteurs principaux

- Officines
- Hôpitaux
- Industries pharmaceutique et chimique
- Enseignement et recherche
- Administrations

Une situation plutôt favorable

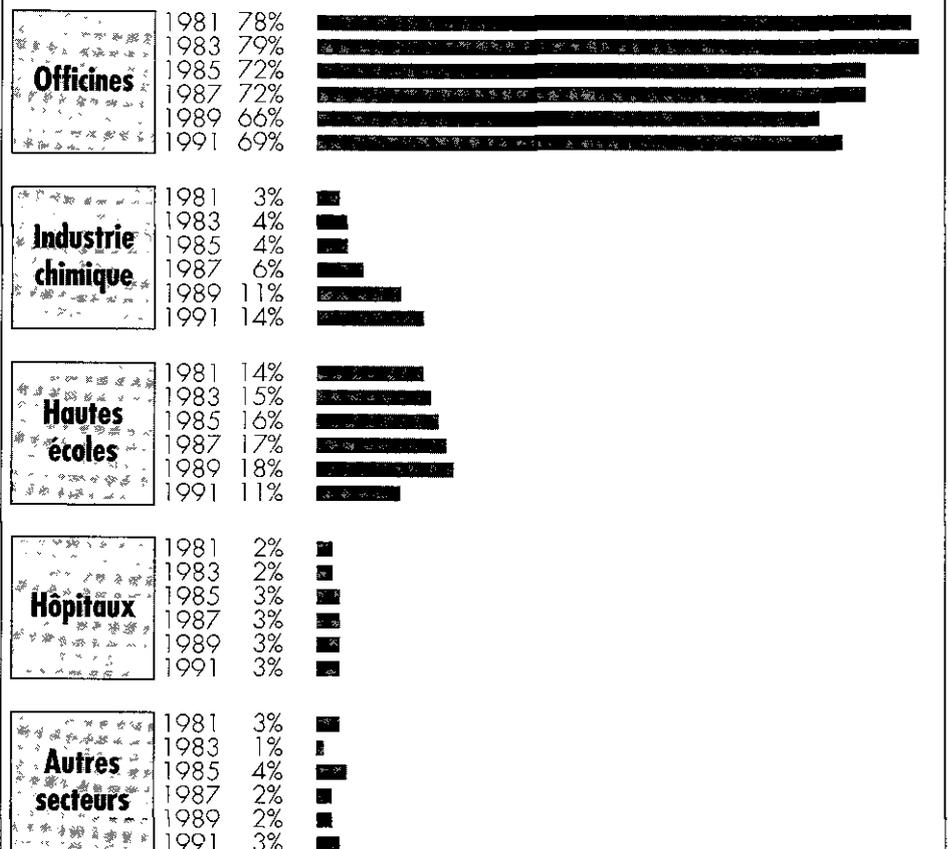
En 1991, la situation des jeunes diplômés en pharmacie sur le marché de l'emploi demeurait très bonne par rapport à celle des autres diplômés universitaires: quasiment aucun d'entre eux ne se trouvait volontairement sans activité professionnelle. Par ailleurs, la plupart d'entre eux ont rencontré peu de difficultés lors du passage à l'emploi. Cette situation favorable s'explique par le fait que les études en pharmacie, contrairement à d'autres orientations universitaires, constituent une formation professionnelle à part entière.

Cependant, la situation des pharmaciens est étroitement liée à la question des coûts de la santé et à la manière dont elle sera politiquement et financièrement résolue. On peut penser qu'à l'avenir, les débouchés principaux relèveront moins du secteur de la santé que de celui de l'industrie chimique.

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in Politique de la Science, supplément 56, Berne, 1992. Les données ci-contre sont extraites de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

Le lieu de travail principal des pharmaciens est traditionnellement l'officine, bien que ce ne soit plus aussi net qu'au début des années 80. En revanche, la part des emplois relevant de l'industrie chimique a augmenté. Enfin, le nombre des jeunes diplômés travaillant au sein des hautes écoles reste assez faible

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DES JEUNES DIPLÔMÉS EN PHARMACIE



**Programme
des cours**

1^{ER} CYCLE		
1^{re} année		
Mathématiques avec exercices	Dominique Arlettaz, pat	2hC
Physique expérimentale (en hiver au 2 ^e trimestre)	NN	4C 4TP
Biologie animale et génétique	Nicolas Odartchenko, pe	2hC
Biologie animale et génétique	Walter Wahli, po	2eC
Biologie végétale	Jean-Pierre Zryd, po	2,5hC 4eTP
Botanique générale	Rose-Marie Hofer, pas	2hC 2hTP
Taxonomie des plantes médicinales	Nicole Galland, pas	3,5C 4eTP
Chimie générale	Raymond Roulet, po	4hC
Chimie minérale générale	Carlo Floriani, po	2eC
Chimie analytique générale	Carlo Floriani, po	2hC
Chimie analytique	André Merbach, po	12hTP 11eTP
Chimie organique générale	Hugo Wyler, po	5eC 1eEx
Stoéchiométrie et chimie des solutions	André Merbach, po	1C
Informatique de base	François Grize, po	2C 2Ex
Cours recommandé (facultatif)		
2^e année		
Analyse organique	Pierre Vogel, po	2hC
Mécanismes réactionnels I/II	Pierre Vogel, po Manfred Schlosser, po	2C
Chimie organique	Hugo Wyler, po	16hTP
Biochimie générale I	Etienne Charollais, pas et Divers enseignants de l'Institut de Biochimie	2hC
Biochimie générale II (= III en sciences)	Jacques Mauël, po	4eC
Biochimie: hormones	Etienne Charollais, pas	2eC
Bases de l'analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach, po et divers enseignants de l'Institut de biochimie	2eC 1hC
Biochimie et bases de l'analyse biologique médicale	Jean-Pierre Mach, po Robert Etges, sup Pierre-Michel Schmidt, ag	8eTP
Anatomie	NN	2hC
Microbiologie	Vacat	2C 4eTP
Virologie	Vacat	1C
Physiologie	Pierre Magistretti, po François de Ribeaupierre, po Paul Honegger, pas	2C
Introduction à la pharmacie pratique	Max Schrenzel, pas	2eC
Biostatistique (au 1 ^{er} trimestre)	Jean-Jacques Pernet, ag	2hC 2hEx
Immunologie-parasitologie	Nicolas Odartchenko, pe	2hC 1eS
Hétérocycle (toutes les deux semaines)	Pierre Vogel, po	2hC
Compléments de biochimie	Divers enseignants de l'Institut de biochimie	2eC

Programme des cours

2^E CYCLE		
<i>4^e année</i>		
Chimie thérapeutique (chimie pharmaceutique organique)	Bernard Testa, po	2C
Chimie analytique pharmaceutique	Ulrich Kesselring, po	3C 1Ex 12TP
Analyse pharmaceutique	Ulrich Kesselring, po avec la collaboration de Hô Nam Tran, ag	1S
Pharmacognosie et phytochimie	Kurt Hostettmann, po	2C 6eTP
Pharmacologie et toxicologie	Urs Ruegg, po	2C
Pharmacie galénique et bio- pharmacie (enseignements intégrés)	Jean-Claude Etter, po Joachim Mayer, ag	4C
Biopharmacie	Jean-Claude Etter, po Joachim Mayer, ag	2eS
<i>5^e année</i>		
Chimie thérapeutique	Bernard Testa, po	2C
Biopharmacie et chimie thérapeutique (à suivre pendant 2 trimestres; travaux pratiques intégrés)	Jean-Claude Etter, po Bernard Testa, po	16TP
Pharmacognosie et phytochimie	Kurt Hostettmann, po	2C 16TP
Pharmacie galénique (à suivre pendant 1 trimestre)	Jean-Claude Etter, po	16TP
Pharmacologie et toxicologie	Urs Ruegg, po	2C
Pharmacologie clinique	NN en collaboration avec Jérôme Biollaz, pd et ag	2eC 2eS
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po	1hC
Nutrition et diététique	Yves Schütz, pd et ag	1eC
Organisation et déontologie	Jean-Luc Salomon, pas	1hC
<i>Cours spécialisés</i>		
Pharmacie hospitalière	André Pannatier, pd	1eC
Chapitres choisis de pharmacologie	Jean-Claude Maire, pd	2eC

Abréviations utilisées

C	=	cours
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
Ex	=	exercices
h	=	hiver
e	=	été

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
pd	=	privat-docent
ag	=	agrégé

Adresses utiles

RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
--------------	---------	------	-----

Direction et administration

Professeur Kurt Hostettmann, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 27 71 692 45 01	692 28 80 692 45 05
Secrétariat de l'École de pharmacie		692 27 70 692 45 00	692 28 80 692 45 05
Bibliothèque Mme B. Ménétrey		692 27 61 692 45 08	692 28 80 692 45 05

Institut de chimie thérapeutique

Professeur Bernard Testa, directeur Professeur Urs T. Rüegg, groupe de pharmacologie	BEP 1015 Lausanne	692 28 51 692 45 21	692 28 80 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 27 70 692 45 00	692 28 80 692 45 05

Institut d'analyse pharmaceutique

Professeur Ulrich Kesselring, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 27 81 692 45 41	692 28 80 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 27 70 692 45 00	692 28 80 692 45 05

Institut de pharmacognosie et phytochimie

Professeur Kurt Hostettmann, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 28 61 692 45 61	692 28 80 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 27 70 692 45 00	692 28 80 692 45 05

Institut de pharmacie galénique et biopharmacie

Professeur Jean-Claude Etter, directeur	BEP 1015 Lausanne	692 28 31 692 45 81	692 28 80 692 45 05
Secrétariat de l'Institut		692 27 70 692 45 00	692 28 80 692 45 05

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

Bien que rattachée à la Faculté des sciences, l'École de pharmacie jouit d'une certaine autonomie, les études de pharmacie étant régies par une ordonnance fédérale. Elle possède donc son propre secrétariat qui, à l'instar de ceux des facultés, est responsable de renseigner les étudiants, de tenir à jour leur fichier et leurs dossiers, de recueillir les demandes de congés et les requêtes militaires, de gérer les inscriptions aux examens et enfin d'informer le public sur le calendrier de l'École ainsi que sur les manifestations qui s'y déroulent.

BEP = Bâtiment de l'École de pharmacie

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



FACULTÉ DE MÉDECINE

Définition et finalité des études de médecine

● Comme le stipule l'Ordonnance fédérale réglant les examens des professions médicales, l'étudiant en médecine, arrivé au terme de ses études, devra:

- a) *connaître l'homme bien portant et les troubles qui peuvent affecter sa santé, leurs causes, leurs symptômes, les moyens de les prévenir et de les influencer, et avoir le goût de la recherche;*
- b) *être en mesure d'appliquer les connaissances et les techniques acquises dans les domaines de la prévention, du diagnostic, de la thérapeutique et de la réadaptation.*

Le Diplôme de médecin peut être obtenu au plus tôt après six années d'études. Les deux premières années, dites «études précliniques», permettront d'acquérir les connaissances requises concernant l'être humain. Durant les «études cliniques», les étudiants participent à un enseignement sous forme de cours ex cathedra, de cours-bloc et de séminaires où, en petits groupes sous le contrôle d'enseignants expérimentés, ils se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et pour lesquels ils analysent le diagnostic différentiel. La cinquième année, «année d'études à option», doit donner à tous les étudiants la possibilité d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut de recherche.

Grades décernés

● **Diplôme fédéral de médecin**
(pour les citoyens suisses et les étrangers titulaires d'un certificat de maturité cantonale, reconnu sur le plan fédéral, s'ils possèdent un permis C)

Diplôme de médecin de l'Université

Doctorat en médecine

Diplôme de médecin spécialiste de l'Université
(réservé aux candidats étrangers)

Quel plan d'études?

Ce plan d'études, ainsi que les examens qui le sanctionnent, est valable aussi bien pour le **diplôme fédéral de médecin** que pour le **diplôme universitaire de médecin**. Le premier titre donne le droit aux ressortissants suisses d'exercer la médecine dans leur pays. Le second est accessible aux candidats étrangers, mais ne leur donne pas le droit d'exercer en Suisse.

Ce sont des dispositions cantonales qui régissent l'admission aux études, tandis que des règlements fédéraux définissent l'objectif de la formation, le moment des examens, leur contenu et les conditions à remplir pour s'y présenter, ainsi que les modalités de l'exercice de la profession médicale.

ETUDES PRÉCLINIQUES

1^{re} année

La 1^{re} année se déroule à la Faculté des sciences. Elle est essentiellement consacrée à l'étude des sciences de base (chimie, physique, biologie).

1^{er} examen propédeutique et stage infirmier

2^e année

Dès la 2^e année, les cours sont propres à la Faculté de médecine et ont lieu en son sein. Les connaissances médicales de base concernant l'être humain sont enseignées. Elles permettent d'aborder l'étude de l'être humain malade.

2^e examen propédeutique

3^e année

A partir de la 3^e année, les études comportent des cours ex cathedra, des cours coordonnés, des séminaires ainsi qu'un enseignement au lit du malade (ELM). Il existe aussi des travaux pratiques en pathologie, microbiologie et médecine psycho-sociale. Lors d'enseignements en groupes, les étudiants se trouvent en contact avec des patients dont ils apprennent à faire l'anamnèse et l'examen clinique pour aboutir à la formulation d'un diagnostic.

1^{re} partie de l'examen final

4^e année

A partir de la 4^e année, les disciplines cliniques sont habituellement traitées dans les services hospitaliers correspondants. La 2^e partie de la 4^e année se déroule sous forme de cours-blocs. étudiants répartis en petits groupes avec moniteurs et enseignement sous forme d'auto-apprentissage, de présentations de cas, etc. La 4^e année comporte également des cours à option.

5^e année

La 5^e année est une année de stage: elle donne la possibilité aux étudiants d'entrer en contact avec la vie d'un hôpital ou d'un institut des sciences médicales de base. Elle doit comporter au moins 10 mois de stages dans les hôpitaux universitaires ou affiliés; un passage dans les services de médecine, pédiatrie et chirurgie est très fortement conseillé
Stage: 10 mois. Environ 250 lieux de stages.

Validation des stages

6^e année

La 6^e année est essentiellement constituée de cours cliniques et de séminaires. Comme en 4^e année, les disciplines cliniques sont traitées dans les services hospitaliers correspondants.

Examen final

ETUDES CLINIQUES

Répartition des enseignements

4^e année

Cours coordonnés (CC)

Cours à option

Cours blocs (CB)

Clinique pédiatrique	68 h	
Clin. prop. d'obstétrique et de gynécologie	52 h	
Policlinique médicale et thérapeutique méd.	63 h	
Médecine générale	6 h	
Médecine interne	9 h	
Médecine interne séminaire	15 h	
Cardiologie II	11 h	
Auscultation pulmonaire	3 h	
Radiodiagnostic	43 h	
Radiothérapie	7 h	
Diagnostic en chimie clinique	4 h	
Médecine nucléaire	7 h	
Clinique et policlin. dermato-vénérologique	60 h	
Clinique propédeutique ophtalmologique	27 h	
Clinique propédeutique ORL	29 h	
Clinique orthopédique	20 h	
Pathologie spéciale	25 h	
Génétique médicale	15 h	
Introduction à la psychiatrie	17 h	
Médecine sociale et préventive	16 h	
CC de chirurgie de l'appareil locomoteur	26 h	
CC urgences	15 h	
CC sénologie	12 h	
Ethique biomédicale	12 h	
Génétique médicale	16 h	
Orthopédie	9 h	
Ens. informatif sur les médecines parallèles	10 h	
Auscultation pulmonaire	2 h	
Médecine sociale et préventive	6 h	
Initiation à la lecture d'un article médical	8 h	
Immunologie clinique	4 h	
Chirurgie: 4 semaines		
Médecine interne: 4 semaines		
Gynécologie/obstétrique: 2 semaines		
Psychiatrie: 2 semaines		
Oto-rhino-laryngologie: 1 semaine		
Ophthalmologie: 1 semaine		

6^e année

Clinique chirurgicale	102 h	
Clinique chirurgicale séminaire	20 h	
Clinique pédiatrique	58 h	
Séminaire de pathologie	54 h	
Clinique dermatologique vénéréologique	20 h	
Clinique ophtalmologique	18 h	
Clinique neurologique	26 h	
Clinique ORL	42 h	
Clinique gynécologique/obstétrique	26 h	
Clinique de rhumatologie/réhabilitation	38 h	
Nosologie et thérapie psychiatrique	50 h	
Psychiatrie clinique	28 h	
Méd. int., pharmaco clin., thérap. méd	108 h	
Idem, séminaire	12 h	
Médecine générale	6 h	
Séminaire de radiologie	27 h	
Médecine de catastrophe	12 h	
Chimie clinique	4 h	
Médecine sociale et préventive	48 h	
Médecine légale	50 h	

Formations postgrades

Doctorat

L'obtention du grade de docteur en médecine de l'Université de Lausanne est régie par un règlement qui s'applique aussi bien aux candidats suisses qu'étrangers. Ce grade est conféré aux porteurs du diplôme fédéral ou d'un diplôme jugé équivalent par la Faculté et dont un travail a été reconnu par le Conseil de Faculté comme une thèse de doctorat.

Les candidats doivent être immatriculés à l'Université en qualité de doctorants pendant les semestres (au minimum deux consécutifs) où ils préparent leur travail de thèse. Ils doivent rester immatriculés jusqu'à l'acceptation de la thèse par le Conseil de Faculté.

Une thèse de doctorat est indispensable pour obtenir le diplôme de médecin spécialiste FMH. Toutefois, la thèse en médecine représente en général un travail moins volumineux et moins long (en moyenne un à deux ans) qu'une thèse dans d'autres orientations universitaires. De plus en plus d'étudiants en médecine font en sorte de commencer leur thèse pendant leurs études.

Diplôme de médecin spécialiste de l'UNIL

L'obtention de ce grade est régie par l'article 60 du Règlement de la Faculté de 1988. Il est décerné aux porteurs du diplôme de médecin conféré par l'Université, ou d'un diplôme étranger jugé équivalent.

Spécialisation après les études

La spécialisation après les études n'est pas du ressort de l'Université: l'obtention, pour les Suisses, du Diplôme de médecin spécialiste FMH est réglée par la Fédération des Médecins Suisses, d'entente avec les sociétés de spécialistes. La FMH décerne les titres correspondant aux spécialités ci-dessous aux médecins qui, après l'obtention du diplôme fédéral, ont suivi avec succès pendant 5 à 6 ans la formation requise pour pratiquer une spécialité.

Voici la liste des spécialités FMH (en italique) avec, entre parenthèses, les sous-spécialités:

anesthésiologie (pharmacologie clinique – médecine intensive – médecine du travail) • *chirurgie* (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • *dermatologie et vénéréologie* (allergologie et immunologie clinique – pharmacologie clinique – angiologie – médecine du travail) • *gynécologie et obstétrique* (cytologie gynécologique – médecine du travail) • *médecine interne* (endocrinologie – gastro-entérologie – hématologie – cardiologie – maladies des poumons – maladies rhumatismales – maladies du métabolisme – néphrologie – allergologie et immunologie clinique – oncologie-hématologie – pharmacologie clinique – angiologie – médecine intensive – médecine du travail) • *neurochirurgie* (médecine intensive – médecine du travail) • *neurologie* (médecine du travail) • *ophtalmologie* (médecine du travail) • *chirurgie orthopédique* (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • *oto-rhino-laryngologie et chirurgie cervico-faciale* (allergologie et immunologie clinique – phoniatry – médecine du travail) • *pédiatrie* (endocrinologie – hématologie – néphrologie – allergologie et immunologie clinique – oncologie-hématologie – neuropédiatrie – cardiologie – médecine intensive – médecine du travail) • *pathologie* (cytopathologie clinique – médecine du travail) • *médecine physique et réhabilitation* (maladies rhumatismales – médecine du travail) • *psychiatrie et psychothérapie* (médecine du travail) • *psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents* (médecine du travail) • *radiologie médicale* (médecine nucléaire – radio-oncologie – radio-diagnostic – médecine du travail) • *maladies tropicales* (pharmacologie clinique – médecine du travail) • *urologie* (médecine intensive – médecine du travail) • *chirurgie infantile* (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • *chirurgie plastique et reconstructive* (chirurgie de la main – médecine intensive – médecine du travail) • *chirurgie maxillo-faciale* (médecine intensive – médecine du travail) • *prévention et santé publique* (pharmacologie clinique – médecine du travail) • *médecine légale* (pharmacologie clinique – médecine du travail) • *radiologie médicale/radiodiagnostic* (neuroradiologie – radiologie pédiatrique – médecine du travail) • *radiologie médicale/médecine nucléaire* (médecine du travail) • *radiologie médicale/radio-oncologie* (médecine du travail) • *médecine tropicale* (pharmacologie clinique – médecine du travail) • *chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique* (médecine intensive – médecine du travail) • *praticien en médecine générale FMH* (médecine du travail).

Perspectives professionnelles

Sources

Tous les deux ans, l'ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) effectue en collaboration avec l'OFIAMT une enquête générale, dans toute la Suisse, sur le passage à l'emploi des jeunes diplômés universitaires. Les résultats complets pour l'enquête 1991 ont été publiés dans «La situation des jeunes universitaires sur le marché de l'emploi en 1991», in *Politique de la Science*, supplément 56, Berne, 1992. Les éléments que nous apportons ici sont extraits de cette enquête, qui porte sur la situation professionnelle des jeunes licenciés environ une année après l'obtention de leur titre universitaire.

secteurs de travail

Le secteur principal de travail des médecins est clairement défini:

Hôpitaux	83%	
Hautes écoles	11%	
Cabinet privé	3%	
Autres	3%	

Le travail en cabinet privé s'effectue en tant que remplaçant. La rubrique «Autres» recouvre la chimie, le travail social, les médias, l'informatique, les administrations publiques.

marché du travail

Malgré les prévisions pessimistes émises dans la situation défavorable du milieu des années 80, le marché du travail s'était stabilisé dans la deuxième partie de la décennie pour ce qui est du pourcentage des jeunes diplômés en activité:

1981	83,4%	
1983	73,1%	
1985	70,6%	
1987	80,6%	
1989	80,9%	
1991	81,5%	

Il faut toutefois relativiser ces chiffres en rappelant que la majeure partie des médecins est engagée sous contrats de durée limitée (assistantat dans les hôpitaux ou les hautes écoles, où ce statut est la règle).

Et l'avenir?

Malgré la stabilité évoquée ci-dessus, il faut souligner une tendance marquée au début des années 90: l'augmentation des inscriptions en facultés de médecine. Cette augmentation a pour conséquence que le nombre d'étudiants dépasse les capacités d'accueil au stade des études précliniques et cliniques. Les autorités universitaires tentent d'y remédier à court terme avec trois types de mesures: l'augmentation des places d'accueil, le déplacement des étudiants d'une faculté de médecine à l'autre, et une sévérité accrue lors du 1^{er} examen propédeutique. A moyen terme cependant, l'introduction d'une sélection pré-universitaire (*numerus clausus*) est envisagée.

Demeurent deux inconnues à l'horizon des futurs diplômés en médecine: les mesures politiques et financières qui seront prises pour limiter les coûts de la santé, et une concurrence possible avec des ressortissants étrangers dans le cadre d'une ouverture de la Suisse vers la Communauté européenne.

Enfin, rappelons que la Suisse connaît la plus forte densité médicale d'Europe. Au demeurant, de grandes différences subsistent entre les sous-secteurs du marché du travail d'une part, et entre les régions d'autre part. On sait que certaines spécialités FMH sont surencombrées (chirurgie cardiaque) alors que la médecine générale, par exemple, offre encore un relatif équilibre entre l'offre et la demande. Ce sont ici les sociétés de spécialistes qui devront définir plus précisément les besoins annuels par rapport à la population. On sait aussi que des études récentes comparant les cantons suisses ont fait apparaître des différences allant du simple au double pour la densité médicale (pourcentage des médecins par nombre d'habitants).

**Programme
des cours**

**1^{er} examen
propédeutique**

1^{RE} ANNÉE		
Physique	Majed Chergui, po	100 C
Physique	Majed Chergui, po et collaborateurs	42 TP
Chimie générale	Pierre Feschotte, po	64 C
Chimie générale	Pierre Feschotte, po	60 TP
Chimie organique	Manfred Mutter, po	54 C
Chimie organique	Manfred Mutter, po	10 Ex/R
Biologie animale	Walter Wahli, po	64 C
Biologie animale	Walter Wahli, po	32 TP
Biologie animale	Peter Vogel, po	30 C
Biologie animale	Peter Vogel, po	32 TP
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	44 C
Biologie cellulaire et végétale	Edward Farmer, po	24 TP
Anatomie normale macroscopique	Vacat avec la collaboration de Josef Dörfel, pas	20 C 8 TP
Histologie et embryologie générales	Giorgio Innocenti, pas Norbert Schönenberger, sup Bernard Droz, po avec la collaboration de Radivoj Krstic, pas Tomas Pexieder, pas Christophe Reymond, pat	44 C
Biochimie	Claude Bron, po	44 C
Physiologie générale	Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po Paul Honegger, pas	34 C
Éléments de médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas	34 C
Introduction au système suisse de santé publique	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Jean Martin, ag	6 C
Introduction à l'informatique	Fred Paccaud, po avec la collaboration de François Grize, po Alfio Marazzi, pas	2 C 2 TP
Biostatistique I	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Alfio Marazzi, pas Guy van Melle, ag	4 C

**2^e examen
propédeutique**

2^E ANNÉE		
Anatomie normale macroscopique	Vacat avec la collaboration de Josef Dörfel, pas Giorgio Innocenti, pas Norbert Schönenberger, sup	50 C
Dissection et démonstrations	Vacat avec la collaboration de Josef Dörfel, pas Giorgio Innocenti, pas Wali Zaki, ag Peter Clarke, sup Norbert Schönenberger, sup Jean-Pierre Hornung, ma Beat Riederer, ma Egbert Welker, ma	153 TP

**Programme
des cours**

2^E ANNÉE (SUITE)		
Histologie spéciale et embryologie	Bernard Droz, po avec la collaboration de Radivoj Krstic, pas Tomas Pexieder, pas Christophe Reymond, pat	70 C
Histologie générale et spéciale	Bernard Droz, po avec la collaboration de Radivoj Krstic, pas Tomas Pexieder, pas Christophe Reymond, pat Ibtissam Barakat Walter, ma	66 TP
Histologie, séminaires	Bernard Droz, po et collaborateurs	12 S
Physiologie	Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po François de Ribaupierre, po	128 C
Physiologie	Eric Jéquier, po Pavel Kucera, po Pierre Magistretti, po François de Ribaupierre, po Paul Honegger, pas Eric Raddatz, sup Maria Kiraly, ag Yves de Ribaupierre, ag Yves Schütz, ag	72 TP
Démonstrations de physiologie clinique	Peter Burckhardt, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Alain Pécoud, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Jacques Gonvers, pas	7 C
Premiers secours	Claude Perret, po Pavel Kucera, po et collaborateurs	2 C
Premiers secours	Claude Perret, po Pavel Kucera, po Marie-Denise Schaller, ag et collaborateurs	2 TP
Introduction à la recherche documentaire	Pavel Kucera, po et collaborateurs	2 C
Neurosciences	Coordinateur: Pierre Magistretti, po avec la collaboration de Gilbert Assal, po Bernard Droz, po Pavel Kucera, po Franco Regli, po François de Ribaupierre, po Nicolas de Tribolet, po Josef Dörfel, pas Giorgio Innocenti, pas	68 CC
Biochimie	Claude Bron, po Jean-Charles Cerottini, po Heidi Diggelmann, po Bernhard Hirt, po Jean-Pierre Mach, po Jacques Mauel, po Jürg Tschopp, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, pe	114 C

**Programme
des cours**

2^E ANNÉE (SUITE)

Biochimie	Claude Bron, po Jean-Pierre Mach, po Jacques Mauël, po Jürg Tschopp, po Jean-Pierre Kraehenbuhl, pe Denis Rivier, ag	80 TP
Eléments de médecine psycho-sociale	Patrice Guex, pas Daniel Masson, ag et collaborateurs	32 C
Biostatistique II	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Alfio Marazzi, pas Guy van Melle, ag	9 C

Examen final 1^{re} partie

3^E ANNÉE

(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours coordonnés)

Pathologie générale	Vacat Michel Campiche, pas Jean Hurlimann, pas Tomas Pexieder, pas	46 C
Pathologie générale	Vacat Michel Campiche, pas Jean Hurlimann, pas et collaborateurs	30 TP/S
Physiopathologie	Claude Perret, po avec la collaboration de Peter Burckhardt, po Philippe Leuenberger, po François Clément, ag et collaborateurs	31 C
Microbiologie générale	Heidi Diggelmann, po Jacques Bille, po Patrick Francioli, ag	19 C
Immunologie générale	Jean-Charles Cerottini, po	10 C
Immunologie clinique / Allergie	Philippe-Charles Frei, po	8 C
Microbiologie spéciale, maladies et épidémiologie infectieuses et parasitaires	Heidi Diggelmann, po Jacques Bille, po avec la collaboration de Michel-Pierre Glauser, po Philippe Leuenberger, po Patrick Francioli, ag	45 C
Microbiologie, immunologie	Heidi Diggelmann, po Jacques Bille, po et collaborateurs	28 TP
Pharmacologie et toxicologie	Bernard Rossier, po avec la collaboration de Susanna Cotecchia, po Jacques Diezi, po Käthi Geering, pas Jean-Daniel Horisberger, pas Laurent Schild, ag	49 C
Introduction à la radiologie médicale	Pierre Schnyder, po	2 C
Eléments de base de radiobiologie et de radiothérapie	René-Olivier Mirimanoff, po	4 C
Clinique médicale propédeutique	Pascal Nicod, po avec la collaboration de	9 C

**Programme
des cours**

3^E ANNÉE (SUITE)			
Clinique chirurgicale propédeutique		Peter Burckhardt, po Alain Pécoud, po Germain Chapuis, po avec la collaboration de Denis Berger, po Michel Gillet, po Serge Krupp, po Jean-Jacques Livio, po Hossein Sadeghi, po Nicolas de Tribolet, po	10 C
Clinique pédiatrique propédeutique		Magda Lodeweyckx, po André Calame, po	19 C
Médecine psycho-sociale		Patrice Guex, pas Daniel Masson, ag et collaborateurs	26 C
Pneumologie	Coordinateur:	Philippe Leuenberger, po avec la collaboration de Germain Chapuis, po Vacat Jacques Diezi, po Claude Perret, po Bernard Rossier, po Marcel-André Boillat, pas Angelika Bischof Delaloye, ag Jean-Léopold Micheli, ag et collaborateurs	37 CC
Cardiologie	Coordinateur:	Lukas Kappenberger, po avec la collaboration de Vacat Jacques Diezi, po Claude Perret, po Hossein Sadeghi, po Axel Essinger, pas Claude-Yves Genton, pas Jean-Jacques Goy, pas Jean-Daniel Horisberger, pas Maurice Payot, ag et collaborateurs	27 CC
Affections vasculaires périph.	Coordinateur:	François Mosimann, ag avec la collaboration de Vacat Lukas Kappenberger, po Axel Essinger, pas Laurent Schild, ag	17 CC
Hématologie	Coordinateur:	Pierre-Michel Schmidt, ag avec la collaboration de Vacat Jacques Diezi, po Marc Schapira, po Daniel Beck, ag François Clément, ag Françoise Delacrétaz, ag et collaborateurs	34 CC+ TP
Reins et hypertension	Coordinateur:	Jean-Pierre Wauters, po avec la collaboration de Denis Berger, po Hans-R. Brunner, po Peter Burckhardt, po Vacat Jacques Diezi, po Michel-Pierre Glauser, po Jean-Pierre Guignard, po Hans-Jürg Leisinger, po	40 CC

**Programme
des cours**

3^E ANNÉE (SUITE)			
Gastro-entérologie		<p>Claude Perret, po Michel Campiche, pas Jean-Daniel Horisberger, pas André L. Blum, po avec la collaboration de Denis Berger, po Germain Chapuis, po Vacat Jacques Diezi, po Michel-Pierre Glauser, po Jean-Jacques Gonvers, pas Jean-Daniel Horisberger, pas François Mosimann, ag Michel Roulet, ag Emilia Saraga, ag et collaborateurs</p>	40 CC
Foie, pancréas et voies biliaires	Coordinateur:	<p>Jean-Jacques Gonvers, pas avec la collaboration de Vacat Jacques Diezi, po Jean-Daniel Horisberger, pas Charlotte Fontollet, ag Michel Roulet, ag</p>	24 CC
Métabolisme	Coordinateur:	<p>Eric Jéquier, po avec la collaboration de Peter Burckhardt, po Jean-Marie Matthieu, po Bernard Rossier, po Michel Campiche, pas</p>	14 CC
Endocrinologie	Coordinateur:	<p>Rolf Christian Gaillard, po avec la collaboration de Peter Burckhardt, po Germain Chapuis, po Magda Lodeweyckx, po Bernard Rossier, po Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Bernard Rüedi, pas Angelika Bischof Delaloye, ag Fulgencio Gomez, ag et collaborateurs</p>	25 CC
Neurologie	Coordinateur:	<p>Franco Regli, po avec la collaboration de Gilbert Assal, po Nicolas de Tribolet, po Gérard de Crousaz, pas Thierry Deonna, pas Paul-André Despland, pas Heinz Fankhauser, pas Robert-Charles Janzer, pas Julien Bogousslavsky, ag et collaborateurs</p>	36 CC
Cardiologie I		<p>Lukas Kappenberger, po et collaborateurs</p>	18 C
Auscultation pulmonaire		<p>Philippe Leuenberger, po avec la collaboration de Jean-Léopold Micheli, ag</p>	10 C
Cardiologie		<p>Lukas Kappenberger, po et collaborateurs</p>	ELM
Chirurgie		<p>Germain Chapuis, po avec la collaboration de Denis Berger, po</p>	ELM

**Programme
des cours**

3^E ANNEE (SUITE)		
	Michel Gillet, po Serge Krupp, po Hans-Jürg Leisinger, po Hossein Sadeghi, po Nicolas de Tribolet, po Heinz Fankhauser, pas Jean-Claude Givel, pas Mohamed Boumghar, ag François Mosimann, ag	
Gynécologie	Pierre De Grandi, po et collaborateurs	ELM
Médecine interne	Pascal Nicod, po avec la collaboration de Bernard Rüedi, pas et collaborateurs	ELM
Neurologie	Franco Regli, po avec la collaboration de Gérard de Crousaz, pas Paul-André Despland, pas Julien Bogouslavsky, ag et collaborateurs	ELM
Ophthalmologie	Claude Gailloud, po avec la collaboration de Francis Bigar, pas Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, ag Nicolas Ducrey, ag Ruggero Faggioni, ag Leonidas Zografos, ag et collaborateurs	ELM
Oto-rhino-laryngologie	Philippe Monnier, po	ELM
Pédiatrie	Magda Lodeweyckx, po André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po Thierry Deonna, pas Daniel Beck, ag Claire-Lise Fawer, ag Jean-Léopold Micheli, ag Maurice Payot, ag Bernard Pelet, ag Michel Roulet, ag et collaborateurs	ELM
Pneumologie	Philippe Leuenberger, po et collaborateurs	ELM
Poli-clinique médicale	Alain Pécoud, po et collaborateurs	ELM
Psychiatrie	Vacat Henri Dufour, po François Ferrero, po Jean Wertheimer, po Edmond Gilliéron, pas François Ansermet, ag Aldo Calanca, ag Michel Gaillard, ag Daniel Masson, ag Jean-Michel Porret, ag Gérard Salem, ag et collaborateurs du Départe- ment et des Services de Psychiatrie	ELM

**Programme
des cours**

3^E ANNÉE (SUITE)

Réanimation cardio-pulmonaire	James Freeman, po René Chioléro, ag Jean-Patrice Gardaz, ag Patrick Ravussin, ag et collaborateurs	ELM
Rhumatologie, médecine physique et réhabilitation	Vacat et collaborateurs	ELM
Traumatologie-orthopédie	Jean-Jacques Livio, po et collaborateurs	ELM
<i>Intervenants externes pour l'ELM:</i>		
Université de Zurich	Paul Hahnloser, pas	
Université de Genève	Luc Humair, pas Claude Regamey, pas Antoine de Torrenté, chargé de cours	

Examen final 1^{re} partie

4^E ANNÉE

(Le nombre d'heures mentionnées pour chaque discipline ne comprend pas celles qui sont attribuées dans le cadre des cours coordonnés et des cours-blocs)

Cours-bloc de chirurgie (4 semaines)	Michel Gillet, po avec la collaboration de Patrick Aebischer, po Denis Berger, po James Freeman, po Serge Krupp, po Jean-Jacques Livio, po Hossein Sadeghi, po Nicolas de Tribolet, po Heinz Fankhauser, pas Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, ag René Chioléro, ag Michel Dutoit, ag Jean-Patrice Gardaz, ag Pierre-François Leyvraz, ag Marco Merlini, ag François Mosimann, ag Patrick Ravussin, ag et collaborateurs	C
Clinique orthopédique	Jean-Jacques Livio, po avec la collaboration de Michel Dutoit, ag Charles Gobelet, ag Pierre-François Leyvraz, ag	11 C
Clinique pédiatrique	Magda Lodeweyckx, po avec la collaboration de André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Matthieu, po Thierry Deonna, pas Daniel Beck, ag Claire-Lise Fawer, ag Jean-Léopold Micheli, ag Maurice Payot, ag Bernard Pelet, ag Michel Roulet, ag	68 C
Clinique propédeutique otorhino-laryngologique	Philippe Monnier, po	29 C
Cours-bloc d'otorhino-laryngologie (1 semaine)	Philippe Monnier, po et collaborateurs	C
Ophthalmologie propédeutique	Claude Gailloud, po avec la collaboration de	27 C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
Cours-bloc d'ophtalmologie (1 semaine)	Francis Bigar, pas Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, ag Nicolas Ducrey, ag Ruggero Faggioni, ag Leonidas Zografos, ag Claude Gailloud, po avec la collaboration de Francis Bigar, pas Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, ag Nicolas Ducrey, ag Ruggero Faggioni, ag Leonidas Zografos, ag et collaborateurs	C
Clinique et policlinique dermato-vénérologique	Edgar Frenk, po Florence Baudraz, ag Daniel Hohl, ag et collaborateurs	60 C
Clinique propédeutique d'obstétrique et de gynécologie, opérations obstétricales	Pierre De Grandi, po	52 C
Cours-bloc d'obstétrique et de gynécologie (2 semaines)	Pierre De Grandi, po Hans Bossart, po avec la collaboration de Marc Germond, ag Pierre-Jean Ditesheim, ag Patrick Hohlfeld, ag Paul Janecek, ag Sylvain Meyer, ag Hansjörg Welti, ag et collaborateurs	C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccaud, po avec la collaboration de Marcel-André Boillat, pas Bernard Burnand, ag Fabio Levi, ag	16 C
Génétique médicale	Graziano Pesca, po Daniel Schorderet, pas	15 C
Radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po avec la collaboration de Angela Anderegg, pas Axel Essinger, pas Christian Hessler, pas Bertrand Duvoisin, ag François Gudinchet, ag Antoine Uské, ag	43 C
Radiothérapie	René-Olivier Mirimanoff, po Pelham Douglas, ag	7 C
Médecine nucléaire	Bernard Delaloye, po Angelika Bischof Delaloye, ag	7 C
Diagnostic en chimie clinique	Claude Bachmann, pas avec la collaboration de Jean-Pierre Wauters, po	4 C
Pathologie spéciale	Vacat Claude-Yves Genton, pas Ricardo Laurini, pas Prosper Anani, ag Françoise Delacrétaz, ag	25 C
Histoire de la médecine	Jean-Jacques Dreifuss, pe	18 C
Médecine interne	Peter Burckhardt, po et collaborateurs du Département	16 C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)		
	de médecine interne André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Claude Perret, po Jean-Pierre Wauters, po Jean-Jacques Gonvers, pas François Clément, ag Pierre-Michel Schmidt, ag	
Cours-bloc de médecine interne (4 semaines)	Peter Burckhardt, po avec la collaboration de André L. Blum, po Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Jean-Pierre Wauters, po Jérôme Biollaz, ag Fulgencio Gomez, ag Pierre-Michel Schmidt, ag Daniel Thiébaud, ag	C
Cardiologie II	Lukas Kappenberger, po et collaborateurs	11 C
Auscultation pulmonaire	Philippe Leuenberger, po	3 C
Médecine générale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de médecins praticiens	6 C
Policlinique médicale	Alain Pécoud, po avec la collaboration de Ferdj J. Lejeune, po Roger Darioli, pas Jean-Jacques Gonvers, pas Michel Burnier, ag	56 C
Thérapeutique médicale	Alain Pécoud, po	15 C
Introduction à la psychiatrie (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adol., psychogénéatrie)	Vacat Henri Dufour, po François Ferrero, po Jean Wertheimer, po	17 C
Introduction à la psychiatrie	Edmond Gilliéron, pas François Ansermet, ag Jacques Besson, ag Aldo Calanca, ag Jean-Michel Porret, ag Gérard Salem, ag	
Cours-bloc de psychiatrie (2 semaines)	Gilbert Assal, po Vacat François Ferrero, po Jean Wertheimer, po Edmond Gilliéron, pas François Ansermet, ag Pierre Baumann, ag Jacques Besson, ag Aldo Calanca, ag Elisabeth Fivaz, ag Michel Gaillard, ag Jean-Michel Porret, ag Gérard Salem, ag Fernand Seywert, ag	C

**Programme
des cours**

4^E ANNÉE (SUITE)

Urgences	Coordinateur:	Italo Simeone, ag et collaborateurs du Département et des Services de Psychiatrie Augustin Besson, ag avec la collaboration de Jean-Jacques Livio, po Claude Perret, po Patrice Guex, pas René Chioléro, ag Jean-Léopold Micheli, ag	15 CC
Chirurgie de l'appareil moteur	Coordinateur:	Jean-Jacques Livio, po avec la collaboration de Denis Berger, po Germain Chapuis, po Bernard Delaloye, po Serge Krupp, po Nicolas de Tribolet, po Michel Dutoit, ag Charles Gobelet, ag Pierre-François Leyvraz, ag	26 CC
Sénologie	Coordinateur:	Christian Hessler, pas avec la collaboration de Pierre De Grandi, po Ferdj J. Lejeune, po R.-O. Mirimanoff, po Jean-Claude Givel, pas Patrice Guex, pas Fulgencio Gomez, ag Hansjörg Welti, ag	12 CC
Cours à option			
Séminaires interfacultaires d'éthique biomédicale		Jacques Diezi, po Claude Perret, po Jean-Pierre Wauters, po	10 S
Génétique médicale		Graziano Pescia, po	16 C
Orthopédie		Jean-Jacques Livio, po	9 C
Diagnostic en chimie clinique		Claude Bachmann, pas	4 C
Auscultation pulmonaire		Philippe Leuenberger, po	2 C
Médecine sociale et préventive		Fred Paccaud, po	6 S
Initiation à la lecture d'un article médical		Bernard Rossier, po Jérôme Biollaz, ag	8 S
Immunologie clinique et allergologie		Philippe-Charles Frei, po	4 C

Études à option

5^E ANNÉE

Année d'études à option (dix mois de stages). Le programme des stages de chaque étudiant est établi selon les préférences de ce dernier. Les Facultés de médecine de Genève et de Lausanne tiennent à jour un catalogue des places de stage en Suisse romande. Renseignements auprès du Secrétariat de l'Enseignement pré- et postgradué.

**Programme
des cours**

**Examen final
2^e et 3^e parties**

6^E ANNÉE		
Clinique chirurgicale	Germain Chapuis, po avec la collaboration de Patrick Aebischer, po Denis Berger, po James Freeman, po Michel Gillet, po Serge Krupp, po Hans-jürg Leisinger, po Ferdj J Lejeune, po Jean-Jacques Livio, po Hossein Sadeghi, po Nicolas de Tribolet, po Jean-Claude Givel, pas Augustin Besson, ag Mohamed Boumghar, ag Marco Merlini, ag François Mosimann, ag	102 C
Séminaires de chirurgie	Germain Chapuis, po avec la collaboration de Denis Berger, po James Freeman, po Michel Gillet, po Serge Krupp, po Hans-jürg Leisinger, po Jean-Jacques Livio, po Hossein Sadeghi, po Nicolas de Tribolet, po	20 S
Clinique et polyclinique dermato-vénéréologique	Edgar Frenk, po	20 C
Clinique ophtalmologique	Claude Gailloud, po avec la collaboration de Francis Bigar, pas Michel Gonvers, pas Aubin Balmer, ag Nicolas Ducrey, ag Ruggero Faggioni, ag Leonidas Zografos, ag	18 C
Médecine sociale et préventive	Fred Paccoud, po avec la collaboration de Heikki Savolainen, po Marcel-André Boillat, pas Bernard Burnand, ag Patrick Francioli, ag Fabio Levi, ag Jean Martin, ag	38 C
Clinique pédiatrique	Magda Lodeweyckx, po avec la collaboration de André Calame, po Jean-Pierre Guignard, po Jean-Marie Mathieu, po Thierry Deonna, pas Daniel Beck, ag Claire-Lise Favre, ag Jean-Léopold Micheli, ag Maurice Payot, ag Bernard Pelet, ag Michel Roulet, ag et collaborateurs	58 C
Assécurologie	Roger Darioli, pas	10 C
Médecine de catastrophe	Germain Chapuis, po et collaborateurs	12 C
Clinique neurologique	Franco Regli, po avec la collaboration de	26 C

**Programme
des cours**

6^E ANNÉE (SUITE)		
Clinique de rhumatologie et réhabilitation	Gilbert Assal, po Paul-André Despland, pas Vacat	38C
Séminaires de pathologie	avec la collaboration de Jean-Charles Gerster, pas Vacat	54 S
Médecine légale (y c. travaux en petits groupes)	Michel Campiche, pas Claude-Yves Genton, pas Robert-Charles Janzer, pas Prosper Anani, ag Françoise Delacrétaz, ag Charlotte Fontolliet, ag Emilia Saraga, ag et collaborateurs	52 C
Clinique otorhino-laryngologique	Vacat Conception Brandt, ag Thomas Krompecher, ag Laurent Rivier, ag	42 C
Clinique gynécologique et obstétricale	Philippe Monnier, po Ferdj J. Lejeune, po	26 C
Nosologie et thérapie psychiatriques (psychiatrie d'adultes, psychiatrie d'enfants et d'adolescents, psychogériatrie et neuropsychologie)	Hans Bossart, po Pierre-Jean Ditesheim, ag Marc Germond, ag Patrick Hohlfeld, ag Sylvain Meyer, ag Irmi Rey-Stocker, ag Hansjörg Welti, ag et collaborateurs	50 C
Psychiatrie clinique	Gilbert Assal, po Vacat Henri Dufour, po François Ferrero, po Jean Wertheimer, po Edmond Gilliéron, pas Patrice Guex, pas François Ansermet, ag Pierre Baumann, ag Aldo Calanca, ag Élisabeth Fivaz, ag Jean-Michel Porret, ag Gérard Salem, ag Fernand Seywert, ag et collaborateurs du Département et des Services de Psychiatrie	28 C
Médecine interne (clinique et policlinique médic.), pharmacologie clinique et thérapeutique médicale	Vacat Henri Dufour, po François Ferrero, po Jean Wertheimer, po Edmond Gilliéron, pas François Ansermet, ag Jacques Besson, ag Aldo Calanca, ag Michel Gaillard, ag Jean-Michel Porret, ag Fernand Seywert, ag Italo Simeone, ag et collaborateurs du Département et des Services de Psychiatrie	102 C
	Peter Burckhardt, po André L. Blum, po	

**Programme
des cours**

6^E ANNÉE (SUITE)

(enseignement coordonné) et collaborateurs de la PMU et du Département de médecine interne	Philippe-Charles Frei, po Michel-Pierre Glauser, po Lukas Kappenberger, po Ferdj. Lejeune, po Philippe Leuenberger, po Pascal Nicod, po Claude Perret, po Marc Schapira, po Jean-Pierre Wauters, po Jérôme Biollaz, ag	
Séminaires de médecine interne	Peter Burckhardt, po Pascal Nicod, po Alain Pécoud, po et collaborateurs	
Médecine générale avec la collaboration de médecins praticiens	Alain Pécoud, po	6 C
Séminaires de radiologie (enseignement par groupes) et collaborateurs du Service de radiodiagnostic	Pierre Schnyder, po Axel Essinger, pas Christian Hessler, pas	27 S
Chimie clinique	Claude Bachmann, pas	4 C

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS

Aubin BALMER	Ophthalmo-pédiatrie
Laurent BARRELET	Chimiothérapie des tumeurs solides
Pierre BAUMANN	Recherches biologiques en psychiatrie
Jean-Daniel BAUMGARTNER	Urgences en maladies infectieuses
Daniel BECK	Héματο-oncologie pédiatrique: de l'oncogène à la communication
Jean-Pierre BERGER	Les comas métaboliques
Kamel P. BESSEGHIR	Rein et médicaments
Augustin BESSON	Chirurgie générale d'urgence - recherche appliquée
Jérôme BIOLLAZ	Facteurs modifiant la cinétique et les effets des médicaments
Angelika BISCHOF DELALOYE	Application des radio-isotopes en médecine d'urgence
Julien BOGOUSLAVSKY	Urgences en neurologie
Georges-Antoine BOREL	Maladies fonctionnelles digestives
Mohamed BOUMGHAR	Pathologie chirurgicale du médiastin
Franz BUCHEGGER	Les anticorps monoclonaux dans la détection, la surveillance et le traitement du cancer
Bernard BURNAND	Épidémiologie clinique
Michel BURNIER	Le rein: cible et cause de l'hypertension artérielle
René CHIOLÉRO	Médecine intensive chirurgicale
Stéphanie CLARKE-HOSEK	De l'organisation fonctionnelle du cortex cérébral aux fonctions cognitives
Peter CLARKE	Développement du système nerveux
François CLÉMENT	Séminaires d'hématologie clinique
Françoise DELACRÉTAZ	Hématopathologie
Nicolas DUCREY	Pathologie de l'orbite
Michel DUTOIT	Pathologie orthopédique du rachis de l'enfant et de l'adolescent
Bertrand DUVOISIN	Imagerie de la sphère O.R.L.
Daniel-Vincent EGLOFF	Chirurgie de la main
Jean-François ENRICO	Médecine d'urgence extra-hospitalière
Ruggero FAGGIONI	Les glaucomes: classification, pathogénie, clinique et thérapeutique
Nicolas FASEL	Aspects moléculaires de la différenciation des lymphocytes B
Claire-Lise FAWER	Développement des nouveau-nés à risque: techniques d'investigations de la naissance à cinq ans

**Programme
des cours**

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

François FEIHL	Physiopathologie cardio-pulmonaire appliquée à la médecine intensive
Jean-William FITTING	Exploration fonctionnelle dans l'insuffisance respiratoire
Elisabeth FIVAZ Patrick FRANCIOLI	La communication non verbale en clinique <i>Infections hospitalières: épidémiologie, clinique, traitement, prévention</i>
Michael FRIED Martin FROMER	Physiologie et physiopathologie du pancréas De l'arythmie cardiaque banale à la mort subite
Jean-Patrice GARDAZ Charles GOBELET	Techniques spéciales en anesthésiologie Pathologie musculo-tendineuse (surcharge - inflammation) et technique de rééducation
Claude GODARD Fulgencio GOMEZ	Pédiatrie générale ambulatoire pour le futur praticien Clinique des affections de l'axe hypothalamo-hypophysogonadique
Rose-May GUIGNARD Daniel HOHL	Chirurgie de la main et microchirurgie reconstructive La biologie moléculaire de l'épiderme et les troubles de la kératinisation chez l'homme
Jean-Pierre HORNUNG	Les neurotransmetteurs dans les voies et centres du système nerveux central
Patrick IYNEDJIAN Michel JAEGER	Médecine moléculaire du diabète sucré Les troubles de la conduction intra-cardiaque et leur traitement
Paul JANECEK	Traitement micro-chirurgical de la stérilité d'origine utéro-tubo-ovarienne
Cornelius Victor JONGENEEL Martine JOTTERAND Hans KNECHT	Immunogénétique moléculaire - aspects médicaux Cytogénétique et cytotoxonomie Mécanismes moléculaires de la pathogenèse des hémopathies malignes
Thomas KROMPECHER Egbert O. KRUIHOF	Les problèmes médico-légaux dans la pratique quotidienne Protéolyse extracellulaire. Régulation et conséquences pathophysiologiques
Fabio-Giorgio LEVI Pierre-François LEYVRAZ Pierre-William LOUP	Épidémiologie du cancer Pathologie ligamentaire et dégénérative du genou Investigations nécessaires et superflues en chirurgie digestive
Gaston-François MAILLARD Mary-Louise MARCO-DUTOIT Jean MARTIN	Plasties et reconstructions orbito-palpébrales Audiophonologie et phoniatry Problèmes de santé publique et leurs implications éthiques
Odetta MASSON Marco MERLINI	Étiopathogénie et prévention en pédopsychiatrie Techniques de chirurgie générale utilisant l'implantation de matériel et de dispositifs artificiels
Jean-Léopold MICHELI François MOSIMANN Jürg NUSSBERGER Roland OBERSON Maurice PAYOT Bernard PELET Patrick RAVUSSIN Eric ROUILLER	Pédiatrie d'urgence Aspects chirurgicaux de la transplantation d'organes Biochimie du système cardiovasculaire Radiologie de l'orbite et de son contenu Chapitres choisis de cardiologie pédiatrique Problèmes d'allergie et d'immunologie chez l'enfant Anesthésie et réanimation neurochirurgicales Voies auditives centrales : codage de l'information acoustique (comparaison avec d'autres modalités sensorielles)
Michel ROULET Gérard SALEM Marie-Denise SCHALLER Urs SCHERRER Laurent SCHILD	Nutrition pédiatrique L'approche thérapeutique de la famille Médecine intensive Régulation réflexe du système cardio-vasculaire Les canaux ioniques membranaires: aspects pharmacologiques et biophysiques
Yves SCHUTZ Dominique SCHWANDER Phillip H. SHAW Bernard SORDAT	Bases physiologiques de la nutrition Perfusions et nutrition intraveineuses Gènes suppresseurs de tumeur Le phénotype tumoral invasif et métastatique

**Programme
des cours**

LISTE DES COURS DE PRIVAT-DOCENTS (SUITE)

Luc TAPPY	Physiologie et physiopathologie du métabolisme glucidique
Daniel THIÉBAUD	Physiopathologie et diagnostic des affections du métabolisme phospho-calcique: interfaces de la biologie cellulaire osseuse et de l'endocrinologie
Gustave TURINI	Urgences hospitalières en médecine interne
Antoine USKÉ	Sémiologie neuroradiologique
Jean-François VALLEY	Éléments de dosimétrie, de radioprotection et de physique radiologique
Guy VAN MELLE	Statistiques - une introduction biomédicale
Vladimir VON FLIEDNER	Immuno-oncologie expérimentale et clinique
Bernard WAEBER	Rôle du système nerveux central et périphérique dans la régulation cardiovasculaire
Pierre DE WERRA	Diagnostic différentiel en néphrologie clinique
Ferdinand WULLIEMIER	Les stades de développement bio-psycho-spirituels de l'être humain, leurs états de conscience correspondants, leurs troubles et leurs thérapeutiques
Bertrand YERSIN	Alcool et médecine
Leonidas ZOGRAFOS	Oncologie oculaire de l'adulte et pathologie maculaire

Abréviations utilisées

C	=	cours
CC	=	cours coordonnés
S	=	séminaire
TP	=	travaux pratiques
ELM	=	enseignement au lit du malade

po	=	professeur ordinaire
pas	=	professeur associé
pe	=	professeur extraordinaire
ag	=	agrégé
sup	=	suppléant
ma	=	maître-assistant

Adresses utiles

Décanat

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

RESPONSABLES **ADRESSE** **TÉL.** **FAX**

Professeur Claude Perret, doyen	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 93 <i>692 50 01</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Professeur Jean-Charles Cerottini, vice-doyen (Commission de la Recherche)	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 84 <i>692 50 06</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Professeur Patrice Guex, vice-doyen (Affaires estudiantines)	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 92 <i>692 50 11</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Professeur Eric Jéquier, vice-doyen (Centre des sciences médicales de base)	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 90 <i>692 50 00</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Professeur Jean-Pierre Wauters, vice-doyen (Commission de l'Enseignement)	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 27 86 <i>692 50 03</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Mme Gisèle Maradan, adjointe de Faculté	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 91 <i>692 50 07</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Mme Josiane Liechti (Secrétariat de l'enseignement pré- et postgradué)	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 27 87 <i>692 50 15</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Mme Monique Pedrolì (Secrétariat de l'enseignement pré- et postgradué)	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 92 <i>692 50 11</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>
Mme Laurence Reber (Secrétariat de l'enseignement pré- et postgradué)	Rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 32 <i>692 50 09</i>	313 29 95 <i>692 50 05</i>

Institut d'anatomie

Professeur Henrik van der Loos, directeur	rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 00 <i>692 51 00</i>	313 29 25 <i>692 51 05</i>
---	----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Institut de biochimie

Professeur Claude Bron, directeur	Boveresses 155 1066 Epalinges	316 57 57 <i>692 57 57</i>	316 57 00 <i>692 57 00</i>
-----------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Institut d'histologie et embryologie

Professeur Bernard Droz, directeur	rue du Bugnon 9 1005 Lausanne	313 29 99 <i>692 52 50</i>	313 29 85 <i>692 52 55</i>
------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Institut de pharmacologie et toxicologie

Professeur Bernard Rossier, directeur	rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	313 27 00 <i>692 53 50</i>	313 27 75 <i>692 53 55</i>
---------------------------------------	-----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Institut de génétique et biologie microbiennes

Professeur Dimitri Karamata, directeur	César-Roux 19 1005 Lausanne	20 60 75	20 60 78
--	--------------------------------	----------	----------

Centre de microscopie électronique

Professeur Jacques Dubochet, directeur	rue du Bugnon 27 1005 Lausanne	313 26 25 <i>692 50 50</i>	313 27 75 <i>692 50 55</i>
--	-----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Institut de physiologie

Professeur Eric Jéquier, directeur	rue du Bugnon 7 1005 Lausanne	313 28 00 <i>692 55 04</i>	313 28 65 <i>692 55 09</i>
------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)

Central téléphonique	rue du Bugnon 46 1011 Lausanne	314 11 11	314 31 81
----------------------	-----------------------------------	-----------	-----------

Fédération des Médecins suisses (FMH)

Central téléphonique	Elfenstrasse 18 3000 Berne 6	*351 55 43	*351 55 77
----------------------	---------------------------------	------------	------------

Tous les indicatifs: 021, sauf *: 031

UNIVERSITÉ
DE
LAUSANNE



CENTRE DE
FORMATION
DES MAÎTRES
D'ÉDUCATION
PHYSIQUE (CFMEP)

**Définition des études
offertes au CFMEP**

Le Centre de formation des maîtres d'éducation physique (CFMEP) a pour but de former des enseignants du sport, qu'ils soient bacheliers, issus de l'École normale ou possesseurs d'un grade universitaire. Dès l'automne 1993, ses étudiants seront régulièrement immatriculés à l'Université de Lausanne en conséquence, leur plan d'étude, organisé trimestriellement jusqu'alors, suivra le découpage semestriel en vigueur à l'UNIL.

A moyen terme, le CFMEP sera rattaché à l'une des facultés de l'UNIL, et redéfinira sa vocation et ses enseignements dans le but de proposer une formation élargie à d'autres aspects des sciences du sport (par exemple la gestion des clubs et des associations ou le marketing sportif).

**Grades
décernés**

Diplôme fédéral N° 1 de maître d'éducation physique

Organisation des études

Epreuves d'admission

L'admission à la formation dispensée au CFMEP est conditionnée par la réussite d'un examen préalable d'aptitudes physiques portant sur les disciplines suivantes: athlétisme • gymnastique aux agrès • éducation du mouvement • natation et plongeon • jeux (basketball, volleyball, handball, football) • ski alpin • ski de fond • patinage. Ces épreuves se déroulent en mars et avril.
Délai d'inscription au CFMEP: 15 janvier.

1^{re} et 2^e années

Les cours se déroulent sur 4 semestres à temps plein. Les examens ont lieu à la fin des semestres. Les camps et les stages de perfectionnement ont lieu pendant les vacances universitaires.

3^e année

6 à 8 heures d'enseignement hebdomadaire le jeudi. Formation pédagogique, stages, réalisation d'un mémoire, fin des examens.

Contrôle des études

Les cours théoriques sont ponctués par un examen oral ou écrit. La formation pédagogique est sanctionnée par un examen oral de méthodologie. Les candidats donnent en outre trois leçons de gymnastique. Toutes les branches pratiques font l'objet d'un examen. Les candidats doivent présenter un mémoire (travail de recherche sur un sujet en rapport avec les branches théoriques, pédagogiques ou pratiques).

Avertissement aux étudiants porteurs d'une maturité

Conformément au Règlement du 26 octobre 1977 concernant le brevet pour l'enseignement de l'éducation physique, **les porteurs d'une maturité doivent obtenir un double titre afin de pouvoir être nommés dans le canton de Vaud.** Ce double titre comporte le Diplôme fédéral N° 1 de maître d'éducation physique, accompagné d'une licence de l'Université de Lausanne conduisant à l'enseignement ou du brevet d'instituteur.
Aux candidats qui souhaitent obtenir ce double titre, il est recommandé de commencer leurs études à l'Ecole normale ou en Faculté.

Organisation des études couplées avec une licence ès lettres ou ès sciences

Des contrats d'études individualisés et annuels sont établis entre l'étudiant et la direction du CFMEP et transmis à la Faculté des lettres ou à celle des sciences. Pour autant qu'il soit admis au Centre, l'étudiant choisit deux autres branches en Faculté des lettres, ou la licence ès sciences pour maîtres d'éducation physique comprenant deux certificats dont l'un est le Diplôme fédéral de maître d'éducation physique.

Séminaire pédagogique (SPES)

Les licenciés désirant enseigner dans les écoles publiques vaudoises des branches de leur programme de licence doivent s'inscrire au séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire (SPES) du canton de Vaud afin d'obtenir le **Brevet d'aptitude à l'enseignement secondaire.** Ils suivent des cours et accomplissent des stages pendant un an, leurs études universitaires étant terminées (les stages ont rémunérés).

Débouchés professionnels

Maître d'éducation physique dans l'enseignement primaire ou secondaire. Les diplômés universitaires peuvent enseigner des branches de leur programme de licence parallèlement à l'éducation physique.

Renseignements

Centre de formation des maîtres d'éducation physique de l'Université de Lausanne
1015 Lausanne/Dorigny
Tél. 021 692 57 53 (692 21 80 dès le 5. 4. 1994)

Programme des cours

Branches théoriques

Formation pédagogique pratique

Branches pratiques

FORMATION EN TROIS ANS

Anatomie	Dr Beat Riederer
Biologie sportive	Dr Rainer Bielinski
Biomécanique	Jean-Daniel Chappuis
Histoire EP et sport	Dr Arturo Hotz
Méthodologie	Luc Diserens
Physiologie et travaux pratiques	Dr Françoise Schenk
Psychopédagogie	Anne Potterat
Science du mouvement	Dr Arturo Hotz
Théorie de l'entraînement	Georges-André Carrel
Théorie de l'éducation physique	Marco Astolfi
Responsable	Luc Diserens
Didactique 1-3	Pierre-Alain Blanc
Didactique 4-6	Jean-Pierre Sterchi
Didactique 7-9	Marco Astolfi
Didactique 10-13 et apprentis	Jean Aellen
Didactique des jeux	Alain Mermoud
Classes d'application	Alain Mermoud
Enseignement compl. 3 ^e année	
Stages à temps partiel durant les deux dernières années	
Athlétisme	Pierre-André Pasche
Basketball	Etienne George
Education du mouvement	Rose-Marie Repond
Football	Alain Mermoud
Gymnastique aux agrès	Jean-Marc Gilliéron
Gymnastique posturale	Sylvain Isler
Handball	Michel Jaton
Hockey sur glace	Georges-Claude Rochat
Jeux scolaires	Pierre-Alain Blanc
Moyens audiovisuels	Philippe Bossard
Musculation	Pierre Meylan
Natation - plongeon	Henri Reymond
Patinage	Doris Bill
Plein air et course d'orientation	Pierre-Alain Blanc
Secourisme	Pierre-Alain Francey
Ski alpin	Denis Métrailler
Ski de fond	Jean-Denis Thiébaud
Volleyball	Georges-André Carrel

Adresses utiles

Rectorat

RESPONSABLES	ADRESSE	TÉL.	FAX
Professeur Pierre DUCREY, recteur (Affaires générales, finances, planification)	BRA 1015 Lausanne	692 42 50	692 42 44 <i>692 20 15</i>
Professeur Jean-Claude BÜNZLI, vice-recteur (Affaires étudiantes)	BRA 1015 Lausanne	692 42 40	692 42 44 <i>692 20 15</i>
Professeur Eric JUNOD, vice-recteur (Enseignants, enseignement et recherche, formation continue)	BRA 1015 Lausanne	692 42 36	692 42 44 <i>692 20 15</i>
Professeur Fred PACCAUD, vice-recteur (Affaires internationales, informatique, bâtiments)	BRA 1015 Lausanne	692 42 46	692 42 44 <i>692 20 15</i>

Secrétariat général

M. Peter Schöpf, secrétaire général	BRA 1015 Lausanne	692 42 19 <i>692 20 50</i>	692 42 44 <i>692 20 15</i>
-------------------------------------	----------------------	-------------------------------	-------------------------------

Services centraux

Centre audiovisuel (CAV) M. Alexandre Baran	Bâtiment central 1015 Lausanne	692 31 37 <i>692 22 70</i>	692 31 36 <i>692 22 75</i>
Centre informatique (CI) M. Pascal Jacot-Guillarmod	route de Chavannes 33 1007 Lausanne	692 23 11 <i>692 22 00</i>	692 22 40 <i>692 22 05</i>
Chancellerie Mme Maryse Winzenried	BRA 1015 Lausanne	692 42 37 <i>692 20 40</i>	692 42 44 <i>692 20 15</i>
Planification M. Pierre Mingard	BRA 1015 Lausanne	692 42 54 <i>692 20 36</i>	692 42 44 <i>692 20 15</i>

Direction administrative

M. Jean-Paul Dépraz, directeur administratif	BRA 1015 Lausanne	692 42 25 <i>692 23 00</i>	692 58 78 <i>692 23 05</i>
--	----------------------	-------------------------------	-------------------------------

Administration centrale

Gestion du personnel M. Christian de Trey, adjoint administratif	BRA 1015 Lausanne	692 42 58 <i>692 23 10</i>	692 58 78 <i>692 23 05</i>
Comptabilité M. Frédéric-François Gognuz, responsable	BRA 1015 Lausanne	692 42 59 <i>692 23 20</i>	692 58 78 <i>692 23 05</i>
Bâtiments et travaux (gestion des locaux et transports) M. Pierre-Alain Meyer, responsable	BRA 1015 Lausanne	692 42 30 <i>692 26 10</i>	692 42 76 <i>692 24 05</i>
Bâtiments et travaux (exploitation technique) M. Istvan Maksay, responsable	BRA 1015 Lausanne	692 42 70 <i>692 24 00</i>	692 42 76 <i>692 24 05</i>
Bâtiments et travaux (intendance) M. Jean-Claude Dutoit, intendant	BRA 1015 Lausanne	692 42 96 <i>692 26 20</i>	692 42 76 <i>692 24 05</i>
Bâtiments et travaux (aménagement extérieurs) M. Yves Chuat, responsable	Ferme La Mouline 1015 Lausanne	692 58 50 <i>692 26 00</i>	692 58 55 <i>692 26 05</i>

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.

Adresses utiles

Institutions proches ou associées

	RESPONSABLES	ADRESSE	TEL.	FAX
Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU)		Bâtiment central 1015 Lausanne	692 32 02 692 48 02	692 48 02 692 48 45
Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)		BFSH1 1015 Lausanne	692 40 77 692 28 50	692 40 98 692 28 55
Centre d'éducation permanente (CEP)		Bâtiment de pharmacie 1015 Lausanne	691 11 31	691 11 33
Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL)		1015 Lausanne	693 11 11	693 43 80
Fondation Jean Monnet pour l'Europe et Centre de recherches européennes		Ferme de Dorigny 1015 Lausanne	692 42 80 692 20 90	692 42 88 692 20 95
Institut suisse de droit comparé (ISDC)		Dorigny 1015 Lausanne	692 43 11 692 49 11	692 43 43 692 49 45
Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP)		Maladière 21 1022 Chavannes	691 06 56	691 08 88
Institut Ludwig de recherche sur le cancer		Boveresses 155 1066 Epalinges	316 59 66 692 59 66	653 44 74 653 44 74
Institut suisse de recherches expérimentales sur le cancer (ISREC)		Boveresses 155 1066 Epalinges	316 58 58 692 58 58	652 69 33 652 69 33
International Institute for Management Development (IMD)		Ch. de Bellèrive 23 1001 Lausanne	618 01 11	618 07 07

Adresses diverses

Bureau de construction de l'Université à Dorigny (BUD)		Château de Dorigny 1015 Lausanne	691 53 61	
Commission locale de la recherche scientifique (Fonds national)		BEP 1015 Lausanne	692 28 48 692 20 80	692 28 48 692 20 85
Département de l'instruction publique et des cultes (DIPC)		Rue de la Barre 8 1014 Lausanne	316 30 30	316 30 41
Fédération des associations d'étudiants (FAE)		BFSH1 1015 Lausanne	692 41 70 692 25 91	692 41 71 692 25 92
Fondation Maisons pour étudiants		Av. de Rhodanie 64 1007 Lausanne	617 81 54	
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage		Ch. de Mornex 38 1003 Lausanne	316 33 70	
Société académique vaudoise (SAV)		Grand-Chêne 5 1002 Lausanne	312 83 31	

Attention!
Dès le 5.4.1994:
nouveaux nos de
téléphone et de fax.
Ces numéros sont
indiqués en italique.